



# Ministère de l'Économie et du Plan

**PND** 2015  
2019  
Plan National de Développement



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE  
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT

Direction du Suivi Evaluation  
des Programmes



## Rapport de mise en œuvre des Programmes

Année 2015







**Ministère de l'Economie et du Plan**

## TABLE DES MATIÈRES

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Programme 1. ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE.....</b>                       | <b>1</b>  |
| <i>Effet 1. Autorité de l'Etat restaurée et Administration réhabilitée .....</i>                              | <i>1</i>  |
| Produit 1.1. Environnement socioéconomique sain et réconciliation nationale promue .....                      | 1         |
| Produit 1.2. Fonction publique de proximité effective .....   | 2         |
| Produit 1.3. Politiques publiques orientées vers l'efficacité, l'efficience et l'équité développées.....      | 3         |
| Produit 1.4. Culture de transparence et de redevabilité soutenue .....  | 4         |
| Produit 1.5. Culture de la communication et de la visibilité de l'économie numérique confortée.....           | 5         |
| Produit 1.6. Système de contrôle et de suivi évaluation redynamisé .....                                      | 5         |
| Produit 1.7. Système statistique modernisé .....  | 7         |
| Produit 1.8. Diplomatie active au service du développement consolidée.....                                    | 8         |
| Produit 1.9. Représentation de l'Etat effective .....   | 8         |
| Produit 1.10. Fonctionnement du système de l'état civil amélioré .....  | 8         |
| <b>Programme 2. JUSTICE ET SECURITE APAISANTES ET RESPECTUEUSES DE LA DIGNITE ET DES DROITS HUMAINS .....</b> | <b>9</b>  |
| <i>Effet 2. Etat de droit respecté et ordre public rétabli.....</i>   | <i>9</i>  |
| Produit 2.1. Système judiciaire rétabli .....   | 9         |
| Produit 2.2. Système sécuritaire du territoire et maritime réabilité .....                                    | 11        |
| Produit 2.3. Système de lutte contre la corruption renforcé .....   | 11        |
| <b>Programme 3. GOUVERNANCE LOCALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....</b>                                 | <b>16</b> |
| Produit 3.1. Actions et décisions de l'administration de proximité effectives.....                            | 16        |
| Produit 3.2. Economie et finance locales renforcées .....   | 16        |
| Produit 3.3. Culture de dialogue entre les dirigeants locaux et leur population améliorée.....                | 16        |
| Produit 3.4. Fonds de Développement Local effective et efficace.....  | 17        |
| Produit 3.5. Aménagement optimal du territoire opérationnel .....   | 18        |
| Produit 3.6. Fonctionnaires Publics Territoriaux mis en place et opérationnels .....                          | 20        |
| <b>Programme 4. EFFICIENCE ECONOMIQUE, FINANCES PUBLIQUES TRANSPARENTES ET EFFICACES .....</b>                | <b>21</b> |
| <i>Effet 4. Stabilité macroéconomique et augmentation de l'espace budgétaire assurées.....</i>                | <i>21</i> |
| Produit 4.1. Inflation maitrisée.....   | 24        |

|   |           |
|---|-----------|
| Produit 4.2 Mobilisation des ressources internes améliorée.....   | 25        |
| Produit 4.3. Financement du développement optimisé .....  | 26        |
| Produit 4.4. Gestion des dépenses, de la trésorerie et de la dette de l'Etat renforcée.....                             | 27        |
| Produit 4.5. Transition de l'économie informelle facilitée.....   | 28        |
| <b>Programme 5. BANQUES ET FINANCES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT.....</b>  | <b>28</b> |
| <i>Effet 5. Système bancaire et financier renforcé.....</i>   | <i>28</i> |
| Produit 5.1. Services financiers régulés et supervisés.....   | 28        |
| Produit 5.2. Accès aux produits et services financiers amélioré .....   | 29        |
| <b>Programme 6. COMMERCE AU SERVICE DE LA COMPETITIVITE ET AU PROFIT DE LA POPULATION.....</b>                          | <b>30</b> |
| <i>Effet 6. Marché intérieur élargi et relations commerciales avec l'extérieur développées .....</i>                    | <i>30</i> |
| Produit 6.1. Marché intérieur assaini.....  | 31        |
| Produit 6.2. Compétitivité et intégration au marché mondial améliorées .....  | 31        |
| Produit 6.3. Protection effective des consommateurs.....  | 32        |
| <b>Programme 7. DEVELOPPEMENT DES SECTEURS STRATEGIQUES ET/OU DES FILIERES PORTEUSES .....</b>                          | <b>33</b> |
| <i>Effet 7. Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées.....</i> | <i>33</i> |
| Produit 7.1. Gérer rationnellement le secteur Mines et hydrocarbures.....   | 33        |
| Produit 7.2. Agriculture intensive et tournée vers le marché international développée et modernisée.....                | 33        |
| Produit 7.3. Tourismes et activités touristiques promus .....   | 35        |
| Produit 7.4. Aquaculture et pêche durable promu et produits halieutiques valorisés.....                                 | 36        |
| Produit 7.5. Autres filières de productions capitalisées.....   | 37        |
| Produit 7.6. Potentialités de l'Artisanat Malagasy valorisées .....   | 38        |
| <b>Programme 8. INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES DENSIFIEES ET EN APPUI A LA CROISSANCE.....</b>                           | <b>39</b> |
| <i>Effet 8. Structures d'épaulement et structurantes renforcées .....</i>   | <i>39</i> |
| Produit 8.1. Réseaux d'infrastructures de communication et de transport densifiés .....                                 | 39        |
| Produit 8.3. Demande intérieure en énergie satisfaite et transition énergétique effective.....                          | 43        |
| Produit 8.4. Accessibilité aux NTIC renforcée .....   | 44        |
| <b>Programme 9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET SECURISATION FONCIERE.....</b>   | <b>45</b> |
| <i>Effet 9. Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées.....</i> | <i>45</i> |
| Produit 9.1. Espaces de croissance promus et développés.....  | 45        |
| Produit 9.2. Espaces de solidarité promus .....   | 45        |
| Produit 9.3. Urbanisme développé.....   | 45        |
| Produit 9.4. Foncier mis au service du développement et la pollution industrielle maîtrisée .....                       | 46        |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Programme 10. SECTEUR PRIVE, MOTEUR DE LA CROISSANCE .....</b>   | <b>46</b> |
| <i>Effet 10. Secteur privé et secteur relais développés.....</i>  | <b>46</b> |
| Produit 10.2. Valorisation des Opportunités et des potentialités.....   | 46        |
| Produit 10.4. Dialogue Public – Privé institutionnalisé .....   | 46        |
| <b>Programme 11. SANTE AUX NORMES DE QUALITE ET ACCESSIBLE A TOUS .....</b>   | <b>48</b> |
| <i>Effet 11. Mortalité maternelle infantile et néonatale réduite.....</i>   | <b>48</b> |
| Produit 11.1. Cadre réglementaire et institutionnel du secteur santé actualisé .....  | 48        |
| Produit 11.2. Niveau de satisfaction des usagers et de la fonctionnalité du système sanitaire amélioré.....                         | 48        |
| Produit 11.3. Survie et développement de la santé de la mère et de l'enfant renforcée.....  | 49        |
| <i>Effet 12. Mortalités liées aux maladies réduites.....</i>  | <b>50</b> |
| Produit 12.1. Dispositif contre les épidémies et les autres maladies émergentes mis en place et opérationnalisé .....               | 50        |
| <i>Effet 13. Malnutrition infantile réduite.....</i>  | <b>52</b> |
| Produit 13.1. Situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans améliorée.....   | 52        |
| Produit 13.2. Coordination du secteur nutrition effective .....   | 53        |
| <b>Programme 12. EDUCATION UNIVERSELLE ET AUX NORMES DE L'EXCELLENCE .....</b>  | <b>54</b> |
| <i>Effet 14. Système éducatif performant et conforme aux normes internationales .....</i>   | <b>54</b> |
| Produit 14.1. L'analphabétisme réduite d'une manière significative .....  | 54        |
| Produit 14.2. Education de qualité pour tous garantie .....   | 55        |
| Produit 14.3. Niveau de satisfaction des usagers et la fonctionnalité du système éducatif amélioré .....                            | 56        |
| <b>Programme 13. FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE AU PROFIT DE L'ECONOMIE ET DES REGIONS .....</b>                            | <b>58</b> |
| <i>Effet 15. Enseignement technique professionnel et/ou professionnalisant valorisé et promu .....</i>                              | <b>58</b> |
| Produit 15.1. Enseignement technique professionnel densifié .....   | 58        |
| Produit 15.2. Filières diversifiées et adaptées au contexte local .....   | 59        |
| Produit 15.3. Besoins de compétence des formateurs renforcés et réadaptés.....  | 59        |
| Produit 15.4. Système de financement amélioré .....   | 59        |
| <b>Programme 14. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE INNOVANTS ET ADAPTES AUX BESOINS DE LA SOCIETE .....</b>          | <b>59</b> |
| <i>Effet 16. Adéquation de la formation universitaire et de la recherche scientifique aux besoins et à l'assurance qualité.....</i> | <b>59</b> |
| Produit 16.1. Système LMD effectif.....   | 59        |
| Produit 16.2. Partenariats conclus entre secteur privé et instituts de recherche .....  | 60        |
| Produit 16.3. Paix sociale sauvegardée .....  | 60        |
| Produit 16.4. Activités sportives et culturelles promues .....  | 60        |
| <b>Programme 15. EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT GARANTS DE LA SANTE PUBLIQUE .....</b>  | <b>60</b> |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Effet 17. Assurer l'accès à l'eau potable, l'hygiène et infrastructures d'assainissement (EHA) .....</b>               | <b>60</b> |
| Produit 17.1. Cadre juridique, légal et réglementaire mis à jour.....   | 60        |
| Produit 17.2. Accès à l'eau potable et à l'assainissement équitable .....   | 60        |
| Produit 17.3. Gestion intégrée des ressources en eau développée.....  | 62        |
| <b>Programme 16. CULTURE ET PATRIMOINE, EXPRESSION DES VALEURS ET DE L'IDENTITE NATIONALE .....</b>                       | <b>62</b> |
| <i>Effet 18. Culture valorisée en tant que levier de développement .....</i>  | <b>62</b> |
| Produit 18.1. Patrimoine culturel valorisé au bénéfice des communautés .....  | 62        |
| <b>Programme 17. SPORT, EXPRESSION DE L'EPANOISSEMENT ET DE L'INSERTION DE LA JEUNESSE DANS LE DEVELOPPEMENT .....</b>    | <b>62</b> |
| <i>Effet 19. Sport intégré dans le processus de développement .....</i>   | <b>62</b> |
| Produit 19.1. Infrastructure d'encadrement de base spécialisées avec des équipements adéquats disponibles.....            | 62        |
| <b>Programme 18. PROTECTION SOCIALE, EXPRESSION DES DROITS HUMAINS ET DE L'EQUITE SOCIALE .....</b>                       | <b>63</b> |
| <i>Effet 20. Protection sociale renforcée.....</i>  | <b>63</b> |
| Produit 20.1. Exclusion et vulnérabilité sociale réduites .....   | 63        |
| Produit 20.2. Sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages améliorée .....  | 63        |
| Produit 20.3. Droits et équités sociale promus .....  | 64        |
| <b>Programme 19. RESSOURCES NATURELLES, UN LEGS ASSURE POUR LES GENERATIONS FUTURES.....</b>                              | <b>65</b> |
| <i>Effet 21. Gestion responsable des ressources naturelles articulée au développement économique .....</i>                | <b>65</b> |
| Produit 21.1. Cadre juridique et institutionnel amélioré .....  | 65        |
| Produit 21.2. Dimension capitale naturelle intégrée dans la planification du développement .....                          | 65        |
| Produit 21.3. Contribution du secteur ressources naturelles à l'économie accrue .....                                     | 65        |
| Produit 21.4. Action de lutte contre le changement climatique intégré dans la promotion d'une économie résiliente .....   | 65        |
| <b>Programme 20. CAPITAL NATUREL ET RESILIENCE AUX RISQUES DE CATASTROPHES .....</b>                                      | <b>65</b> |
| <i>Effet 22. Capital naturel et écosystèmes protégés, conservés et valorisés durablement .....</i>                        | <b>65</b> |
| Produit 22.1. Pollution réduite de manière significative.....   | 65        |
| Produit 22.2. Biodiversité et Aires Protégés bien gérées et valorisées.....   | 65        |
| Produit 22.3. Bassins versants aménagés et les feux de brousse gérés.....   | 66        |
| Produit 22.4. Lutte contre les trafics et exploitations irrationnelles des ressources naturelles renforcées .....         | 66        |
| Produit 22.5. Résilience et capacité d'adaptation aux risques liés au climat et catastrophes naturelles consolidées ..... | 67        |
| Produit 22.6. Système d'alerte à temps réel mis en place .....  | 67        |
| Produit 22.7. GRC – RRC intégrés dans le processus de développement .....   | 67        |



## ACRONYMES

|                  |  |                |  |
|------------------|--|----------------|--|
| <b>3P</b>        | Partenariat Public- Privé  | <b>BCG</b>     | Bacille de Calmet et Guérin  |
| <b>ACM</b>       | Aviation Civile de Madagascar  | <b>BCM</b>     | Banque Centrale de Madagascar  |
| <b>ACMIL</b>     | Académie Militaire   | <b>BEP</b>     | Brevet d'Etudes Professionnelles   |
| <b>ACT</b>       | Artésemic Combination Therapy  | <b>BEPC</b>    | Brevet d'Etudes du Premier Cycle   |
| <b>ACT</b>       | Argent contre Travail  | <b>BF</b>      | Borne Fontaine   |
| <b>ADEMA</b>     | Aéroport de Madagascar   | <b>BIANCO</b>  | Bureau Indépendant Anti-corruption   |
| <b>ADER</b>      | Agence de Développement de l'Electrification Rurale                                  | <b>BIT</b>     | Bureau International du Travail  |
| <b>AEP</b>       | Adduction d'Eau Potable  | <b>BNGRC</b>   | Bureau National de la Gestion des Risques et Catastrophes                        |
| <b>ADPIC</b>     | Accord sur les Droits de Propriété Industrielle                                      | <b>BNGRC</b>   | Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes                           |
| <b>AFD</b>       | Agence Française de Développement  | <b>BTA</b>     | Bons de Trésor par Adjudication  |
| <b>AGOA</b>      | African Growth and Opportunity Act   | <b>BTP</b>     | Bâtiments et Travaux Publics   |
| <b>AGOA</b>      | Africa Growth Opportunity Action   | <b>BTS</b>     | Brevet de Technicien Supérieur   |
| <b>AGR</b>       | Activité Génératrice de Revenus  | <b>BV</b>      | Bassin Versant   |
| <b>AMP</b>       | Aid Management Platform  | <b>CAID</b>    | Campagne d'Aspersion Intra-Domiciliaire  |
| <b>ANDEA</b>     | Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement                                   | <b>CAP</b>     | Certification d'Aptitude Professionnelle   |
| <b>ANRE</b>      | Agence Nationale de Réalisation de l' E – Gouvernance                                | <b>CBMT</b>    | Cadre Budgétaire à Moyen Terme   |
| <b>AP</b>        | Aires Protégées  | <b>CCI</b>     | Chambre de Commerce et d'Industrie   |
| <b>APAI-CRVS</b> | Africa Program on Accelerated Improvement of Civil Registration and Vital Statistics | <b>CDMT</b>    | Cadre de Dépenses à Moyen Terme  |
| <b>APD</b>       | Aide Publique au Développement   | <b>CDT</b>     | Centre de Diagnostic et de Traitement de la Tuberculose                          |
| <b>APD</b>       | Aide Publique au Développement   | <b>CDTL</b>    | Centre de Diagnostic et de Traitement de la Lèpre                                |
| <b>APIMF</b>     | Association Professionnelle des Institutions de Microfinance                         | <b>CECAM</b>   | Caisse d'Epargne et de Crédits Agricoles Mutuels                                 |
| <b>APMF</b>      | Agence Portuaire Maritime et Fluviale  | <b>CECJ</b>    | Centre d'Ecoute et de Conseils Juridiques  |
| <b>APPI</b>      | Accords de Partenariat et de Promotion des Investissements                           | <b>CFP</b>     | Centre de Formation Professionnelle  |
| <b>ARM</b>       | Autorité Routière de Madagascar  | <b>CHD</b>     | Centre Hospitalier de District   |
| <b>ARMP</b>      | Autorité de Régulation des Marchés Publics   | <b>CHED</b>    | Contrôle Hiérarchisé des Engagements de Dépenses                                 |
| <b>ARV</b>       | Anti Retro Viraux  | <b>CHRR</b>    | Centre Hospitalier de Référence Régional   |
| <b>ASAMA</b>     | Asa Sekoly Avotra Malagasy   | <b>CHU</b>     | Centre Hospitalier Universitaire   |
| <b>AVC</b>       | Accident Vasculaire Cérébral   | <b>CIACESM</b> | Comité International d'Appui sur le Commerce Equitable et Solidaire à Madagascar |
| <b>AVC</b>       | Accident Vasculaire Cérébral   | <b>CIREL</b>   | Circonscription d'Elevage  |
| <b>BAD</b>       | Banque Africaine pour le Développement   | <b>CIRFIN</b>  | Circonscription Financière   |
| <b>BADEA</b>     | Banque du Développement Arabe en Afrique   | <b>CIRTOPO</b> | Circonscription Topographique  |
| <b>BBCM</b>      | Bulletin de la Banque Centrale de Madagascar   |                |  |

## ACRONYMES

|                 |  |               |   |
|-----------------|--|---------------|---|
| <b>CISCO</b>    | Circonscription Scolaire   | <b>CU</b>     | Commune Urbaine   |
| <b>CISCO</b>    | Circonscription Scolaire   | <b>CUA</b>    | Commune Urbaine d'Antananarivo  |
| <b>CNC-CRVS</b> | Comité National de Coordination des systèmes d'enregistrement des faits d'état-civil et d'établissement des statistiques de l'état-civil | <b>DAOA</b>   | Denrée Alimentaire d'Origine Animale  |
| <b>CNIDH</b>    | Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme  | <b>DAS</b>    | Détachement Autonome de Sécurité  |
| <b>CNLS</b>     | Comité National de Lutte contre le SIDA  | <b>DB</b>     | Doing Business  |
| <b>COAP</b>     | Code des Aires Protégées   | <b>DOS</b>    | Déclaration d'Opérations Suspectes  |
| <b>COI</b>      | Commission de l'Océan Indien   | <b>DRDR</b>   | Direction Régional du Développement Rural   |
| <b>CPN</b>      | Consultation Pré Natale  | <b>DREN</b>   | Direction Régionale de l'Education National   |
| <b>CPP</b>      | Centre Préscolaire Public  | <b>DSV</b>    | Direction des Services Vétérinaires   |
| <b>CPP</b>      | Cadre de Programme Pays  | <b>DTC</b>    | Vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos, la Coqueluche, l'Hépatite B et la méningite |
| <b>CR</b>       | Commune Rurale   | <b>DTI</b>    | Droits et Taxes sur les Importations  |
| <b>CRAN</b>     | Cours de Remise à Niveau   | <b>DTS</b>    | Droits de Tirages Spéciaux  |
| <b>CRCA</b>     | Cellules Régionales de Centralisation et d'Analyse   | <b>EKA</b>    | Ezaka Kopia ho an'ny Ankizy   |
| <b>CRCM</b>     | Caisse de Retraite Civil et Militaire  | <b>ENAM</b>   | Ecole Nationale d'Administration de Madagascar                                      |
| <b>CRENA</b>    | Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire   | <b>ENAP</b>   | Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire                                      |
| <b>CRENAS</b>   | Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire Sévère  | <b>ENMG</b>   | Ecole Nationale de Magistrature et Greffe   |
| <b>CRENI</b>    | Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle Intensive   | <b>ENSOMD</b> | Enquête National sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement     |
| <b>CRGRC</b>    | Comité Régional de Gestion des Risques et Catastrophes   | <b>EPA</b>    | Etablissement Public et Administratif   |
| <b>CRLTE</b>    | Comité Régional de la Lutte contre le Travail des Enfants  | <b>EPM</b>    | Enquête Périodique auprès des Ménages   |
| <b>CRM</b>      | Commission Régionale des Marchés   | <b>EPT</b>    | Education Pour Tous   |
| <b>CRTL</b>     | Centre Régional de Tuberculose et Lèpre  | <b>ERN</b>    | Enregistrement Rétroactif des Naissances  |
| <b>CRTS</b>     | Centres Régionaux de Transfusion Sanguine  | <b>ESEC</b>   | Exploitation Sexuelle des Enfants à des Fins Commerciales                           |
| <b>CRTT</b>     | Conseils Régionaux Tripartites de Travail  | <b>ESN</b>    | Enregistrement Systématique des Naissances  |
| <b>CSA</b>      | Centre de Service Agricole   | <b>ETFP</b>   | Enseignement Technique et Formation Professionnelle                                 |
| <b>CSA</b>      | Centre de Service Agricole   | <b>FAD</b>    | Fonds Africain pour le Développement  |
| <b>CSB</b>      | Centre de Santé de Base  | <b>FCV</b>    | Fonds de Contrevaleur   |
| <b>CSBF</b>     | Commission de Supervision Bancaire et Financière   | <b>FDL</b>    | Fonds de Développement Local  |
| <b>CSI</b>      | Comité de Sauvegarde de l'Intégrité  | <b>FDL</b>    | Fonds de Développement Local  |
| <b>CSM</b>      | Conseil Supérieur de la Magistrature   | <b>FER</b>    | Fonds d'Entretien Routier   |
| <b>CSP</b>      | Centre de Surveillance des Pêches  | <b>FERHA</b>  | Fonds d'Entretien des Réseaux Hydroagricoles des Périmètres Irrigués                |
| <b>CTD</b>      | Collectivités Territoriales Décentralisées   |               |   |

## ACRONYMES

|                  |  |                 |   |
|------------------|--|-----------------|---|
| <b>FIB</b>       | Fiches Individuelles des Bovins  | <b>IPC</b>      | Indice de Perception de la Corruption                           |
| <b>FID</b>       | Fonds d'Intervention pour le Développement   | <b>IPC</b>      | Indice des Prix à la Consommation                               |
| <b>FIDA</b>      | Fonds International de Développement Agricole  | <b>IPEC</b>     | Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants |
| <b>FISA</b>      | Fianakaviana Sambatra  | <b>IRR</b>      | Initiative pour les Résultats Rapides                           |
| <b>FKDEA</b>     | Fonds Koweitien pour le Développement Economique                                       | <b>IRSA</b>     | Impôts sur les Revenus Salariaux et Assimilés                   |
| <b>FM</b>        | Fréquence de Modulation  | <b>ITM</b>      | International Tourism Fair of Madagascar                        |
| <b>FNU</b>       | Foire National Urbain  | <b>JICA</b>     | Japan International Corporation Agency                          |
| <b>FRAM</b>      | Fikambanan' ny Ray aman-dRenin'ny Mpianatra  | <b>JIRAMA</b>   | Jiro sy Rano Malagasy   |
| <b>FRDA</b>      | Fonds Régionaux de Développement Rural   | <b>JIVR</b>     | Journée Intensive de Vaccination de Routine                     |
| <b>FRDA</b>      | Fonds Régionaux de Développement Agricole  | <b>LCC</b>      | Lutte Contre la Corruption                                      |
| <b>FS</b>        | Formation Sanitaire  | <b>LCTE</b>     | Lutte Contre le Travail des Enfants                             |
| <b>FSP</b>       | Fonds de Solidarité Prioritaire  | <b>LFR</b>      | Loi des Finances Rectificative                                  |
| <b>FTM</b>       | Foibe Taotsarintany Malagasy   | <b>LMD</b>      | Licence, Master, Doctorat                                       |
| <b>GAR</b>       | Gestion Axée sur les Résultats   | <b>LOAT</b>     | Loi sur l'Orientation de l'Aménagement du Territoire            |
| <b>GAVI</b>      | Global Alliance for Vaccines and Immunisation  | <b>MAP</b>      | Making Access Financial Service Possible                        |
| <b>GEF</b>       | Global Environnement Funds   | <b>MIID</b>     | Moustiquaire Imprégné d'Insecticide Durable                     |
| <b>GFATM</b>     | Global Fund to fight AIDS, Tuberculoses and Malaria                                    | <b>ML</b>       | Mètre Linéaire  |
| <b>GPEEC</b>     | Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences                   | <b>MPOSNISE</b> | Manuel de Procédures et d'Organisation du SNISE                 |
| <b>GRC</b>       | Gestion des Risques et Catastrophes  | <b>NTIC</b>     | Nouvelles Technologique de l'Information et la Communication    |
| <b>HAFARI</b>    | Hery sy Andry Fiarovana an'Antananarivo Renivohitra lombonana                          | <b>OAT</b>      | Observatoire de l'Aménagement du Territoire                     |
| <b>HIMO</b>      | Haute Intensité de Main d'œuvre  | <b>OC</b>       | Opération Césarienne  |
| <b>IDA</b>       | International Development Agency   | <b>OCDE</b>     | Organisation de Coopération et de Développement Economique      |
| <b>IDE</b>       | Investissements Directs Etrangers  | <b>OEFC</b>     | Observatoire Economique de la Filière Crevettière               |
| <b>IDH</b>       | Indicateur de Développement Humain   | <b>OFID</b>     | Opec Fund For International Development                         |
| <b>IEC / CCC</b> | Information Education Communication / Communication pour le Changement de Comportement | <b>OMC</b>      | Organisation Mondiale de Commerce                               |
| <b>IFC</b>       | Centre de Fusion d'Information   | <b>OMS</b>      | Organisation Mondiale de la Santé                               |
| <b>IMF</b>       | Institutions Mutualistes de Micro Finances   | <b>OMT</b>      | Office Malgache du Tourisme                                     |
| <b>INDDL</b>     | Institut National de la décentralisation et du Développement Local                     | <b>ONCD</b>     | Organisme National de Concertation sur la Décentralisation      |
| <b>INFA</b>      | Institut National de Formation Administrative  | <b>ONE</b>      | Office National de l'Environnement                              |
| <b>INSTAT</b>    | Institut National de la Statistique  | <b>ONG</b>      | Organisations Non Gouvernementales                              |
| <b>INTH</b>      | Institut National de l'Hôtellerie et du Tourisme                                       | <b>ONUDI</b>    | Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel |
|                  |  | <b>OP</b>       | Organisation Paysanne   |

## ACRONYMES

|                |   |                  |   |
|----------------|---|------------------|---|
| <b>OPEP</b>    | Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole   | <b>PNDU</b>      | Politique Nationale de Développement Urbain   |
| <b>ORTM</b>    | Office de Radio Télévision Malagasy   | <b>PNL</b>       | Politique National du Logement  |
| <b>OSC</b>     | Organisation de la Société Civile   | <b>PNNC</b>      | Programme National de Nutrition Communautaire   |
| <b>OTIV</b>    | Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola  | <b>PNUD</b>      | Programme des Nations Unies pour le Développement                                       |
| <b>PACCS</b>   | Projet d'Appui Conjoint du Secteur Santé  | <b>PNUE</b>      | Programme des Nations Unies pour l'Environnement  |
| <b>PAM</b>     | Programme Alimentaire Mondial   | <b>PPA</b>       | Parité de Pouvoir d'Achat   |
| <b>PAPS</b>    | Plan d'Actions Prioritaires Statistiques  | <b>PPN</b>       | Produits de Première Nécessité  |
| <b>PASSOBA</b> | Programme d'Appui aux services Sociaux de Base  | <b>PRD</b>       | Plan Régional du Développement  |
| <b>PAUET</b>   | <b>Projet d'Appui d'Urgence à l'Education pour Tous</b>                                     | <b>PREA</b>      | Programme de Réforme pour l'Efficacité de l'Administration                              |
| <b>PAUSENS</b> | Projet d'Appui d'Urgence aux Services Essentiels de l'Education de Nutrition et de la Santé | <b>PRODECID</b>  | Projet de Développement Communal Inclusif et de Décentralisation                        |
| <b>PCD</b>     | Plan Communal de Développement  | <b>PROSPERER</b> | Programme de Soutien aux Pôles de Micro Entreprises Rurales et aux Economies Régionales |
| <b>PCIME</b>   | Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance  | <b>PTAC</b>      | Poids Total Autorisé en Charge  |
| <b>PCIMEC</b>  | Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance au niveau Communautaire                  | <b>PTF</b>       | Partenaire Technique et Financier   |
| <b>PD</b>      | Parcelle de Démonstration   | <b>PTME</b>      | Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant                              |
| <b>PD</b>      | Parcelles de Démonstration  | <b>PUDé</b>      | Plan d'Urbanisme Détaillé   |
| <b>PDSSS</b>   | Plan de Développement du Secteur Santé  | <b>PUDI</b>      | Plan d'Urbanisme Directeur  |
| <b>PIB</b>     | Produit Intérieur Brut  | <b>PVNU</b>      | Personne Volontaire des Nations Unies   |
| <b>PIC</b>     | Pôle Intégré de Croissance  | <b>PVVIH</b>     | Personne Vivant avec VIH  |
| <b>PIC</b>     | Pole Intégré de Croissance  | <b>QMM</b>       | Qit Mineral Madagascar  |
| <b>PIN</b>     | Programme Immobilier National   | <b>RDT</b>       | Rapid Diagnostic Test du paludisme  |
| <b>PIP</b>     | Programme d'Investissements Publics   | <b>RGPH 3</b>    | Troisième Recensement Général de la Population  |
| <b>PLOF</b>    | Plan Local d'Occupation Foncière  | <b>RMA</b>       | Rapports Mensuels d'Activités   |
| <b>PLOF</b>    | Plan Local d'Occupation Foncière  | <b>RMDH</b>      | Rapport Mondial sur le Développement Humain   |
| <b>PMA</b>     | Paquets Minimum d'Activités   | <b>RN</b>        | Route Nationale   |
| <b>PME</b>     | Petites et Moyennes Entreprises   | <b>RNM</b>       | Radio Nationale Malagasy  |
| <b>PNAN</b>    | Plan National d'Action en Nutrition   | <b>RPI</b>       | Ressources Propres Internes   |
| <b>PNAT</b>    | Politique Nationale d'Aménagement du Territoire   | <b>RR</b>        | Route Rurale  |
| <b>PND</b>     | Plan National de Développement  | <b>RSE</b>       | Responsabilité Sociétale de l'Entreprise  |
| <b>PNDIE</b>   | Politique Nationale de Développement des Infrastructures et Equipements                     | <b>SADC</b>      | Southern Africa Development Community   |
|                |   | <b>SAE</b>       | Subvention Aux Ecoles   |
|                |   | <b>SAMIFIN</b>   | Sampandraharaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsimbola                                   |

## ACRONYMES

|                |   |                 |   |
|----------------|---|-----------------|---|
| <b>SICAP</b>   | Système Informatisé de Contrôle d'Accès et de Présence                      | <b>TPI</b>      | Traitemen Préventif Intermittent du paludisme   |
| <b>SDAGIRE</b> | Schéma Directeur d'Aménagement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau | <b>TPR</b>      | Taux de Promotion   |
| <b>SDAL</b>    | Schéma Directeur d'Assainissement Liquide                                   | <b>TRE</b>      | Taux de Redoublement  |
| <b>SEIMAD</b>  | Société d'Equipement Immobilier de Madagascar                               | <b>TSIE</b>     | Tourisme Sexuel Impliquant les Enfants  |
| <b>SICAP</b>   | Système Informatisé de Contrôle d'Accès et Présence                         | <b>TTR</b>      | Traitemen en Temps Réel   |
| <b>SIGMP</b>   | Système Intégré de Gestion des Marchés Publics                              | <b>TVA</b>      | Taxe sur la Valeur Ajoutée  |
| <b>SIGRHE</b>  | Système Intégré de Gestion de Ressources Humaines de l'Etat                 | <b>TVM</b>      | Télévision Malagasy   |
| <b>SIIGFP</b>  | Système Informatisé Intégré de Gestion des Finances Publiques               | <b>UE</b>       | Union Européenne  |
| <b>SNFI</b>    | Stratégie Nationale de la Finance Inclusive                                 | <b>UNDP</b>     | United Nations Development Program  |
| <b>SNGRC</b>   | Stratégie Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes              | <b>UNESCO</b>   | United Nations Educational Scientific and Cultural Organization                             |
| <b>SNISE</b>   | Système National Intégré de Suivi Evaluation                                | <b>UNFPA</b>    | Fonds des Nations Unies pour la Population (United Nations Funds for Population Activities) |
| <b>SNSD</b>    | Stratégie Nationale de Développement de la Statistique                      | <b>UNICEF</b>   | Programme des Nations Unies pour l'Enfance  |
| <b>SNU</b>     | Système des Nations Unies   | <b>VAN</b>      | Valeur Actuelle Nette   |
| <b>SONUB</b>   | Soins Obstétricaux Néonatals d'Urgence de Base                              | <b>VAR</b>      | Vaccin Anti-Rougeoleux  |
| <b>SRA</b>     | Santé de la Reproduction des jeunes des Adolescents                         | <b>VAT</b>      | Vaccin Anti-Tétanique   |
| <b>SRAT</b>    | Schémas Régionaux de l'Aménagement de Territoire                            | <b>VBG</b>      | Violences Basées sur le Genre   |
| <b>SREB</b>    | Service Régional de l'Exécution Budgétaire                                  | <b>VCT/HIMO</b> | Vivre Contre Travail/ Haute Intensité de Main d'Œuvre                                       |
| <b>SSME</b>    | Semaine de la Santé de la Mère et de l'Enfant                               | <b>VerPer</b>   | Vérification Périodique   |
| <b>SSN</b>     | Système Statistique National  | <b>VerPrim</b>  | Vérification Primitive  |
| <b>STD</b>     | Service Technique Déconcentré   | <b>VIH</b>      | Virus de l'Immunodéficience Humaine   |
| <b>STPCA</b>   | Secrétariat Technique Permanent à la Coordination des Aides                 | <b>ZEE</b>      | Zone Économique Exclusive   |
| <b>SUCOMA</b>  | Société Sucrière de Morondava   | <b>ZEF</b>      | Zone Entreprise Franche   |
| <b>TAB</b>     | Taux d'Abandon  | <b>ZFI</b>      | Zone Franche Industrielle   |
| <b>TAC</b>     | Taux d'Achèvement   |                 |   |
| <b>TBMR</b>    | Tuberculose Bacilloscopie Multirésistant                                    |                 |   |
| <b>TBS</b>     | Taux Brut de Scolarisation  |                 |   |
| <b>TIAVO</b>   | Tahiry lombonana  |                 |   |
| <b>TIC</b>     | Technologie Information Communication                                       |                 |   |
| <b>TNS</b>     | Taux Net de Scolarisation   |                 |   |
| <b>TNT</b>     | Télévision Numérique Terrestre  |                 |   |
| <b>TPC</b>     | Taux de Prévalence Contraceptive  |                 |   |
| <b>TPG</b>     | Tournée de Police Générale  |                 |   |
| <b>TPI</b>     | Tribunaux de Première Instance  |                 |   |



# **LISTE DES GRAPHES ET TABLEAUX**

## **Liste des graphes**

|   |    |
|---|----|
| Graphe 1: Répartition des marchés publics au titre de l'année 2015 .....  | 6  |
| Graphe 2 : Evolution de l'Indice de la Perception de la Corruption (IPC) de 2000 à 2015 - Madagascar .....  | 12 |
| Graphe 3: Ratio de pauvreté en 2005, en 2010 et en 2012 (%) .....   | 21 |
| Graphe 4 : Balance Commerciale de 2010 à 2015 (en millions DTS).....  | 23 |
| Graphe 5 : Évolution IPC (moyenne de l'année et fin de période) de 2010 à 2015 .....  | 24 |
| Graphe 6 : Evolution des Taux d'investissements de 2008 à 2015 (en millions DTS) .....  | 26 |
| Graphe 7 : Flux des IDEs (en millions DTS) et Variation du PIB (%) de 2010 à 2015 .....   | 26 |
| Graphe 8 : Evolution du taux de pénétration des ménages de 2010 à 2015 .....  | 29 |
| Graphe 9 : Evolution du nombre de membres et/ou clients, des encours de crédits et d'épargne et/ou dépôt, de 2010 à 2015 .....  | 29 |
| Graphe 10 : Exportations FOB (en millions DTS) de 2010 à 2015 .....   | 30 |
| Graphe 11 : Evolution de la production rizicole (en tonnes) de 2009 à 2015 .....  | 34 |
| Graphe 12 : Evolution des recettes touristiques (en millions de DTS) et du nombre de touristes non-résidents arrivés aux frontières de 2011 à 2015 .....                        | 35 |
| Graphe 13 : Taux de couverture vaccinale bovine de 2011 à 2015 (en %) .....   | 37 |
| Graphe 14 : Evolution des recettes générées par le secteur artisanat (en Euros) de 2011 à 2015 .....  | 39 |
| Graphe 15 : Taux de désenclavement des Communes de 2011 à 2015 (en %) .....   | 39 |
| Graphe 16 : Pourcentage du réseau RN bitumé en bon état de 2011 à 2015 (en %) .....   | 40 |
| Graphe 17 : Evolution du trafic aérien de passagers de 2010 à 2015 .....  | 41 |
| Graphe 18 : Volume de frets des vols réguliers de 2010 à 2015 (en tonnes) .....   | 41 |
| Graphe 19 : Taux d'accès des populations à l'électricité de 2010 à 2015 (%). ....   | 43 |
| Graphe 20 : Taux de pénétration en téléphonie fixe, mobile et internet de 2010 à 2015 (en %) .....  | 44 |
| Graphe 21 : Evolution des Taux d'utilisation des Consultations externes et le taux de disponibilité en médicaments essentiels génériques au niveau des CSB de 2011 à 2015 ..... | 48 |
| Graphe 22 : Evolution du Taux de couverture vaccinale chez les enfants de moins de 1 an de 2011 à 2015.....   | 49 |
| Graphe 23 : Evolution du Taux de couverture contraceptive de 2011 à 2015 (en %) .....   | 50 |
| Graphe 24 : Taux de mortalité du paludisme grave au niveau hospitalier .....  | 50 |
| Graphe 25: Pourcentage de personnes sous traitement ARV en vie de 2012 à 2015 (en%) .....   | 51 |
| Graphe 26 : Evolution du nombre de personnes dépistées au VIH/SIDA 2011 à 2015 .....  | 51 |
| Graphe 27 : Taux de létalité par la peste de 2011 à 2015 (en %).....  | 52 |
| Graphe 28 : Taux d'insuffisance pondérale des enfants moins de 5 ans de 2011 à 2015 (en %) .....  | 53 |
| Graphe 29 : Evolution du taux du budget de la Santé par rapport au budget total de 2011 à 2015 (en %).....  | 53 |

## **LISTE DES GRAPHES ET TABLEAUX**

|  |    |
|--|----|
| Graphe 30 : Taux d'achèvement ( primaire, collège et lycée) de 2011 à 2015.....  | 54 |
| Graphe 31 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation du primaire de 2010 à 2015 (en%) .....   | 55 |
| Graphe 32 : Taux brut de scolarisation lycée de 2011 à 2015 (en %) .....   | 56 |
| Graphe 33 : Taux d'abandon primaire de 2011 à 2015 (en %).....   | 56 |
| Graphe 34 : Taux d'abandon collège de 2011 à 2015 (en %) .....   | 56 |
| Graphe 35 : Evolution des effectifs des apprenants pour 100.000 habitants et du nombre de nouveaux apprenants en 1 <sup>ère</sup> année de 2009/2010 à 2014/2015 ..... | 58 |
| Graphe 36 : Taux d'utilisation des latrines par la population de 2011 à 2015 (en %) .....  | 61 |
| Graphe 37 : Evolution du taux de desserte en eau potable de 2011 à 2015(en %).....   | 62 |
| Graphe 38 : Ecart de la superficie reboisée et restaurée, et superficies reboisées et restaurées de 2010 à 2015.....   | 66 |
| Graphe 39 : Engagement des dépenses par type de financement de 2009 à 2015 (%) .....   | 70 |

## Liste des tableaux

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 : L'Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG) - Madagascar.....  | 1  |
| Tableau 2: Classement de Madagascar selon Indicateurs Doing Business de 2013 à 2016.....  | 2  |
| Tableau 3 : Récapitulation des résultats IRR – Année 2015 .....   | 7  |
| Tableau 4 : Evolution des vols de bovidés de 2013 à 2015 .....  | 9  |
| Tableau 5 : Classement des pays africains dans l'IPC 2015 : .....   | 12 |
| Tableau 6 : Au niveau des Régions .....   | 16 |
| Tableau 7 : Au niveau des Communes .....  | 16 |
| Tableau 8 : Liste des sous-projets financés par le FDL au titre de l'année 2015.....  | 17 |
| Tableau 9 : Évolution du PIB et de la croissance économique par branche d'activités de 2010 à 2015 .....  | 22 |
| Tableau 10 : Masse monétaire (en milliards Ariary) de 2010 -2015 .....  | 25 |
| Tableau 11 : Créances bancaires sur l'économie (en milliards Ariary) de 2014 à 2015 .....   | 27 |
| Tableau 12 : Structures des dépenses publiques en % du PIB (2014 et 2015).....  | 28 |
| Tableau 13 : Évolution du Taux directeur de la BCM et du Taux de base des crédits bancaires octroyés en Ariary des banques primaires (fin de période) de 2010 à 2015..... | 28 |
| Tableau 14 : Valeur des exportations minières (en millions de DTS) de 2012 à 2015. ....   | 33 |
| Tableau 15 : Effectif des animaux de 2011 à 2015.....   | 37 |
| Tableau 16 : Evolution de la consommation de viande bovine de 2011 à 2015 .....   | 38 |
| Tableau 17 : Evolution du trafic portuaire national par type de marchandises de 2010 à 2015 (en tonnes) .....   | 42 |
| Tableau 18 : Volume de marchandises transportées de 2010 à 2015 .....   | 42 |
| Tableau 19 : Couverture liaison terrestre en Radio et Télévision de 2010 à 2015 .....   | 45 |
| Tableau 20 : Taux d'accouchement au niveau CSB/CHRD de 2011 à 2015.....   | 49 |
| Tableau 21 : Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire de 2011 à 2015 .....  | 55 |
| Tableau 22 : Taux net de scolarisation du primaire de 2011 à 2015 (en %) .....  | 55 |
| Tableau 23 : Ratio élève/maître (primaire) de 2011 à 2015 .....   | 57 |
| Tableau 24 : Nombre des nouveaux enseignants recrutés ayant reçus des contrats.....   | 57 |
| Tableau 25 : Nombre des nouveaux enseignants inclus dans la liste définitive de recrutement .....   | 57 |
| Tableau 26 : Tableau comparatif du taux de desserte et du taux d'accès à l'eau potable .....  | 61 |
| Tableau 27 : Volume des Aides Publiques au Développement 2006-2015.....   | 68 |
| Tableau 28 : Structure de l'aide par type de donateur de 2009 à 2015 (en %) .....   | 68 |
| Tableau 29 : Profil de l'aide par type de financement de 2009 à 2015 (en %) .....   | 68 |

## **LISTE DES GRAPHES ET TABLEAUX**

|   |    |
|---|----|
| Tableau 30 : Structure des décaissements des APD selon les secteurs prioritaires au niveau national (en %)..... | 69 |
| Tableau 31 : Structure des décaissements des APD selon les secteurs (en %) .....                                | 69 |
| Tableau 32 : Part de l'aide inscrite dans le budget de l'Etat 2009-2014 (en %).....                             | 69 |
| Tableau 33 : Situation des sources de financement de 2012 à 2015 (en milliards Ariary) .....                    | 69 |
| Tableau 34 : Engagement des dépenses par type de financement de 2009 à 2015 (en milliards Ariary) .....         | 70 |
| Tableau 35 : Engagement des dépenses par secteur en 2015 (en milliards Ariary) .....                            | 70 |

## PREFACE



Le Ministère de l'Economie et du Plan a pour principales missions d'assurer, d'une part, la formulation et la gestion des politiques économiques, la conception des mécanismes et outils d'appui au développement, la planification, la coordination et le suivi-évaluation des programmes de développement et d'autre part, la gestion du Système Statistique National, en tant qu'outil d'aide à la prise de décision.

A la suite d'un processus participatif, le Gouvernement s'est doté d'un Plan National de Développement (PND) à moyen terme, plan stratégique assorti d'un plan opérationnel de cinq ans pour la période 2015-2019. Dans ce cadre, il s'est avéré primordial de mettre en place un dispositif de suivi évaluation dynamique et participatif basé sur la gestion axée sur les résultats et adapté aux innovations à l'échelle nationale et au niveau des 22 Régions, afin de pouvoir rendre compte des progrès de mise en œuvre des programmes conformément aux résultats prévus dans le plan opérationnel, et de disposer des informations nécessaires à la prise de décision pour le pilotage de la politique publique.

Le Système National Intégré de Suivi Évaluation (SNISE), élaboré en 2008 a été réajusté en 2015 conformément aux objectifs des axes stratégiques du PND basés sur la bonne gouvernance et la relance des Institutions, et le Manuel de Procédures et d'Organisation du SNISE étant un outil de facilitation de la mise en œuvre des programmes a été aussi révisé.

Le présent document, élaboré par le Ministère de l'Economie et du Plan dans le cadre de sa mission, constitue le Rapport Annuel de Suivi de la Mise en Œuvre des Programmes du Gouvernement mettant en exergue les progrès du développement économique et social au titre de l'année 2015 :

- Malgré la normalisation du fonctionnement des Institutions et en dépit des énormes potentialités du Pays, les effets des crises qui perdurent ces dernières années n'ont fait qu'accentuer la tendance de l'effondrement des performances : la problématique de la pauvreté et de la dégradation du développement humain qui prévaut actuellement s'avère très préoccupante. Cette situation a été surtout marquée par le ralentissement des activités économiques entraînant l'effritement de la condition de l'emploi et du pouvoir d'achat de la population déjà structurellement précaire. En outre, l'insuffisance des ressources financières marquée par la faiblesse des recettes budgétaires, la suspension de certaines Aides Publiques au Développement, et la régression

des flux des IDE n'ont fait qu'affaiblir les capacités des investissements et de la production du Pays.

- Par ailleurs, la pauvreté et les inégalités sociales, sources de tensions et de précarité, ne peuvent que développer la prolifération de l'insécurité et la recrudescence de tout type de trafics illicites, favorisées par la généralisation de la pratique de la corruption.

D'une manière globale, les signaux émis par les indicateurs de développement reflètent un état de situation nécessitant la mise en œuvre des plans d'actions urgents et prioritaires notamment sur le plan social. L'assainissement de l'environnement économique reste aussi primordial pour mettre en confiance les investisseurs autant nationaux qu'étrangers.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PND, le SNISE, basé sur la Gestion Axée sur les Résultats, est poursuivi aux niveaux Central et Régional et mérite d'être renforcé tout en mettant l'accent sur l'amélioration de la gestion du système d'informations et de la capacité de traitement et d'analyse de ces informations. En outre, toute divergence quantitative des informations ou d'incohérence des données doivent faire l'objet de concertation, d'harmonisation et d'affinement des indicateurs entre les acteurs concernés.

Nous souhaitons une fructueuse collaboration et un véritable partenariat avec tous les acteurs concernés dans le cadre du renforcement de la mise en œuvre du Système National Intégré de Suivi Evaluation (SNISE). Et nous adressons nos vifs remerciements à l'endroit des membres du Focus Group, des Institutions et Ministères sectoriels, des Partenaires Techniques et Financiers, et des Responsables des Programmes et Projets, pour les relations de travail que nous avons déjà tissées ensemble et la confiance réciproque que nous allons intensifier davantage dans les années à venir dans le but d'atteindre les objectifs du développement économique et social du Pays.

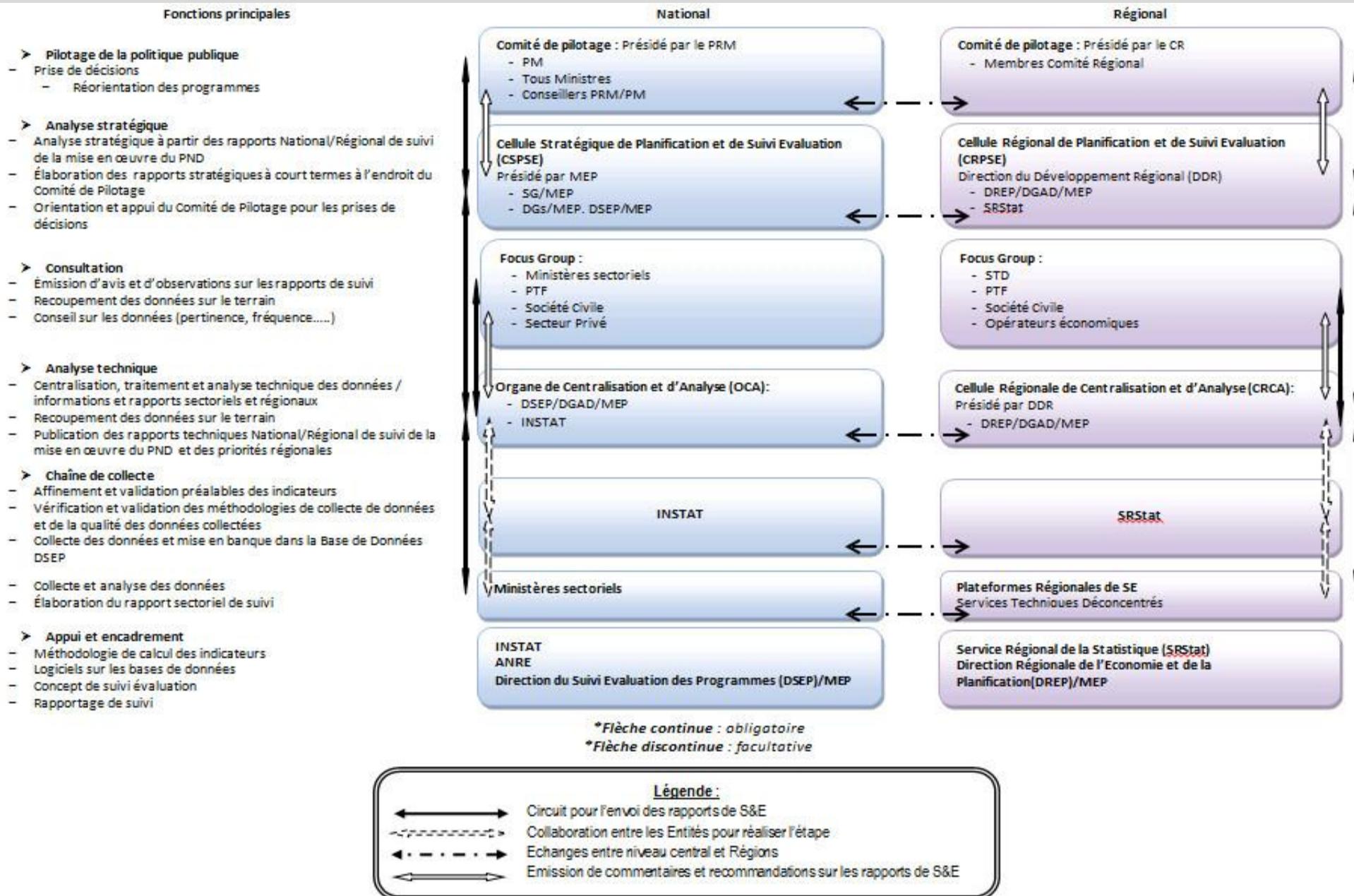
Le Ministre de l'Economie et du Plan



Général de Corps d'Armée RAVELOHARISON Herilanto



# CADRE ORGANISATIONNEL DU SNISE





# RESUME EXECUTIF

## Axe 1

Au titre de l'année 2015, sur 54 pays africains évalués, Madagascar s'est placé au 29<sup>ème</sup> rang avec un score de 49,1 sur 100 en matière de gouvernance globale contre une moyenne régionale de 50,1 sur 100, soit un gain de 04 places correspondant à un score de 0,9 point par rapport à l'année 2014.

Selon les indicateurs présentés et analysés dans Doing Business, Madagascar est classé au 164<sup>ème</sup> rang sur 189 économies dans le monde contre 166<sup>ème</sup> rang en 2015, soit un gain de 2 places par rapport à l'année précédente.

La fonction publique de proximité est effective, seulement, 3% des Services Techniques Déconcentrés (STD) disposent des ressources humaines suffisantes, et 2% des STD dotées de ressources matérielles suffisantes. En effet, le pourcentage de budget accordé aux Collectivités Territoriales Décentralisées n'a atteint que 19,8%.

Dans la poursuite de la mise en œuvre de la Gestion Foncière Décentralisée, 500 Guichets Fonciers sont actuellement opérationnels sur tout le territoire depuis 2006, ramenant le taux de couverture des Communes à 30% en 2015 contre 26% en 2014.

Le renforcement de la transparence dans le processus budgétaire a été soutenu par l'amélioration du système de contrôle et la facilitation de l'accès à l'information financière.

Le pourcentage des services publics mettant en place le dispositif d'information online reste toujours limité à environ 5%. Par ailleurs, le Ministère des Finances et du Budget s'est engagé depuis quelques années à la dématérialisation progressive des procédures administratives sur les dépenses publiques, les marchés publics mais aussi sur le paiement des impôts de toute sorte.

Le Ministère de l'Economie et de la Planification a publié le Rapport Economique et Financier 2014-2015, le Rapport sur la Coopération au Développement 2014 et le Rapport de mise en œuvre des Programmes 2014. Le Système National Intégré de Suivi Evaluation a été redynamisé.

Deux phases IRR ont été réalisées au titre de l'année 2015 sous le leadership de la Présidence, de la Primature et ayant vu la participation de tous les Ministères et les organismes rattachés et dont les réalisations ont atteint 95% pour l'IRR1 et 87,5% pour l'IRR2.

Le Ministère des Affaires Etrangères a réalisé la négociation des accords ayant atteint 1.421,95 milliards Ariary et la mobilisation de 11,88 milliards Ariary de dons pour les catastrophes naturelles.

Dans le cadre de l'intensification des actions sur la lutte contre le grand banditisme en milieu urbain et en milieu rural, le taux de criminalité n'a atteint que 1,4 pour 1.000 habitants. La lutte contre le phénomène dahalo est menée conjointement par les trois forces de l'ordre à savoir la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et l'Armée. Le taux de récupération de bovidés volés varie entre 41,7% à 87,8%.

Le ratio condamnés/prévenus s'est stagné passant de 43/57 en 2013 à 47/53 en 2014 pour descendre à 44/56 en 2015 sur un objectif de 48/52.

En matière de lutte contre la corruption, le score mondial de Madagascar ne s'est pas amélioré depuis les trois dernières années, stagnant à 28/100 et classant le pays au titre de l'année 2015 au 123<sup>ème</sup> rang sur 175 pays du classement mondial établi par Transparency International et au 33<sup>ème</sup> place sur 52 pays au niveau du continent africain.

En matière d'aménagement du territoire, la Politique Nationale de Développement des Infrastructures et Equipements (PNDIE) et la Politique Nationale de Logement (PNL) ont été élaborées.

## Axe2

La situation de pauvreté de la Grande île a toujours été structurellement élevée avec environ 70% à 80% de population pauvre. Selon l'Enquête Permanente auprès des Ménages 2012-2013, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté a été de 71,5%.

Au cours des années 2014 et 2015, la dépréciation de l'environnement social et économique marquée par la hausse de l'inflation, l'effritement des pouvoir d'achat de la population et le ralentissement de la croissance économique a permis déjà d'apporter une appréciation de la situation de la pauvreté au cours des deux dernières années.

La croissance économique a été estimée à 3,1% en 2015 contre 3,3% en 2014. La croissance du PIB de 5% prévue dans la Loi des Finances 2015 n'a pas été atteinte compte tenu des impacts du passage des cyclones et la dépréciation de l'Ariary ainsi que le faible décaissement des financements extérieurs.

Le volume de l'Aide Publique au Développement a été évalué à 582,84 millions USD avec une baisse significative de 35,15 millions USD par rapport à son niveau de 2014, soit une baisse de 5,7%. Par contre, on a constaté une forte augmentation du flux des IDEs estimé à 311,5 millions DTS, soit une hausse d'ordre de 50,9% ;

# RESUME EXECUTIF

Le taux d'investissement brut a connu une légère augmentation, avec 17,1% du PIB en 2015 contre 15,6% du PIB en 2014 soit une hausse de l'ordre de 1,5 point. Le niveau des investissements privés a connu un saut de l'ordre de 1,9 point, avec 13,9% du PIB en 2015 contre 11,7% du PIB en 2014. La performance a été expliquée particulièrement par l'expansion des activités du secteur BTP et la hausse du flux des IDEs ;

L'inflation, moyenne sur la période, est passée de 6,1% en 2014 à 7,6% en 2015, situation liée à la hausse des prix des produits alimentaires, des produits vivriers transformés et des PPN ;

Le taux de pression fiscale a légèrement augmenté à 10,5% du PIB en 2015 contre 10,0% du PIB en 2014, attribuée à la politique d'élargissement de l'assiette fiscale, et à l'adoption des Plans d'Actions Prioritaires au niveau des administrations fiscale et douanière pour améliorer la performance fiscale ;

Toutefois, le déficit budgétaire s'est gravement alourdi atteignant 3,8% du PIB en 2015 contre 1,9% du PIB en 2014. La balance des paiements a affiché un solde un solde excédentaire de 48,6 millions DTS en 2015 contre un solde excédentaire de 14,7 millions de DTS en 2014. Cette situation résulte de l'amélioration du compte opérations financières marquée par la hausse considérable des flux des IDEs ;

La masse monétaire a augmenté de 14,5% attribuée surtout à la hausse de 37,3% des créances nettes sur l'Etat, et l'augmentation de 21,3% des avoirs extérieurs nets.

## Axe 3

### Mine et hydrocarbure :

La croissance de la branche industrie extractive a connu un ralentissement en 2015 suite à l'effondrement des prix des produits d'exportations du nickel surtout sur les marchés internationaux.

La valeur des exportations minières a légèrement diminué passant de 515,2 millions de DTS en 2014 à 514,5 millions de DTS en 2015. Une nette hausse de la redevance minière perçue a été aussi enregistrée avec 15.575 millions Ariary en 2015 contre 5.159 millions Ariary en 2014.

### Agriculture :

On constate une dégradation tendancielle de la production rizicole depuis l'année 2009. En effet, si la production rizicole de l'année 2009 a été de 4.540 .435 millions de tonnes, celle-ci n'a atteint que 3.722.304 tonnes en 2015 contre 3.977.860 tonnes en 2014. Si les aléas climatiques ont anéanti les performances, l'effritement du pouvoir d'achat des paysans a réduit la capacité de production.

### Tourisme :

Le secteur a poursuivi sa relance avec les résultats suivants :

- Hausse continue des recettes passant de 160,66 millions de DTS en 2011 à 437,89 millions de DTS en 2015 ;
- Accroissement du nombre de visiteurs non-résidents, passant de 222.374 en 2014 à 244.321 en 2015 ;
- Hausse du nombre d'emplois créés passant de 36.716 en 2013 à 39.384 en 2015 grâce à l'ouverture de nouveaux complexes hôteliers.

### Aquaculture et pêche :

Le secteur n'a pas connu de véritable essor en matière de production. La production de ressources halieutiques a été de 113.000 tonnes en 2015 dont une production crevetière de 4.730 tonnes sur une prévision de 150.000 tonnes.

### Elevage :

Des mesures ont été entreprises pour la redynamisation du secteur notamment a structuration de 163 associations d'éleveurs et la formation de 251 leaders paysans apiculteurs, éleveurs de poulets gasy, éleveurs de porcins, éleveurs d'ovins, éleveurs de caprins et éleveurs de bovins au niveau des 22 Régions.

La couverture vaccinale bovine est restée faible variant de 79% en 2014 à 70% en 2015.

### Artisanat :

L'artisanat a généré environ 12.247.361,15 Euros de recettes d'exportation en 2015 contre 13.375.000 Euros en 2014, soit une baisse de 8,43% par rapport à l'année 2014.

En ce qui concerne la destination de nos produits artisanaux, 49 pays ont été enregistrés pour l'année 2015.

### Réseaux d'infrastructures de communication et de transport densifiés :

La dégradation des infrastructures routières a été constatée d'une manière générale par :

- La baisse du pourcentage des Communes accessibles par voie de surface toute l'année passant 63% en 2011 à 40% de 2013 à 2015;
- Les évolutions des trafics routiers sur les Routes Nationales et les Routes Nationales Primaires ont été handicapées par le mauvais état des réseaux suite à l'insuffisance de financement.

# RESUME EXECUTIF

## Transports :

- Transport aérien

Une timide relance du nombre de passagers « en vol régulier » transportés a été constatée en 2015 par rapport à 2014, mais les performances de ces deux dernières années ont été restées toutefois inférieures à celle de l'année 2013.

- Transport maritime :

Un ralentissement des activités du transport maritime a été constaté en 2014 si l'on se réfère à celle des années antérieures.

- Transport ferroviaire :

La dégradation de la performance du transport ferroviaire est marquée par différents problèmes tels que la vétusté des réseaux et le manque d'entretien des infrastructures.

## Energie :

L'accès des ménages à l'électricité a connu une baisse depuis l'année 2013 se stagnant autour de 15% entre la période de 2013 à 2015 ; le milieu urbain est passé de 58% en 2014 à 55,42% en 2015, alors que le milieu rural a légèrement augmenté à 6,1% en 2015 contre 5,21% en 2014, cela, par le biais de la diversification des ressources énergétiques localement disponible. La vétusté des équipements, l'insuffisance d'investissement, l'inefficacité de l'offre constituent les principaux problèmes du secteur au cours de ces dernières années.

## Télécommunication :

Le taux de pénétration en téléphonie fixe et mobile a sensiblement augmenté au cours de trois derniers années passant de 39,81% en 2013, à 44,31% en 2014 et à 46,90% en 2015. La couverture totale des Districts en téléphonie mobile a été rendue possible grâce à la mise en place des infrastructures permettant aux opérateurs de déployer leurs réseaux et aussi à la diminution incessante des tarifs de communication.

Une hausse du taux de pénétration en internet a été constatée entre 2010 à 2015, passant de 0,17% en 2010 à 5,42% en 2015. Cette performance est liée à l'arrivée des nouvelles technologies de générations de normes de téléphonie mobile entre autres le 3G et le 4G.

## Foncier :

Les résultats suivants ont été enregistrés concernant le secteur :

- 14 guichets fonciers mis en place en 2015 contre 12 guichets fonciers en 2014 ;
- 17.941 titres fonciers établis en 2015 contre 17.505 titres en 2014;
- 16.500 certificats fonciers délivrés en 2015 contre 46.220 certificats en 2014; et
- 75 Plan Local d'Occupation Foncière (PLOF) élaborés en 2015.

## Axe 4

### Santé publique :

- Baisse du taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB à cause de l'insuffisance du personnel médical et paramédical, particulièrement au niveau rural, l'éloignement physique des CSB et les problèmes de l'accès financier des populations favorisant le recours aux tradipraticiens ;
- Légère baisse du taux de disponibilité de médicaments essentiels génériques au niveau des CSB, suite au non-respect du rythme de commande, la difficulté du transport des médicaments dans les zones enclavées, la rupture de certains médicaments au niveau central et le retard de l'approvisionnement ;
- Bonne performance du taux de couverture vaccinale en DTCHepBHib tous confondus grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de vaccination «Journée Intensive de Vaccination de Routine»(JIVR), et avec la collaboration étroite des Agents de Communautés (AC) pour la sensibilisation ;
- Stabilité du taux de couverture contraceptive mais l'intervention est insuffisante surtout en milieu rural.

### Lutte contre les épidémies et les maladies émergentes

- Aggravation du taux de mortalité du paludisme en milieu hospitalier et du taux d'incidence du paludisme causée par la rupture des médicaments ACT, et RDT et l'utilisation irrationnelle des Moustiquaires Imprégnés d'Insecticides Durables (MIID) ;
- Maîtrise du taux de prévalence du VIH pour la tranche d'âge 15-49 ans avec un taux de 0,3% en 2015 ;
- Succès du traitement de la tuberculose suite à la capitalisation des acquis;
- Détérioration du taux de létalité de la peste avec un taux de 30% en 2015, contre 22,91% en 2014, 17,12% en 2013, 16,28% en 2012, suite à l'insuffisance de la sensibilisation dans les zones à foyer pestifé et le retard de la prise en charge / riposte dans les zones enclavées.

# RESUME EXECUTIF

## Lutte contre la malnutrition

- Aggravation du taux d'insuffisance pondérale des enfants moins de 5 ans malgré les services de proximité menés par les agents communautaires aux niveaux des sites de nutrition.

## Education Nationale

Les conséquences de la crise de 2009 ont été particulièrement préjudiciables pour le secteur de l'éducation, conduisant à une dégradation significative des principaux indicateurs de performance. Durant l'année 2015, pour remonter la pente, le Ministère en charge de l'Education a entrepris des efforts pour enrayer la baisse du nombre d'inscrits tout en facilitant l'accès et la rétention : le développement des structures d'accueil et l'allégement des charges parentales. Ainsi, les résultats pour l'année 2015 se présentent comme suit :

- Une tendance à la baisse du Taux d'achèvement (TAC) à tous les niveaux ;
- Une faible croissance ces dernières années, mais une nette progression en 2015 concernant le pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire ;
- Un Taux Brut de Scolarisation (TBS) stagnant pour le Primaire, une légère détérioration pour le Collège et une timide amélioration pour le Lycée ;
- Un Taux d'abandon (TAB) encore élevé malgré une baisse relative ces deux dernières années pour le Primaire et le Collège et une tendance fluctuante pour le Lycée.

## Enseignement technique et professionnelle :

Malgré l'augmentation des infrastructures d'accueil et l'augmentation du nombre des élèves, le nombre d'apprenants formés pour 100.000 habitants au niveau de l'ETFP a connu une baisse par rapport aux 04 dernières années.

## Enseignement supérieur et recherche scientifique :

Les indicateurs enregistrés ont permis d'observer une nette évolution du secteur en général par rapport à 2014.

## Eau et assainissement :

Au niveau national, le taux de desserte en eau potable a connu une tendance croissante passant de 40% en 2014 et 44% en 2015. Le taux d'utilisation des latrines par la population reste constant en 2015 et en 2014 autour de 46%. Une analyse par milieu a démontré de recul en milieu urbain et d'une hausse en milieu rural.

## Culture et patrimoine, expression des valeurs et de l'identité nationale :

Ce secteur n'a pas connu assez d'efficacité en matière de réalisation des objectifs.

## Sport, expression de l'épanouissement et de l'insertion de la jeunesse dans le développement :

- 95.000 jeunes sur 60.000 ciblés ont été informés et sensibilisés en Santé de Reproduction des Adolescents (SRA) ;
- 09 disciplines sportives sur 05 ciblées ont été appuyées ;
- 07 infrastructures sportives ont été mises en place.

## Protection sociale, expression des droits humains et de l'équité sociale

- Faiblesse de sensibilisation et d'encouragement des associations de femmes rurales : 10 associations de femmes rurales seulement ont pu bénéficier d'un appui contre 100 associations prévues ;
- Baisse du taux de participation des femmes aux sphères de prise de décision: 10% en 2015 sur un objectif de 20% contre 15% en 2014 ;
- Taux de réalisation de 117% sur le Cash Transfert ;
- Housse tendancielle en matière de promotion des droits et équités sociales :
  - ✓ Gérance et régularisation de 4061 permis de travail sur 2750 prévus ;
  - ✓ Opérationnalisation des structures de coordination de la lutte contre le travail des enfants ainsi que la protection des enfants travailleurs atteints à 75% des objectifs annuels prévus.

# RESUME EXECUTIF

| Axe 5  | Financement des Programmes   |
|--|--|
| <p><b>Environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Hausse tendancielle de la superficie reboisée et restaurée cumulée depuis l'année 2010, mais si on analyse les actions entreprises annuellement, baisse tendancielle de la superficie reboisée et restaurée depuis l'année 2011. La performance en 2015 a chuté face à la timide hausse de l'année 2014 due aux divers aléas ;</li><li>• Hausse des superficies incendiées avec 189.327,98 ha incendiés en 2015 contre 161.437,85 ha en 2014. Malgré cette hausse, l'objectif assigné qui est d'avoir une superficie incendiée inférieur à 200 000 ha est toujours atteint ;</li><li>• Renforcement du contrôle forestier et environnemental pour la lutte contre les trafics et exploitations irrationnelles des ressources naturelles au titre de l'année 2015 causant une réduction des délit s ;</li><li>• Résultat insatisfaisante en matière de mise en place du système d'alerte en temps réel de la météorologie surtout en matière d'équipement en informatique et des moyens de communication fiable des Services Informatiques Régionales ;</li><li>• Atteinte des résultats escomptés en matière de GRC-RRC dans le processus de développement par la BNGRC et le Ministère de la Défense Nationale.</li></ul> | <p><b>Aide Publique au Développement</b></p> <p>Le volume de l'Aide Publique au Développement a été évalué à 582,84 millions USD en 2015 avec une réduction de 35,15 millions USD par rapport à son niveau de 2014, soit une baisse de 5,2%.</p> <p>Au titre de l'année 2015, l'aide extérieure a été composée de 25,5% d'aide bilatérale, 74,4% d'aide multilatérale, et 0,1% d'aide allouée par les ONGs. Dans le cadre de la budgétisation de l'aide, la proportion de l'APD inscrit dans le budget de l'Etat a connu une baisse, soit 47,78% du montant total de l'aide en 2015 contre 52,46% de l'APD en 2014.</p> <p><b>Financement des dépenses publiques</b></p> <p>Au titre de l'année 2015, les résultats de l'exécution budgétaire ont montré que 81,6% des ressources totales engagées proviennent des ressources intérieures et 18,1% des ressources extérieures. Les engagements des dépenses en 2015 se sont élevés à 4.017,0 milliards Ariary contre 3.466,7 milliards Ariary en 2014, soit une hausse de 13,7%. L'on note que, seul 9,4% des ressources totales engagées ont été alloués aux dépenses d'investissements tandis 90,6% des ressources totales engagées aux dépenses de fonctionnement.</p> <p><b>Financement du déficit budgétaire</b></p> <p>Le déficit budgétaire s'est chiffré à 1.078,1 milliards Ariary en 2015 contre 4.87,1 milliards Ariary en 2013. Cette hausse a été le résultat de l'augmentation de 17,3% des dépenses totales réalisées. Le déficit budgétaire a été soutenu par un financement extérieur net de 619,7 milliards Ariary, un financement intérieur net de 458,4 milliards Ariary.</p> <p><b>Financement des paiements extérieurs</b></p> <p>La balance de paiements a dégagé un solde positif de l'ordre de 48,6 millions DTS en 2015 contre un solde positif de 14,7 millions de DTS en 2014 et un déficit de 1.74,5 millions DTS en 2013. Cette situation résulte de l'amélioration du compte opérations financières marquée par une nette hausse des flux des IDEs. En effet, les réserves officielles brutes ont été évaluées à 599,8 millions DTS, soit 833,2 millions USD, valeurs estimées suffisantes pour couvrir environ 2,4 mois d'importations des biens et services à la fin de l'année 2015.</p> |



## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDEES

L'Axe 1 vise à réaffirmer l'autorité de l'Etat et à renforcer ses institutions aux niveaux national et régional.

### Programme 1. ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE

#### *Effet 1. Autorité de l'Etat restaurée et Administration réhabilitée*

- Rang de Madagascar sur 54 pays Africains en matière de gouvernance**

Publié chaque année, l'Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG) fournit une évaluation approfondie de l'état de la gouvernance dans chacun des 54 pays africains. Les critères d'évaluation de l'IIAG 2015 comprennent 93 indicateurs regroupés sous quatre catégories à savoir la Sécurité et l'État de Droit, la Participation et les Droits de l'Homme, le Développement Économique Durable et le Développement Humain. L'Île Maurice tient la première place avec un score de 79,9 sur 100 et la Somalie en dernière position avec une notation de 8,5 sur 100.

Au titre de l'année 2015, sur 54 pays africains évalués, Madagascar s'est placé au 29ème rang avec un score de 49,1 sur 100 en matière de gouvernance globale contre une moyenne régionale de 50,1 sur 100, soit un gain de 04 places correspondant à un score de 0,9 point par rapport à l'année 2014.

Tableau 1 : L'Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG) - Madagascar

| Catégories                        | Score/100<br>2014 | Score/100<br>2015 | Classement<br>Sur 54 pays | Evolution |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------------|-----------|
| Sécurité et Etat de droit         | 43,3              | 57,7              | 19                        | + 14,4    |
| Participation et Droit de l'Homme | 48,9              | 53,0              | 23                        | +4,1      |
| Développement Economique Durable  | 43,5              | 39,3              | 36                        | - 4,2     |
| Développement Humain              | 49,3              | 46,3              | 45                        | - 3       |

Source : Fondation Ibrahim

Si on analyse les indicateurs de l'IIAG, Madagascar a perdu un score de :

- 2,9 points en matière de redevabilité, transparence, corruption dans le secteur public, service en ligne, détournement de fonds publics et abus de pouvoir ;
- 6,5 points sur la liberté d'expression, d'association, de réunion, la liberté individuelle, les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme ;
- 11,8 points sur l'environnement des entreprises ;
- 2,5 points sur les infrastructures ;
- 1,7 point sur la gestion publique ;
- 3 points sur le développement humain ;
- 1,9 point sur la protection sociale ;
- 1,8 point sur l'éducation ;
- 5,4 points sur la santé.

La tendance générale au niveau du Continent Africain marque des performances contrastées au niveau régional, amenant à un écart croissant entre les différentes régions. L'Afrique australe demeure la région la plus performante, avec un score moyen sur 100 de 58,9, suivie par l'Afrique de l'Ouest de 52,4, l'Afrique du Nord de 51,2 et l'Afrique de l'Est de 44,3. L'Afrique centrale est à la fois la région qui enregistre le score le plus faible de 40,9 et la seule région dont le niveau s'est détérioré depuis 2011.

#### Produit 1.1. Environnement socioéconomique sain et réconciliation nationale promise

- Classement Doing Business de Madagascar**

Doing Business mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 189 économies et dans certaines villes au niveau infranational et régional.

Lancé en 2002, Doing Business analyse les Petites et Moyennes Entreprises au niveau national et mesure la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie. Les indicateurs de Doing Business, outils d'aide à la décision sont des :

- Eléments catalyseurs aux investissements ;
- Facteurs du dynamisme de la croissance et du développement du secteur privé.

Au titre de l'année 2016, le rapport couvre dix ensembles d'indicateurs dans 189 pays. Le projet a bénéficié des avis d'autorités publiques, d'universitaires, de praticiens et d'observateurs. Le but initial reste de fournir une base objective pour comprendre et améliorer l'environnement réglementaire des affaires partout dans le monde.

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDÉES

Tableau 2: Classement de Madagascar selon Indicateurs Doing Business de 2013 à 2016

| Classements par catégorie<br>Doing Business | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | Variation<br>classement<br>DB 2016/DB 2015 |
|---|------|------|------|------|--|
| <b>Création d'entreprise</b>                | 129  | 133  | 112  | 128  | -16  |
| <b>Octroi de permis de construire</b>       | 157  | 175  | 183  | 182  | +1   |
| <b>Raccordement à l'électricité</b>         | 187  | 188  | 188  | 188  | Aucun changement                           |
| <b>Transfert de propriété</b>               | 155  | 152  | 162  | 161  | +1   |
| <b>Obtention de prêts</b>                   | 180  | 178  | 180  | 167  | +13  |
| <b>Protection des investisseurs</b>         | 68   | 84   | 109  | 105  | +4   |
| <b>Paiements des impôts</b>                 | 61   | 60   | 72   | 76   | +4   |
| <b>Commerce transfrontalier</b>             | 115  | 110  | 128  | 125  | +3   |
| <b>Exécution des contrats</b>               | 160  | 145  | 153  | 153  | Aucun changement                           |
| <b>Solutionnement de l'insolvabilité</b>    | 157  | 127  | 128  | 127  | +1   |

Source: Doing Business 2016 - Banque Mondiale

Les indicateurs présentés et analysés dans Doing Business évaluent la réglementation des affaires et la protection des droits de propriété ainsi que leurs effets sur les entreprises, plus particulièrement sur les petites et moyennes entreprises nationales, à savoir :

- le degré de réglementation : nombre de procédures nécessaires pour créer une entreprise ou pour enregistrer un titre de propriété commerciale ;
- les conséquences de la réglementation : délais et coûts nécessaires pour exécuter un contrat, accomplissement des procédures de faillite, importation ou exportation des marchandises ;
- l'étendue de protection légale de la propriété : protection des investisseurs contre les abus des dirigeants de l'entreprise, gamme d'actifs pouvant servir de garantie conformément aux lois sur les transactions garanties ;
- la charge fiscale qui pèse sur les entreprises.
- les différents aspects inhérents à l'embauche des travailleurs.

Madagascar est classé au 164<sup>ème</sup> rang sur 189 économies dans le monde contre 166<sup>ème</sup> rang en 2015, soit un gain de 2 places par rapport à l'année précédente.

Sur les 10 indicateurs proposés par Doing Business :

- 06 indicateurs ont connu une amélioration, plus particulièrement l'obtention de prêts ;
- 02 indicateurs sans changement ;
- 02 indicateurs ont enregistré plus de recul à savoir la création d'entreprises et le paiement des impôts.

Les problèmes liés à la création d'entreprises concernent surtout le délai de procédures très longues et les coûts exorbitants pour accomplir chaque procédure dans des conditions normales obligeant l'entrepreneur de payer des pots de vin.

### Produit 1.2. Fonction publique de proximité effective

- Suite à la note n°323-PM/CAB en date du 1<sup>er</sup> Avril 2015, les 12 standards de service ont été mis en place et opérationnels au niveau de tous les Ministères et Institutions, afin de garantir la performance et l'efficacité des Institutions publiques et aussi de faciliter l'accès des usagers aux services publics.
- Le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI), dans son rôle de promoteur de l'intégrité à travers la bonne gouvernance a mis en place un mécanisme d'évaluation de progrès de gouvernance intégrant les différents programmes de mise en œuvre. Une consultation restreinte ayant vu la participation de la Présidence de la République, la Primature, le Ministère de la Justice, le Ministère de Finances et du Budget, le Ministère de l'Economie et du Planification, le Ministère de la Fonction Publique, le Ministère des Postes et Télécommunications, la Médiature de la République, le CPEAC, le BIANCO et le SAMIFIN a été tenue pour des échanges de bonnes pratiques. L'évaluation de la Bonne Gouvernance a été appréciée à deux niveaux :
  - la perception du public et des usagers des services publics sur la qualité de la Gouvernance publique ;
  - l'Evaluation des réformes et réalisation techniques effectuée par chaque institution.
- Dans le cadre de l'effectivité de la fonction publique de proximité, la plupart des Ministères dispose d'une Direction ou Service régional ou interrégional. Toutefois, le problème de financement reste primordial compte tenu de la période de post-crise suivie de la politique d'austérité budgétaire. En effet, seulement 3% des Services Techniques Déconcentrés (STD) disposent des ressources humaines suffisantes, et 2% des STD dotées de ressources matérielles suffisantes.
- Pour poursuivre la mise en œuvre de la Gestion Foncière Décentralisée (GFD), 14 guichets fonciers ont été mis en place et opérationnels au niveau des 10

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDÉES

Communes du District de Tsiroanomandidy, 03 Communes du District de Soalala et de la Commune de Mahaboboka ; 88 Guichets Fonciers ont fait l'objet d'appui, de suivi et de contrôle des activités. Actuellement, 500 Guichets Fonciers sont opérationnels sur tout le territoire depuis 2006, ramenant le taux de couverture des Communes à 30% en 2015 contre 26% en 2014.

Des outils et manuels ont été conçus pour promouvoir la GFD. En effet, 1.700 guides sur le processus d'ouverture de guichets fonciers ont été édités dont 1.624 distribués durant le regroupement de tous les nouveaux maires élus à Antananarivo en Octobre 2015.

La modernisation et la standardisation des services fonciers visent à promouvoir la transparence dans la gestion foncière et lutter contre la corruption. Une sensibilisation des acteurs du foncier a été réalisée en vue d'accroître la régularisation de la situation foncière et de réduire la spéculation y afférente. Environ 630 personnes ont été sensibilisées sur le foncier à l'occasion de la deuxième édition du Forum National Urbain (FNU 2). La modernisation de 2 services fonciers a été réalisée à travers la dotation des matériels et équipements techniques adéquats pour les circonscriptions foncières d'Anjozorobe et de Manakara. L'informatisation des services fonciers a été initiée au niveau de la Circonscription d'Antananarivo Avaradrano, à titre de zone pilote, dans une perspective de dématérialisation des données foncières ; avec l'intégration d'un logiciel dénommé LISOM,

- Afin de sécuriser les concours administratifs, une Convention de partenariat tripartite entre le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales, le Ministère de la Sécurité Publique et le BIANCO est établie dans l'objectif d'améliorer et de crédibiliser l'organisation des concours (ENMG, ENAM, ACMIL, INSPC, Impôt; Inspecteur d'Etat, ENAP), dès la phase préparatoire jusqu'à la sortie officielle des résultats. L'on note que 12 projets d'arrêtés ont été validés. La légalité des concours, la confidentialité des sujets ainsi que des notes des candidats, la mise en œuvre des procédés garantissant l'anonymat des feuilles de copies, l'utilisation de système informatisé garantissant la fiabilité du traitement des données relatives au concours, l'établissement d'un procès-verbal à chaque étape du processus, la souveraineté du jury et la transparence des délibérations doivent être respectés par chaque partie prenante à la convention. Le BIANCO a pour rôle de:
  - apporter à l'organisateur son appui technique et son expertise en matière de lutte contre la corruption, dans le processus d'organisation des concours

pour le recrutement de futurs fonctionnaires, ceci, dès la phase préparatoire jusqu'à la publication officielle des résultats définitifs d'admission;

- fournir des recommandations relatives à la sécurisation contre la corruption et toutes infractions assimilées, et à la crédibilisation de l'ensemble du processus du concours;
- proposer et appuyer l'adoption et la réalisation à temps des mesures adéquates et des dispositifs de redressement des défaillances et opportunités identifiées le long de tout le processus du concours.

### Produit 1.3. Politiques publiques orientées vers l'efficacité, l'efficience et l'équité développées

- Dans le cadre de la poursuite de la réforme de la Fonction Publique, l'indicateur « zéro dossiers en souffrance a atteint 75%. Les résultats ci-après méritent d'être soulignés :
  - Mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Compétences avec le lancement officiel de la Politique Nationale de la Fonction Publique à travers 14 Assises régionales ;
  - Apurement des effectifs des Agents de l'Etat dont l'objectif a été de réduire de 30% les cas d'irrégularités dans les effectifs des agents de l'Etat et de la masse salariale dans 4 Ministères au niveau central (MFPTLS, MFB, MEN, MINSP). En effet, 907 cas d'irrégularités ont été constatés suite à la mise en œuvre de l'approche des Initiatives pour les Résultats Rapides (I.R.R.) ;
  - 42.646 extraits d'équivalence délivrés et 121 dossiers traités par la Commission Nationale des Equivalences Administratives des Titres ;
  - 8.924 dossiers administratifs traités au niveau central et 26.152 dossiers par les Services Régionaux de la Fonction Publique ;
  - La modernisation de la gestion de carrière des agents de l'Etat réalisée à hauteur de 24% de l'objectif ;
  - Les dossiers d'archives ont été numérisés et informatisés à 100%.
- L'on note toutefois que l'élaboration de la Politique Nationale de la Fonction Publique est évaluée à 50%, le Nouveau Système d'Evaluation (NSE) des Agents de l'Etat est entamé à 10% et la mise en place du Système Informatisé de Contrôle d'Accès et Présence (SICAP) est reportée pour l'année 2016. L'élaboration de la Politique Nationale de Formation des Agents de l'Etat sera relancée dans le cadre du projet « Ny Fanjakana ho an'ny Daholobe » financé par l'Union Européenne.

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDÉES

- Le contrôle des états de paie et l'assainissement de la base de données des agents de l'Etat et des pensionnés ont été renforcés au niveau du Ministère des Finances et du Budget. En effet:

- 2.256 sur 4.000 agents ont été effectivement suspendus de solde durant l'année ;
- 866 Haut Emplois de l'Etat ont été aussi suspendus et ceci a permis l'économie de 900.000.000 Ariary pour l'année 2015 ;
- 4.448 titres de pension ont été suspendus à l'issue du renouvellement des cartes.

En matière d'évaluation des politiques publiques, le faible ancrage de la fonction évaluative dans le paysage politico-institutionnel malgache a contribué aux situations de crise à répétition à Madagascar. A l'exception de quelques dispositifs sectoriels de recueil d'informations, les travaux d'évaluation sont en effet limités et les produits ne sont quasiment jamais rendus publics.

- Au titre de l'année 2015, le Ministère de l'Economie et de la Planification, avec l'appui du Programme pour la Réforme et l'Efficacité de l'Administration (PREA) a initié l'élaboration de la Politique Nationale d'Evaluation qui a pour objectifs de:
  - Evaluer les progrès de la mise en œuvre des programmes du PND ;
  - Assurer une gestion rationnelle du secteur public axée sur les résultats ;
  - Mettre en évidence les questions stratégiques.

Les travaux vont démarrer en 2016 à partir d'un diagnostic global de la fonction évaluation à Madagascar. Toutefois, en attendant l'élaboration de cette Politique, le Ministère de l'Economie et du Plan va incessamment publier le Rapport stratégique de la mise en œuvre des programmes du PND.

### Produit 1.4. Culture de transparence et de redevabilité soutenue

Face à la situation de post-crise que traverse le pays, l'accent est toujours mis sur la continuité de la politique de rigueur budgétaire, sur la maximisation de l'approche budget-programme basée sur le principe de Gestion Axée sur les Résultats et sur le respect des principes budgétaires.

- Le délai de dépôt du projet de Loi des Finances au Parlement a été respecté. En effet, le Ministère des Finances et du Budget a publié:
  - La Loi n° 2015-050 du 29 Décembre 2015 portant Loi de Finances pour 2016 et les textes y afférents ;

- Le Décret n° 2015-1692 du 30 décembre 2015 portant répartition des crédits autorisés par la Loi de Finances pour 2016 ;
- L'Arrêté N° 37.178/2015 du 31 décembre 2015 portant ouverture de crédit au niveau du budget d'exécution de la gestion 2016 du budget de l'Etat ;
- Le Circulaire n°07-MFB/SG/DGB/DEB/SAIDM du 31 décembre 2015 relative à l'exécution, au titre de la gestion 2016, du Budget Général de l'Etat, des Budgets Annexes et des Opérations des Comptes Particuliers du Trésor.
- Le renforcement de la transparence dans le processus budgétaire a été soutenu par l'amélioration du système de contrôle et la facilitation de l'accès à l'information financière. Au titre de l'année 2015, les résultats suivants méritent d'être mentionnés :
  - La mise à jour des canevas de suivi des performances sur l'exécution budgétaire selon le Circulaire budgétaire ;
  - La tenue des Revues de l'Exécution Budgétaires au titre de l'année 2014 et des trois premiers trimestres de l'année 2015 ;
  - La publication des Lois de Règlement au titre des années 2006, 2007, 2008 et 2009 ;
  - Le dépôt des projets de Loi de Règlement des années 2010, 2011 et 2012 à la Cour des Comptes ;
  - Le renforcement de capacités des acteurs budgétaires ;
  - Le suivi et l'appui de l'exécution budgétaire aux Institutions et Ministères dans le cadre de la centralisation des arrêtés de création des régies d'avances, fonds de roulement et, la nomination des régisseurs ;
  - L'exécution des dépenses conformément aux priorités du Gouvernement ;
  - Le renforcement de la sécurité des fonds de l'Etat.
- Le Rapport sur la Coopération au Développement au titre de l'année 2014 est publié par le Ministère de l'Economie et de la Planification relatant les analyses sur les tendances de l'aide publique au développement selon des donateurs, les conditions d'octroi, les types d'assistance, l'envergure de sa mise en œuvre, l'inscription au budget de l'Etat, les secteurs prioritaires ainsi que les impacts sur le secteur.
- Le Rapport Economique et Financier au titre de l'année 2014-2015, un outil d'aide à la prise de décision est également publié par la Ministère de l'Economie et de la Planification. Ce document a pour objectif d'informer tous les acteurs de développement sur les résultats de la situation économique et financière de l'année passée, les mesures prises et les perspectives pour l'année suivante.

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDÉES

### Produit 1.5. Culture de la communication et de la visibilité de l'économie numérique confortée

L'usage de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et des nouveaux réseaux à l'intérieur de l'administration améliore l'efficacité du travail et facilite les échanges d'informations. Dans l'objectif de renforcer l'efficacité de l'Administration, de contribuer à améliorer la qualité des services publics et enfin d'appuyer la participation citoyenne par les TIC, l'Agence Nationale de Réalisation de l'E-gouvernance (ANRE) est chargée de mettre en place des infrastructures TIC dédiées à l'Administration, de déployer des outils TIC à travers ces infrastructures et d'apporter des appuis techniques à l'utilisation de ces infrastructures.

- Le pourcentage des Services publics mettant en place le dispositif d'informations online reste toujours limité à environ 5%. Toutes les Institutions et Ministères sont dotés de l'Intranet de l'Etat et disposent de site web. Toutefois, la faiblesse des débits liée à l'insuffisance de financement pour l'acquisition de matériels adéquats incite les agents de l'Etat à recourir à d'autres solutions comme l'usage de connexion privée.
- Par ailleurs, le Ministère des Finances et du Budget s'est engagé depuis quelques années à la dématérialisation progressive des procédures administratives. Cette dématérialisation porte en priorité sur les dépenses publiques, les marchés publics mais aussi sur le paiement des impôts de toute sorte.
- 60% des données foncières sont actuellement dématérialisées pour la Circonscription d'Antananarivo Avaradrano.
- Dans le cadre de la promotion de l'accès à l'information, le Comité de Sauvegarde pour l'Intégrité (CSI) a réalisé un atelier en partenariat avec l'Association des Professionnels des Bibliothèques et de l'Information (TOROHAY Association - APBIM) composée de 40 professionnels de l'information documentaire, afin d'identifier les besoins en formation des participants.

### Produit 1.6. Système de contrôle et de suivi évaluation redynamisé

- Au niveau sectoriel, tous les Ministères ont envoyé mensuellement, trimestriellement et annuellement leurs rapports d'activités au niveau de la Primature pour le suivi de la Politique Générale de l'Etat. L'on note que le Système de Suivi Interne de tous les Ministères est fonctionnel, chaque Ministère dispose d'un Responsable de Planification et de Suivi Evaluation et/ou d'un Coordonnateur Général des Projets.

- Dans le cadre de l'obligation du Gouvernement de rendre compte de l'exécution des Lois de Finances,

- Les recettes perçues au titre de l'année 2015 ont atteint la somme de 3.104,63 milliards Ariary, soit un taux de réalisation de 99,78%, dont :

- ✓ 3.010,56 de recettes fiscales avec un taux de réalisation de 100,57% à savoir les impôts d'un montant de 1.552,27 milliards Ariary soit 102,70% des objectifs et les recettes douanières d'un montant de 1.459,29 milliards Ariary (soit 98,46% des prévisions).
- ✓ 94,07 milliards Ariary de recettes non fiscales perçues avec un taux de réalisation de 79,79%.

- L'exécution des dépenses publiques a été conforme à l'orthodoxie financière. Les taux d'exécution budgétaire au titre de l'année 2015 ont été les suivants :

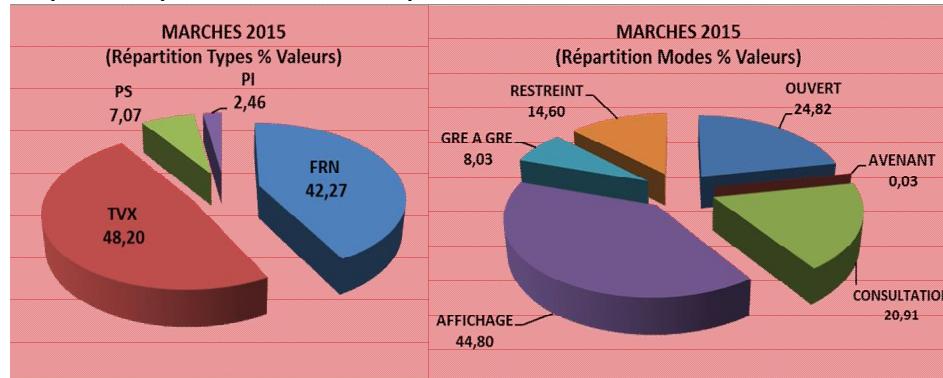
- ✓ 79,85% pour le budget général, toutes catégories confondues dont 96,41% pour les Dettes Publiques, 95,55% pour le Solde, 99,13% pour le renflouement de la CRCM et transferts pour charges de services publics, 100% pour les dépenses structurelles, et 36,96% pour les dépenses d'investissements ;
- ✓ 56,63% pour le budget annexe ;
- ✓ 66,75% pour le compte particulier du trésor.
- ✓ L'on note que, sur les 900 indicateurs de suivi budgétaire, 474 indicateurs ont été atteints (soit 52,67%), 336 indicateurs non atteints (soit 37,33%), 44 indicateurs n'ont pas été disponibles (soit 4,89%) et 46 nouveaux indicateurs ont été identifiés lors de l'exécution budgétaire, (soit 5,11%).

- Au titre de l'année 2015, le montant total des marchés publics a atteint 203,1 milliards Ariary contre 805,63 milliards Ariary en 2014, soit une diminution considérable de 252,2%. Ces marchés se répartissent comme suit :

- ✓ 97,89 milliards Ariary de travaux en 2015 contre 230,70 milliards Ariary en 2014 ;
- ✓ 4,99 milliards Ariary de prestations intellectuelles contre 427,19 milliards Ariary en 2014 ;
- ✓ 14,36 milliards de prestations de service contre 18,68 milliards Ariary en 2014 ;
- ✓ 85,85 milliards Ariary de fournitures contre 129,04 milliards Ariary en 2014.

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDEES

**Graph 1 : Répartition des marchés publics au titre de l'année 2015**



Source : Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Par type de marchés :

- ✓ 48,20% sont attribués au marchés de travaux contre 28,64% en 2014 ;
- ✓ 42,27% de fournitures contre 16,02% en 2014 ;
- ✓ 2,46% de prestations intellectuelles contre 53,03% en 2014 ;
- ✓ 7,07% de prestations de service contre 2,32% en 2014.

Par mode de passation de marchés :

- ✓ 44,80% par voie d'affichage contre 10,42% en 2014
- ✓ 24,82% par voie d'appel d'offre ouvert national contre 5,98% en 2014 ;
- ✓ 20,91% par voie de consultation restreinte internationale durant les deux années successives ;
- ✓ 14,06% par voie de consultation restreinte nationale contre 57,20% en 2014 ;
- ✓ 8,03% de gré à gré contre 2,16% en 2014.

- Le Ministère de l'Economie et de la Planification a pour principales missions d'assurer la formulation et la gestion des politiques économiques, la conception des mécanismes et outils d'appui au développement, la planification, la coordination et le suivi-évaluation des programmes de développement, et enfin, la gestion du Système Statistique National, en tant qu'outil d'aide à la prise de décision.

En matière de suivi évaluation, deux principales attributions méritent d'être soulignées à savoir le suivi évaluation des programmes et le renforcement de capacités des acteurs.

Au titre de l'année 2015 :

- Le Ministère de l'Economie et de la Planification a élaboré le Rapport de mise en œuvre des Programmes au titre de l'année 2014 à travers 276 indicateurs de résultats dont :
  - ✓ 116 indicateurs pour le secteur productif ;
  - ✓ 132 indicateurs pour le secteur social ;
  - ✓ 28 indicateurs pour le secteur administratif.
- En outre, 08 Rapports de suivi des priorités régionales au titre de l'année 2014 ont été élaborés.
- Pour clarifier le suivi de la mise en œuvre des Programmes du PND, le Décret SNISE a été ajusté conformément aux objectifs de la bonne gouvernance et la relance des Institutions ; le Décret N°2015 – 521 du 24 Mars 2015 modifiant certaines dispositions du Décret N° 2008-524 du 06 Juin 2008 a été publié.

Globalement, la révision du SNISE répond aux objectifs ci-après :

- ✓ Permettre à tout moment d'apprécier l'état d'avancement des résultats des programmes du Gouvernement et des priorités régionales ;
- ✓ Apprécier l'impact de ces résultats au niveau de la population ;
- ✓ Publier périodiquement de manière synthétique, les résultats globaux des programmes du Gouvernement et des priorités régionales;
- ✓ Publier éventuellement un rapport stratégique sur les principaux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du PND pour que les Hautes Instances de décision puissent prendre des mesures correspondant aux ajustements nécessaires à la poursuite des interventions.
- Le Manuel de Procédures et d'Organisation du SNISE (MPOSNISE) a été réactualisé et dont l'objectif consiste à décrire et à définir les outils, les mécanismes et les méthodologies nécessaires à la mise en œuvre du SNISE. Le Manuel vise également à clarifier toutes les relations fonctionnelles du Cadre organisationnel mis en place devant permettre la mise en œuvre des programmes du Gouvernement aux niveaux central et régional. Enfin, le Manuel constitue un document de référence pour tous les acteurs de développement (secteurs, Société Civile, ONG, Partenaires Techniques et Financiers...) intervenant dans la mise en œuvre de ces Programmes.
- En collaboration avec toutes les parties prenantes, une mise à jour des indicateurs du SNISE a été réalisée conformément aux Programmes du PND, pour servir de véritable outil de gestion publique axée sur la « culture de résultats et de redevabilité », et permettre aux Hautes Instances de prendre des décisions stratégiques pertinentes et opportunes pour soutenir ou, le cas

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDÉES

échéant, réajuster les Programmes du PND. Cette mise à jour a permis de disposer d'un cadre clairement énoncé pour faciliter le suivi et évaluation par l'établissement des Matrices des résultats, les Matrices des indicateurs et le Cadre de suivi de la progression annuelle des indicateurs (Tableaux A, B et C du SNISE). Ce cadre explique comment le programme sera mis en œuvre, en indiquant les différentes composantes du programme, les priorisations des actions ainsi que les liens entre les résultats escomptés.

- Afin de faciliter le processus de suivi évaluation, le Ministère de l'Economie et de la Planification est aussi responsable du renforcement de capacité de tous les acteurs de suivi évaluation. Des séances de recyclage à l'endroit des Directeurs Régionaux de l'Economie et de la Planification ont été tenues. A cet effet, le SNISE est redynamisé à travers les 22 Régions pour faciliter le rapportage des priorités régionales.

### • Initiatives pour les Résultats Rapides (IRR)

Dans le cadre de la mise en œuvre du PND suivi de son Plan opérationnel et à l'issue du séminaire gouvernemental sur la Gestion Axée sur les Résultats pour le Développement (GARD) qui s'est tenu en Mars 2015, le Gouvernement a adopté les Initiatives pour les Résultats Rapides (IRR) avec l'appui de la Banque Africaine de Développement. A cet effet, tous les départements ministériels se sont engagés à identifier des activités prioritaires et ayant des impacts sur la vie de la population pour une durée de 100 jours et sans ressources additionnelles. Les thématiques concernent trois grands volets, à savoir la gouvernance, l'économie, et le social.

Deux phases IRR ont été réalisées au titre de l'année 2015 sous le leadership de la Présidence, de la Primature et ayant vu la participation de tous les Ministères et les organismes rattachés.

Tableau 3 : Récapitulation des résultats IRR – Année 2015

| VOLETS       | IRR1             |              | IRR2             |              |
|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
|              | Nombre de pistes | Réalisations | Nombre de pistes | Réalisations |
| Gouvernance  | 26               | 96%          | 31               | 76,8%        |
| Economie     | 13               | 91%          | 32               | 89,5%        |
| Social       | 12               | 97%          | 19               | 96,2%        |
| <b>TOTAL</b> | <b>51</b>        | <b>95%</b>   | <b>82</b>        | <b>87,5%</b> |

Source : Présidence de la République

La réalisation des 51 pistes IRR de la première phase a rencontré une mauvaise formulation des objectifs de quelques pistes. Toutefois, la seconde phase avec 82 pistes identifiées a vu un travail d'harmonie et de collaboration sans relâche entre le Gouvernement et les parties prenantes impliquées et surtout une opportunité pour renforcer les capacités de structures de base de l'administration publique et des Ministères en vue de faire face aux éventuels obstacles. L'approche de l'IRR2 a permis aux usagers des services publics d'obtenir des résultats à impact plus visible et immédiat dans l'espace de 100 jours.

### Produit 1.7. Système statistique modernisé

- La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) est destinée à renforcer la capacité statistique à tous les niveaux du Système Statistique National (SSN) élaborée en 2007 pour une période de 10 ans. Toutefois avec l'avènement du Plan National de Développement ainsi que les Objectifs de Développement Durable, la SNDS mérite d'être mise à jour avec une attitude positive afin d'avoir un système moderne, capable de répondre aux besoins des programmes de développement post 2015. Suite à l'évaluation à mi-parcours effectuée en août 2014 par une mission conjointe de la BAD, d'AFRISTAT, de la CEA et de PARIS21, un Plan d'Action Prioritaire Statistique (PAPS) est actuellement disponible consistant en un programme d'urgence comprenant les actions prioritaires pour l'INSTAT et certains secteurs statistiques pour la période 2015-2017. L'on note que ce PAPS est considéré comme un sous-programme de la future SNDS 2015-2019.
- Le Gouvernement a manifesté son engagement à réaliser le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-3) dans les meilleurs délais ; la mise en œuvre de la planification et du suivi et l'évaluation du PND nécessitent de disposer des données socio-économiques et démographiques fiables, régulièrement disponibles et en temps opportun. En outre, la réalisation du RGPH permet de répondre aux recommandations des Nations Unies de la tenue d'un recensement tous les 10 ans afin d'actualiser les indicateurs utiles au suivi des engagements aux niveaux régional, continental et global, y compris la Position Commune Africaine et le Programme de Développement pour l'après-2015. Sous l'égide du Ministère de l'Economie et du Plan, l'INSTAT a déjà entamé les travaux préparatoires tels que la cartographie pilote et la préparation de l'enquête pilote ; mais l'intensité des travaux de cartographie et de dénombrement nécessite des fonds financiers pour poursuivre ces travaux.

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDÉES

### Produit 1.8. Diplomatie active au service du développement consolidée

Les attributions du Ministère des Affaires Etrangères consistent d'une part, à la promotion de la diplomatie économique à travers l'attraction des investisseurs et des touristes étrangers et d'autre part, à la promotion de la coopération au service du développement à travers l'attraction des différents partenaires sociaux. Enfin, le Ministère œuvre à la protection de nos ressortissants et à la protection des intérêts de l'Etat malagasy.

Au titre de l'année 2015 les principales réalisations ont concerné notamment :

- la contribution essentielle du Ministère pour l'hébergement par Madagascar du Centre de fusion d'informations maritimes (IFC), du 30ème Conseil des Ministres de la COI, de la Conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire ;
- le leadership pour les travaux préparatoires sur l'accueil des deux Sommets du COMESA et de la Francophonie qui vont se dérouler à Antananarivo en 2016 ;
- la délivrance de 5.514 visas tourismes par nos représentations ;
- la négociation des accords ayant atteint 1.421,95 milliards Ariary ;
- la mobilisation de 11,88 milliards Ariary de dons pour les catastrophes naturelles,
- la signature de 25 accords;
- la participation de 46 malgaches à des activités au sein organisations internationales ;
- l'autorisation et le renouvellement de 114 accords de siège pour des ONGs étrangères ;
- la résolution de 54 cas des Malagasy en difficulté à l'extérieur;
- la délivrance de 2.920 cartes consulaires aux Malagasy à l'extérieur.

### Produit 1.9. Représentation de l'Etat effective

- Le taux de rapport d'activités des Chefs de Circonscription Administrative parvenu au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a atteint en 2015 35% sur une prévision annuelle de 30%. La remontée des informations reste toujours un problème au niveau excentrique.
- Dans le cadre de la réforme administrative, des lois et textes réglementaires ont été adoptés et promulgués pour le bon fonctionnement et meilleure gestion de l'Administration aux niveaux central et décentralisé.

- Suite à l'adoption des textes régissant la représentation de l'Etat au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a mis en place les responsables territoriaux pour marquer la présence effective de l'Etat à tous les niveaux, à savoir, 24 Préfets, 95 Chefs de Districts, 1.170 Chefs d'Arrondissement Administratif, 1.695 Maires avec les Conseillers Municipaux. Aucun Commissaire Général n'a été nommé. L'on note que la mise en place des 18.251 Chefs Fokontany n'est pas encore effective en attente de la publication des nouveaux textes de nomination. Un tableau de bord contenant les informations administratives et les données statistiques de base par Région, District et Commune est établi.

### Produit 1.10. Fonctionnement du système de l'état civil amélioré

- Pour améliorer le fonctionnement du système de l'état civil et disposer des statistiques vitales, les réalisations suivantes ont été constatées au niveau du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation :
  - Inscription du Gouvernement malagasy au Programme APAI-CRVS ou Programme Africain pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état-civil et de l'établissement des statistiques de l'état-civil dont l'engagement y afférent consiste à élaborer un Programme national d'amélioration des systèmes CRVS en passant par l'évaluation de ces derniers ;
  - Opérationnalisation du Comité National de Coordination des systèmes d'enregistrement des faits d'état-civil et d'établissement des statistiques de l'état-civil (CNC-CRVS).
- Dans le cadre du renforcement de l'efficacité et l'efficience de l'administration du territoire, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a effectué l'extension de la mise en place du Système de Gestion de la Carte d'Identité Nationale. La mise en œuvre du programme « changement des carte grise et permis de conduire en biométrique » a atteint l'objectif de 15% prévu pour l'année 2015.

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDEES

### Programme 2. JUSTICE ET SECURITE APAISANTES ET RESPECTUEUSES DE LA DIGNITE ET DES DROITS HUMAINS

L'objectif du Programme consiste surtout à renforcer la gouvernance, le développement local et les principes de l'aménagement du territoire.

#### *Effet 2. Etat de droit respecté et ordre public rétabli*

##### Taux de criminalité sur 1.000 habitants

Le renforcement de la capacité du secteur sécurité demeure une priorité pour le Gouvernement qui a mis tout en œuvre pour renforcer la sécurité tant urbaine que rurale et particulièrement l'éradication du phénomène « dahalo », des enlèvements et séquestrations.

Dans le cadre de l'intensification des actions sur la lutte contre le grand banditisme en milieu urbain et en milieu rural, le taux de criminalité n'a atteint que 1,4 pour 1.000 habitants. Cette diminution est liée aux intensifications des actions préventives notamment le renforcement de la sécurité sur les routes nationales, particulièrement le RN7 et le RN4.

##### Lutte contre le phénomène dahalo

- Au titre de l'année 2015, une vaste opération rurale baptisée « FAHALEMANA 2015 » a été réalisée par le Ministère de la Défense Nationale dans les zones rouges en matière de lutte contre le vol de bovidés. Les actions ont été menées dans 11 Régions à savoir Analamanga, Bongolava, Vakinakaratra, Menabe, Amoron'Imania, Matsiatra Ambony, Ihorombe, Atsimo Andrefana, Atsimo Antsinana, Androy et Anosy. En effet, le taux de récupération des bœufs volés a atteint 87,81% ayant permis la récupération de 6.038 bœufs sur les 6.876 bœufs volés. L'on note que parmi les bœufs récupérés, 2.702 têtes ont été restituées à leurs propriétaires et 4.162 têtes mises en fourrière. Lors de l'opération, 54 dahalo ont été arrêtés, 09 militaires ont été tués et 18 dahalo blessés.
- Au niveau du Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie, on a enregistré une diminution des cas de vols de bovidés passant de 2.278 cas correspondant à 103.500 têtes en 2013, à 1.773 cas englobant un vol de 45.234 têtes en 2014, et à 1.295 cas avec 24.956 têtes en 2015. Le taux de récupération est passé de 29,7% en 2013 correspondant à 30.715 bœufs, à 50% en 2014 soit une récupération de 22.646 bœufs pour diminuer à 41,7% en 2015 soit 10.412 bœufs récupérés.

Tableau 4 : Evolution des vols de bovidés de 2013 à 2015

| ANNEE | NOMBRE CAS DE VOL | NOMBRE BOEUF S |           |        | NOMBRE DAHALO |        |        | NOMBRE FKL | FORCES DE L'ORDRE |      |
|-------|-------------------|----------------|-----------|--------|---------------|--------|--------|------------|-------------------|------|
|       |                   | VOLES          | RECUPERES | MUTILE | MORT          | BLESSE | ARRETE |            | BLESSE            | MORT |
| 2013  | 2 278             | 103 503        | 30 715    | 1 383  | 460           | 75     | 2 179  | 148        | 107               | 7    |
| 2014  | 1 773             | 45 234         | 22 646    | 791    | 328           | 102    | 1 717  | 123        | 82                | 10   |
| 2015  | 1 295             | 24 956         | 10 412    | 465    | 179           | 54     | 1 132  | 68         | 67                | 16   |
|       |                   |                |           |        |               |        |        |            |                   | 13   |

Source : Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie

L'insuffisance des ressources a constitué un handicap sérieux dans l'exécution des missions à la Gendarmerie. Bon nombre du personnel ont perdu la vie dans l'exécution de ses missions présentant des risques dangereux avec la montée en puissance des moyens entre les mains des malfaiteurs de grand chemin. En effet, depuis l'année 2013, la Gendarmerie a perdu 20 de ses effectifs dont 13 hommes en 2015. Toutefois, au titre de l'année 2015, 1.717 dahalo ont été arrêtés, 54 blessés et 179 abattus. Plusieurs opérations ont également été menées durant l'année 2015 notamment dans les parties Sud et Sud/Ouest du pays pour parvenir à ces résultats.

- Le taux de récupération de bovidés volés a atteint 77% au niveau du Ministère de la Sécurité Publique avec 2.008 têtes récupérés sur 2.552 bœufs volés. 200 dahalo ont été arrêtés et 11 dahalo mortellement blessés.

L'on remarque que la lutte contre le phénomène dahalo est menée conjointement par les trois forces de l'ordre, à savoir, la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et l'Armée. La coordination des statistiques disponibles restent toujours un handicap à la fiabilité des informations dans la mesure où les données sont recueillies isolément et ne sont pas compilées ensemble au niveau des trois entités.

#### *Produit 2.1. Système judiciaire rétabli*

Le Ministère de la Justice a pour principales missions d'assurer la primauté du droit et de veiller à ce que l'administration de la Justice soit digne de confiance, intègre et respectueuse des droits humains, à travers :

- Le renforcement du dispositif anti-corruption et les sanctions de la corruption dans le système judiciaire ;
- L'amélioration de l'environnement juridique afin d'assurer la rapidité et la transparence des procès par la réforme des lois visant la simplification des procédures judiciaires et le développement des affaires ;
- L'accélération des traitements des dossiers en cours dans toutes les juridictions ;

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDEES

- La promotion du respect des droits humains et le renforcement de leur protection ; et
- L'humanisation de la détention carcérale.

Au titre de l'année 2015, les résultats suivants ont été enregistrés :

- 59% des affaires devant les Tribunaux de Première Instance ont été jugées sur une cible annuelle de 75%. Dans le cadre de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) 1er cycle, le Ministère de la Justice a procédé principalement à l'apurement des instances relatives à la frappe des jugements et l'établissement des pièces d'exécutions au niveau des Tribunaux de Première Instance d'Antananarivo, de Mahajanga et de Toamasina, ainsi :
  - 28.419 jugements ont été frappés pour les 3 Tribunaux de Première Instance sur un objectif de 17.853 jugements ;
  - 11.951 pièces d'exécution ont été établies pour les 3 TPI sur un objectif de 7.172 pièces.
- 21% des dossiers ont été jugés au niveau de la Cour de Cassation sur un objectif de 60% ;
- 21 Arrêts provisoires et 18 Arrêts définitifs ont été sortis en matière de contrôle juridictionnel par la Cour des Comptes et 228 jugements ont été sortis par les 06 Tribunaux Financiers ;
- Les Services des Frais de Justice Pénale et Assimilés (SFJPA) ont été mis en place et opérationnels auprès des 3 TPI pilotes notamment ceux d'Antananarivo, de Toamasina et de Mahajanga pour assurer le recouvrement des amendes pénales qui y sont régulièrement prononcées ;
- 15 Kiosques d'informations, 9 Cliniques juridiques et 27 Bureaux d'assistance judiciaire sont fonctionnels pour guider et assister les usagers des services de la justice.

Toutefois, malgré les mesures entreprises, le ratio condamnés/prévenus ne s'est amélioré passant de 43/57 en 2013 à 47/53 en 2014 pour descendre à 44/56 en 2015 sur un objectif de 48/52.

### Conditions de vie dans le milieu carcéral

- Malgré la collaboration du Comité International de la Croix Rouge dans 42 établissements pénitentiaires, l'état de la sécurisation alimentaire et nutritionnelle des personnes détenues démontre une situation alarmante du taux de malnutrition sévère allant de 0,85% en 2013 à 1,72% en 2014 et à 1,74% en 2015. L'alimentation des détenus reste toujours un problème face à l'insuffisance de financement. L'on note que la ration journalière des détenus est réduite au tiers avec 250g de manioc sec par jour au lieu de 750g. Des collaborations entre le Ministère de la Justice et les organismes non étatiques ont été renforcées dans le domaine de l'amélioration des infrastructures, du suivi de l'état de la santé et de la nutrition en milieu carcéral. Le programme « Santé en détention » est mis en œuvre au niveau des établissements pénitentiaires de Mananjary et de Manakara.
- Le taux maximal d'évasion a connu une diminution passant de 1,15% en 2013 à 1,64% en 2014 et à 0,45% en 2015 sur un objectif de 2%.
- Pour prévenir les crimes et poursuivre les malfaiteurs, une méthode de « Traitement en Temps Réel (TTR) » a été adoptée par le Ministère de la justice afin d'harmoniser les actions des Officiers de Police Judiciaire et des Magistrats du Parquet du ressort de la Cour d'Appel de Toliara, de Toamasina et de Mahajanga.
- Le projet de loi portant création de la Chaîne Spéciale de Lutte contre le Trafic de Bois de rose et de Bois d'ébène est élaboré et transmis à l'Assemblée Nationale pour approbation.
- Le nouveau logiciel « Info-TPI » a été expérimenté au niveau des TPI d'Antsirabe, d'Ambatolampy et de Vatomandry pour le traitement et la gestion informatisés des dossiers pénaux.
- Le décret d'application de la loi portant création de la Commission Nationale Indépendante de Droits de l'Homme (CNIDH) a été promulgué et l'élection des membres du CNIDH issus de la Société Civile a été effectuée.
- Le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité a apporté son appui pour la ratification de la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (CADEG) qui va permettre et faciliter la mise à disposition d'un cadre juridique adéquat, l'institutionnalisation des principes de Bonne Gouvernance, et de rendre obligatoire des mesures préconisées en matière de gouvernance. Cette charte a comme enjeux principaux les éléments suivants :
  - Le respect de la démocratie pour un gouvernement représentatif légitime ;
  - La promotion de l'Etat de droit et indépendance de la judiciaire ;
  - L'Accès à l'information et la transparence ;
  - La Promotion du genre dans la gouvernance et le développement.

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDÉES

### Produit 2.2. Système sécuritaire du territoire et maritime réhabilité

- Le Ministère de la Justice a mis à jour la situation des DINA en assurant leur conformité aux lois en vigueur. Au titre de l'année 2015, le pourcentage de Dina homologué dans les Communes Rurales par le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation en collaboration avec la Gendarmerie a été de 84,61% sur un objectif de 14% suite à l'effectivité de l'encadrement de la communauté en matière de Dina. Les leaders communautaires consultent généralement les autorités étatiques avant toute création de Dina.
- En matière de ressources humaines :
  - Le ratio Gendarmerie/population a été de 1/1 856 sur un objectif de 1/2 500. Pour satisfaire les besoins de la population, la Gendarmerie maintient annuellement une cadence de recrutement de 1.200 élèves gendarmes.
  - L'effectif des policiers tous grades confondus est de l'ordre de 8.198 au titre de l'année 2015 ramenant le ratio police/population à 1/2.805 habitants (population estimée à 23.000.000), sur un objectif annuel de 1/2.500 habitants.
- Dans le cadre de la multiplication des actions de surveillance de la Zone Economique Exclusive (ZEE), 5.526 contrôles des mouvements des navires maritimes et embarcations fluviales ont été effectués par le Ministère de la Sécurité Publique sur un objectif de 1.931, 1.226 opérations de surveillance côtière ont été réalisées sur les 600 opérations prévues pour redynamiser la lutte contre l'exportation illicite des richesses naturelles.

Par ailleurs, le Ministère de la Défense nationale a réalisé 28 heures et 40 minutes de vol dans le cadre de la mission OPS Fahalemana 2015.

- Environ 86 contrôles et inspections ont été effectués pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'Administration policière contre 105 opérations en 2014.

Des dispositifs de prévention et de sécurisation de proximité de la ville ont été renforcés notamment au niveau des quartiers chauds. En effet, 118.071 rondes et patrouilles ont été effectuées sur un objectif de 68.653 rondes/patrouilles soit un taux de réalisation de 178,98%. En matière de multiplication des actions policières en milieu rural, 7.963 Tournées de Police Générale (TPG) ont été réalisées sur un objectif de 6.159 TPG, soit un taux de réalisation de 129,29%.

Pour le dispositif de maintien de l'ordre, seulement 12% de l'objectif a été atteint, à savoir, l'acquisition de 06 lots de matériels dont 160 Taser, 152 gourdins, 279 torches chargeables, 100 lampes solaires de secours, 12 jumelles et 100 menottes.

- Afin d'améliorer la couverture spatiale, un Commissariat de Police a été implanté à Sabotsy Namehana sur les 04 prévus soit 25% de l'objectif. Néanmoins, 02 Postes de Police de proximité ont été mis en place à Tongobory – Tuléar et à Itaosy – Antananarivo.
- Au titre de l'année 2015, d'autres cas de criminalité méritent d'être soulignés au niveau du Ministère de la Sécurité Publique, à savoir :
  - 70 cas de vols à main armée constatés, soit une diminution de 7,6% par rapport à l'année 2014 ayant permis de saisir 82 armes à feu et 1.082 munitions. De ce fait, 1 532 bandits notoires ont été arrêtés, 26 mortellement blessés et 137 associations de malfaiteurs démantelées ;
  - 157 crimes de sang ont été enregistrés, actes dus aux divers paramètres socio-économiques non maîtrisés.
  - 170 cas d'abus de drogues et de substances psychotropes sur une cible annuelle de 210 cas, soit une réduction de 23% par rapport à l'année 2014, ayant permis la saisie de 5.432,96 Kg de cannabis, 50 litres d'huile de cannabis, 1.284,70 gr d'héroïne, et 12.357 litres alcools frelatés.
  - 2.027 affaires sur la protection des femmes, des enfants et des bonnes mœurs sur les 2.736 affaires enregistrées ont fait l'objet de traitement ayant impliqué 1.404 individus parmi lesquels 565 ont été envoyés en mandat de dépôt et 836 en liberté provisoire.
  - 1.487 affaires sur la délinquance économique dont 718 traitées. 510 individus ont été impliqués dont 176 envoyés en mandat de dépôt et 343 individus en liberté provisoire ;
  - Baisse de 9,86% du nombre de cas de violation de sépulture par rapport à l'année 2014. Toutefois, le cas de tombeaux violés a augmenté de 7,14% par rapport à l'année dernière. L'on note que 79 individus ont fait l'objet d'arrestation.

### Produit 2.3. Système de lutte contre la corruption renforcé

L'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International (TI) classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et la classe politique. L'IPC de TI concentre son attention sur la corruption dans le secteur public et définit la corruption comme l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel. Les sondages utilisés pour établir l'IPC posent des questions en rapport avec l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel (la corruption d'agents publics, les pots-de-vin dans le cadre de marchés publics, le détournement des fonds publics) ou des questions qui sondent la fermeté des politiques de lutte contre la corruption, incluant de ce fait la corruption administrative et la corruption politique.

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDEES

- Deux tiers des 168 pays évalués par l'indice 2015 obtiennent une note inférieure à 50; sur une échelle allant de 0 (perçu comme fortement corrompu) à 100 (perçu comme très peu corrompu). Le Danemark tient la première place avec un score de 91/100 et la Somalie et la Corée du Nord sont en dernier rang avec un score de 8/100.

**Tableau 5 : Classement des pays africains dans l'IPC 2015 :**

| Classement Pays Africains | PAYS                             | Classement Mondial |
|---------------------------|----------------------------------|--------------------|
| 1                         | Botswana                         | 28                 |
| 2-3                       | Cap Vert, Seychelles             | 40                 |
| 4                         | Rwanda                           | 44                 |
| 5-6                       | Maurice, Namibie                 | 45                 |
| 7                         | Ghana                            | 56                 |
| 8-10                      | Lesotho, Sénégal, Afrique du Sud | 61                 |
| 11                        | Sao Tomé-et-Principe             | 66                 |
| 13-14                     | Tunisie, Zambie                  | 76                 |
| 15-16                     | Bénin, Libéria                   | 83                 |
| 17-19                     | Algérie, Egypte, Maroc           | 88                 |
| 20                        | Mali                             | 95                 |
| 21-23                     | Djibouti, Gabon, Niger           | 99                 |
| 24                        | Ethiopie                         | 103                |
| 25-26                     | Côte d'Ivoire, Togo              | 107                |
| 27-29                     | Malawi, Mauritanie, Mozambique   | 112                |
| 30                        | Tanzanie                         | 117                |
| 31                        | Sierra Leone                     | 119                |
| 32-33                     | Gambie, Madagascar               | 123                |
| 34                        | Cameroun                         | 130                |
| 35-36                     | Comores, Nigéria                 | 136                |
| 37-39                     | Guinée, Kenya, Ouganda           | 139                |
| 40                        | Centrafrique                     | 145                |
| 41                        | République du Congo              | 146                |
| 42-43                     | Tchad, RDC                       | 147                |
| 44-45                     | Burundi, Zimbabwe                | 150                |
| 46                        | Erythrée                         | 154                |
| 47                        | Guinée Bissau                    | 158                |
| 48                        | Lybie                            | 161                |
| 49-50                     | Angola, Soudan du Sud            | 163                |
| 51                        | Soudan                           | 165                |
| 52                        | Somalie                          | 167                |

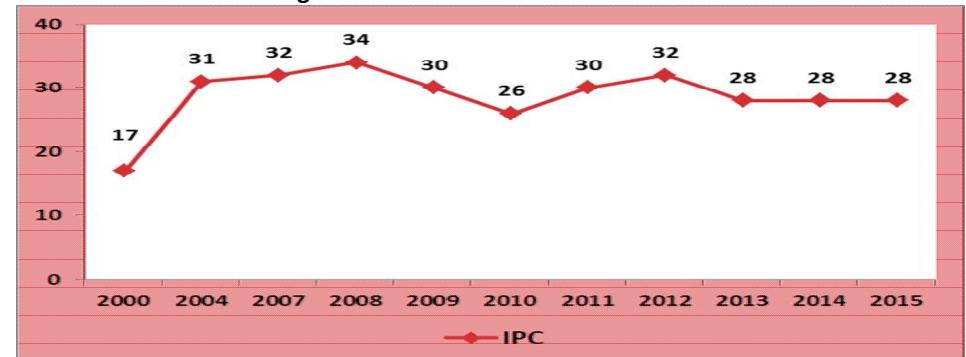
**Source : Transparency International**

- L'Afrique reste l'une des régions les plus corrompues du monde. Sur les 52 pays africains étudiés, 6 seulement ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne (50 points). Le Botswana (28è rang à l'échelle mondiale) arrive à la première position sur le plan continental, avec un honorable score de 63 points.

Le Cap Vert (40è au plan mondial) arrive en deuxième position à l'échelle africaine et gagne deux rangs par rapport à 2014. Viennent ensuite les Seychelles (40è à l'échelle mondiale), le Rwanda (44è), l'Île Maurice (45è), la Namibie (45è), le Ghana (56è), le Lesotho (61è), le Sénégal (61è). L'Afrique du Sud (61è à l'échelle mondiale) ferme le Top 10 africain.

Madagascar se classe en 33ème position sur les 52 pays Africains.

**Graphe 2 : Evolution de l'Indice de la Perception de la Corruption (IPC) de 2000 à 2015 - Madagascar**



**Source : Transparency International**

- En dépit des déclarations fracassantes et tonitruantes concernant la lutte contre la corruption, le score mondial de Madagascar ne s'est pas amélioré depuis les trois dernières années, stagnant à 28/100 et classant le pays au titre de l'année 2015, au 123è rang sur 175 pays du classement mondial établi par Transparency International et au 33è place sur 52 pays au niveau du continent africain.

Selon la liste publiée par TI, Madagascar est classé parmi les pays le plus corrompu du monde.

Les six premiers secteurs dans lesquels la corruption est la plus manifestée sont les suivants : les Collectivités Décentralisées (21%), la Gendarmerie Nationale (18,8%), l'Education (13,6%), le Service Foncier (12,7%), la Justice (10,7%) et la Police Nationale (6,6%); les causes de la corruption sont attribuées à la cupidité telle que la soif d'argent, le népotisme et le clientélisme, la pauvreté, l'abus de pouvoir et l'abus de toutes sortes.

L'on note aussi que malgré les trafics de grande envergure au niveau du secteur forestier, sans parler de la masse d'argent qui ont circulé partout, ainsi que des pratiques douteuses qui ont eu cours dans d'autres services et institutions, quelques doléances seulement ont été enregistrées au niveau de la BIANCO.



## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDEES

Les cas courants de corruption concernent surtout :

- Les agents de la circulation routière soutirant de l'argent aux automobilistes qu'ils soient fautifs ou non ;
- Les fonctionnaires qui traînent pour délivrer le moindre papier administratif faute de pot de vin ;
- Les agents de services de douanes qui font entrer des produits alimentaires quasi-périmés ou des produits hors normes bon marché qui concurrencent les produits locaux et détruisent les industries et emplois nationaux... ;
- Les agents des collectivités territoriales qui facilitent les exploitations et trafics illicites des ressources naturelles et ressources forestières ;
- La corruption devenue norme dans la justice et dans les maisons d'arrêts mettant en danger les plus vulnérables et jetant la suspicion sur les plus courageux ;
- La corruption politique.
- **Au niveau du BIANCO**, des mesures ont été entreprises pour améliorer la gouvernance :
  - 18 Régions ont mis en œuvre une politique régionale de réduction de la corruption. L'inopérationnalité des Conseillers Régionaux, les attentions focalisées aux résultats des communales et la tenue des sénatoriales associés aux interventions encore timides des PTF sont des facteurs de la non-atteinte des résultats en dehors de l'insuffisance des ressources ;
  - 45% des dossiers d'investigations, à savoir, 57 dossiers ont été traités en 2015 par le BIANCO et 205 séances de mobilisation et de sensibilisation du public et des agents du secteur public et privés sur la lutte contre la corruption ont été menées ;
  - Un nouveau système de suivi informatisé et centralisé des doléances de corruption intégrant toute la chaîne de traitement des dossiers (BIANCO, SAMIFIN, TPI Antananarivo, CPAC et MINJUS) a été créé, et 03 sites ont fait l'objet de missions d'inspections, d'enquêtes administratives et d'audit.
- **Au niveau du Ministère de la Justice**, 91,34% des doléances sur les cas de corruption et d'atteintes au code de déontologie ont été traitées par la Direction de la Promotion de l'Intégrité sur une cible annuelle de 80%.
- **Le Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions** produit est diffuse une émission par semaine pour sensibiliser le citoyen de ses droits et devoirs dans le programme de lutte contre la corruption. En effet, 32 diffusions ont été réalisées sur une valeur cible de 48 diffusions, soit un taux de réalisation de 66,6%.

- La nouvelle stratégie nationale de Lutte Contre la Corruption (LCC 2015-2025) s'inscrit dans la continuité, par rapport aux efforts accomplis depuis, notamment l'adoption d'une politique sectorielle et la mise en place d'une politique pénale sévère concernant les infractions de corruption et assimilées. Des réformes ont été prévues dans le cadre de mise en œuvre de cette stratégie nationale. Ainsi, la législation et les dispositions réglementaires régissant la lutte contre la corruption feront l'objet d'améliorations et de mises à jour pour correspondre aux besoins d'efficacité dans la lutte à entreprendre.

L'approche de la nouvelle stratégie nationale est toujours axée sur les trois volets que sont la prévention, l'éducation et l'application de la loi. Son élaboration s'est faite de manière inclusive en faisant participer toutes les parties prenantes à toutes les étapes du processus appuyé par le PNUD.

- **Le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI)** a coordonné le Comité de Pilotage en charge de la mise à jour de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption.

Le Label intégrité au Services des Affaires Juridiques et Contentieux (SAJC) est mis en œuvre. A cet effet, une Commission d'Octroi de Label Intégrité (COLI) est instituée, composée du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI), du BIANCO, d'un représentant de la Société Civile, d'un représentant des secteurs privés, d'une entité candidate au Label Intégrité (SAJC des Douanes). Les résultats suivants méritent d'être mentionnés :

- Signature de la convention de partenariat entre le CSI et la Direction Générale des Douanes ;
- Elaboration d'un référentiel de base et d'un référentiel spécifique du SAJC suivi d'une mise en conformité ;
- Rapport d'audit de conformité au référentiel et proposition de recommandations pour le SAJC ;
- Décision d'octroi du label intégrité pour une durée de six (6) mois, suivi d'une évaluation en vue d'une possibilité d'extension pour un (1) an.

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDÉES

Sur la traçabilité des dossiers de corruption, le CSI appuie le Ministère de la Justice dans la mise en place d'un mécanisme de suivi informatisé et centralisé des dossiers de corruption qui intègre toute la chaîne de traitement des dossiers. C'est un outil permettant au CSI de puiser les informations nécessaires à l'analyse du processus de traitement, sans s'immiscer dans la procédure judiciaire, afin d'émettre les recommandations appropriées aussi bien pour l'efficacité de la lutte contre la corruption que pour la promotion de la transparence et de la redevabilité.

L'Etat de lieux sur le Système National d'Intégrité (SNI) est disponible, faisant ressortir l'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des risques dans le fonctionnement des piliers (Bianco , Médiaiture , OSC, Autorités morales, Partis Politique, Médias, Secteur Privé, Système Judiciaire, Organismes internationaux, Corps du Contrôle, Exécutif, Parlement) ainsi que dans leurs interactions.

- **Le Service de Renseignements Financiers (SAMIFIN)** a pour missions de (i) lutter contre la criminalité transnationale et priver les auteurs de crimes de la jouissance des biens acquis illicitement, (ii) assainir le système économique et financier en réduisant l'infiltration des groupes criminels, sans entraver à la libre concurrence et, (iii) prévenir les risques de blanchiment.

En termes de résultats, le nombre de Déclarations d'Opérations Suspectes (DOS) traitées a atteint 91 DOS en 2015 contre 59 DOS en 2014, l'équipe technique a pu adopter des méthodes permettant d'accélérer et d'améliorer le traitement des DOS. Les types d'infraction concernent surtout les fraudes fiscales, les abus de biens sociaux, la corruption, l'infraction au code de change, les fraudes douanières, les abus de confiance et les infractions forestières.

L'on remarque que la question se pose toujours de savoir la suite des investigations. Lors des dernières élections, par exemple, le SAMIFIN s'est beaucoup intéressé au financement des campagnes électorales des candidats, mais le sujet est finalement resté sans suite. Il en est de même du trafic de bois de rose qui, aux dernières nouvelles, attend toujours les DOS pour pouvoir déclencher les investigations.

- Les actions contre les blanchiments des bœufs volés ont porté ses fruits grâce à l'intensification des Tournées de Police Générale et les contrôles des grands axes routiers et des marchés de bovidés. Ainsi, les éléments de la Gendarmerie ont pu mettre en fourrière 152 bœufs et 48 individus ont été arrêtés. Le système de « guichet unique » initié par la Gendarmerie facilite les contrôles.

### Trafics des ressources naturelles identifiés

- Concernant les actions de prévention contre toutes formes de trafics des ressources naturelles au niveau des points de contrôle intérieurs et aux frontières, 365 Opérations mixtes ont été effectuées par le Ministère de la Sécurité Publique concrétisant la saisie de 4.271 rondins de bois de rose et 9.495 rondins de bois de rose recomptés ;
- **Au niveau de la Gendarmerie:**
  - Une baisse de 50,33% de trafics de bois de rose a été relevée en 2015 avec 07 cas contre 15 en 2014. L'on note que 1.275 rondins ont été saisis et 09 individus ont été arrêtés. Une diminution de moitié des trafics illégaux d'animaux protégés a été constatée en 2015 par rapport à l'année 2014 ; les 3 cas enregistrés au niveau de la Gendarmerie conduisent à 2 arrestations et à la saisie de 1.115 tortues ;
  - Un protocole d'accord a été signé entre la Gendarmerie et le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques en matière de la lutte contre les trafics des ressources halieutiques. Une partie du personnel de la Gendarmerie est détaché auprès du Centre de Surveillance de la Pêche (CSP) pour renforcer le contrôle ;
  - 10 cas de trafic des ressources minières ont été enregistrés ayant permis la saisie de 02 tonnes de malachites et 20 tonnes de tourmaline, et l'arrestation de 39 individus en 2015 contre 09 individus en 2014.
- Des campagnes de sensibilisation et d'éducation au niveau des établissements scolaires ayant pour cible 400 élèves ont été menées par le Ministère de la Sécurité Publique en collaboration avec le secteur privé et les organismes partenaires.
- **En matière de Contrôle de l'immigration, de l'émigration et surveillance du territoire**, le Ministère de la Sécurité Publique a effectué 11.289 opérations de contrôle ayant permis de recouvrer 9.032.475.800 Ar de recettes. En effet,
  - 216.366 passagers ont été embarqués à la frontière et 179.819 débarqués ;
  - 7.998 fiches d'hôtels ont été vérifiés ;
  - 69 étrangers ont été frappés de reconduction à la frontière ;
  - 69.205 passeports, 25.680 visas et 115 laissez-passer PAF ont été délivrés ;
  - 1.024 prorogations de visas ont été traitées.

- En matière d'actions préventives pour la police de l'environnement et du tourisme, 119.913 opérations de surveillance et de contrôle des étrangers ont été effectuées en 2015 contre 117.188 en 2014 soit une augmentation de 2,33%.

## **Processus de fihavanana et volontariat promus**

- En vue d'accompagner le processus de fihavanana, le comité de pilotage pour la Réconciliation Nationale et la commission technique ont été mis en place et le plan de Réconciliation Nationale inclusif est élaboré. Deux (02) structures accompagnent le processus du fihavanana contre 03 en 2014. Il faut noter que cette diminution a été obtenu suite à la mise en place de la Comité provisoire de conception du processus pour la conduite de la réconciliation nationale. Toutefois, l'instauration de la structure appartient à la décision du Gouvernement.
  - Au niveau du Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions :
    - Quatre ateliers régionaux ont été réalisés auprès des chefs-lieux de Région afin de mobiliser le citoyen, la société civile et les institutions locales pour mettre en place des observatoires de la vie publique dans une vision de promotion de la démocratie et l'état de droit au niveau décentralisé. Les zones intervenues sont : Tuléar, Diégo, Antananarivo, Fort Dauphin ;
    - Deux ateliers de consultations nationales ont été organisés à Antananarivo afin de collecter l'avis des plateformes nationales des organisations de la société civile pour l'élaboration d'un avant-projet de charte de la société civile.
  - Pour la promotion du volontariat à Madagascar, les réalisations suivantes méritent d'être soulignées :
    - La mise en place d'une coordination nationale des Volontariat, structure permanente auprès du Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions pour mettre en cohérence les activités interministérielles et des organisations non gouvernementales ;
    - Les campagnes de plaidoyer et partenariats avec les PTF et organisations ayant impliqués les volontaires tels que le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU), Mihary Aina, Youth for Christ, JADD, DJM, CNPC, YMCA, PFRA, CTNO 26 juin ;

- La mise en action des volontaires pour le développement local à travers des séances de formations des formateurs dans le cadre de la riposte aux inondations et cyclone, des formations en sensibilisation sur les lavages de main avec du savon, la journée Internationale de lutte contre le mariage précoce, la sensibilisation sur le droit foncier, nutrition ;
  - L'élaboration et le suivi de l'avant-projet de loi sur le volontariat ;
  - Le renforcement des capacités des agents communautaires en matière de volontariat.

Le taux de performance des membres dans le système du volontariat a été de 50% en 2015 pour une prévision de 04%. Par rapport à cet objectif, la réalisation a été très élevée à cause des déplacements fréquents et motivation des volontaires.



## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDEES

### Programme 3. GOUVERNANCE LOCALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

L'objectif du Programme consiste à renforcer la gouvernance et le développement locaux ainsi que les principes de l'aménagement du territoire.

#### Produit 3.1. Actions et décisions de l'administration de proximité effectives

La plupart des indicateurs définis au niveau du produit 3.1 n'a pas été disponible dans la mesure où les régionales seront prévues en 2016 et les nouveaux Maires viennent de prendre leurs fonctions. L'organisme Nationale de Concertation sur la Décentralisation (ONCD) va contribuer pleinement pour l'année 2016 à la mise en place de l'Organe de pilotage de la politique publique au niveau de chaque Région.

#### Produit 3.2. Economie et finance locales renforcées

Malgré les efforts poursuivis par le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, la capacité administrative et financière locale reste toujours limitée. En effet, le **pourcentage de budget accordé aux Collectivités Territoriales Décentralisées** n'a atteint que 19,8% au titre de l'année 2015. Les transferts effectués au titre de l'année 2015 se présentent comme suit :

**Tableau 6 : Au niveau des Régions**

| Type                                   | Bénéficiaires   | Montant Engagé (en milliers Ar) |
|--|-----------------|---------------------------------|
| Subvention de fonctionnement           | 22 Régions      | 2 310 000                       |
| Subvention exceptionnelles des Régions | 05 Régions      | 1 378 878                       |
| Indemnités Chefs Fokontany et Adjoints | 18357 Fokontany | 5 363 400                       |
| <b>MONTANT TOTAL ENGAGE</b>            |                 | <b>9 983 400</b>                |

Source : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

- Sur un montant prévu de 10.235.100.000 Ariary, 9.983.400.000 Ariary ont été engagés, dont 2.310.000.000 Ariary pour les subventions de fonctionnement à raison de 105.000.000 Ariary par Région, 1.378.878.000 Ariary de subventions exceptionnelles pour 05 Régions, et le reste pour le paiement des indemnités des Chefs Fokontany et de leurs Adjoints au titre de quatre derniers mois de l'année 2014 et des 06 premiers mois de l'année 2015.

**Tableau 7 : Au niveau des Communes**

| Type                                     | Bénéficiaires | Montant Engagé (en milliers Ar) |
|--|---------------|---------------------------------|
| Fonctionnement des Communes              |               |                                 |
| Subventions exceptionnelles des Communes | 28            | 4 966 694,09                    |
| Arriérés des Communes                    | 1549          | 1 871 759,87                    |
| Subvention Etat-Civil                    | 1549          | 2 290 912,11                    |
| Subvention CSB                           | 1549          | 743 556                         |
| Subvention CSB                           | 1549          | 3 717 780                       |
| <b>MONTANT TOTAL ENGAGE</b>              |               | <b>12 847 146,07</b>            |

Source : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

- Au niveau des Communes, sur une prévision de 26.468.451.980 Ariary, seuls 12.847.146.070 Ariary ont été engagés soit 48,5% dont 4.966.694.090 Ariary de subventions exceptionnelles des Communes, 1.871.759.870 Ariary de paiement d'arriérés, 2.290.912.110 Ariary de subventions d'état-civil et de 3.717.780.000 Ariary de subventions des CSB. L'on note qu'aucun engagement n'a été effectué au titre du fonctionnement des Communes.

Après les dernières élections de 2015, le nombre des Communes s'élèvent actuellement à 1.695, dont 146 nouvelles Communes.

- Au niveau des organismes rattachés ou EPA, les dotations effectuées se sont élevées à 1.202.000.000 Ariary pour les 03 Etablissements Publics Administratifs dont l'INDDL, le FDL et l'ONCD.
- Le taux de recouvrement des taxes locales a atteint 30% sur un objectif de 15%. Ce résultat est obtenu dans le cadre des deux phases de l'IRR au niveau des 22 Régions à raison de 11 Communes par Région.

#### Produit 3.3. Culture de dialogue entre les dirigeants locaux et leur population améliorée

- Dans le cadre de la promotion de la décentralisation effective et du développement local :
  - La délimitation et le nombre des Collectivités territoriales décentralisées ont été mis à jour selon l'annexe n°01 de la Loi n°2014-020 du 27 septembre 2014 sur les ressources des collectivités territoriales décentralisées, les modalités d'élection et la Loi n°2015-002 du 26 février 2015 sur la création de nouvelles Communes ;

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDEES

- 39 Communes ont été appuyées en fiscalité locale, en matière de Budget Participatif et en maîtrise d'ouvrage communal. Actuellement, 13% des Communes appliquent le Budget Participatif ;
- La Commune Urbaine de Mahajanga a été appuyée dans l'amélioration de la qualité des services publics et la gouvernance locale en mettant en place un Guichet Unique ;
- 35 sous-projets communaux ont été financés à travers le fonds d'initiative octroyé par le programme MATOY à hauteur de 4 millions Ariary par Commune).
- Le texte d'application des Structures Locales de Concentration (SLC) est élaboré. En effet, cette structure est opérationnelle au niveau de la Commune Urbaine d'Antsirabe, de Mahajanga et au niveau de 16 Communes Rurales.

### Produit 3.4. Fonds de Développement Local effective et efficace

Le Fonds de Développement Local (FDL) est un outil servant de financement des actions résultant de l'autonomie des Communes et des compétences que l'Etat leur a transférées. Il a pour mission d'assurer les actions de renforcement de capacités locales et de financer des investissements communaux et intercommunaux.

Au titre de l'année 2015, seulement 19 Communes ont pu bénéficier du FDL d'un montant total d'environ 190 millions Ariary, contre 124 Communes en 2014 sur un montant de 1,1milliards Ariary. Le pourcentage cumulatif des Communes bénéficiaires a atteint 71% actuellement, soit 1.200 Communes sur les 1.695 Communes existantes.

**Tableau 8 : Liste des sous-projets financés par le FDL au titre de l'année 2015**

| N° | REGIONS           | DISTRICTS         | COMMUNES       | INTITULES SOUS-PROJET                                    | MONTANT FDL (Ar) |
|----|-------------------|-------------------|----------------|--|------------------|
| 1  | ALAOTRA MANGORO   | ANOSIBE AN'ALA    | AMBATOHARANANA | FANAMBOARAN-DALANA SY<br>FANANGANANA<br>TETEZANA         | 8 996 500        |
| 2  | AMORON'I MANIA    | AMBOSITRA         | AMBOHIJATO     | FANORENANA<br>CEG EFITRA<br>ENINA                        | 8 225 000        |
| 3  | ANALANJIROFO      | SOANIERANA IVONGO | AMBODIAMPANA   | FANARENANA<br>LALANA MIREFY<br>10 KM                     | 9 000 000        |
| 4  | ATSIMO ATSINANANA | VONDROZO          | IVATO          | FANORENANA<br>TRANO SEKOLY<br>CEG VAOVAO<br>MIREFY 8*5 M | 9 000 000        |

| N°           | REGIONS         | DISTRICTS           | COMMUNES             | INTITULES SOUS-PROJET                                  | MONTANT FDL (Ar)   |
|--------------|-----------------|---------------------|----------------------|--|--------------------|
| 5            | DIANA           | AMBILOBE            | MANTALY              | FANAMBOARANA<br>LAKAN-DRANO                            | 8 998 600          |
| 6            | HAUTE MATSIATRA | AMBALAVAO           | ANDRAINJATO          | FANORENANA<br>BIRAO'NY COMMUNE<br>EFITRA EFATRA        | 8 936 200          |
| 7            | HAUTE MATSIATRA | AMBALAVAO           | ANKARAMENA           | FANORENANA<br>TRANO<br>FIVANTANAN'NY MARARY            | 7 587 670          |
| 8            | HAUTE MATSIATRA | AMBOHIMAHASOA       | SAHAVE               | FANARENANA<br>HOPITALY 20*10M                          | 8 978 000          |
| 9            | HAUTE MATSIATRA | IKALAMAVONY         | SAKAY TANAMARINA     | FANORENANA<br>EFITRANO<br>FIANARANA SY<br>FAMPITAOVANA | 8 989 140          |
| 10           | ITASY           | SOAVINANDRIANA      | ANKISABE             | FANARENANA<br>BIRAO'NY KAOMININA                       | 9 000 000          |
| 11           | SAVA            | VOHEMAR             | AMBINANIN'ANDRA VORY | FANANGANANA<br>CEG EFITRA<br>EFATRA                    | 8 761 550          |
| 12           | SAVA            | VOHEMAR             | ANDRAVORY            | FANORENANA<br>TRANO SEKOLY CEG                         | 8 999 800          |
| 13           | SAVA            | VOHEMAR             | BELAMBO              | FANITARANA CEG<br>EFITRA ROA                           | 9 000 000          |
| 14           | SOFIA           | BEALANANA           | AMBATORIHA EST       | FANARENANA<br>TATATRA SY<br>DALLE                      | 8 686 000          |
| 15           | SOFIA           | MANDRITSARA         | ANTSIAZIAKA          | FANORENANA<br>TSENA MITAFO                             | 8 986 968          |
| 16           | VAKINANKARATRA  | AMBATOLAMPY         | ANDRANOVELONA        | FANAMBOARANA<br>TETEZANA                               | 9 000 000          |
| 17           | VAKINANKARATRA  | ANTSIRABE II        | ALAKAMISY AMBANO     | FANORENANA<br>TRANO CEG<br>EFITRA IRAY                 | 8 318 800          |
| 18           | AMORON'I MANIA  | AMBATOFINANDRAH ANA | AMBATOMIFANONG OA    | FANORENANA<br>BIRAO'NY KAOMININA<br>MIREFY 12*9m       | 8 992 900          |
| 19           | BOENY           | MAHANJANGA I        | MAHAJANGA            | FAMETRAHANA<br>GUICHET UNIQUE                          | 30 000 000         |
| <b>TOTAL</b> |                 |                     |                      |  | <b>188 457 128</b> |

Source : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation



## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDÉES

En termes de résultats :

- La réhabilitation de 1.393,6M<sup>2</sup> de bâtiments administratifs en 2015 a permis d'améliorer :
  - les offres de services communaux pour 325.300 populations de 32 Communes.
  - le niveau de sécurisation foncière pour 10.500 populations bénéficiaires et l'amélioration de la recette communale de 15% à travers la mise en place du BIF, dans une Commune ;
  - le niveau de sécurité auprès d'une Commune.
- La réalisation des travaux de 24ML de pont et 29.000 m de pistes rurales ont permis de desservir environ 50 Fokontany d'environ 120.300 habitants ;
- La construction/réhabilitation de 23 salles de classe de 1.446,5M<sup>2</sup> dont 110M<sup>2</sup> d'EPP, 1.268,5M<sup>2</sup> de CEG et 50M<sup>2</sup> de Lycée a pu améliorer la capacité d'accueil et scolariser environ 1.150 élèves ;
- La construction/réhabilitation de 435,4M<sup>2</sup> de CSB1 a pour effet l'amélioration du niveau d'accès aux services de soins de base de 19 Fokontany dans un rayon de 5km aux alentours, touchant environ 15.000 habitants ;
- La mise en place de marchés communaux sur une superficie de 200 M<sup>2</sup> pour abriter environ une dizaine de commerçants a permis aux Communes d'améliorer leurs recettes communales de l'ordre de 25% ;
- La réhabilitation de 7.520M<sup>2</sup> d'infrastructures hydroagricoles a permis d'irriguer environ 500 Ha de rizière.

### Produit 3.5. Aménagement optimal du territoire opérationnel

En matière d'aménagement du territoire, l'objectif du Ministère d'Etat en charge des Projets Présidentiels et de l'Aménagement du Territoire (MEPATE) pour l'année 2015 est axé sur le renforcement du secteur aménagement à travers le développement des villes, des logements et des équipements des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Cela englobe la promotion de l'Aménagement du Territoire à l'échelle nationale, le renforcement du développement urbain, la régularisation du territoire maritime malgache, l'opérationnalisation de l'Observatoire de l'Aménagement du Territoire, la promotion et le développement de l'assainissement des centres urbains et des villes nouvelles, ainsi que la planification des équipements destinés aux CTD.

- L'élaboration d'une **Politique Nationale de Développement des Infrastructures et Equipements (PNDIE)** démontre une réelle volonté du Gouvernement à relancer l'économie dans une logique d'équité territoriale pour un développement durable et inclusif. Toutefois, le MEPATE se trouve encore à la phase de démarrage dans le processus d'élaboration de cette politique nationale ; avec l'appui du Programme MATOY, une étude diagnostique préliminaire à l'élaboration de la PNDIE est réalisée et validée ; ce rapport servira de document cadre et d'outil de plaidoyer de la PNDIE. Elle sera rendue publique lors du lancement officiel de la PNDIE prévue en 2016.
- L'élaboration et la mise en œuvre de la **Politique Nationale du Logement (PNL)** a été effective en 2015. Toutefois, le **Programme Immobilier National (PIN)** n'est pas mis en place malgré le démarrage des processus sur la mobilisation des acteurs.
- Pour améliorer la gouvernance locale, certaines mesures ont été prises en 2015, à savoir, la construction de 178 logements et appartements sur les 550 logements sociaux et des logements des fonctionnaires prévus grâce à la mobilisation des partenaires. Dans ce cadre, 109 logements sociaux ont été construits par ANALOGH à Anosiala et Alasora dans le cadre du projet TRANO MORA, et 69 appartements construits par SEIMAD.
- Le MEPATE déploie également ses efforts pour doter les Collectivités Territoriales Décentralisées des équipements de base. Le processus d'élaboration du Code des Equipements a été lancé en attente des procédures pour passation de marché pour mener le travail. Le processus d'identification des besoins en équipements collectifs de base sur le territoire national a été lancé en envoyant une fiche d'identification des besoins à toutes les Communes. 100 fiches seulement ont été retournées jusqu'à maintenant.
- Le MEPATE a procédé à la mise en place de 13 **équipements collectifs de base** sur les 12 prévus, à savoir :
  - Les constructions/rénovations de 04 marchés communaux à Ampatrimaha/District Betafo, CR d'Analavory/Itasy, CR Anjanomanana Vohibato/Haute Matsiatra, CR Talatavonondry/District Avaradrano ;
  - La Construction d'un marché artisanal et d'un parking et d'une voie d'accès aménagés à Ranomafana/CU Antsirabe;
  - La réhabilitation d'une adduction d'eau potable (AEP) dans la CR d'Andramasina ;

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDEES

- La construction de 03 bureaux administratifs pour trois nouvelles Communes Rurales (Antsampanana/Brickaville, Niherenana/Vatomandry et Anjanomanana Vohibato) ;
- La rénovation d'un Lycée dans la CR Mahasolo/Bongolava ;
- La réhabilitation d'un Centre de Santé de Base à Mahazoarivo/Fandriana.
- Le Projet Lalankely appuyé par l'Association Française pour le Développement (AFD) est un projet de désenclavement et d'aménagement pour les quartiers précaires prioritaires de l'agglomération d'Antananarivo. Lancé depuis 2012, la première phase du Projet a été inaugurée en mai 2015 au bénéfice de 700.000 personnes vivant au niveau de 78 quartiers dans la ville d'Antananarivo. Ce projet a permis d'améliorer l'accès et la mobilité de la population par la construction et la réhabilitation de 33km de ruelles, 52 bornes fontaines, 9 blocs sanitaires, 18 lavois et 10 bacs à ordures. Il faut relever que les travaux ont généré 86.000 emplois. Lalankely II a pris la relève pour une durée de 2 ans et 74 quartiers en bénéficieront. En effet, 168 sous-projets sont prévus dans le Projet Lalankely II dont 50 infrastructures sont actuellement réalisés, soit un taux de réalisation de 29 %.
- Madagascar dispose depuis l'année 2006 d'une Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT) visant une meilleure harmonisation des actions publiques ou privées dans une perspective de développement équitable et durable. Elle exprime la volonté et l'engagement du Gouvernement à construire, adapter, enrichir, en un mot à aménager le territoire national en vue de son utilisation optimale et sa valorisation économique rationnelle pour le bien-être social du peuple malgache. Pour la mise en œuvre de la PNAT, 09 Régions ont été sensibilisées avec l'appui du GIZ sur la planification territoriale et l'aménagement du territoire.  
La PNAT est associée à des outils de planification à tous les niveaux du territoire pour assurer la proximité des actions de mise en œuvre et pour mieux cerner les problèmes au niveau des territoires. L'on note que seulement **03 Schémas d'Aménagement Communaux (SAC)** ont pu être élaborés au bénéfice des Commune Rurales d'Antanifotsy et de Soanindrariny à Antsirabe, et la Commune Rurale de Kianjandrakefina à Ambositra, faute de financement.
- La première **Loi portant Orientation de l'Aménagement du Territoire (LOAT)** est promulguée en Décembre 2015. Cette Loi va régir l'occupation des espaces pour la répartition équilibrée des activités, des infrastructures, des équipements et des services sur l'ensemble du territoire.
- Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) est un document d'orientation par lequel l'Etat affiche ses options politiques d'ensemble en matière d'aménagement et de développement du territoire. Le SNAT décline les secteurs prioritaires et les espaces d'intervention nécessitant des efforts d'investissement et de promotion à moyen et long termes. Au titre de l'année 2015, le territoire est ainsi organisé en douze espaces de croissance et de pôle. La partie occidentale est organisée autour de quatre espaces, à savoir Atsimo-Andrefana, Menabe, le bassin de Betsiboka et l'espace de croissance dérivée du Pôle intégré de croissance (PIC) de Nosy Be. La façade orientale s'organise en trois espaces de croissance, à savoir, l'espace de croissance dérivée du PIC de Taolagnaro, l'espace polarisé par la ville de Toamasina et l'aménagement hydro-agricole du lac Alaotra. Au centre, l'organisation se fait autour de quatre grands espaces, à savoir, l'espace de croissance dérivé du PIC d'Antsirabe, espace de croissance polarisé par la ville de Fianarantsoa, espace de croissance le long de la RN7 et l'espace de croissance métropolitain de la ville d'Antananarivo.  
Il s'agit d'une structuration du développement autour des espaces à forte potentialité économique et concentration des grands investissements dans un axe limité du territoire pour accroître l'efficacité des efforts. Le MEPATE s'attèle actuellement à la promotion de ces espaces de croissances.
- Dans le cadre du renforcement du développement urbain, l'élaboration de Politique Nationale de Développement Urbain (PNDU) est en cours de finalisation avec une approche participative, impliquant toutes les parties prenantes à tous les niveaux (national, régional et local). La PNDU constitue un Cadre d'orientation des actions des différents acteurs de développement pour promouvoir une ville inclusive, productive et résiliente à long et moyen terme.
- L'Observatoire de l'Aménagement du Territoire (OAT) a pour objectif d'assurer une meilleure maîtrise et une gestion rationnelle du territoire en mettant à la disposition des acteurs de développement des informations fiables et à jour ainsi que des outils d'aide à la décision pour un développement harmonieux de l'ensemble du territoire.

## AXE 1 : LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFECTIVE, L'ETAT DE DROIT RESPECTE, LA DEMOCRATIE ET LA SOLIDARITE NATIONALE CONSOLIDÉES

Pour l'exercice 2015, l'OAT a pu :

- constituer des bases de données sur les informations territoriales des CTD pour 4 Régions et 35 Communes, si l'objectif annuel était de cibler 8 Régions et 100 Communes. Ces informations permettent de suivre les évolutions tendancielles des territoires malgaches ;
- établir un standard de cartes et chartes graphiques du SRAT grâce au partenariat avec le GIZ, le FTM et l'ONE ;
- développer et diffuser 14 indicateurs des villes retenus lors du FNU2 pour suivre l'évolution des territoires, en partenariat avec UN Habitat et INSTAT ;
- établir deux notes d'aide à la décision sur le HAFARI malagasy ainsi que sur les constructions illicites. Pour marquer l'engagement du Ministère dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Aménagement du Territoire, des destructions des constructions illicites sur les environs de By pass ont été exécutées.

### Produit 3.6. Fonctionnaires Publics Territoriaux mis en place et opérationnels

- Sur le renforcement et la pérennisation de l'Institut National de la Décentralisation et du Développement Local (INDDL), le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation est encore au stade de l'élaboration du terme de référence de la mise en place des formateurs et le début de programmation de l'audit organisationnel, en collaboration avec l'Union Européenne, le GIZ/PRODECID ;
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de formation et de renforcement de capacités des élus locaux, des fonctionnaires publics territoriaux et des acteurs du développement local. Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation est au stade de relance des négociations avec les Partenaires Techniques et Financiers. Toutefois, 09 modules de formation ont été élaborés, des matériels ont été dotés et des échanges et des discussions en vue d'une étude sur la conception d'un outil de formation standard ont été menées avec le GIZ/PRODECID.



## **Axe 2 : La stabilité macroéconomique est préservée et les actions appuyant le développement confortées**

La stabilité macroéconomique est garante de la croissance économique. A cet effet, l'attraction des investisseurs nationaux et étrangers assure un espace budgétaire plus élargi. L'exploitation de la stratégie des ressources allouées est primordiale afin d'atteindre les objectifs pour la mise en place d'un développement socio-économique efficace et à long terme. L'Axe 2 a pour but la mise en place d'un système financier stable qui permet de soutenir le processus d'une croissance forte pour tous.

## **Programme 4. EFFICIENCE ECONOMIQUE, FINANCES PUBLIQUES TRANSPARENTES ET EFFICACES**

L'objectif vise à assurer la stabilité macroéconomique et à augmenter l'espace budgétaire.

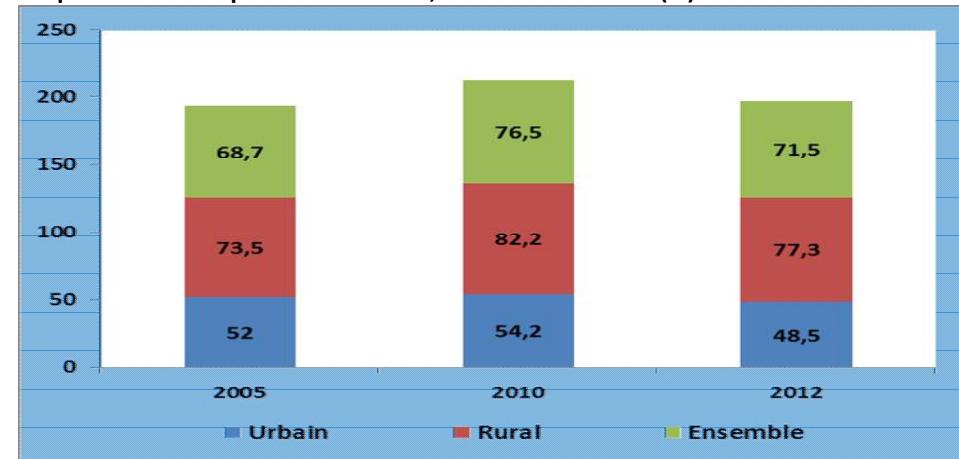
#### **Effet 4. Stabilité macroéconomique et augmentation de l'espace budgétaire assurées**

#### • Taux de pauvreté

Suite aux effets des crises périodiques devenant un phénomène récurrent, et quelque soit le seuil de pauvreté considéré, Madagascar n'a pas du tout enregistré un véritable progrès en matière de lutte contre la pauvreté depuis déjà environ deux décennies. En effet, durant cette période, la situation de pauvreté de la Grande île a toujours été structurellement élevée avoisinant un taux de 70% à 80%. Cette condition dépend d'une manière globale des caractéristiques socio-économiques des ménages à la fois en milieu rural qu'urbain.

Selon l'Enquête National sur le Suivi des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement 2012-2013 (ENSOMD), tout individu dont la contre-valeur monétaire de ses consommations annuelles se situe en dessous de 535.603 Ariary est classé pauvre. En outre, un individu est dit en état d'extrême pauvreté si la contre-valeur monétaire de ses consommations annuelles est en dessous de 374.941 Ariary. L'on note que selon les résultats de l'Enquête Permanente auprès des Ménages en 2010 (EPM 2010), le seuil de pauvreté a été de 468.800 Ariary.

**Graphe 3: Ratio de pauvreté en 2005, en 2010 et en 2012 (%)**



Sources : INSTAT/ENSOMD 2012 - 2013

D'après l'ENSO MD 2012-2013, 71,5% de la population malagasy ont été pauvres dont 52,7% se trouvent dans un état d'extrême pauvreté. Environ 48,5% des pauvres ont vécu en milieu urbain tandis que 77,3% en milieu rural. Une baisse du ratio de pauvreté de 5 points a été constatée au niveau national par rapport en 2010 dont une diminution de 5,7 points en milieu urbain et 4,9 points en milieu rural.

Force est de constater que la diminution du ratio de pauvreté durant la période 2010-2012 a été éventuellement en rapport avec un phénomène d'ajustement ou d'adaptation stabilisant la situation des ménages. D'après l'ENSO MD 2012-2013, la baisse significative du niveau de l'inflation (moyenne de l'année) passant de 9,3% en 2010 à 5,8% en 2012 a profité certainement aux salariés pauvres qui ont vu leur salaire nominal augmenter de plus de 10% par an. En outre, un véritable essor des activités fortement concentrées dans des Régions spécifiques, aurait fait sortir une part non négligeable des ménages de ces Régions de la situation de pauvreté et a provoqué l'apparition des «nouveaux riches». L'ENSO MD 2012-2013 aurait dû pris en compte quelques aspects :

- Premièrement, il est fort probable que le niveau de consommation considéré dans l'enquête soit surestimé dû au fait que l'ENSOMD a été réalisée pendant la période de fêtes (de décembre 2012 à Janvier 2013), situation pouvant influencer, voire même augmenter le niveau de consommation des ménages ;

## AXE 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES

- Deuxièmement, le fait d'utiliser l'indice global des prix à la consommation pour l'actualisation du seuil de pauvreté présente des limites car il peut masquer les effets des variations des prix relativement importantes dans des produits spécifiques à faible pondération dans l'indice comme l'éducation et la santé.

Par ailleurs des fortes disparités de la situation de pauvreté au niveau régional ont été enregistrées; dans les Régions Analamanga et DIANA, environ moins de 50% de la population vivent dans la pauvreté, tandis que le taux de pauvreté pouvait atteindre respectivement les 97% et 93% dans les Régions Androy et Atsimo Atsinanana. En outre, les taux de pauvreté ont été compris entre 80% à 90% pour les Régions Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Anosy, Sofia, Atsimo Andrefana, SAVA et Vatovavy Fitovinany. En outre, les Régions les plus pauvres sont aussi celles où la population vit dans les conditions les plus difficiles.

Selon les estimations de la Banque Mondiale, de 2008 à 2013, la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté a sans doute augmenté de plus de 10 points de pourcentage. En 2013, plus de 92% de la population vit avec moins de 2 dollars PPA (Parité de Pouvoir d'Achat) par jour et d'après ces mêmes estimations, 9 malgaches sur 10 sont pauvres ce qui fait de Madagascar l'un des pays les plus pauvres du monde.

La baisse tendancielle de la valeur du PIB réel par tête depuis quelques années passant de 182 USD en 2011 à 134 USD en 2015 et la faible taux de croissance, durant la même période, passant de 1,3% à 3,1% reflètent aussi en partie, la situation de pauvreté à Madagascar.

### • Croissance économique (%)

La croissance économique a été estimée à 3,1% en 2015 contre 3,3% en 2014, soit un repli de 0,2 point. La croissance du PIB de 5% prévue dans la Loi des Finances 2015 n'a pas été atteinte compte tenu des impacts du passage des cyclones, la dépréciation de l'Ariary constatée au cours du premier trimestre 2015 ainsi que le faible décaissement des financements extérieurs.

Le secteur primaire a enregistré une croissance négative de (- 0,7%) contre une croissance positive de 3,3% en 2014 soit une baisse considérable de 4 points.

- On a constaté une diminution de la production agricole de l'ordre de 2,4%, due aux passages des cyclones et aux effets des inondations dans nombreuses zones de production rizicole de Madagascar, notamment dans les Régions Alaotra Mangoro, Boeny et Menabe ;

- La branche élevage et pêche s'est nettement rabaissée avec une croissance de 0,8% en 2015 contre 2,8% en 2014. Cette branche a dû faire face à des contraintes liées aux fortes concurrences sur le marché international au cours de ces dernières années;
- La branche sylviculture n'a enregistré qu'une légère amélioration passant de -1,0% en 2014 à 1,0% en 2015 compte tenu des efforts entrepris dans la lutte contre les trafics illicites de bois précieux.

**Tableau 9 : Évolution du PIB et de la croissance économique par branche d'activités de 2010 à 2015**

|                        | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Variation du PIB (%)   | 0,4  | 1,3  | 2,5  | 2,3  | 3,3  | 3,1  |
| Secteur Primaire (%)   | -3,4 | 0,7  | 1,5  | -6,1 | 3,3  | -0,7 |
| Secteur Secondaire (%) | 0,2  | 3,2  | 5,1  | 22,2 | 8,5  | 7,3  |
| Secteur Tertiaire (%)  | 1,7  | -0,3 | 3,0  | 1,3  | 2,3  | 3,5  |

Sources : INSTAT, DEME/Ministère de l'Economie et de la Planification

Pour le secteur secondaire, la croissance a été estimée à 7,3% en 2015 contre 8,5% en 2014 et 22,2% en 2013 soit un net recul de 1,2 point entre la période de 2014–2015. Ce résultat a été surtout lié en grande partie à la baisse de la performance des industries extractives et la branche agro-industrie suite aux ralentissements de leurs activités. En effet,

- La branche agro-industrie a enregistré une croissance négative de (-10,1%) contre un accroissement de 7,5% en 2014. Cette baisse a été attribuée en grande partie à la fermeture de l'usine sucrière SUCOMA à Morondava entraînant une diminution de la production sucrière en 2015 ; les industries extractives ont affiché un taux de croissance de 19,5% en 2015 contre 25,9% en 2014 soit une baisse considérable de 6,4 points. En effet, les grandes sociétés telles que Ambatovy Minerals S.A à Moramanga et Toamasina ainsi que QMM Taolagnaro ont réduit leurs productions suite à la baisse des prix du Nickel et du Cobalt sur le marché mondial ;
- Malgré la réintégration de Madagascar dans l'AGOA, on a constaté une baisse de 1,5% pour les activités de l'industrie textile grâce au recul des exportations en volume des entreprises franches de 0,3%.

## **Axe 2 : La stabilité macroéconomique est préservée et les actions appuyant le développement confortées**

Le secteur tertiaire a affiché une croissance de 3,5% en 2015 contre 2,3% en 2014 soit une amélioration de 1,2 point. La branche BTP a contribué à cette bonne performance avec une croissance de 9,4% en 2015 contre 3,1% en 2014 soit un gain de 6,3 points dû à la réhabilitation et à la reconstruction des infrastructures endommagées par les cyclones, telles que les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé. Les Auxiliaires de Transport ont enregistré une hausse de 9,9% grâce à l'augmentation des arrivées des touristes favorisée par l'ouverture de l'espace aérien et la liaison avec de nouveaux autres pays, les actions de promotion de la destination Madagascar et l'extension des infrastructures d'accueil existantes.

L'on note toutefois que, les perturbations rencontrées au niveau de la compagnie nationale aérienne « Air Madagascar » ont été à l'origine du recul de la branche transports de voyageurs de 10,6% par rapport à son niveau de 2014.

- PIB par tête en dollars

Le PIB par tête a été de 437,8 USD en 2015 contre 492,4 USD en 2014 soit une perte de valeur de l'ordre de 12,5% ; la valeur n'a cessé de diminuer depuis ces dernières années. L'on note que la hausse tendancielle des prix à la consommation ainsi que la baisse du PIB réel par tête, passant de 153 USD en 2014 à 134 USD en 2015, sont liées notamment à l'insuffisance de la demande due à l'effritement du pouvoir d'achat.

#### • Taux d'investissements privés

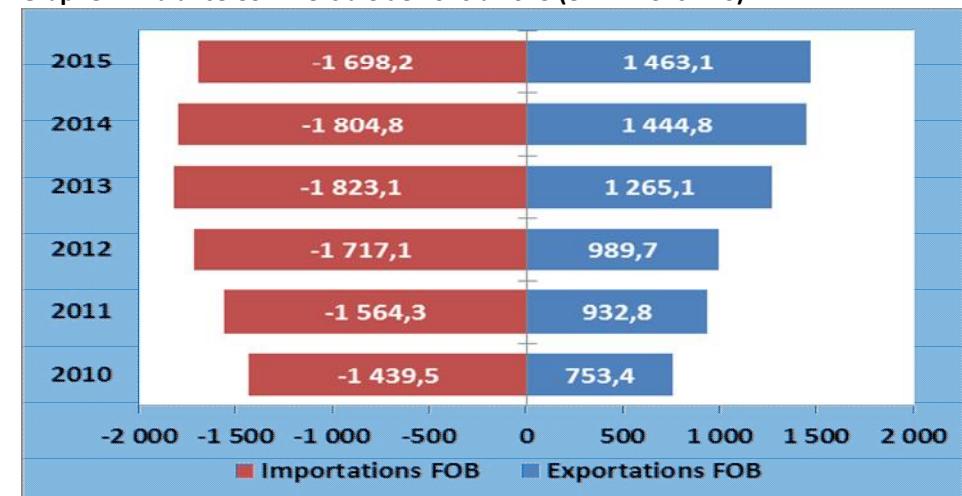
Les taux d'investissements privés ont été estimés à 13,6% du PIB en 2015 contre 11,7% du PIB en 2014, soit une hausse de 1,9 point. La performance de l'année 2015 a été expliquée particulièrement par l'expansion des activités du secteur BTP et la hausse des flux des Investissements Directs Etrangers (IDEs) qui ont atteint 311,5 millions DTS en 2015 contre 206,5 millions DTS en 2014.

#### • Solde de la Balance commerciale

**Solde de la Balance commerciale**

La balance commerciale a affiché un solde déficitaire de -235,06 millions de DTS en 2015 contre un déficit de -360,0 millions de DTS en 2014, soit une baisse du déficit de l'ordre de 34,7%. Cette diminution a été liée notamment à l'accroissement de la valeur des exportations, même minime, d'environ 1,3% par rapport en 2014, alors que la valeur des importations a connu une baisse de l'ordre de 5,9%. L'on note que le taux de couverture des importations par les exportations a été de 86,2% en 2015 contre 80,0% en 2014. En outre, la balance des biens et services a connu une amélioration passant d'un déficit de - 308,0 millions de DTS en 2014 à un déficit de - 260,9 millions de DTS en 2015.

#### Graphe 4 : Balance Commerciale de 2010 à 2015 (en millions DTS)



Source : Banque Centrale de Madagascar - Avril - 2016

- Exports FOB

Les exportations ont enregistré une valeur de 1.463,1 millions de DTS en 2015 contre 1.444,8 millions de DTS en 2014 soit un accroissement de l'ordre de 1,3%. Les exportations de certains produits de rente ont été plus compétitives grâce à une meilleure organisation des filières et à l'amélioration de la qualité des produits et des services. Les résultats des valeurs des exportations de certains produits ont été les suivants :

- Girofle : 144,3 millions de DTS en 2014 contre 72,6 millions de DTS en 2014, soit une hausse considérable de 57,4% ;
  - Nickel et cobalt : 447,3 millions de DTS en 2014 à 459,3 millions de DTS en 2015, soit une augmentation infime d'environ 2,7% ;

Malgré les meilleures performances des exportations de certains produits, d'autres ont connu de difficultés sur le marché mondial à savoir :

- Les produits pétroliers : 53,8 millions de DTS en 2014 contre 33,2 millions de DTS en 2015, soit une baisse de 20,6 millions de DTS ;
  - Les minéraux de titane et de zirconium : 52,7 millions de DTS en 2014 contre 28,3 millions de DTS en 2015, soit une diminution de 24,4 millions de DTS ;
  - Les produits des Zones Franches : 397,9 millions de DTS en 2015 contre 434,6 millions de DTS en 2014 soit un repli de 36,7 millions de DTS.

## AXE 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTEES

### • Importations FOB

En 2015, les importations ont été évaluées à 1.698,2 millions de DTS contre 1 804,8 en 2014 soit une baisse de 5,9%. Cette diminution a été surtout liée à :

- La baisse importante des importations du riz passant de 99,1 millions de DTS en 2014 à 67,0 millions de DTS en 2015 soit un recul de 32,4% ;
- La diminution considérable des biens d'alimentation passant de 235,8 millions de DTS en 2014 à 200,5 millions de DTS en 2015 soit un repli de 15,0% ;
- La diminution de l'énergie passant de 424,1 millions de DTS en 2014 à 302,3 millions de DTS en 2015, soit une régression de 3,1% ;

Par contre, la valeur des importations de certains produits ont enregistré une hausse, à savoir :

- Les matières premières : 431,4 millions de DTS en 2015 contre 405,6 millions de DTS en 2014, soit un accroissement de l'ordre de 6,36 % ;
- Les biens d'équipement: 295,8 millions de DTS en 2015 contre 282,8 millions de DTS en 2014, soit une augmentation de 4,6%.

### Solde de la Balance des paiements

#### • Balance Courante

Le solde de la balance des transactions courantes a enregistré un déficit de (-152,3) millions DTS en 2015 contre un déficit de (-22,1) millions DTS en 2014, soit une aggravation du déficit de presque six fois plus. La baisse considérable des transferts courants qui ont été évalués à 377,4 millions DTS en 2015 contre 482,8 millions DTS en 2014 et le déficit de la balance des services atteignant (-25,9) millions DTS en 2015 contre un solde excédentaire de 52,0 millions DTS en 2014, ont été parmi les facteurs qui ont contribué à l'aggravation de ce déficit.

#### • Balance Globale

La balance globale a affiché un solde excédentaire de 48,6 millions DTS en 2015 contre un solde excédentaire de 14,7 millions de DTS en 2014. Cette situation résulte de l'amélioration du compte opérations financières marqué par la hausse considérable des flux des IDEs passant de 206,5 millions DTS en 2014 à 311,5 millions DTS en 2015.

### Produit 4.1. Inflation maîtrisée

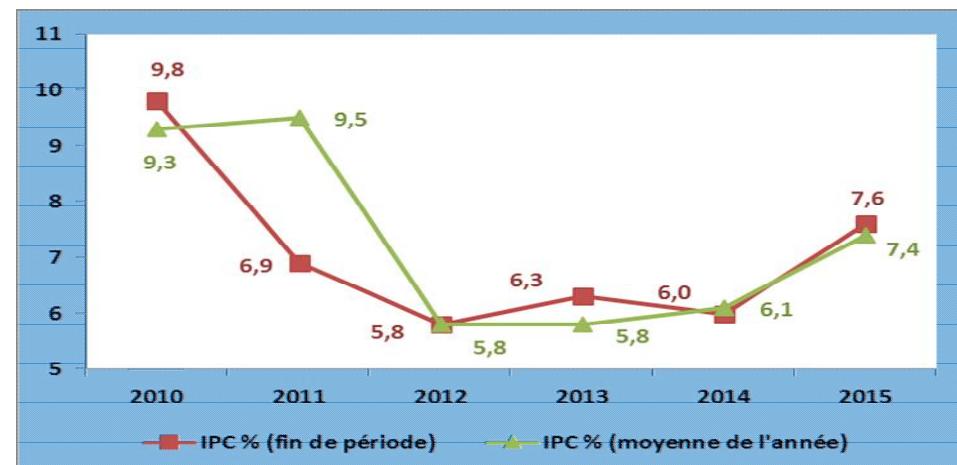
#### • Taux d'inflation (moyenne de l'année et fin de période)

Le Taux d'inflation en 2015 a été de 7,4% contre 6,1% en 2014, soit une hausse de 1,3 point. En outre, de décembre 2014 à décembre 2015, les prix à la consommation ont enregistré un accroissement de l'ordre de 7,6%, soit une hausse de 1,6 point par rapport à la période de décembre 2013 à décembre 2014. Selon les origines des produits, les produits locaux ont enregistré une hausse de 8,0% de décembre 2014 à décembre 2015 avec une contribution importante de 85,6% de la variation globale des prix.

Par secteur de production, sur la même période, les produits vivriers transformés et les PPN ont affiché des augmentations respectives des prix de 13,2% et de 11,9%. Dans l'ensemble, la contribution des produits vivriers transformés a été de 38,1% par rapport à la variation de l'ensemble des prix, tandis que celle des PPN de 52,6%.

Durant la même période, mais suivant les fonctions, la santé, le logement et les combustibles ont affiché des hausses des prix les plus élevées avec des accroissements respectifs de 14,5% et de 12,5%. Par contre, la contribution des Produits Alimentaires, Boissons et Tabacs a atteint les 45,9% dans la variation de l'ensemble des prix. Enfin, les prix des « Loisirs, Spectacles et Culture » ont enregistré une augmentation de l'ordre de 6,2% mais sa contribution dans la variation de l'ensemble des prix a été seulement de 1,2%.

Graphe 5 : Évolution IPC (moyenne de l'année et fin de période) de 2010 à 2015



Sources : INSTAT, DEME/Ministère de l'Economie et de la Planification

## AXE 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES

- Taux d'accroissement de la masse monétaire**

La masse monétaire a augmenté de 14,5% en décembre 2015, marquée par la hausse de 37,3% des créances nettes sur l'Etat se traduisant par le recours de l'Etat au système bancaire, la relance du crédit à l'économie de 15,2%, et la hausse des avoirs nets de 21,3%.

**Tableau 10 : Masse monétaire (en milliards Ariary) de 2010 -2015**

| En milliards Ariary            | Encours   |           |           |           |           |           | Variation 2015 -2014 |       |
|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------------|-------|
|                                | Déc. 2010 | Déc. 2011 | Déc. 2012 | Déc. 2013 | Déc. 2014 | Déc. 2015 | En valeur            | En %  |
| Agrégat M3                     | 4 498,49  | 5 236,99  | 5 599,33  | 5 893,93  | 6 549,31  | 7 497,95  | 948,64               | 14,5  |
| Avoir extérieurs nets          | 2 370,51  | 2 692,06  | 2 594,72  | 1 839,78  | 2 151,73  | 2 609,98  | 458,25               | 21,3  |
| Créances nettes sur l'Etat     | -61,76    | 246,39    | 604,29    | 1 118,67  | 1 232,09  | 1 691,20  | 459,11               | 37,3  |
| Créances nettes sur l'économie | 2 161,59  | 2 314,78  | 2 440,36  | 2 824,22  | 3 349,96  | 3 862,92  | 512,96               | 15,3  |
| Autres postes nets             | -28,15    | 16,23     | 40,03     | -111,26   | 184,47    | 666,15    | 481,68               | 261,1 |

Source : Banque Centrale de Madagascar

### Produit 4.2 Mobilisation des ressources internes améliorée

- Taux de pression fiscale (en % du PIB) - Recettes budgétaires / PIB (%)**

Le taux de pression fiscale a été estimé à 10,5% du PIB en 2015 contre 10,0% du PIB en 2014, soit une hausse de 0,5 point. L'on note que la prévision initiale a été de 9,9%. Cette augmentation a été surtout liée, d'une part, à la politique d'élargissement de l'assiette fiscale, et d'autre part, à la mise en œuvre de réformes relevant de la promotion de la recherche de recouvrements multi sources ayant permis de changer positivement les comportements des contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales.

Concernant les recettes budgétaires, le montant enregistré a été de 3.012,0 milliards Ariary, soit 10,9% du PIB en 2015 contre 10,1% du PIB en 2014. L'on note que la prévision initiale a été de 10,8% du PIB, soit un taux de réalisation de 99,8%.

- Taux de recouvrement des Ressources fiscales internes (%)**

Concernant les ressources fiscales internes, en 2015, le taux de recouvrement fiscal a été de 102,7% avec un montant de 1.552,27 Milliards Ariary sur une prévision de la Loi de Finances Rectificative de 1.511,50 Milliards Ariary. En effet, les prévisions de recouvrement des grands impôts, sources principales de recettes fiscales ont été dépassées, grâce à la taxe sur la consommation et l'impôt sur les revenus par la mise en œuvre des mesures relatives à :

- la déclaration en ligne de l'annexe à la TVA ainsi que ;
- la déclaration de l'annexe à l'Impôt sur les Revenus Intermittents.

- Nombre de nouveaux contribuables**

En 2015, 28.525 contribuables ont été nouvellement immatriculés, soit un taux de réalisation de 81%. L'objectif n'a pas été atteint à cause de :

- La faiblesse du Partenariat Public Privé (PPP), en termes de partage des sources potentielles de recouvrements sur l'évasion fiscale (établissements bancaires et financiers...) ;
- L'insuffisance de la fiscalité de proximité ;
- L'insuffisance des actions d'Information-Education-Communication(IEC), sensibilisation devant contribuer à la promotion du civisme fiscal ;
- La défaillance de la reprise de la croissance des investissements handicapant la capacité de création d'entreprises ;
- Une administration fiscale faisant face à la prolifération croissante des activités informelles qui semblent gagner du terrain avec l'opacité de l'environnement des affaires actuel.

- Taux de réalisation de l'objectif de recettes douanières**

Durant l'année 2015, les recettes douanières ont été de 1.459,2 milliards Ariary, soit un taux de réalisation de 98% par rapport à l'objectif de 1.482,1 milliards Ariary. Ce résultat a été lié à la baisse du cours des produits pétroliers au dernier trimestre de l'année 2015, et qui n'a pas été compensée par la dépréciation de la monnaie nationale. En effet, il s'ensuit une dégradation de l'assiette taxable en matière de produits pétroliers.

- Avances de la BCM au Trésor - Avance statutaires en % des recettes budgétaires**

Les Avances statutaires ont atteint 444,6 milliards Ariary sur l'objectif de 414 milliards Ariary en 2015, alors que ce montant a été de 366,0 milliards Ariary en 2014, soit une augmentation de 78,6 milliards Ariary. Par ailleurs, l'Avance statutaires a atteint de 14% des recettes budgétaires sur un objectif de 12,2%. Cette situation se traduit par une nette hausse des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire pour financer son déficit budgétaire.

- Structure du financement du déficit public (Fin. Int. /PIB; Fin. Ext. / PIB)**

Au titre de l'année 2015, on a remarqué un accroissement du financement extérieur du déficit de l'Etat, 58,9% en 2015 contre 49,5% en 2014. Les prêts projets se sont élevés à 341,5 milliards Ariary et les aides budgétaires à 395,1 milliards Ariary. En effet, la structure du financement extérieur du déficit public a été de 2,9% du PIB en 2015 contre 1,2% du PIB en 2014.

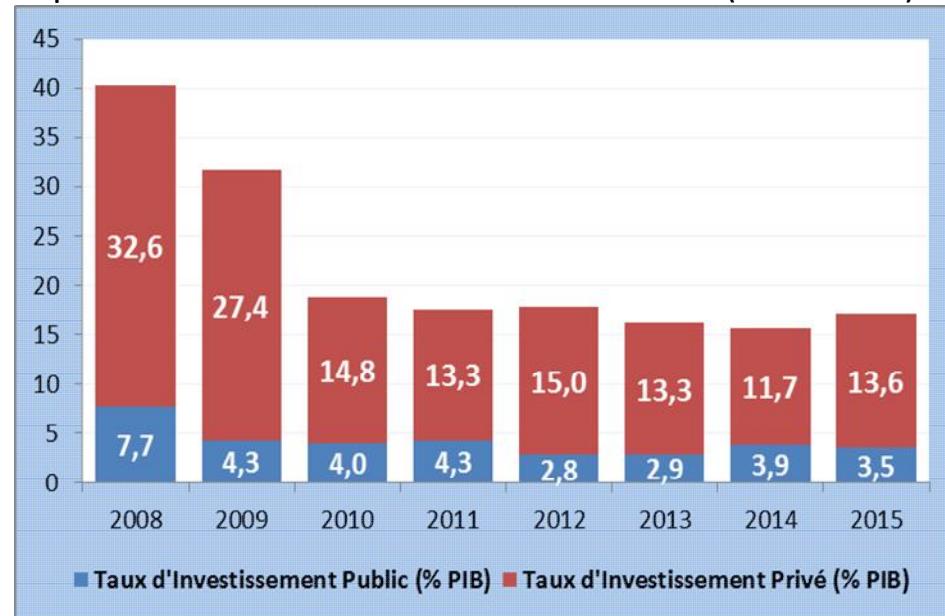
## AXE 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTEES

### Produit 4.3. Financement du développement optimisé

#### • Taux d'investissement brut

Le taux d'investissement brut a été de 17,1% du PIB en 2015 contre 15,6% du PIB en 2014, soit une hausse de l'ordre de 1,5 point. Ce résultat a été expliqué surtout par l'expansion des activités du secteur BTP, et la hausse des flux des IDEs.

Graphe 6 : Evolution des Taux d'investissements de 2008 à 2015 (en millions DTS)



Source : DEME/Ministère de l'Economie et de la Planification

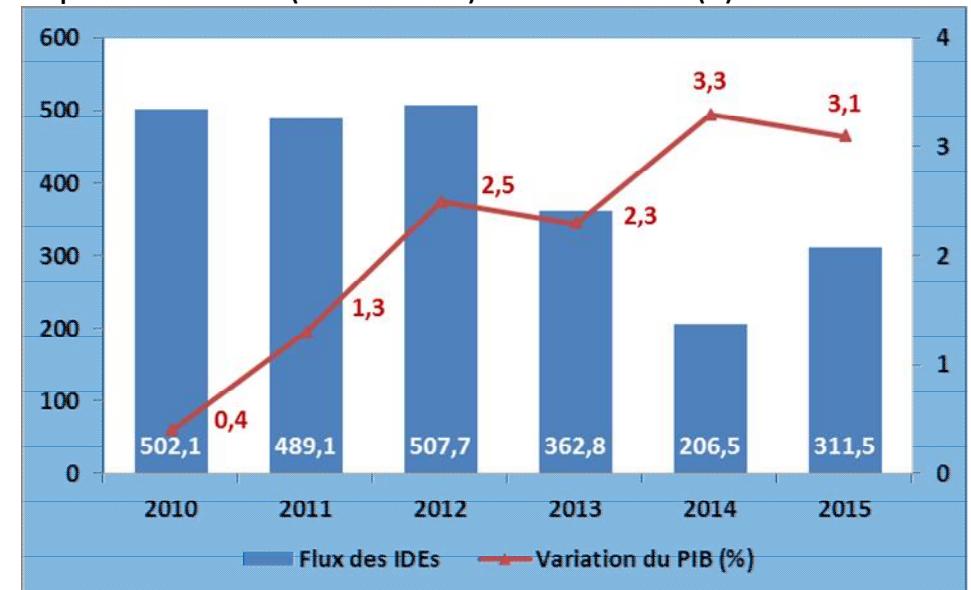
#### • Flux des IDE (en millions DTS)

La promotion des IDEs constitue une des bases de la stratégie adoptée par Madagascar pour relancer la croissance. Toutefois, depuis l'année 2009, les flux des IDEs ont connu des nets reculs suite, entre autres, à la perte de confiance des investisseurs. L'on note aussi que la cherté des coûts des facteurs a entraîné le désintéressement et même la fuite des investisseurs vers d'autres pays.

Par ailleurs, les effets de la crise, accentuant la vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs et la fragilité du secteur financier, n'ont pas favorisé l'incitation à investir dans le pays. En effet, le niveau des flux d'IDEs n'a cessé de diminuer depuis quelques années, passant de 507,7 millions DTS en 2012, à 362,8 millions DTS en 2013 à 206,5 millions DTS en 2014.

En 2015, une amélioration a été constatée estimée à 311,5 millions DTS, soit une hausse de 105 millions DTS par rapport à l'année 2014. Il faut noter que, le flux des IDEs en provenance des branches industries extractives domine encore l'ensemble de l'origine des flux des IDEs à Madagascar.

Graphe 7 : Flux des IDEs (en millions DTS) et Variation du PIB (%) de 2010 à 2015



Sources : DEME/Ministère de l'Economie et de la Planification  
Banque Centrale de Madagascar (Avril - 2016)

#### • Créances bancaires sur l'économie

Les créances bancaires sur l'économie ont englobé à la fois les crédits à court terme et ceux à moyen et long termes. D'une manière globale, l'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse passant de 3.319,05 milliards Ariary en décembre 2014 à 3. 809,54 milliards Ariary en décembre 2015, soit un accroissement de 14,8% entre la période.

## AXE 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES

**Tableau 11 : Créances bancaires sur l'économie (en milliards Ariary) de 2014 à 2015**

| Rubriques<br>(en millions Ariary) | Encours         |                 | Variation     |              |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|---------------|--------------|
|                                   | Déc - 2014      | Déc - 2015      | En valeur     | En %         |
| <b>Créances sur l'économie</b>    | <b>3 319,05</b> | <b>3 809,54</b> | <b>490,49</b> | <b>14,8</b>  |
| <b>Crédits</b>                    | <b>3 298,02</b> | <b>3 794,24</b> | <b>496,22</b> | <b>15,0</b>  |
| <b>Crédits à court terme</b>      | <b>1 862,27</b> | <b>2 057,88</b> | <b>195,61</b> | <b>10,5</b>  |
| Particuliers                      | 231,09          | 281,55          | 50,46         | 21,8         |
| Entreprises privées               | 1 552,79        | 1 722,36        | 169,57        | 10,9         |
| Entreprises publiques             | 78,39           | 53,97           | -24,42        | -31,2        |
| <b>Crédits à M.L.T</b>            | <b>1 435,75</b> | <b>1 736,35</b> | <b>300,61</b> | <b>20,9</b>  |
| Particuliers                      | 636,11          | 740,59          | 104,48        | 16,4         |
| Entreprises privées               | 798,95          | 986,73          | 187,78        | 23,5         |
| Entreprises publiques             | 0,69            | 9,03            | 8,34          | 1 215,7      |
| <b>Autres concours</b>            | <b>21,03</b>    | <b>15,30</b>    | <b>-5,73</b>  | <b>-27,2</b> |

Source : Banque Centrale de Madagascar

- **Crédits à court terme**

Les crédits à court terme ont représenté 54,0% de la totalité des créances sur l'économie en décembre 2015 contre 56,1% en décembre 2014. Entre fin décembre 2014 et décembre 2015, Ces crédits ont connu une hausse de 195,6 milliards Ariary, soit une variation de 10,5% entre la même période.

La hausse des crédits alloués en faveur des entreprises privées correspondant à 169,6 milliards Ariary ont constitué le principal élément explicatif de l'augmentation des crédits à court terme pendant cette période. Les engagements des particuliers auprès du secteur bancaire ont aussi augmenté mais dans une moindre proportion avec 50,46 milliards Ariary en décembre 2015. Par contre, la variation des opérations en décembre 2015 a permis de constater que les entreprises publiques ont effectué un remboursement de 24,4 milliards Ariary.

- **Crédits à moyen et long termes**

Les crédits à moyen et long termes représentent 45,6% de la totalité des créances sur l'économie en décembre 2015 contre 43,3% en décembre 2014. Pendant la période de décembre 2014 à décembre 2015, les crédits à moyen et long termes se sont accrus de 300,6 milliards Ariary, soit un accroissement de 20,9%. Les offensives commerciales relatives aux crédits d'équipements menées par certaines banques auprès des particuliers ont contribué particulièrement à cette progression.

La grande partie des allocations ont été attribuées aux entreprises privées suivies des particuliers. L'on note que les entreprises privées ont été les principaux bénéficiaires des crédits à moyen et long termes avec 187,8 milliards Ariary de crédits supplémentaires contre 104,5 milliards Ariary pour les particuliers.

Concernant les entreprises publiques, l'encours des engagements auprès des banques a atteint 9,03 milliards Ariary en décembre 2015 contre 0,69 milliards Ariary en décembre 2014.

### **Produit 4.4. Gestion des dépenses, de la trésorerie et de la dette de l'Etat renforcée**

- **Déficit budgétaire (en % PIB)**

Le déficit global des finances publiques, s'est établi à 1.052,4 milliards Ariary en 2015 contre 487,1 milliards Ariary en 2014 soit respectivement 3,8% du PIB et 1,9% du PIB. Le montant du déficit budgétaire s'est nettement accru en 2015 par rapport à 2014, avec une lourde hausse de 121,3%. En dépit d'une hausse de 17% des recettes budgétaires réalisées en 2015, les dépenses totales réalisées ont connu également un accroissement de 17,3% dues surtout à l'augmentation de 196% de la rubrique «Autres opérations nettes du Trésor».

En 2015, le déficit budgétaire s'élevant à (-1 052,4) milliards Ariary a été financé surtout par :

- Le financement extérieur net de 619,7 milliards Ariary ;
- Le financement intérieur net de 432,7 milliards Ariary, composé particulièrement du:
- Recours au financement du système bancaire de 467,1 milliards Ariary;
- Recours au financement du système non bancaire de 98,0 milliards Ariary ; et
- Dépôts des correspondants du Trésor de (-132,4) milliards Ariary.

L'on note que l'Etat s'est engagé de nouveau à recourir au financement du système bancaire d'un montant de 467,1 milliards Ariary pour combler le déficit et honorer le remboursement relatif aux dépôts des correspondants du Trésor.

- **Service de la dette extérieure en % des exportations de biens et services - VAN (Valeur Actuelle Nette) de la dette publique extérieure en % du PIB**

Le service de la dette extérieure a été évalué à 174,35 milliards Ariary en 2015, correspondant à 2,9 % des exportations de biens et services.

Par ailleurs, le VAN de la dette a été évalué à 4.288,77 milliards Ariary en 2015, correspondant au ratio de 15,0% du PIB. Ce montant s'est légèrement accru de 2,29 points par rapport à l'année 2014 suite à l'accroissement du financement extérieur du déficit de l'Etat.

## AXE 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES

- Existence d'un CBMT et des CDMT (global et sectoriels) - Structures des dépenses publiques (% PIB)

Afin d'assurer une meilleure programmation pluriannuelle du Budget par les Institutions et Ministères, la mise en place du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) a été réalisée, inclue dans la lettre de cadrage et insérée dans le TOME 2 de la Loi des Finances 2016. Les renforcements de capacités des responsables de programmation en termes de CBMT demeurent une perspective dans le court terme.

En outre, l'appui des acteurs sur l'appropriation de l'outil Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) sectoriel a été effectué dans le but d'assurer l'exploitation dans le processus de programmation budgétaire dans le moyen terme.

**Tableau 12 : Structures des dépenses publiques en % du PIB (2014 et 2015)**

| Structures des dépenses publiques en % du PIB | 2014 | 2015 |
|---|------|------|
| Personnel                                     | 5,6  | 3,9  |
| Fonctionnement                                | 4,1  | 2,2  |
| Intérêts de la dette                          | 0,6  | 0,5  |
| Investissement                                | 4,0  | 2,3  |
| financement interne                           | 1,2  | 0,3  |
| financement externe                           | 2,8  | 2,0  |

Source : MFB/DGB/DPCB

Quelque soit les valeurs du PIB en 2014 et 2015, les dépenses liées aux rémunérations du personnel de l'Etat absorbe une part importante des dépenses publiques. Les dépenses de fonctionnement et celles des investissements occupent relativement les mêmes proportions. L'on note que les dépenses d'investissements sont financées surtout par le financement extérieur.

En 2015, les dépenses publiques allouées à l'investissement ont été réduit à 2,3% du PIB suite à la révision de la croissance économique face aux différents aléas touchant les secteurs de l'économie, et une baisse de 5,7% de l'Aide Publique au Développement.

### Produit 4.5. Transition de l'économie informelle facilitée

- Unités de production individuelles possédant un numéro statistique (%)

En 2014, selon les informations disponibles auprès de l'INSTAT, la proportion des Unités de production individuelles possédant un numéro statistique a été de 10,8% par rapport à l'estimation de la totalité.

## Programme 5. BANQUES ET FINANCES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

L'objectif du Programme vise à renforcer le système bancaire et financier.

### Effet 5. Système bancaire et financier renforcé

- Réserves en devises (en mois d'importation)

Au titre de l'année 2015, les réserves officielles brutes ont été évaluées à 599,8 millions DTS, soit 833,2 millions USD, valeurs estimées suffisantes pour couvrir environ 2,4 mois d'importations des biens et services à la fin de l'année 2015 contre 2,3 mois d'importations à la fin de l'année 2014.

- Taux directeur (Taux de base)

Pendant les dix premiers mois de l'année 2015, la Banque Centrale a laissé son taux directeur inchangé à 9,5% et ce même taux a été déjà observé depuis juillet 2009. Toutefois, en octobre 2015, face aux besoins de relance économique du pays, le taux directeur a été revu à la baisse à 8,7% afin d'apaiser la difficulté d'accès aux financements qui constitue encore une des contraintes majeures empêchant l'amélioration de l'environnement des affaires à Madagascar.

### Produit 5.1. Services financiers régulés et supervisés

- Taux d'intérêt moyen des Banques Primaires

Entre la période de 2011 – 2012, le taux de base moyen des crédits octroyés en Ariary a été varié entre une fourchette de 10,5 % et 24,0%. Mais depuis l'année 2013, le taux de base minima a passé à 13,8 %, et le taux maxima reste stable. En effet, si on se base au taux directeur de la Banque Centrale, l'on note que le taux des crédits bancaires octroyés s'avère encore cher indépendamment de sa durée.

**Tableau 13 : Évolution du Taux directeur de la BCM et du Taux de base des crédits bancaires octroyés en Ariary des banques primaires (fin de période) de 2010 à 2015**

|   | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015       |
|---|------|------|------|------|------|------------|
| Taux directeur de la BCM                            | 9,5  | 9,5  | 9,5  | 9,5  | 9,5  | 8,70 (Oct) |
| Taux de base des banques primaires (fin de période) |      |      |      |      |      |            |
| Minima  | 13,8 | 10,5 | 10,5 | 13,8 | 13,8 | 13,8       |
| Maxima  | 15,0 | 24,0 | 24,0 | 24,0 | 24,0 | 24,0       |

Source : Banque Centrale de Madagascar

## Axe 2 : La stabilité macroéconomique est préservée et les actions appuyant le développement confortées

- Variation du taux de change effectif réel (%)

Entre la période de 2013 et 2015, on a remarqué une dépréciation réelle de l'Ariary par rapport aux principales devises de nos partenaires commerciaux (Euro, Dollars...). En effet, la variation du taux de change effectif réel a été de -3,5 en 2013, -3,6 en 2014 et -3,2 en 2015. La dépréciation en terme réel a été attribuée fondamentalement au déficit de notre balance commerciale qui a été évalué à -558,0 millions DTS en 2013, 360,0 millions DTS en 2014 et -235,1 millions DTS en 2015.

## Produit 5.2. Accès aux produits et services financiers amélioré

En matière de Stratégie Nationale de la Finance Inclusive, les axes stratégiques adoptés par le secteur concernent les points suivants:

- Le soutien de la demande de produits et services financiers ;
  - Le développement de l'offre de produits et services financiers ;
  - La coordination et le plaidoyer de la finance inclusive ;
  - Le cadre légal, supervision et environnement de la finance inclusive.

- Taux de pénétration de la microfinance (%)

En termes de pénétration de marché, une véritable évolution ascendante a été constatée passant de 17,5% en 2010 à 29,6% en 2015 soit une augmentation de 12,1 points entre la période. Entre les années 2014 et 2015, une légère hausse de 1,5 point a été constatée.

**Graphe 8 : Evolution du taux de pénétration des ménages de 2010 à 2015**



Source : Coordination Nationale de la Finance Inclusive

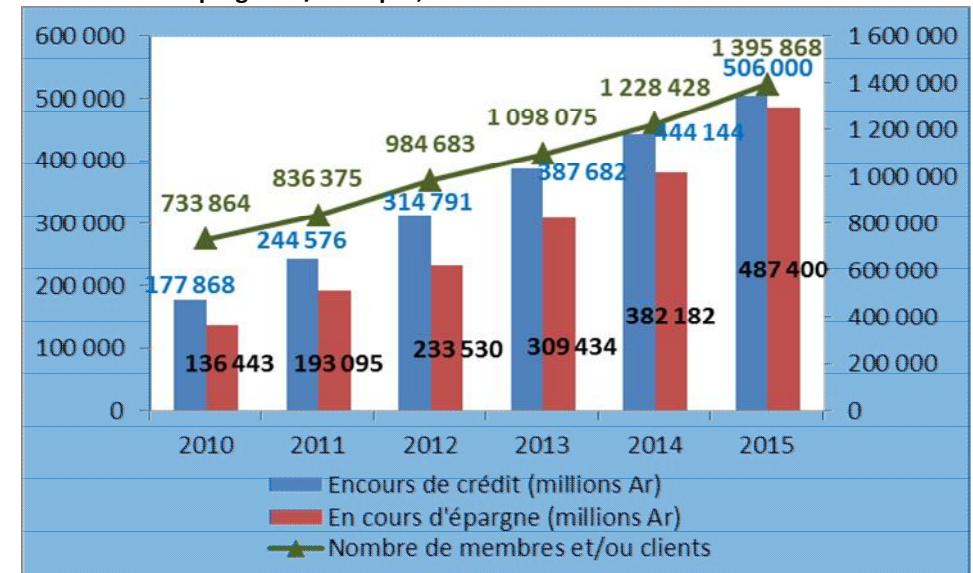
Au niveau des 22 Régions couvertes par les Institutions de Microfinance (IMF), 937 points de services ont été inventoriés en 2015 contre 890 points de service en 2014, soit un accroissement de 5%.

Concernant l'adhésion au sein des IMF, on a constaté aussi une augmentation passant de 733.864 membres en 2010 à 1.395.868 membres en 2015 soit une hausse de 662.001 membres et/ou clients. Entre les années 2014 et 2015, une progression de 107.440 membres et/ou clients additionnels a été concrétisée contre 190.353 membres et/ou clients entre 2013 et 2014.

En matière de croissance des activités de crédit et d'épargne, on a observé :

- Une croissance du volume de l'encours de crédit passant de 177,8 milliards Ariary en 2010 pour atteindre 506 milliards Ariary en 2015 soit une hausse de 328,2 milliards Ariary. Entre 2014 et 2015, un accroissement de 13,9 % a été constaté ;
  - Il en est de même pour le volume de l'encours d'épargne et/ou de dépôt passant de 136,4 milliards Ariary en 2010 à 487,4 milliards Ariary en 2015 soit une hausse de 351 milliards Ariary. De 2014 à 2015, une évolution de l'ordre de 27,5 % a été constatée.

### **Graphe 9 : Evolution du nombre de membres et/ou clients, des encours de crédits et d'épargne et/ou dépôt, de 2010 à 2015**



Source : Coordination Nationale de la Finance Inclusive

## AXE 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES

Des actions ont été entreprises dans le cadre du renforcement de la coordination et du partenariat afin de soutenir le développement de la Microfinance :

- Le diagnostic de la demande en services financiers dans le cadre « Making Access to financial services Possible » (MAP) et du Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de la Stratégie de la Finance Inclusive (PAMO SNFI phase I) a été mis en œuvre ;
- La première enquête nationale sur la demande en services financiers ou « Enquête FinScope Consommateurs 2015 » a été entreprise avec l'INSTAT, FinMark Trust, l'UNCDF et l'Alliance pour l'Inclusion Financière ;
- La mise en œuvre du Projet de Promotion de la Banque à Distance a été faite ;
- La convention bipartite (Etat/DGT et TIAVO/AP) de prise en charge du plan social de redressement du Réseau TIAVO en vue du paiement du personnel déflaté de l'Union FITIA a été signée et le déblocage d'une partie des fonds alloués à ce plan social d'un montant de 432 491 818 Ar a été effectué ;
- Le suivi du paiement du solde de tout compte du personnel déflaté de l'Union FITIA du réseau TIAVO à Fianarantsoa a été effectué ;
- Un comité d'investissement sur la demande d'allocation de « crédit avec éducation et campagne d'éducation financière » (OTIV DIANA, CECAM, VOLAMAHASOA et APIMF) a été créé ;
- L'AROPA, PROSPERER, AD2M, PAFIM ont alloué des fonds et axé des activités pour le développement du produit Crédit avec Education, la campagne d'éducation financière et la duplication du modèle de Groupement Villageois d'Entraide Communautaire ;
- Un comité de Projet PAFIM sur la révision budgétaire du fonds de l'United Nations Capital Development Fund (UNCDF) alloué au Making Access for financial services Possible (MAP) a été créé.



## Programme 6. COMMERCE AU SERVICE DE LA COMPETITIVITE ET AU PROFIT DE LA POPULATION

L'objectif vise à élargir le marché intérieur et développer les relations commerciales avec l'extérieur.

### ***Effet 6. Marché intérieur élargi et relations commerciales avec l'extérieur développées***

#### • Valeur ajoutée du secteur commerce

Au titre de l'année 2015, la valeur ajoutée en PIB du secteur commerce a été estimée à 64,52 milliards Ariary contre 63,9 milliards Ariary en 2014, soit un taux de réalisation de 98,06% par rapport à l'objectif fixé au début de l'année à 65,80 milliards Ariary. Il y a eu une augmentation de 0,62 milliards Ariary par rapport à l'année précédente.

#### • Taux de croissance des valeurs des exportations

Les exportations ont enregistré une valeur de 1.463,1 millions de DTS en 2015 contre 1.444,8 millions de DTS en 2014, soit un accroissement de l'ordre de 1,3%. Les exportations de certains produits de rentes ont été plus compétitives grâce à une meilleure organisation des filières et à l'amélioration de la qualité des produits et des services.

Graphe 10 : Exportations FOB (en millions DTS) de 2010 à 2015



Source : Banque Centrale de Madagascar - Avril – 2016

#### • Nombres des nouveaux pays de destinations des exportations

09 nouveaux pays acquéreurs de nos produits d'exportations ont été identifiés en 2015 sur un objectif fixé à 03 pays au début de l'année. Ces nouveaux pays sont entre autres, la Sierra Léone, l'Arménie, La Macédoine, la Grenade, l'Islande, le Somalie. La diversification des marchés va jouer un rôle important pour la promotion des produits d'exportations et l'élargissement des débouchés.

## AXE 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES

### Produit 6.1. Marché intérieur assaini

En termes de règlementation des activités commerciales, un (01) texte a été élaboré et mis à jour en 2015 correspondant à l'objectif fixé. Toutefois, aucun dispositif de contrôle des activités commerciales n'a été mis en place.

- **Nombre de Conseil et Commission Préventive de la Concurrence (CCPC) opérationnel**

Un dispositif organisationnel du CCPC est opérationnalisé par la :

- Nomination du Président du Conseil et de l'Agent comptable ;
- Nomination des membres conseillers et du Commissaire du Gouvernement ;
- Nomination des rapporteurs au sein du Conseil de la Concurrence ;
- Ouverture de compte de dépôt au nom du Conseil ;
- Dotation en matériels techniques et informatiques.

- **Pourcentage des Entreprises informelles recensées, sensibilisées et formalisées**

Aucune activité concernant le recensement, la sensibilisation et la formalisation des entreprises informelles n'a été effectuée en 2015.

- **Pourcentage des Entreprises suivies et vérifiées sur les pratiques commerciales**

10 entreprises ont été identifiées et vérifiées en 2015 sur un objectif de 20 entreprises soit un taux de réalisation de 50%.

- **Nombre de Chambres de Commerces et d'Industrie redynamisés (CCI) redynamisés, nouveaux dirigeants élus et installés**

Concernant l'élection et l'installation des nouveaux dirigeants aux seins des Chambres de Commerce et de l'Industrie, une (01) CCI seulement a été réalisée en 2015 sur une prévision fixée de 10 CCI, soit un faible taux de réalisation de 10%. L'on note que, le retard du déblocage des subventions des CCI suite aux taux de régulation appliqués aux engagements de budget a causé cette faiblesse.

### Produit 6.2. Compétitivité et intégration au marché mondial améliorées

- **Nombre d'Accords de Promotion et de Protection des Investissements (APPI) ratifiés**

En 2015, un APPI a été ratifié entre le Gouvernement de la République de Madagascar et la Confédération Suisse selon le Décret n° 2015 -630 du 7 Avril 2015.

- **Nouvelle politique commerciale créée**

Le Ministère du Commerce et de la Consommation a fixé comme objectif la présentation du 3<sup>ème</sup> examen de politiques commerciales à l'OMC comme suit :

- Elaboration et présentation du rapport du Gouvernement et rapport du Secrétariat de l'OMC ;
- Ratification de l'Accord de l'OMC sur la Facilitation des Echanges (AFE) ;
- Catégorisation des dispositions de l'AFE selon les besoins évalués de Madagascar. La promulgation de la loi portant ratification de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges ;
- Notification de catégories A, B, C à l'OMC selon les dispositions de l'AFE réalisée à 10% seulement. La notification de la catégorie A a permis partiellement le renforcement de notre engagement auprès des membres de l'OMC, mais elle a été retardée par l'absence de coordination entre les départements ou parties prenantes concernées.
- Ratification de l'amendement de l'Accord de l'OMC relatif aux droits de propriétés intellectuelles (ADPIC) réalisée à une hausse de 25% de l'objectif. L'on note que la date d'acceptation à l'OMC de l'amendement a été prorogée jusqu'en 2017 tandis que le processus du côté de Madagascar serait en cours.

- **Structure de promotion des exportations opérationnelle**

La structure de promotion des exportations a été mise en place mais n'est pas encore opérationnelle malgré les différentes actions menées par le Ministère du Commerce et de la Consommation. Le lancement de la date d'opérationnalisation officielle d'un Guichet Unique à l'exportation est encore en attente.

- **Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives Commerciales opérationnelle**

Le Décret n°2014 – 1726 du 19 Décembre 2014 portant création de l'ANMCC a été publié ; toutefois, la mise en place de la structure et la nomination des membres sont prévus en 2016.

- **Cartes bancaires délivrées par l'organisme émetteur des cartes (E-commerce)**

7.247 cartes bancaires ont été délivrées en 2015 sur un objectif fixé à 175.000 cartes, (soit 4,2% seulement) ; cette faible performance a été causée par l'inertie au niveau de certaines institutions financières pour la collecte et la diffusion des informations.

## AXE 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTÉES

- **Transferts électroniques de fonds par virement effectués par les institutions financières (E-commerce)**

1.670 transferts ont été effectués sur un objectif de 200.000 transferts, soit un minime taux de réalisation de 0,9%, objectif est loin d'être atteint .Ce résultat a été marqué par la non-disponibilité des données au sein des institutions financières.

- **Mise en place d'une structure pour l'assurance de l'intégration de la dimension environnementale**

En 2015, la mise en place de la structure a été réalisée à 80 % par:

- L'élaboration du Projet de Charte sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) ;
- L'opérationnalisation des structures existantes à savoir le Comité Interministériel d'Appui sur le Commerce Equitable et Solidaire à Madagascar (CIACESM), ANCESM.

- **Valeur des exportations réalisées dans le cadre du Commerce Equitable et Solidaire**

La statistique sur la valeur des exportations n'est pas disponible. Malgré l'existence du CIACESM et de l'ANCESM, l'insuffisance du financement handicape la réalisation des activités.

### Produit 6.3. Protection effective des consommateurs

- **Textes sur la protection des consommateurs adoptés**

04 textes ont été adoptés et mis à jour au début de l'année 2015 entre autres :

- La Loi sur la garantie et la protection des consommateurs ;
- L'Arrêté instituant des régimes d'authentification et de traçabilité de l'exercice des activités commerciales ;
- L'Arrêté portant l'agrément de Halal Office of Control and Certification Madagascar en tant qu'organisme de contrôle et de certification.

- **Instruments de mesure vérifiés (Ver Prim: Vérification primitive et Ver Per: Vérification Périodique)**

9.163 Ver Prim ont été réalisées, sur un objectif fixé à 4.500 instruments (soit 204%) et 7.707 Ver Per sur un objectif de 5.500 instruments (soit 104%). L'on note que l'opérationnalisation des trois (03) bureaux régionaux de la métrologie légale au niveau des Régions Menabe, Vakinakaratra et Alaotra Mangoro a contribué favorablement à ces performances.

- **Contrôles de qualités effectuées à la fin de la campagne**

1.541 contrôles de qualités ont été effectués sur un objectif fixé à 1.650 contrôles (soit 94%). L'objectif n'a pas été atteint à cause de la suspension temporaire du Certificat de Contrôle de Conditionnement et d'Origine (CCCO) depuis le mois d'octobre 2015.

- **Dossiers d'Autorisation Exceptionnelle de Transfert (AET) et de Certificat de Non Contamination de Radioactivité (CNCR) traités pour les denrées alimentaires**

- 5.061 Autorisations Exceptionnelles de Transfert (AET) ont pu être traitées en 2015 sur un objectif fixé à 4.800 AET, soit 105,43% des objectifs prévus.
- 4.004 de Certificats de Non Contamination de Radioactivités (CNCR) ont été traités sur un objectif fixé à 3.000 CNCR, soit un taux de réalisation de 133,47%. L'on note que la loi n° 2015- 014 du 10 août 2015 sur les garanties et la protection des consommateurs a été promulguée.

- **Contrôles économiques en matière de consommabilité et de conformité des marchandises**

Le contrôle économique pour l'importation n'a pas été effectué du fait qu'un contrôle systématique de la consommabilité a été déjà mené avant la mise en vente notamment pour les produits alimentaires.

- **Prélèvement d'échantillons**

4.554 échantillons ont pu être prélevés en 2015 sur un objectif de 4.800 échantillons, soit 94,87% des prévisions. Les contraintes suivantes méritent d'être soulignées :

- La longue durée d'acheminement des produits aux magasins de stockage ;
- La demande de prélèvement d'échantillons émanant de l'opérateur ;
- Les opérateurs mettent beaucoup de temps pour honorer la demande de prélèvement d'échantillons.

- **Destructions réalisées**

35 destructions seulement sur un objectif de 120 destructions ont été réalisées en 2015. Cette faiblesse a été liée à l'insuffisance de contrôles économiques et cette activité dépend surtout de l'honnêteté des opérateurs pour la déclaration de leurs produits périmés et avariés au sein du Ministère responsable.

- **Délivrance des agréments pour les Associations de consommateurs**

Aucune délivrance d'agréments pour les Associations de consommateurs n'a été effectuée en 2015 car le décret fixant l'agrément des associations des consommateurs serait en cours au niveau de la Primature.

## AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCRAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

L'ancrage territorial du pays sera renforcé par l'amélioration des infrastructures de communication, la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire. Tandis que la croissance inclusive s'effectuera à travers les secteurs porteurs et la promotion du secteur privé, actions indispensables à la création d'emplois.

### Programme 7. DEVELOPPEMENT DES SECTEURS STRATEGIQUES ET/OU DES FILIERES PORTEUSES

#### *Effet 7. Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées.*

##### Valeur ajoutée des industries extractives (en % du PIB)

En 2015, malgré les baisses des prix internationaux et de la demande mondiale, la branche industrie extractive constitue encore un secteur porteur de croissance. En effet, la contribution des industries extractives par rapport aux ressources totales disponibles au prix constant de 1984 s'est élevée à 33,1 milliards Ariary en 2015 contre 27,7 milliards Ariary en 2014 soit 4,84% du PIB en 2015 contre 4,17% en 2014. Mais malgré ce résultat, son taux de croissance a connu une baisse passant de 25,9% en 2014 à 19,5% en 2015.

#### Produit 7.1. Gérer rationnellement le secteur Mines et hydrocarbures

L'objectif consiste à augmenter les recettes minières, renforcer la promotion des investissements miniers, remettre en état la bibliothèque géologique et régulariser les opérateurs vis-à-vis de l'environnement.

##### • Recettes d'exportations minières

Au cours de l'année 2015, la valeur des exportations minières a légèrement diminué passant de 515,2 millions de DTS en 2014 à 514,5 millions de DTS en 2015. Malgré la hausse du volume exporté notamment le nickel (36.100 tonnes en 2014 à 47.300 tonnes en 2015) et le cobalt (2.900 tonnes en 2014 à 3.400 tonnes en 2015), la diminution des recettes d'exportation est attribuée à la chute des cours mondiaux ces dernières années.

Tableau 14 : Valeur des exportations minières (en millions de DTS) de 2012 à 2015.

|                   | 2012         | 2013         | 2014         | 2015 (est.)  |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Mineraï de Chrome | 12,3         | 13,4         | 11,9         | 22,8         |
| Graphite          | 2,6          | 4            | 3,3          | 4,2          |
| Titane            | 47,5         | 49,5         | 41           | 22,8         |
| Zircon            | 28,3         | 13,1         | 11,7         | 5,5          |
| Nickel            | 50           | 246          | 390,2        | 392,6        |
| Cobalt            | 6,5          | 36,2         | 57,1         | 66,6         |
| <b>TOTAL</b>      | <b>147,2</b> | <b>362,2</b> | <b>515,2</b> | <b>514,5</b> |

Source : Banque Central de Madagascar

##### • Redevances minières

Les redevances minières ont atteint 15.575,00 millions Ariary en 2015 contre 5.159.89 millions Ariary en 2014 et 4.772,00 millions Ariary en 2013. La mise en œuvre d'un certain nombre de mesures relatives à la Politique Minière a permis de conforter davantage les redevances minières en 2015, à savoir :

- la mise à disposition de droit de certification de conformité des substances minérales à exporter ;
- le renouvellement de quatre (4) titres miniers ;
- la délivrance de 74 autorisations ; et
- la délivrance de premiers titres miniers d'exploitation et de transport d'hydrocarbures à la société Madagascar Oïl.

#### Produit 7.2. Agriculture intensive et tournée vers le marché international développée et modernisée

Les principaux objectifs de développement du secteur agricole sont de :

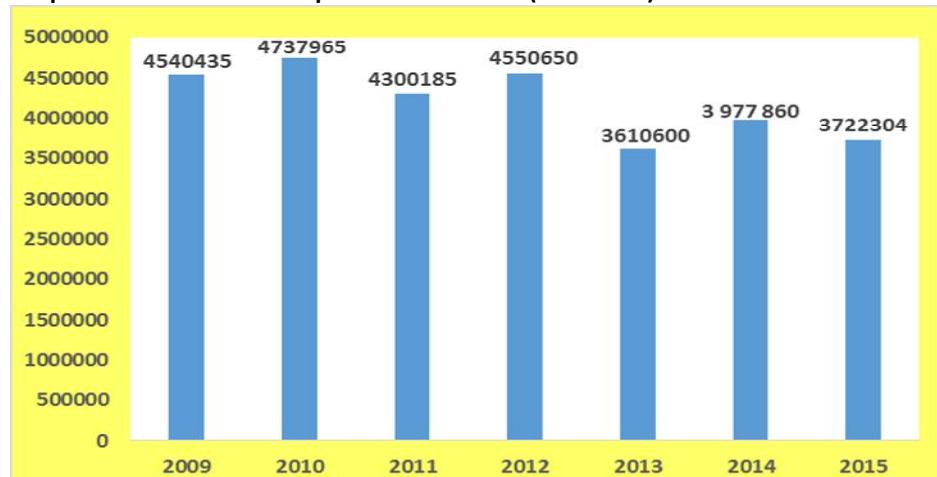
- contribuer à la sécurité alimentaire et au respect des normes et de la qualité des produits agricoles ;
- améliorer les revenus des producteurs agricoles ;
- procurer des emplois à la population rurale ;
- approvisionner en matière première une agro-industrie prospère ;
- contribuer à l'amélioration de la balance commerciale ; et
- léguer aux générations futures un capital fructueux, eau-sol-biodiversité.

## AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

- **Production rizicole**

La production totale de paddy a été de 3.722.304 tonnes en 2015 contre 3.977.860 tonnes en 2014, soit une baisse de 6,42%. L'on note que la production de paddy n'a cessé de diminuer ces cinq dernières années passant de 4,7 millions de tonnes en 2010 à 4,5 millions de tonnes en 2012 pour chuter à 3,6 millions de tonnes en 2013 et à 3,9 millions de tonnes en 2014. D'une part, cette faible performance est due aux interminables aléas climatiques et aux cataclysmes naturels entre autres le passage des cyclones, la grêle, la sécheresse, les maladies, les rats, les criquets et autres insectes nuisibles à la récolte.

Graphe 11 : Evolution de la production rizicole (en tonnes) de 2009 à 2015



Source : Ministère de l'Agriculture

D'autre part, la régression des performances est liée aussi à la faiblesse du pouvoir d'achat des producteurs même si certaines offres de service d'appui telles que les semences améliorées et matériels agricoles, la maîtrise d'eau, et l'encadrement des paysans ont été renforcés dont les réalisations se présentent comme suit :

- **En matière de mise à disposition des intrants et de matériels agricoles;**

- 1.278,93 tonnes de semences ont été disponibles en 2015 contre 516 Tonnes de semences en 2014 et 800 tonnes de semences améliorées en 2013;
- 1.403 tonnes d'engrais tous types confondus ont été livrés au niveau des Direction Régionales du Développement Rural (DRDR) en 2015 contre 1.176 tonnes d'engrais en 2014, et 6.931 tonnes en 2013 ;

- 5.947 matériels agricoles ont été disponibles en 2015 contre 7.285 matériels en 2014, et 4.726 matériels en 2013.

- **Superficies irriguées à bonne maîtrise d'eau :**

Des superficies hydro agricoles de 65.324 ha ont été aménagées/réhabilitées sur une prévision de 50.000 ha en 2015 contre 151.700 ha en 2014, et 65.600 ha en 2013;

252 Bassins Versants (BV) ont été protégés sur 400 BV prévus en 2015 contre 934 BV en 2014 et 145 BV en 2013.

A propos de la Lutte Anti Acridienne et de la lutte contre les ennemis des cultures, 83,7 % des superficies infestées par les criquets ont été traitées sur 80,0% prévues en 2015 (soit 33.980 ha traitées sur 40.601 ha infestées) contre 994.722 ha en 2014, et 128.162 ha en 2013) ;

12 Fonds Régionaux de Développement Agricole (FRDA) sont opérationnels en 2015 contre 10 FRDA en 2014 et 08 FRDA en 2013; l'on signale que 02 FRDA ont été redynamisés au cours de l'année 2015 dont les Régions Atsinanana et Analanjirofo ;

Dans le cadre de la mise en place et l'opérationnalisation des Centres de Services Agricoles (CSA), 95 CSA ont été déclarés performants en 2015 contre 58 CSA en 2014 et 87 CSA en 2013 ;

En outre, pour contribuer à la sécurité alimentaire et au respect des normes et de la qualité des produits agricoles, 5.599 certificats phytosanitaires sur 5.000 certificats prévus ont été délivrés en 2015 contre 4.000 certificats en 2014 et 4.020 en 2013.

- **En matière de Recherche Agricole,** l'existence de sept (7) Centres Régionaux de Recherche, de laboratoire d'analyse et la multidisciplinarité de recherche agricole ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- 46,865 tonnes de semences de pré base et de base produites en 2015 pour une prévision de 50 tonnes contre 76 tonnes en 2014 et 24 tonnes en 2013 ;
- 191 Parcelles de Démonstration (PD) implantées en 2015 contre 15 PD implantées en 2014 et 16 PD en 2013.

- **Les recettes d'exportation** des produits agricoles générés (produits végétaux seulement) ont été de 411,2milliards Ariary en 2015.

## AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

### Produit 7.3. Tourismes et activités touristiques promus

Pour revaloriser le Secteur Tourisme sur le marché international, la qualité a été priorisée au niveau de l'accueil, l'environnement, la sûreté et la sécurité des touristes. L'amélioration de «l'attractivité» touristique est fortement recommandée en vue d'établir d'une manière efficace un tourisme durable.

- **Nombre des mains d'œuvre qualifiées, compétentes et productives**

Au titre de l'année 2015, environ 900 étudiants ont obtenu provisoirement les qualifications requises et les compétences en mesure de produire. L'objectif fixé au début de l'année a été donc atteint. Pour faire face à la demande du Ministère de tutelle à l'instar de l'INTH à Nosy-Be, plusieurs institutions d'études sur le tourisme et l'hôtellerie ont été ouvertes en 2015 de manière à honorer la requête. Néanmoins, une faiblesse au niveau de la qualité a été constatée ; l'insuffisance financière, d'une part, et la mauvaise gestion interne, d'autre part, n'ont pas permis d'atteindre le niveau de la qualité requise.

- **Nombre de touristes visitant Madagascar**

Au titre de l'année 2015, 244.321 visiteurs non-résidents ont visité la Grande Ile contre 222.374 visiteurs en 2014, soit une hausse de 9,86%. Toutefois, l'on note que l'objectif de 321.500 visiteurs fixé au début de l'année n'a pas été atteint. La grève ayant perduré au sein de la compagnie nationale de transport aérien a eu des mauvaises répercussions au niveau du tourisme à Madagascar.

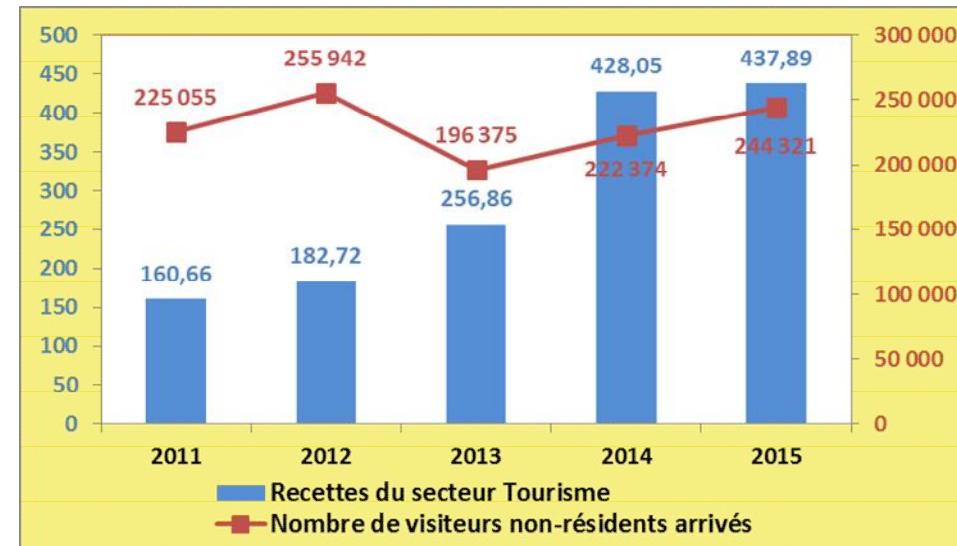
- **Recettes générées par le secteur tourisme**

Les recettes générées par le secteur tourisme au cours des cinq dernières années les recettes n'ont cessé d'augmenter. Au titre de l'année 2015, les recettes ont atteint 437,89 millions de DTS contre 428,05 millions de DTS en 2014, soit une hausse de 9,84 millions DTS. L'objectif annuel de 280 millions de DTS a été largement dépassé. Ce résultat fructueux a été atteint grâce, en partie, à l'organisation de différentes manifestations et à la participation à des diverses activités à savoir :

- le 22ème Festival DONIA ;
- la participation au Salon international d'INDABA en Afrique du Sud en Mai 2015;
- le Carnaval de Madagascar à Antananarivo à l'occasion des festivités du 26 juin 2015 ;
- le salon International Tourism fair of Madagascar au Carlton ;
- le Festival des Baleines 2015 à Sainte Marie ;
- la célébration de la Journée Mondiale du Tourisme à Mahajanga ;
- la participation de Madagascar au Festival Universel de Milan ;

- La participation au Salon TOP RESA à Paris ;
- La participation à la réunion de l'Assemblée Générale de l'Office Malagasy du Tourisme en Colombie.

**Graphe 12 : Evolution des recettes touristiques (en millions de DTS) et du nombre de touristes non-résidents arrivés aux frontières de 2011 à 2015**



Source : Ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie (MTTM)

- **Nombre cumulé d'emplois directs créés par le secteur tourisme**

La répartition des activités liées au tourisme ainsi que l'ouverture de nouveaux complexes hôteliers dans toute l'Ile ont favorisé la **création de 39.384 emplois** jusqu'en 2015 sur un objectif de 41.750 emplois, soit un taux de réalisation de 94,33%. Par rapport à l'année 2013 dont le nombre a été de 36.716 emplois, il y a eu une augmentation de 2.768 d'emplois directs créés issus des deux branches suivantes :

- 32.693 emplois pour les Hôtels et Restaurants ; et
- 6.691 emplois pour les Entreprises de Voyages et les Prestations Touristiques (EVPT).

## AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

Malgré le manque de financement nécessaire au développement des activités à effet multiplicateur dans le secteur tourisme, les mesures suivantes ont été entreprises :

- 292 guides touristiques et candidats au métier de guide touristique ont reçu des formations en matière de techniques de guidages, de secourisme et des attractions touristiques ;
  - 248 guides aptes au métier ont reçu des attestations et 25 nouveaux agréments ont été délivrés ;
  - 72 guides touristiques, 38 membres du Comité Local de Protection du Parc d'Isalo et 10 éléments des Forces de l'Ordre de la Commune Rurale de Ranohira ont été attestés en matière de vigilances touristiques ; et
  - 286 autorisations d'ouverture ont été octroyées dont 212 établissements d'hébergement et de restauration et 74 entreprises de voyage et de prestations touristiques ayant permis de créer 1.070 emplois pour les nationaux et 27 emplois pour des étrangers.
- **Nombre des actions préventives effectuées par la Police de l'environnement et du tourisme**

Afin de maintenir la préservation de l'environnement touristique, des mesures spécifiques pour promouvoir les droits de l'enfant et la protection des enfants contre les fléaux touristiques ont été adoptées à travers la Signature du Code de Conduite National des acteurs du Tourisme pour lutter contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants à des fins Commerciales (ESEC) et le Tourisme Sexuel Impliquant les Enfants (TSIE).

Dans ce cadre, un poste de police touristique a été mis en place à Nosy-Be. La police de l'environnement et du tourisme a effectué 119.913 opérations de surveillance et de contrôle en 2015 contre 117.188 en 2014.

### Produit 7.4. Aquaculture et pêche durable promu et produits halieutiques valorisés

Le secteur pêche est classé parmi les secteurs porteurs et occupe une place prépondérante dans l'économie et la vie sociale à Madagascar. Ce secteur est un des pourvoyeurs de devises et de recettes pour l'Etat grâce aux exportations des produits halieutiques et aux licences de pêche délivrées aux navires étrangers.

Les objectifs du département en charge du développement de ce secteur consistent à :

- augmenter la disponibilité des produits halieutiques sur le marché pour satisfaire les besoins en protéines animales de la population et assurer la sécurité alimentaire ;
- maintenir la qualité des produits halieutiques destinés à l'exportation pour contribuer à l'entrée des devises et à l'amélioration de la croissance économique ;
- assurer la préservation et la gestion durable des ressources halieutiques ; et
- professionnaliser la pêche et l'aquaculture à petite échelle pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des pêcheurs et des petits aquaculteurs

- **Production de ressource halieutique**

La production halieutique a été de 113.000 tonnes pour une prévision de 150.000 tonnes en 2015, soit une réalisation de 80%, contre 100.000 tonnes en 2014. La production crevetière de l'année a été de 4.730 tonnes. L'on note que les mesures suivantes ont été prises pour renforcer les capacités des producteurs, à savoir :

- la délivrance de 2.390 licences de pêches et permis de collecte des produits halieutiques en 2015 contre 2.830 licences et permis en 2014, 2.892 en 2013, 2.350 en 2012, et 1.780 en 2011 ;
- la délivrance de 10 autorisations d'installation de l'élevage en cage sur 15 cages prévues contre 15 autorisations en 2014, 12 autorisations en 2013, 13 autorisations en 2012 et 11 autorisations en 2011 ;
- l'installation de 20 cages sur 50 cages prévues en 2015 contre 30 cages en 2014, 42 cages en 2013, 33 cages en 2012 et 15 cages en 2011 ;
- 15 Régions ont été touchées par la sensibilisation, vulgarisation et formation en 2015 contre 12 Régions en 2014 ;
- la formation de 100 acteurs dans le cadre de la Promotion du Développement Social.

## **AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCRAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT**

## **Produit 7.5. Autres filières de productions capitalisées**

## Elevage

L'objectif consiste à poursuivre les efforts pour la redynamisation du secteur dont les interventions ont trait :

- au pilotage du secteur visant l'harmonisation des actions pour la bonne gouvernance du secteur ;
  - à l'amélioration des techniques d'exploitation des ressources animales ;
  - à la réhabilitation et développement des infrastructures (abattoirs, capacités de stockage, chaîne de froid, marché...) ;
  - à l'animation des secteurs professionnels (élaboration des normes, information et formation des éleveurs) ;
  - à l'assurance de la Sécurité sanitaire des produits d'élevage, des animaux, la santé publique vétérinaire (mise aux normes du Service vétérinaire, vaccination,...) et de la protection animale (Fiche Individuelle des Bovidés) ;
  - à la sécurisation des consommateurs et à l'orientation vers le marché.

**Tableau 15 : Effectif des animaux de 2011 à 2015**

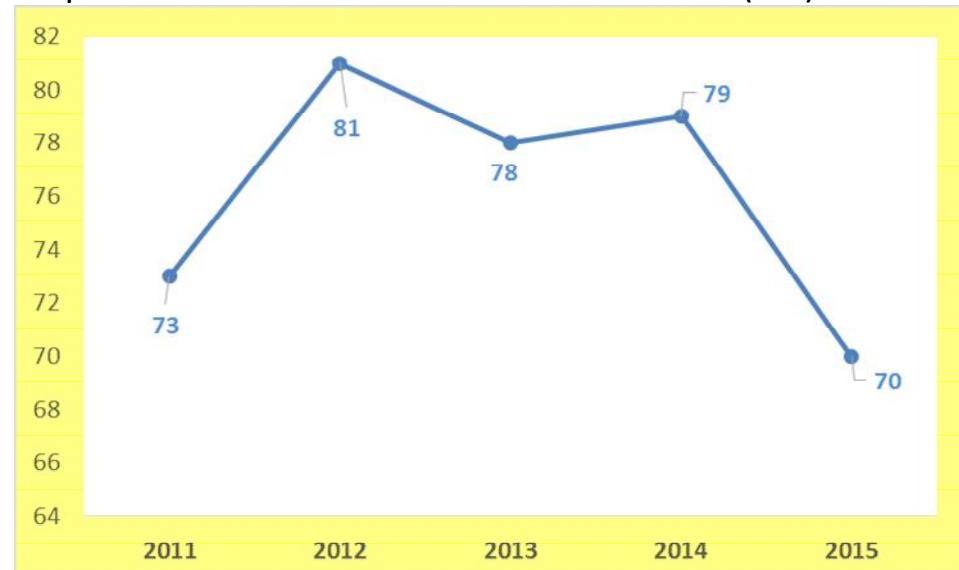
| Indicateurs         | 2012       | 2013       | 2014       | 2015 (estimé) |
|---------------------|------------|------------|------------|---------------|
| Effectif du cheptel | (recensé)  | (recensé)  | (recensé)  |               |
| Bovin               | 6 864 440  | 6 544 230  | 6 317 272  | 5 250 259     |
| Porcin              | 1 305 177  | 1 266 815  | 1 426 638  | 1 625 200     |
| Ovin /caprin        | 2 424 157  | 2 424 287  | 1 589 253  | 2 419 520     |
| Volailles           | 27 289 889 | 28 092 031 | 31 645 985 | 37 123 500    |

**Source : Ministère de l'Elevage.**

- Les informations concernant les **effectifs des animaux** sont issues de données recensées lors de la vaccination. Sur la base des recensements effectués, les effectifs du cheptel des animaux à cycle court, porcins, volailles, ont connu des fluctuations favorables à la hausse entre la période 2011-2014. Toutefois, l'effectif du cheptel bovin a connu une véritable régression ces dernières années particulièrement en 2015 n'ayant atteint que 5.250.259 têtes.
  - Pour préserver la **santé animale**, un lancement de campagnes de vaccination pour lutter contre les maladies charbonneuses a été effectué au niveau des 22 Régions :
    - Bovins : 3.648.807 têtes ont été vaccinés sur 5.250.259 bovins recensés en 2015, soit un taux de réalisation de 70.40%, contre un taux de vaccination de 79% en 2014 et de 78% en 2013 ;

- Veaux : 50.217 ont été soignés sur 5.000 veaux prévus en 2015, soit une réalisation de 10 fois plus que prévue contre 25.439 veaux soignés en 2014 ;
  - Porcins : 661 676 têtes ont été vaccinés pour l'année 2015 ; et
  - Volailles : 554 204 ont été vaccinés contre le choléra, la peste et la variole.

### Graphe 13 : Taux de couverture vaccinale bovine de 2011 à 2015 (en %)



Source : Direction des Services Vétérinaires

- L'on note que des investigations sanitaires ont été réalisées par les Vétérinaires Sanitaires (VS) durant la campagne de vaccination ; une vérification de l'existence du foyer de maladie porcine a été effectuée sur la frontière des Région Menabe et Vakinankaratra.

#### • Contrôle sanitaire

En application de la mise en norme des Services Vétérinaires, le contrôle sanitaire des animaux au niveau des abattoirs et tueries sont stricts. Les importations et l'exportation des animaux, les contrôles des Denrées Alimentaires d'Origine Animale (DAOA) au niveau des frontières, ports et aéroports sont intensifiés. Par conséquent, les mesures suivantes ont été prises :

- Le renforcement des mesures et dispositifs de contrôle sanitaire et biosécurité dans les ports et aéroport de Nosy Be/Région Diana ;

## AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCRAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

- La continuation de la collaboration avec la Gendarmerie à la barrière de Ranomafana dans la Région Vatovavy Fitovinany ;
  - 32 contrôles pour l'Aéroport et 13 pour le port maritime dans la Région Boeny ;
  - La vérification de l'existence du foyer de maladie porcine dans la frontière de la Région Menabe et Région Vakinankaratra par le Chef CirEl Miandrivazo ;
  - 145 contrôles des étals de boucherie et des grands distributeurs effectués dans les 22 Régions ;
  - L'interdiction d'incorporer aux viandes ou préparation de viande, les substances dites conservatrices dans la Région de Diana ;
  - Dans la lutte contre le varroa, 100 prélèvements ont été effectués avec la collaboration de PROSPERER dans la Région Haute Matsiatra ;
  - Le Service Vétérinaire a délivré 1.527 Autorisations d'importation de Denrées Alimentaires d'Origine Animale (DAOA) dont 850 pour les produits laitiers, 432 autorisations pour les produits carnés, 174 pour les produits de pêche, et 71 pour les plats alimentaires.
- Afin d'améliorer les performances du secteur élevage, les mesures suivantes ont été entreprises au titre de l'année 2015:
    - la mise en place de 70 Exploitations d'élevage;
    - la construction d'un abattoir à Farafangana et un marché à bestiaux à Antonibe Analalava ;
    - la construction de verraterie dans la Région de Bongolava ;
    - la mise en place huit plateformes (Comités de suivi de la filière caprine et miel, Plateforme sur les Petits Ruminants) ;
    - la structuration de 163 Associations d'éleveurs au niveau des 22 Régions ;
    - la formation de 251 Leaders paysans apiculteurs, éleveurs de poulets gasy, éleveurs porcins, éleveurs ovins, éleveurs caprins et éleveurs bovins dans les 22 Régions.
    - 3.043 acteurs ont été formés sur la santé animale, la production animale, l'Administration, et la traçabilité des animaux ;
    - 1.000 têtes de chèvres ont été distribuées dans le Sud Androy ;
    - 467 ruches modernes ont été distribuées dans les Régions de Vatovavy Fitovinany et Sofia.

### • Production de viande bovine

Entre la période 2010 à 2014, la production de viande n'a cessé de diminuer, passant de 56.185,9 tonnes en 2010 à 40.067,2 tonnes en 2013, pour arriver à 31.587,36 en 2014 ; L'on note toutefois que la production a plus que doublé en 2015 par rapport à l'année 2014.

Tableau 16 : Evolution de la consommation de viande bovine de 2011 à 2015

|  | 2011       | 2012       | 2013     | 2014      | 2015     |
|--|------------|------------|----------|-----------|----------|
| Carcasses produites visées par les services vétérinaires (tonne) | 44 712     | 54 909     | 52 720   | 41 561    | 88 214   |
| Viande (tonne)   | 33 981,120 | 41 730,840 | 40 067,2 | 31 587,36 | 76452,74 |

Source : Direction du Service Vétérinaire

### • Marché extérieur

#### Exportation

Dans le domaine du développement économique auquel contribue le secteur élevage, 773.198 têtes de poussins d'un jour sont exportées; et 45.068 Animaux sauvages (Reptiles, Batracien et Insectes) vers USA, France, Canada, Russie, Ukraine, Hollande, Japon, China, Hong Kong, Tchèque.

#### Importation

L'année 2015, Madagascar a importé des produits d'origine animale, dont :

- 711.194,58 tonnes de produits laitiers avec 850 autorisations d'importation
- 32.000kg de miel ont été exportés vers la France, La Réunion et la Chine.
- 85.305,88 tonnes de produits carnés avec 432 autorisations
- 20.521,92 tonnes de produits de pêches avec 174 autorisations, et
- 732.889,48 tonnes de plats alimentaires avec 1.527 autorisations.

### Produit 7.6. Potentialités de l'Artisanat Malagasy valorisées

Disposant de potentialités énormes, l'Artisanat est l'un des secteurs porteurs pour le développement économique du pays.

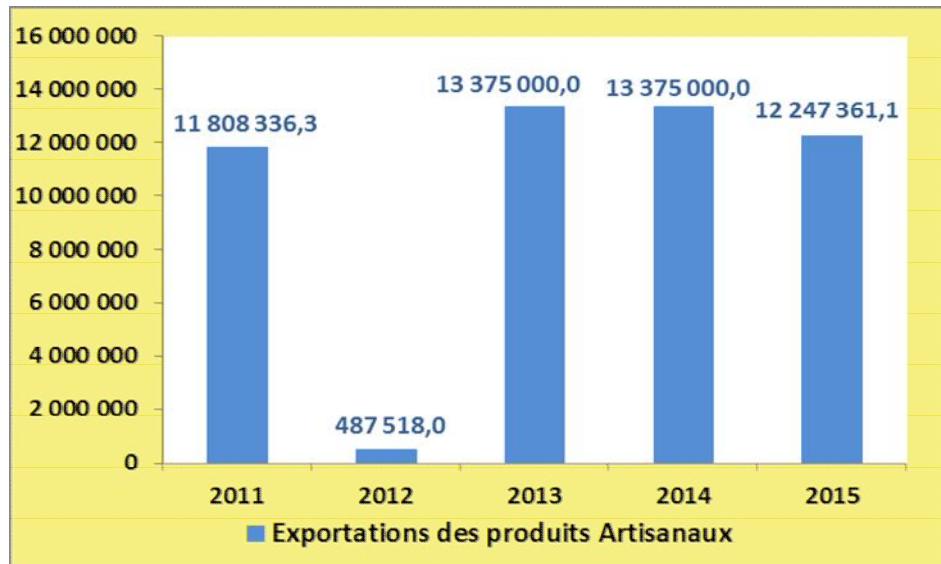
#### • Recettes générées par le secteur artisanat

Les recettes générées par le secteur artisanat ont été évaluées à 12.247.361,15 d'Euros en 2015 contre 13.375.000 d'Euros en 2014 et en 2013, soit une baisse de 8,43% en 2015 ; l'objectif fixé de 13.367.129 d'Euros n'a pas été atteint car les artisans ont été confrontés à un certain nombre de problèmes, à savoir :

- la rareté de la participation aux foires internationales ;
- l'absence de promotion à l'exportation ; et
- l'insuffisance de moyens financiers.

## **AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCRAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT**

#### Graphe 14 : Evolution des recettes générées par le secteur artisanat (en Euros) de 2011 à 2015



Source : Ministère de la Culture et de l'Artisanat (MCA)

Pour améliorer la gouvernance du secteur, des mesures ont été prises, à savoir :

- la mise en place d'un cadre de travail professionnel plus performant en matière de délai de délivrance de cartes professionnelles d'artisan ramené à 24 heures, pour l'amélioration de la qualité de services fournis aux usagers ;
  - la mise en place d'une statistique estimative relative à la valeur des produits artisanaux certifiés et destinés à l'exportation ;
  - l'adoption par l'Assemblée Nationale du Code de l'Artisanat.

### ***Effet 8. Structures d'épaulement et structurantes renforcées***

## **Infrastructures routières :**

L'objectif consiste à renforcer les structures d'épaulement et structurantes, et à densifier les infrastructures de communication et de transport.

## **Produit 8.1. Réseaux d'infrastructures de communication et de transport densifiés**

- Pourcentage des Communes accessibles par voie de surface toute l'année (Taux de désenclavement des Communes)

Le pourcentage des Communes accessibles par voie de surface toute l'année en 2015 a été de 40%. Ce résultat est resté constant depuis l'année 2013 contre 63% des Communes en 2011. L'on note que la réhabilitation des routes rurales n'a bénéficié d'aucun financement significatif durant les dix dernières années; l'accès aux routes rurales s'est dégradé considérablement et aucune perspective d'amélioration ne se présente pour les cinq prochaines années quant à la disponibilité de programmes de financement.

#### Graphe 15 : Taux de désenclavement des Communes de 2011 à 2015 (en %)



Source : Ministère des Travaux Publics

## AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

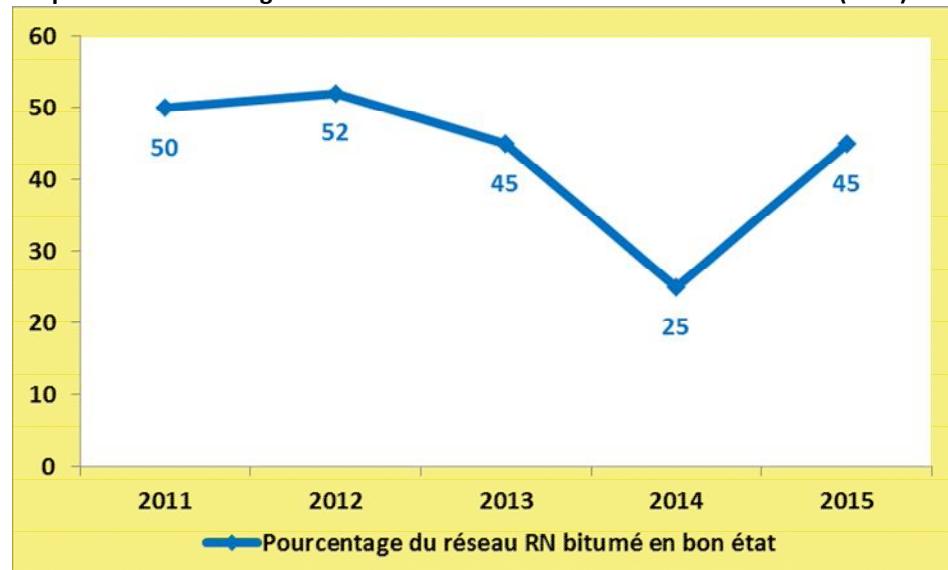
### • Indice d'évolution du trafic routier sur le réseau des Routes Nationales

L'Indice d'évolution du trafic routier sur le réseau de Routes Nationales en 2015 a été de 105 sur un objectif de 110. L'on note que l'importance du pourcentage des Routes Nationales non revêtues en mauvaise état est à l'origine du non atteint de l'objectif de l'évolution du trafic routière.

### • Pourcentage du réseau routier national bitumé en bon état

En 2015, le pourcentage du réseau routier national bitumé en bon état a été de 45% contre une moyenne d'environ 50% entre la période 2011 à 2013. En 2014, ce taux a connu une diminution de 20 points, mais, grâce aux résultats de la réhabilitation d'une partie de la RN4 sur 100 km relative aux dégâts causés par les cyclones le pourcentage a connu une hausse en 2015.

Graphe 16 : Pourcentage du réseau RN bitumé en bon état de 2011 à 2015 (en %)



Source : Ministère des Travaux Publics

### • Pourcentage des Routes Nationales non revêtues en bon état

En 2015, ce taux a été de 14% soit le même résultat qu'en 2014 ; l'objectif de 16% fixé au début de l'année n'a pas été atteint. Le financement des entretiens courants par le Fonds d'Entretien Routier (FER) a permis tant bien que mal à conserver l'état des routes existantes.

### • Pourcentage des Routes Rurales en bon état

40

En 2015, le pourcentage Routes Rurales en bon état a été de 12% sur un objectif de 13%. L'objectif fixé n'a pas été atteint car les routes rurales n'ont bénéficié d'aucun financement et cette situation a entraîné un état de dégradation avancée du réseau. Cette tendance va s'aggraver si aucune mesure ne sera prise dans les prochaines années à l'endroit du réseau des routes rurales.

### • Indice d'évolution du trafic routier sur le réseau de routes nationales primaires

En 2015, l'indice d'évolution du trafic routier sur le réseau de routes nationales primaires a été de 110 sur un objectif de 111. L'on signale que faute de budget, la dernière campagne de comptage routier sur les routes nationales a remonté en 2010 ; toutefois, l'on estime qu'une légère augmentation du trafic sur les RN primaires, surtout sur la RN 2 et RN 4 suite aux réfections ponctuelles effectuées dans le cadre de l'objectif « zéro nid de poule sur les RNP » serait effective.

## Transport aérien de passagers

Le Ministère du Transport, du Tourisme et de la Météorologie a délégué à l'Aviation Civile de Madagascar (ACM) la conception et le contrôle de l'application des textes législatifs et réglementaires par les exploitants. Dans ce cadre, elle a procédé à la mise en conformité juridique des textes, à la tenue des séances d'information des exploitants et à la surveillance économique, à savoir :

- la sûreté au niveau des aéroports ;
- la promulgation des arrêtés ou décisions ministérielles relatifs à la gestion de l'aéroport d'Ivato et au Programme National de Certification des Agents chargés de la mise en œuvre des mesures de Sécurité de l'Aviation Civile ;
- le transfert de gestion de 44 aéroports à l'ADEMA ;
- la mise en place de la connectivité aérienne sur la politique de l'Open Sky;
- la concrétisation des accords aériens entre AIR MADAGASCAR et AIR SEYCHELLES, MADAGASCAR et les EMIRATS ARABES UNIES, les îles de l'Océan Indien « Alliance Vanille ».

En termes d'objectifs :

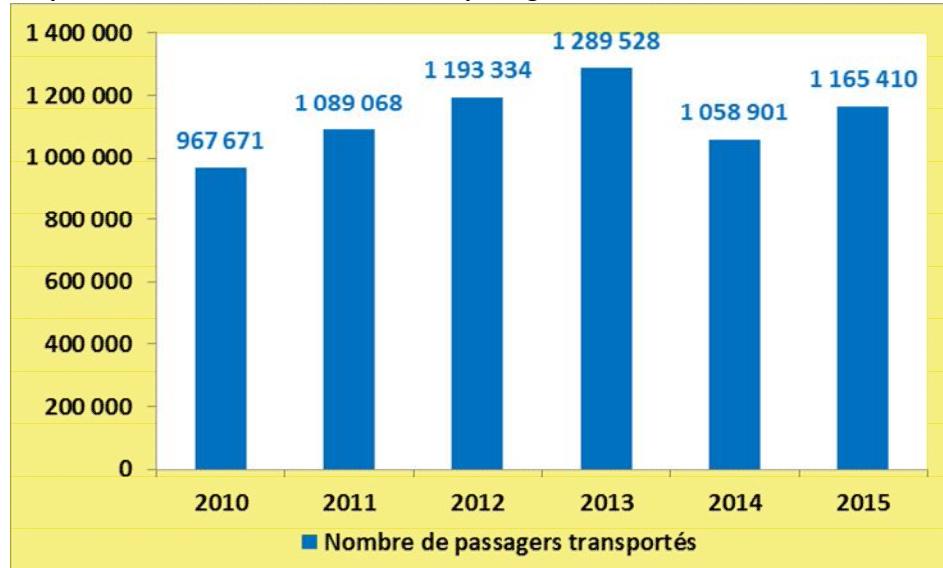
- Le transport aérien doit répondre aux exigences des normes de sécurité et sûreté d'une part et aux capacités aéroportuaires liées à l'évolution du trafic sur le plan international, d'autre part ;
- Les vols « sociaux » subventionnés doivent contribuer au désenclavement des localités et dominent une place importante sur le plan interne.

En termes de résultats, la performance du trafic aérien de passager vol régulier a connu une amélioration en 2015 si l'on se réfère à l'année 2014. L'on signale que les

### AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

activités du transport aérien ont été perturbées par les grèves des personnels de la Compagnie nationale Air Madagascar en 2015.

Graphe 17 : Evolution du trafic aérien de passagers de 2010 à 2015



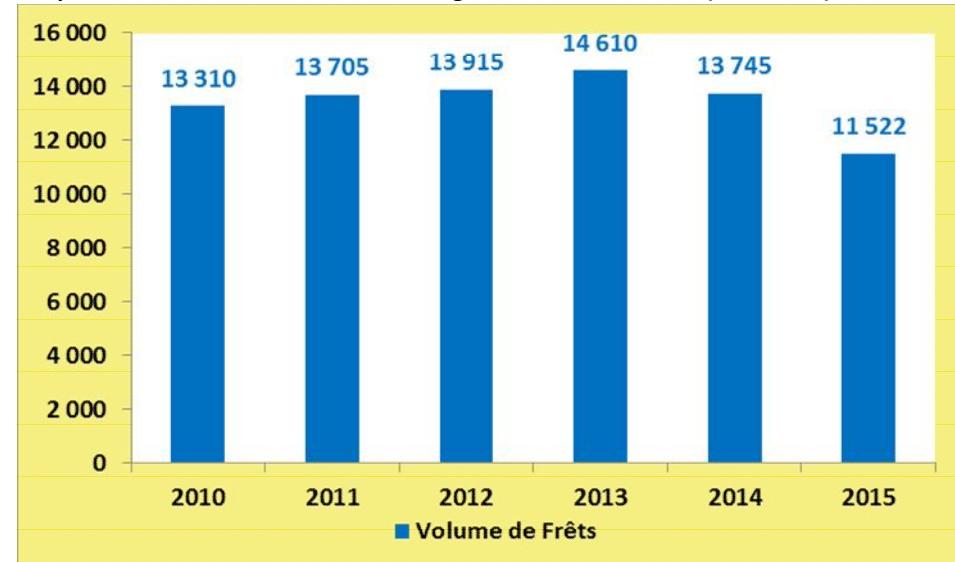
Source : Aviation Civile de Madagascar

En effet, on a constaté une légère hausse du nombre de passagers « en vol régulier » transportés passant de 1.058.901 passagers en 2014 à 1.165.410 passagers en 2015, soit une augmentation de 10,05%. Toutefois, les performances de ces deux dernières années ont été restées inférieures à celle de l'année 2013 avec 1.289.528 passagers et de l'année 2012 de 1.193.334. La timide relance de l'année 2015 a été liée à celle du tourisme. Les conséquences liées aux mouvements de grève ont fortement impacté sur le volume de trafic et donc du nombre de passagers qui sont obligés de recourir à d'autres compagnies de desserte.

#### Transport aérien de marchandises

- On a été confronté à la tendance à la baisse du volume de marchandises transportées « en vol régulier » passant de 14.610 tonnes en 2013 à 13.745 tonnes en 2014 pour tomber à son niveau le plus bas de 11.522 tonnes en 2015 comparé aux performances des 05 dernières années, soit une baisse de 16,17% entre 2014 et 2015. Cette situation est due aux grèves des personnels de la Compagnie Air Madagascar.

Graphe 18 : Volume de frets des vols réguliers de 2010 à 2015 (en tonnes)



Source : Ministère du Transport et de la Météorologie

#### Transport maritime

Le Ministère a procédé à la révision du Code Maritime datant de l'année 2000. Cette révision consiste surtout à insérer des nouvelles dispositions concernant la piraterie, les actions de l'Etat en mer en plus des diverses améliorations de certaines stipulations. Les consultations des acteurs concernés par le transport maritime ont été réalisées et le Projet de Code Maritime Malagasy est en cours d'analyse pour être présenté au niveau du Parlement pour la prochaine session ordinaire.

Au titre de l'année 2015, la publication d'un arrêté relatif aux coopératives sur le transport fluvial a été réalisée et les ports de Mahajanga et Mananjary ont été mis aux normes.

### AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

**Tableau 17 : Evolution du trafic portuaire national par type de marchandises de 2010 à 2015 (en tonnes)**

| Types de produits             | 2010             | 2011             | 2012             | 2013             | 2014             | 2015             |
|-------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Marchandises générales</b> | 2.525.920        | 3.254.750        | 4.561.734        | 5.191.138        | 6.077.624        | 5.974.774        |
| <b>Hydrocarbures</b>          | 880.414          | 900.511          | 979.042          | 953.604          | 945.107          | 1.094.910        |
| <b>Total</b>                  | <b>3.406.334</b> | <b>4.155.261</b> | <b>5.540.776</b> | <b>6.144.742</b> | <b>7.022.731</b> | <b>7.069.684</b> |

Source : Ministère du Transport et de la Météorologie

L'augmentation annuelle du trafic global de marchandises sèches et hydrocarbures dans les ports malagasy est très timide si on prend celle de 2014 à 2015. Accroissement faible généralement constaté en période de récession ou de reprise économique. Reprise économique pouvant prendre quelques années avant 2020. Le volume annuel des hydrocarbures reste quasiment constant en valeur absolue. Ainsi, face au volume lentement grandissant des marchandises sèches, la part des hydrocarbures dans le volume global des marchandises va en diminuant. La part de l'importation l'emporte sur celle de l'exportation dans ce volume global de marchandises.

#### Transport ferroviaire

Deux réseaux de chemin de fer sont existants : (i) le Réseau Nord, d'une longueur de 732 Km, reliant Antananarivo-Toamasina, Moramanga-Lac Alaotra, et Antananarivo-Antsirabe ; et (ii) le Réseau Sud, d'une longueur de 163 Km, reliant Fianarantsoa-Manakara.

Le viaduc de Sahasinaka dont les structures de soutènement sont fortement dégradées par le temps, est rénové et est de nouveau opérationnel.

Pour maintenir en bon état les réseaux, la réhabilitation de 26 km de voie ferrée a été réalisée en 2015 contre 20 km en 2014. Vu la vétusté des voies, l'on signale que 11 déraillements ont été constatés en 2015 contre 85 en 2014.

**Tableau 18 : Volume de marchandises transportées de 2010 à 2015 (en tonnes)**

|  | 2010    | 2011    | 2012    | 2013    | 2014    | 2015    |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>Volume de marchandises transportées</b> | 452.964 | 438.016 | 417.986 | 398.102 | 379.490 | 232.746 |

Source : Ministère du Transport et de la Météorologie

Une baisse tendancielle du volume de marchandises transportées a été notée depuis l'année 2011 passant de 438.016 tonnes en 2011 à 379.490 tonnes en 2014 contre 452.964 en 2010. En outre, de 2014 à 2015, une diminution de 38,66% a été constatée. Le transport ferroviaire est confronté depuis plusieurs années à des principaux problèmes tels que la vétusté des rails, la dégradation des infrastructures, le ralentissement des travaux de réhabilitation et les défaillances mécaniques/humaines. Pour le réseau Sud, ce mode de transport constitue le principal moyen de déplacement de la population dans les zones enclavées, mais le trafic a connu une baisse pour cette zone à cause des problèmes cités ci-dessus.

#### Transport routier des voyageurs

En matière de transport routier, un nouveau Code de la Route est prévu être applicable en 2016. Toutefois, toutes les dispositions de l'actuel Code de la Route et ses textes subséquents restent en vigueur et demeurent maintenues jusqu'à la publication du nouveau y compris l'interdiction du volant droit. Il en est de même pour la réalisation de projet de désengorgement de la ville d'Antananarivo vers une fluidité de la circulation en partenariat avec la Commune Urbaine d'Antananarivo, l'Agence des Transports Terrestres, le Service Autonome de Maintenance de la Ville d'Antananarivo, la Police et la Gendarmerie Nationale.

Concernant l'application des textes, la Cellule d'Intervention Routière (CIR) a été créée au sein du Ministère du Transport, du Tourisme et de la Météorologie et la Commission Mixte de Contrôle (CMC) a été mise en place et opérationnelle à Antananarivo, Toamasina et Mahajanga.

En outre, l'arrêté n°11350/2015 du 04 mars 2015 fixant la circulation des camions, un Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) supérieur à 16T dans la Commune Urbaine d'Antananarivo et ses agglomérations à savoir les Communes rurales périphériques est sorti.

Et, afin de préserver l'environnement, la démolition des véhicules hors normes amassés dans les enceintes portuaires créant un problème d'engorgement a été prévu. A cet effet, par voie d'appel d'offres, une société a été sélectionnée pour effectuer la démolition de ces vieux véhicules et un compte spécial pour pénalités a été ouvert.

## AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

En matière de densification des réseaux d'infrastructures de communication, 12 infrastructure techniques ont été construites et /ou réhabilitées en 2015 sur un objectif de 14 infrastructures au niveau du Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions. Ces infrastructures ont concerné de stations et des pylônes.

### Produit 8.3. Demande intérieure en énergie satisfait et transition énergétique effective

Au titre de l'année 2015, l'objectif du Département en charge de l'énergie a été de renforcer la bonne gouvernance, de sécuriser les investissements privés, d'augmenter l'accès à l'électricité en milieu urbain et rural, de satisfaire durablement les besoins en bois énergie, de renforcer l'appui au développement de secteur énergie et de promouvoir l'économie d'énergie et l'efficacité énergétique.

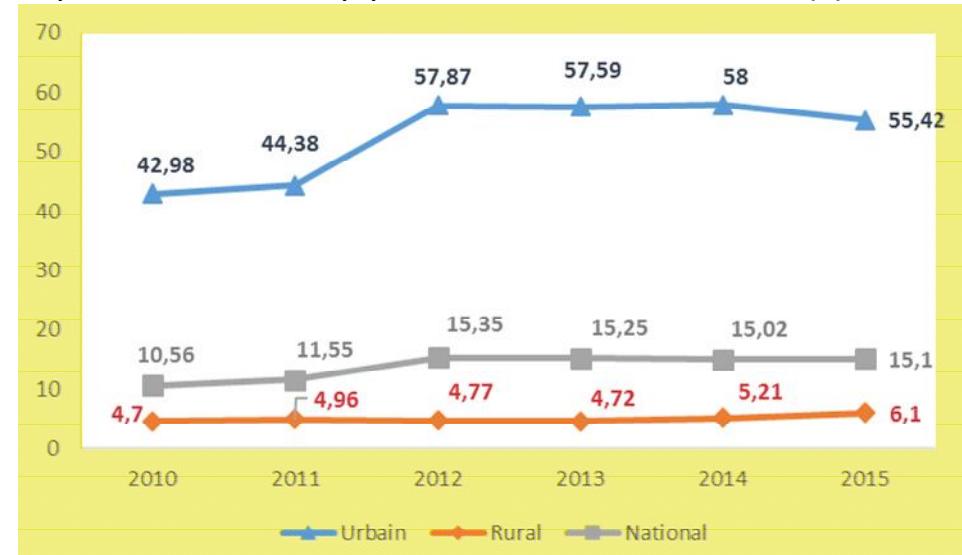
- **Taux de pénétration des énergies renouvelables**

Sur la base des informations recueillies auprès de Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures au titre de l'année 2015, l'énergie renouvelable ne constitue encore que 1% de l'ensemble de l'offre d'énergie utilisée contre 92% pour le bois d'énergie et 7% pour le produit pétrolier.

- **Taux d'accès de la population à l'électricité au niveau national**

Au niveau national, le taux d'accès de la population à l'électricité en 2015 a été de 15,1% contre 15 % en 2014, soit une minime évolution de 0,1 point. En fait, l'offre d'énergie pour l'électrification est particulièrement dépendante de l'énergie thermique ; on est à la fois confronté à la faiblesse du taux de couverture et à l'inefficacité des offres disponibles. L'origine de ces problèmes consiste particulièrement, d'une part, à la faiblesse des investissements dont l'évolution n'est plus proportionnelle à la croissance de la population, et d'autre part, à la vétusté des installations et équipements.

Graphe 19 : Taux d'accès des populations à l'électricité de 2010 à 2015 (%)



Sources : Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures/ADER/JIRAMA

- **Taux d'accès à l'électricité en milieu urbain**

Le taux d'accès à l'électricité en milieu urbain n'a atteint que 55,42% en 2015 contre 58,00% en 2014, soit une diminution de 2,58%. Il faut noter un certain nombre de problèmes émergents à savoir, l'affaiblissement de la capacité de la JIRAMA, l'augmentation de taux de vol, la diminution de taux de recouvrement. En outre, l'offre d'énergie a été confrontée à d'autres problèmes tels que le manque de puissance et la stabilité d'intensité énergétique alors que le nombre de clients augmente énormément.

- **Taux d'accès à l'électrification rurale (% ménages)**

Après avoir connu une certaine stabilité variant de 4,7% à 4,72% au cours de la période 2010 à 2013, une évolution positive de 6,1 % a été constatée en 2015 suite à la mise en œuvre des projets énergies renouvelables dont l'hydroélectricité, le solaire et la biomasse effectuée par l'Agence de Développement de l'Electrification Rurale (ADER) dans quelques Région. L'on note que ces taux ne tiennent pas en compte les projets solaires qui sont actuellement développés partout dans des centres isolés.

## AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

### Produit 8.4. Accessibilité aux NTIC renforcée

Le secteur télécommunication dispose d'un fort potentiel de développement devant être davantage développé. L'objectif du Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles technologies au titre de l'année 2015 consiste, d'une part, à développer les réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales et, d'autre part, de renforcer la couverture postale.

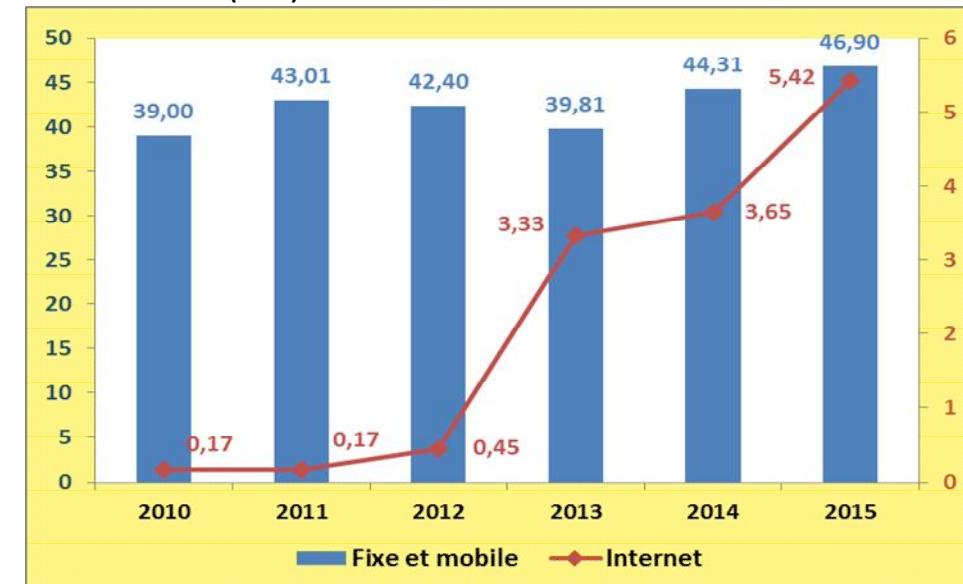
- **Taux de pénétration en téléphonie fixe, mobile et internet**

Selon les statistiques officielles de l'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC), le taux de pénétration en téléphonie fixe et mobile n'a cessé d'augmenter depuis ces trois dernières années passant de 39,81% en 2013 à 44,31% en 2014 pour atteindre 46,90% en 2015. Ces résultats s'expliquent par le fait que, la couverture totale des Districts en téléphonie mobile, soit rendue possible grâce à la mise en place des infrastructures permettant aux opérateurs de déployer leurs réseaux et aussi à la diminution incessante des tarifs de communication. L'on remarque qu'en 2015, 87,58% des abonnées utilisent le téléphone mobile, 2,06 % le téléphone fixe et 10,36% l'internet. En outre, le nombre d'abonnés en service fixe, mobile et internet est passé de 9.434.696 en 2013 à 10.783.885 en 2014 pour atteindre 12.092.521 en 2015.

Par ailleurs, le taux de pénétration en internet reste encore faible, à Madagascar, passant de 0,17% en 2010 à 5,42% en 2015. Le nombre d'abonnés en internet a atteint 1.252.477 en 2015 contre 820.922 en 2014 et 727.973 en 2013. Cette performance est liée à l'arrivée des nouvelles technologies de générations de normes de téléphonie mobile entre autres le 3G et le 4G.



Graphe 20 : Taux de pénétration en téléphonie fixe, mobile et internet de 2010 à 2015 (en %)



Source : MPTNT/Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC)

Concernant la Paositra Malagasy, 247 bureaux de poste et 300 points de contacts ont été fonctionnels en 2015 dans toute l'île, ce qui fait de cet établissement l'un des organes de service public de plus en plus puissant en termes de maillage national.

- **Taux de couverture nationale en Radio et Télévision**

Selon les informations fournies par l'Office de la Radio-Télévision Malagasy, le taux de couverture nationale en Radio-Ondes Courtes a connu une stabilité ces trois dernières années avec un taux de 100%.

Pour le taux de couverture TV, il a été de 62% en 2015 contre 80% en 2013 et 2014. Cette variation est due généralement aux vétustés et condamnation des émetteurs (inexistence des pièces détachées à Madagascar) et à l'insuffisance des financements.

Depuis 2011, la transmission des signaux Radio et TV par voie satellitaire en Bande KU a été changée par Eutelsat W3A, relayée par Eutelsat W3C. Le but de cet changement a été d'avoir une meilleure qualité de réception des signaux TV et Radio dans les Régions et des usagers d'antennes paraboliques. En 2015, le taux de couverture satellitaire est resté à 100%.

### AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

Tableau 19 : Couverture liaison terrestre en Radio et Télévision de 2010 à 2015

| Indicateurs                                  | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|------|------|------|------|------|------|
| Taux de couverture Radio - Ondes Courtes (%) | -    | -    | -    | 100  | 100  | 100  |
| Taux de couverture TV (%)                    | 61   | 62   | 62   | 80   | 80   | 62   |

Source : DIT/ ORTM

- **Nombre de localité desservie en TNT**

- Au titre de l'année 2015, quatre localités ont été desservie par la TNT, à savoir, Nosy Be, Antsirabe, Foulpointe et Sainte Marie.

En outre, les activités suivantes ont été entreprises :

- Concernant les informations émises à la RNM et TVM, 4.268 émissions ont été diffusées en 2015 pour un objectif de 500 émissions. Cette forte réalisation a été liée à la réalisation de huit nouvelles émissions (cinq émissions radio et trois émissions TV) ;
- En 2015, 150 stations TV/Radio et organes de presse sur les 35 prévus ont été contrôlés et formés grâce à la restauration du Studios de diffusion TV et radio à Anosy et le recrutement et formation des techniciens.
- Les Web radios et Web TV commencent à pénétrer le territoire national pour donner des informations à jour et actualisé au citoyen.
- Le ministère délivre des extensions pour les stations privées pour mieux servir la totalité du pays.
- Le Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions prépare l'avant-projet de loi portant sur le code de la communication afin régularisé le secteur face à l'évolution de la nouvelle technologie de l'information et de la communication.

### AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

#### Programme 9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET SECURISATION FONCIERE

*Effet 9. Identifier, exploiter et renforcer les secteurs porteurs et les filières à hautes valeurs ajoutées.*

##### Produit 9.1. Espaces de croissance promus et développés

- **Nombre d'espaces de croissance promus ou développés**

En matière de la promotion des Espaces de Croissance, le Schéma National de l'Aménagement du Territoire (SNAT) a également structuré le territoire du pays autour de deux types d'espaces : les espaces de croissance et les espaces de solidarité. Un Espace de croissance (EC) a été ainsi développé en 2015.

##### Produit 9.2. Espaces de solidarité promus

- **Nombre d'espaces de solidarité opérationnels**

Trois (03) espaces de solidarité ont été opérationnels en 2015 sur un objectif de 10 espaces à savoir :

- une route en pavé construite à Tsiroanomandidy ;
- une route/ruelle en terre ou revêtue réhabilitée ou entretenue à Bongolava ; et
- une adduction d'Eau Potable (AEP) réhabilitée dans la Commune Rurale d'Andramasina.

##### Produit 9.3. Urbanisme développé

En matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, les résultats se présentent comme suit :

- **Nombre des CTD appuyés**

Appui aux 70 Collectivités Territoriales dans les 30 Communes de Morondava, trois Communes sur la RN 7 (Soanindrariny, Antanifotsy, Kianjandrakefina), et les 37 Communes dans l'agglomération d'Antananarivo ;

- Un renforcement des capacités des CTD a été réalisé dans 30 Communes.

## AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCORAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT

### • Nombre de Plan d'Urbanisme Directeur (PUDI) mis en œuvre

Deux (2) PUDI ont été mis en œuvre en 2015 suite à la réalisation des travaux d'urbanisme. 150ML de ruelle et des ouvrages d'assainissement à Antohamadinika-3G Hangar à Antananarivo et 90ML de clôture d'un CEG à Miarinarivo/Itasy ont été réhabilités.

### • Nombre de villes bénéficiant des actions d'amélioration de bidonvilles

En 2015, trois (03) villes, à savoir, Antananarivo, Moramanga, Manakara ont bénéficié des actions d'amélioration de bidonvilles. Toutefois, les travaux d'équipements prévus n'ont pas pu être réalisés à cause de l'insuffisance de financement.

### Produit 9.4. Foncier mis au service du développement et la pollution industrielle maîtrisée

Au titre de l'année 2015, les efforts ont été surtout focalisés sur l'établissement de titres fonciers, les travaux de bornage, la numérisation des documents topographiques (plans), l'élaboration des Plans Locaux d'Occupation (PLOFs), l'informatisation des services fonciers et domaniales, la mise en place des Guichets Fonciers et la matérialisation des plans topographiques de grandes superficies en vue surtout de la réalisation des grands projets d'infrastructures et équipements.

En termes de résultats :

- 14 guichets fonciers ont été mis en place en 2015 contre 12 guichets fonciers en 2014 ;
- 17.941 titres fonciers ont été établis en 2015 contre 17.505 titres en 2014 et 11.416 en 2013;
- 16.500 certificats fonciers ont été délivrés en 2015 contre 46.220 certificats en 2014 et 18.000 en 2013;
- 2 Circonscriptions ont été dotées d'informatisation des archives foncières et domaniales, à savoir Tanà-ville et Antananarivo Avaradrano ;
- 7.756 opérations de bornage ont été effectuées en 2015 contre 10.240 opérations en 2014 ; la faible performance a été due à la grève des Services de Domaines, mais aussi à la faiblesse du pouvoir d'achat des usagers ;
- 13.536 plans ont été numérisés en 2015 contre 4.525 plans numérisés en 2014 ; l'on note qu'une diminution des délais de traitement des dossiers a été constatée pour les plans vectorisés ;
- 75 PLOF ont été élaborés en 2015 pour un objectif de 300 PLOFs ; l'objectif n'a pas été atteint à cause de l'insuffisance de financement
- 6 Services des Domaines et Topographiques ont été modernisés.

## Programme 10. SECTEUR PRIVE, MOTEUR DE LA CROISSANCE

Dans le cadre du redressement de l'économie à Madagascar, la libéralisation économique et le développement du secteur privé en vue de la concurrence ont été mis à disposition. Le secteur privé national doit être puissant sur le marché intérieur et présent sur les marchés extérieurs.

### Effet 10. Secteur privé et secteur relais développés

#### Produit 10.2. Valorisation des Opportunités et des potentialités

##### • Nombre de sociétés éligibles à l'AGOA

23 Sociétés ont pu être élues en 2015 sur un objectif fixé de 20 sociétés, soit trois sociétés de plus par rapport à l'objectif prévu initialement. Cette performance a été le résultat de la rapidité de la procédure d'examen de l'éligibilité au sein des sociétés.

##### • Les pays destinataires des produits d'exportations

Au titre de l'année 2015, 49 pays ont été enregistrés pour la destination de nos produits artisanaux exportés. En effet, ce résultat a été le fruit des différentes mesures entreprises et des efforts déployés par l'intermédiaire de l'organisation d'évènements artisiaux.

##### • Valeur des exportations sous AGOA

La valeur des exportations AGOA a été estimée à 21.993.248 USD en 2015. On a constaté que le retour dans les systèmes de préférence de l'AGOA permet de nouveau une évolution favorable au niveau des filières textile et non textile ainsi que la promotion de la création d'emplois pour la population.

#### Produit 10.4. Dialogue Public – Privé institutionnalisé

L'élaboration et validation du Plan National de Développement ou PND, qui dans son Axe 3 : « Croissance Inclusive et Ancrage Territorial du Développement » soutient le développement du Secteur Privé par l'institutionnalisation d'un Cadre de Concertation et d'Action entre le Public et le Privé.

## **AXE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET ANCRAGE TERRITORIAL DU DEVELOPPEMENT**

Le décret N° 2015-915 en date du 03 juin 2015 portant création d'une Plateforme de Dialogue Public Privé ou DPP consacre la mise en place et le fonctionnement des structures suivantes :

- Une Plateforme de Dialogue Public Privé, instance suprême de décision et d’orientation des relations entre l’Etat et le Secteur Privé et, placée sous l’autorité directe de Son Excellence Monsieur Le Président de la République. Ce Plateforme se réunit deux fois par an ;
  - Un Comité de Pilotage de la Plateforme de Dialogue Public Privé, organe de concertation entre l’Etat et le Secteur Privé et, présidé par le Ministère de l’Industrie et du Développement du Secteur Privé. Ce comité se réunit également ; et
  - Un secrétariat technique assuré par l’Economic Development Board of Madagascar (EDBM).

En outre, des réunions des DPP régionaux, DPP sectoriels et une réunion des points focaux concernés dans le DPP ont été aussi organisées.



Le Comité de Pilotage a tenu sa première réunion en juillet 2015 sur laquelle les priorités à traiter sur les soucis exprimés par le Secteur Privé ont été conjointement arrêtées en vue de mettre en place les réformes correspondantes. Ces mesures concerneront 06 domaines prioritaires à discuter au niveau de la Plateforme DPP :

- L'accès des entreprises à des services et à des infrastructures performantes et à des tarifs compétitifs dans le domaine de l'énergie et du transport ;
  - L'accès des entreprises, grandes, moyennes ou petites, en milieu rural ou en milieu urbain à des ressources financières à des coûts compétitifs et dans des conditions plus favorables ;
  - L'accès des entrepreneurs du monde rural, des industriels et des différentes catégories d'entreprises, notamment agricoles et touristiques, suivant un plan d'aménagement du territoire rationnel et cohérent au capital foncier ;
  - Le développement de ressources humaines compétentes, spécialisées, innovantes et entreprenantes pour soutenir la croissance des entreprises ;
  - L'accès aux technologies modernes et compétitives pour accroître la productivité ; et
  - Le renforcement des capacités des organisations intermédiaires pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans l'appui et l'encadrement de leurs membres, dans la défense de leurs intérêts, et dans leur promotion sur les marchés nationaux et internationaux.

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Une meilleure gestion et un développement équitable et durable du capital humain sont nécessaires pour avoir une nation moderne et prospère. Les priorités seront celles d'une action répondant aux besoins du marché du travail, de la santé et de la protection sociale.

### Programme 11. SANTE AUX NORMES DE QUALITE ET ACCESSIBLE A TOUS

Au niveau du secteur santé, la vision est définie qu'en « 2030, l'ensemble de la population malgache est en bonne santé dans un environnement sain, ayant une vie meilleure et productive ». Dans ce cadre, le Plan de Développement du Secteur Santé (PDSS) 2015-2019 comprend six axes prioritaires à savoir :

- L'amélioration de l'offre de services et de soins intégrés de qualité à tous les niveaux ;
- La stimulation de la demande pour une meilleure utilisation des services de santé à tous les niveaux ;
- Le renforcement de l'organisation et de la gestion du système de santé ;
- L'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant ;
- Le renforcement de la lutte contre les maladies ;
- La promotion des comportements sains et la protection de la santé.

#### **Effet 11. Mortalité maternelle infantile et néonatale réduite**

Les données ne seront disponibles qu'après enquêtes (Enquête OMD, EDS.). Toutefois, les indicateurs suivants permettent d'apprecier l'évolution des résultats concrétisés au niveau du secteur.

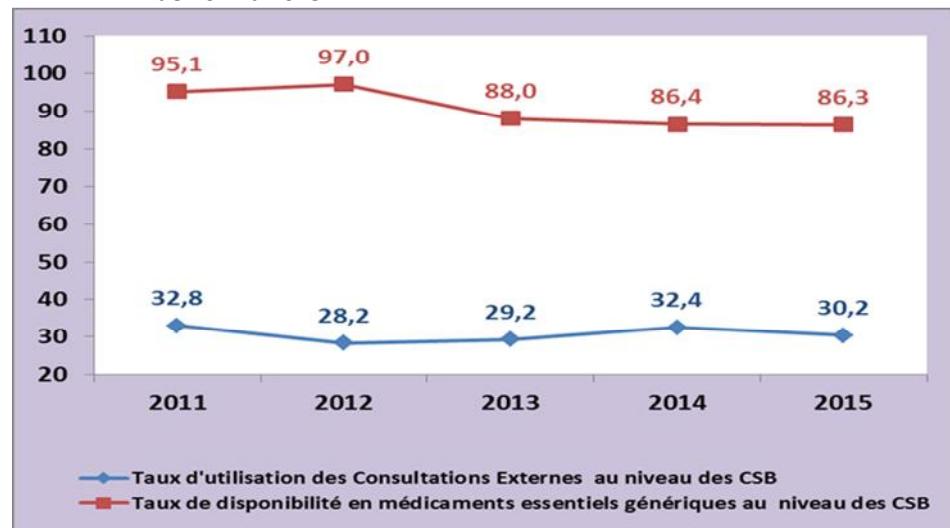
### Produit 11.1. Cadre réglementaire et institutionnel du secteur santé actualisé

Pour renforcer la capacité institutionnelle afin d'améliorer la gouvernance du secteur santé, les mesures suivantes ont été prises :

- Le cadre réglementaire et institutionnel du secteur santé est actuellement disponible;
- La proportion de documents et textes réglementaires, manuel des procédures des programmes verticaux entre autres l'Ordinogramme et le Protocole de prise en charge ont été élaborés et/ou mis à jour.

#### Produit 11.2. Niveau de satisfaction des usagers et de la fonctionnalité du système sanitaire amélioré

Graphe 21 : Evolution des Taux d'utilisation des Consultations externes et le taux de disponibilité en médicaments essentiels génériques au niveau des CSB de 2011 à 2015



Source : Rapport Mensuel d'Activités (RMA) des Centre Santé de Base (CSB) et Centres Hospitaliers

• Le taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB a connu une baisse avec un pourcentage de 30,20% en 2015 contre 32,4% en 2014, 29,2% en 2013, 28,2% en 2012 et 32,8% en 2011. Cette diminution est causée par de multiples blocages, tels que l'insuffisance du personnel médical et paramédical, particulièrement au niveau périphérique rural, l'éloignement physique des CSB et les problèmes de l'accès financiers des populations favorisant le recours aux tradipraticiens. L'on note toutefois que des mesures ont été prises pour améliorer les infrastructures, à savoir :

- La réhabilitation de 20 hôpitaux de Références et de blocs opératoires ;
- La transformation de Centres Hospitaliers de Référence de Districts niveau 1 (CHRD1) en Centres Hospitaliers de Référence de District niveau 2 (CHRD2) ;
- La réouverture et la mise aux normes de 138 CSB en 2015 contre 84 CSB en 2014 ;
- La construction, la réhabilitation et la dotation des matériels et équipements techniques de base.

- **Le taux de disponibilité de médicaments essentiels génériques au niveau des CSB** a connu aussi une légère baisse avec un pourcentage de 86,27% en 2015 contre 86,40% en 2014, 88,00% en 2013, 97,00% en 2012 et 95,08% en 2011. L'objectif n'est pas atteint à cause du non-respect du rythme de commande, la difficulté du transport des médicaments dans les zones enclavées, la rupture de certains médicaments au niveau central et le retard de l'approvisionnement.

## **Produit 11.3. Survie et développement de la santé de la mère et de l'enfant renforcée**

Les indicateurs suivants ont été définis pour apprécier les résultats en matière de survie et le développement de la santé de la mère et de l'enfant, toutefois les informations ne seront disponibles qu'après la réalisation d'enquêtes :

- Le taux de couverture en Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base (SONUB),
  - Le taux de Consultations Prénatales complètes au niveau des CSB offrant des SONUB,
  - Le taux d'utilisation de la contraception moderne chez les femmes en union.

Les indicateurs suivants permettent néanmoins d'apprécier, en partie l'évolution des résultats :

**Tableau 20 : Taux d'accouchement au niveau CSB/CHRD de 2011 à 2015**

| Indicateurs  | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Obj | Réal  |
|--|------|------|------|------|-----|-------|
| Le taux d'accouchement au niveau des CSB/CHRD (%)  | 36,6 | 20,1 | 20,9 | 28,3 | 35  | 29,99 |
| Taux de CPN effectué par un personnel qualifié (%) | 62,5 | 57,8 | 54,6 | 60,3 | 60  | 64,08 |

**Source : Rapport Mensuel d'Activités (RMA) des Centre Santé de Base (CSB) et Centres Hospitaliers**

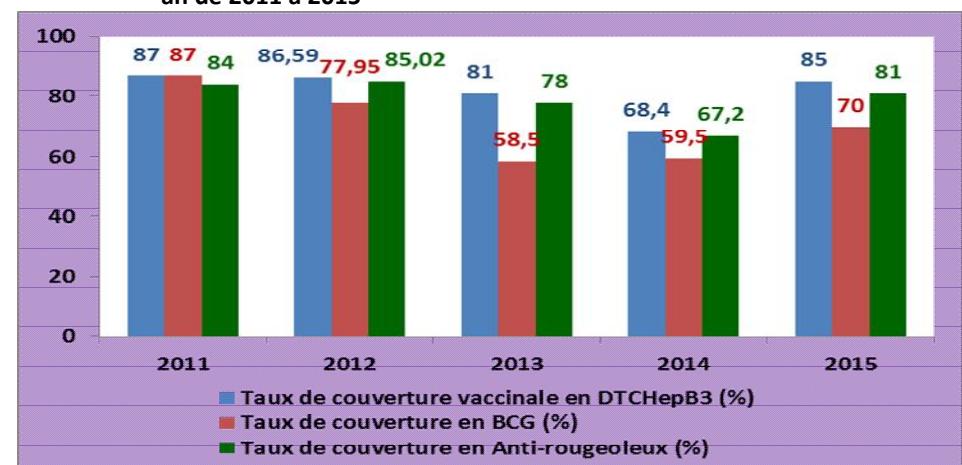
- **Le taux d'accouchement au niveau des CSB/CHRD** n'a atteint que 29,99% en 2015 sur un objectif de 35% contre 28,3% en 2014, 20,9% en 2013, 20,1% en 2012, et 36,6% en 2011. Une hausse a été constatée par rapport aux trois dernières années mais l'objectif n'a pas été atteint à cause de la fermeture fréquente des CSB, l'éloignement des CSB couplé avec le problème d'accessibilité. En effet, on a été confronté aux manques de continuité des soins et de sensibilisation au niveau des CSB.

Dans le cadre des projets PASSOBA, PAUSENS, et GAVI soutenus par les appuis des Partenaires Techniques et Financiers, les programmes de survie de la mère et de l'enfant ont été mis en œuvre dont les résultats ont été concrétisés comme suit :

- 336 agents de santé ont été formés en Soins Obstétricaux et Néonataux de Base (SONUB) ;
  - 652 femmes fistuleuses ont été réparées, dans le cadre de la lutte contre les fistules obstétricales, par les chirurgiens des hôpitaux malgaches et Mercy Ships ;
  - 49% des formations sanitaires ont été dotés en kits d'accouchements ;
  - 04 Centres ont été implantés pour l'accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA)

**Le taux de couverture en Consultation Prénatale (CPN)** effectué par un personnel qualifié a été atteint à hauteur de 64,08% sur un objectif de 60% soit un taux de réalisation de 106,80%.

## Graphe 22 : Evolution du Taux de couverture vaccinale chez les enfants de moins de 1 an de 2011 à 2015



Source: RMA des CSB et CHD /Service de vaccination

- **Au titre de l'année 2015 le taux de couverture vaccinale en DTChepBHB tous confondus** a atteint le niveau 83% en 2015 sur un objectif de 81% (soit un taux de réalisation de 102,46%). Cette performance a été le fruit de la mise en œuvre de la Journée Intensive de Vaccination de routine (JIVR) », nouvelle stratégie de vaccination, menée en collaboration étroite avec les Agents Communautaires (AC) et les Partenaires Techniques et Financiers (OMS, UNFPA, UNICEF). Les résultats des actions entreprises se présentent comme suit :

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

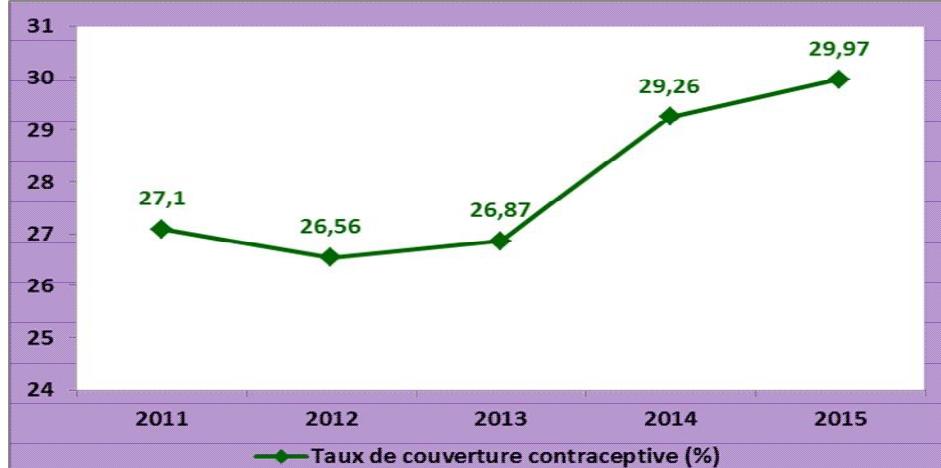
- 3.865.435 enfants de 6 à 59 mois ont été supplémentés en vitamine A ;
- 3.449.727 enfants de 12 à 59 mois et 222.196 femmes enceintes ont été déparasités pendant les 2 campagnes de la Semaine de la Santé de la Mère et de l'Enfant (SSME) ;
- 06 campagnes de la lutte contre la poliomyélite ont été menées.

En outre, les résultats des différentes campagnes de vaccination sont les suivants:

- Le taux de couverture vaccinale en BCG a connu une hausse avec un taux 70,0% en 2015 contre 59,5% en 2014, 58,5% en 2013, 77,95% en 2012 et 87% en 2011 ; l'on signale que le niveau de plus de 80% en 2011 est encore loin d'être rattrapé ;
- Le taux de couverture vaccinale en DTCHepB3 a été de 85% en 2015 contre 68,4% en 2014, 81,0% en 2013, 86,6% en 2012 et 87,0% en 2011.
- Le taux de couverture vaccinale en vaccin anti-rougeoleux a été de 81% en 2015 contre 67,2% en 2014, 78% en 2013 85,0% en 2012 et 84,0% en 2011.

L'on note que les responsables ont déployé des efforts pour relever la faiblesse des performances en 2014 mais ces efforts restent encore insuffisants pour atteindre les résultats acquis en 2011.

Graphe 23 : Evolution du Taux de couverture contraceptive de 2011 à 2015 (en %)



Source : Rapport Mensuel d'Activités (RMA) des CSB et CHD - Direction de la Santé de la Mère

- En 2015, le taux de couverture contraceptive est resté relativement stable avec un taux de 29,97% contre 29,26% en 2014, 26,87% en 2013, 26,56% en 2012, 27,1% en 2011. L'on note que les actions d'intervention s'avèrent encore insuffisantes surtout en milieu rural.

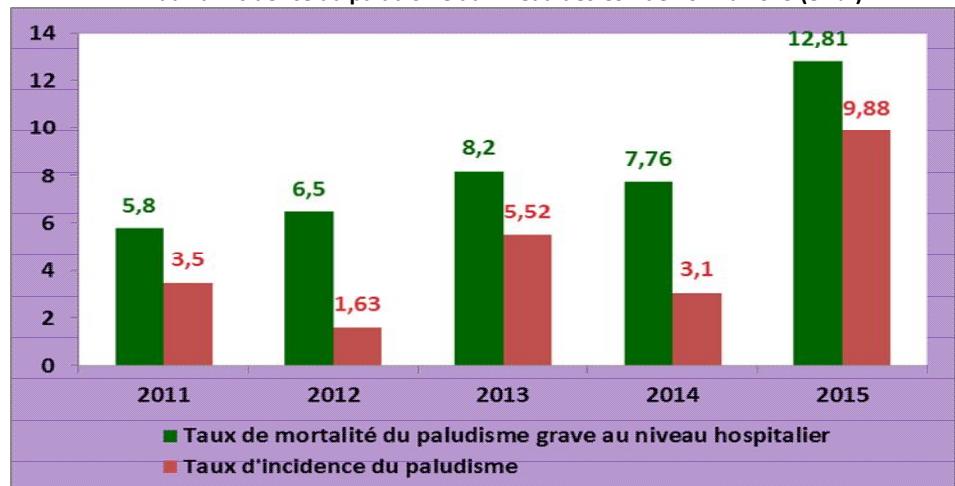
### Effet 12. Mortalités liées aux maladies réduites

Dans le cadre de la lutte contre les épidémies et les maladies émergentes, les dispositifs organisationnels contre les maladies émergentes ont été mis en place et opérationnels.

- **Le taux de promptitude des rapports de surveillance épidémiologique hebdomadaire n'a** atteint que 21,60% en 2015 sur un objectif de 44% soit seulement un taux de réalisation de 49,09%. Cet écart est dû particulièrement à l'insuffisance des moyens, mais l'on signale aussi que la réalisation de cette activité dépend notamment de la volonté et de la détermination des responsables.

### Produit 12.1. Dispositif contre les épidémies et les autres maladies émergentes mis en place et opérationnalisé

Graphe 24 : Taux de mortalité du paludisme grave au niveau hospitalier  
Taux d'incidence du paludisme au niveau des CSB de 2011 à 2015 (en %)



Source : Rapport Mensuel d'Activités (RMA) des CSB/Rapport Mensuel d'Activités des Centres Hospitaliers

- **Le taux d'incidence du paludisme** a atteint 9,88% en 2015 contre 3,1% en 2014, 5,52% en 2013, 1,63% en 2012, 3,5% en 2011. Cette prolifération a été causée surtout par la rupture des médicaments ACT, et RDT, et l'utilisation irrationnelle des Moustiquaires Imprégnés d'Insecticides Durables (MIID). L'on signale que les Régions Atsimo Andrefana et Atsimo Antsinanana ont été les plus infectées par cette maladie.

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Toutefois, les activités suivantes ont été réalisées avec l'appui du Fonds Mondial à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme:

- 11.071.172 moustiquaires imprégnées d'insecticide à effets durables ont été distribués gratuitement au niveau de 92 Districts répartis dans 21 Régions ;
- La Campagne d'Aspersion Intra domiciliaire (CAID) au niveau de 65 Communes des 4 Districts (Toamasina II, Brickaville, Fénérive Est, Farafangana) a été réalisée.
- Malgré ces mesures prises à travers l'appui du Fonds Mondial dans le cadre du Programme National de Lutte contre le Paludisme pour la marche vers l'élimination du paludisme d'ici 2017, **le taux de mortalité du paludisme grave au niveau hospitalier** a nettement plafonné à 12,81% en 2015 sur un objectif de 2% contre 7,76% en 2014, 8,2% en 2013, 6,5% en 2012, 5,11% en 2011. Cette hausse a été particulièrement due à la rupture des médicaments.

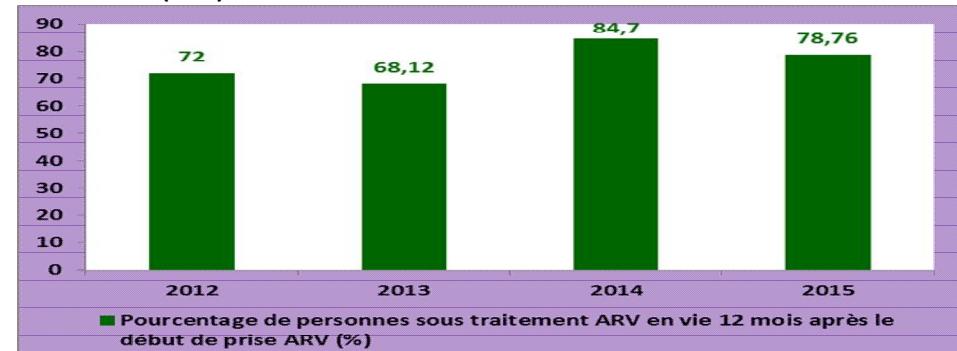
### • Taux de prévalence du VIH pour la tranche d'âge 15-49 ans

Selon le Comité National de Lutte contre le SIDA (CNLS), l'année 2015 constitue la troisième année de la mise en œuvre du Plan Stratégique National (PSN) de réponse aux infections sexuellement transmissibles, au VIH et Sida pour la période 2013-2017. La reprise progressive des relations de coopération avec les partenaires techniques au développement de Madagascar a lancé l'espoir de meilleures conditions de mise en œuvre du PSN. Après plus de quinze années de lutte contre le VIH et le Sida à Madagascar, le type de l'épidémie est de mieux en mieux connu.

En effet selon l'estimation Spectrum de l'ONUSIDA, **le taux de prévalence du VIH pour la tranche d'âge 15-49 ans** a été maîtrisé avec un taux de 0,3% en 2015. L'on note toutefois que les objectifs fixés en matière de prévention et de traitement sont loin d'être atteints si l'on se base sur les résultats suivants :



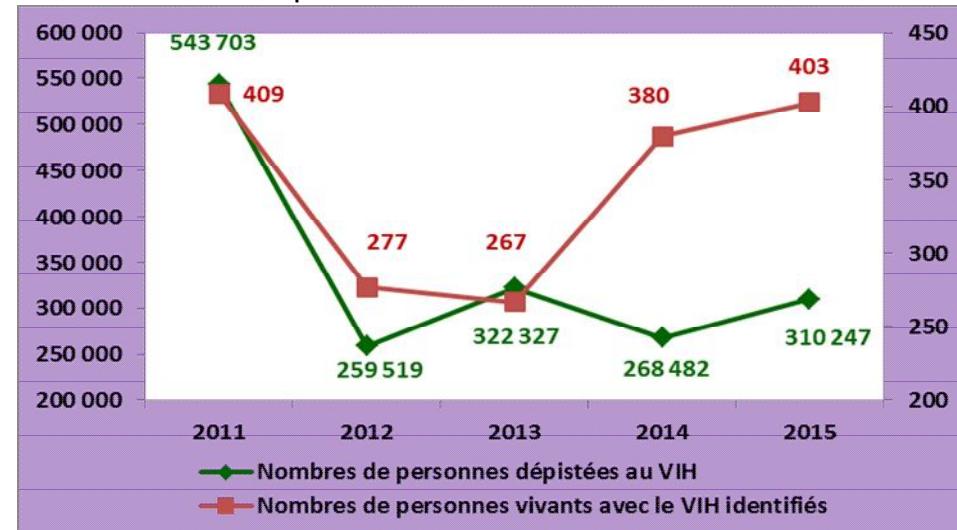
Graphe 25: Pourcentage de personnes sous traitement ARV en vie de 2012 à 2015 (en%)



Source Rapport d'activités Programme National de lutte contre le SIDA

- Le pourcentage de personnes sous traitement ARV en vie 12 mois après le début de prise ARV a diminué à 78,76% en 2015 sur un objectif de 93% contre 84,7% en 2014. Cette diminution s'avère inquiétante ; en outre, la complétude des rapports au niveau des centres de références est restée encore faible.

Graphe 26 : Evolution du nombre de personnes dépistées au VIH/SIDA 2011 à 2015  
Nombres des personnes vivants avec le VIH identifiés



Source : Rapport d'activités Programme National de Lutte contre le SIDA

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Si l'on se réfère aux résultats en termes de nombre de personnes dépistées :

Le nombre de personnes dépistées a connu une nette amélioration avec 310.247 individus en 2015 sur un objectif de 569.347 contre 268.482 en 2014, 322.327 en 2013, 259.519 en 2012 et 543.703 en 2011.

Le nombre de personnes identifiées vivant avec le VIH a augmenté à 403 individus en 2015 contre 380 en 2014, 267 en 2013, 277 en 2012 et 409 en 2011.

L'on note que les nouveaux cas de VIH identifiés pourraient être interprétés soit comme une réussite de la stratégie de ciblage des interventions en matière de dépistage, soit comme une faiblesse de la couverture des actions de dépistage menée antérieurement.

- **Le taux de détection des Tuberculose Pulmonaire à Macroscopie (TPM) n'a atteint que 69,78% sur un objectif de 75%. L'on signale que sur les 212 Centres de Diagnostics et du Traitement (CDT) 195 Centres ont fait parvenir le rapportage des informations le rapportage.**
- **Le taux de succès au traitement de la tuberculose a été de 83,31% sur un objectif de 82,50% contre 82,4% en 2014. Un certain nombre de mesures ont contribué à cette performance, à savoir notamment, l'amélioration de la coordination à tous les niveaux, la prise en charge médicale et nutritionnelle à 100% des patients atteints de la Tuberculose Bacilloscopie Multi Résistant (TBMR) hospitalisés. Toutefois, l'on note qu'il y a une défaillance dans le cadre de la recherche systématique pour les malades perdus de vue.**

Graphe 27 : Taux de létalité par la peste de 2011 à 2015 (en %)



Source : RMA/Service Lutte contre les Maladies Négligés

- **Le taux de létalité de la peste a atteint 30% sur un objectif de 13,50% en 2015, contre 22,91% en 2014, contre 17,12% en 2013, 16,28% en 2012 et 18% en 2011. La détérioration de la situation a été due à l'insuffisance de la sensibilisation dans les zones à foyer pesteur et le retard de la prise en charge et de la riposte dans les zones enclavées. L'on note qu'il s'avère crucial de renforcer le système d'alerte en cas d'épidémie.**
- **Le pourcentage de décès par Accident Vasculaire Cérébral (AVC) est devenu un problème majeur de santé publique mais qui peut être prévenu en milieu hospitalier. La principale cause est l'hypertension artérielle ayant atteint 34,20% en 2015 si l'objectif fixé a été de 34%. L'on note qu'il y a une amélioration de la prise en charge et prévention des AVC en milieu hospitalier.**

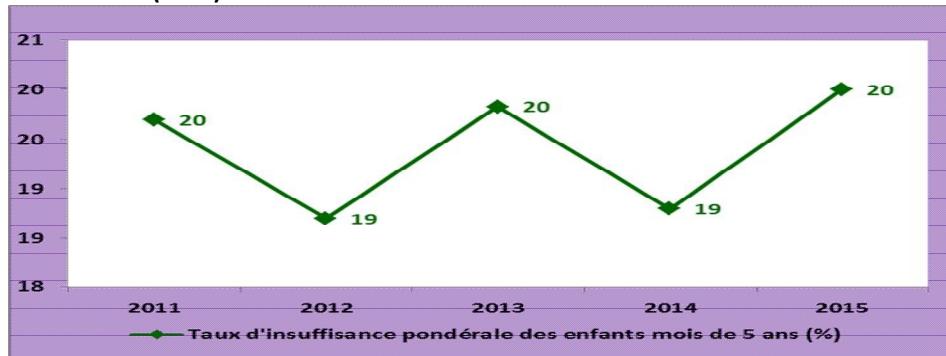
### Effet 13. Malnutrition infantile réduite

La malnutrition constitue un important problème social et de santé publique qui touche une proportion élevée atteignant 47,3% des enfants moins de 5 ans, soit à peu près 1 sur 2 enfants. La malnutrition a pour effet le retard de croissance qui provoque à son tour des effets irréversibles sur le développement physique et cognitif de l'enfant. La mise à l'échelle de la réduction significative du taux de malnutrition par la mise en œuvre de paquet d'activités de nutrition constitue de défis de l'Office National de la Nutrition (ONN).

### Produit 13.1. Situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans améliorée

- **Le pourcentage des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aigüe a été de 6% sur un objectif de 8%. Il est à signaler toutefois que cette information ne couvre pas l'ensemble du territoire national pour l'année 2015 car le dépistage a été effectué en octobre 2015 dans les 07 Districts du Sud seulement.**

**Graphe 28 : Taux d'insuffisance pondérale des enfants moins de 5 ans de 2011 à 2015 (en %)**



Source : Ministère de la Santé Publique /ONN

- **Le taux d'insuffisance pondérale des enfants moins de 5 ans a atteint 20% en 2015 contre 18,8% en 2014, 19,83% en 2013, 18,7% en 2012, 19,7% en 2011.**  
L'on note qu'une aggravation de la situation a été constatée par rapport aux années précédentes malgré les services de proximité menés par les agents communautaires aux niveaux des sites de nutrition.

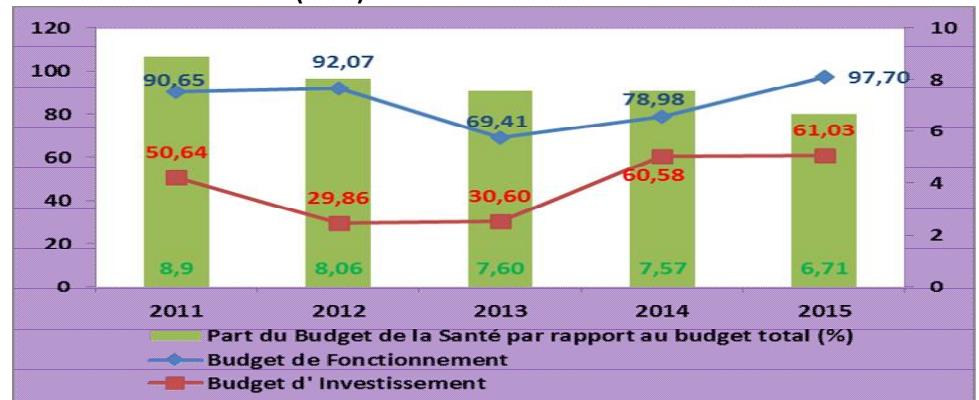
## Produit 13.2. Coordination du secteur nutrition effective

- Les dispositifs institutionnel et organisationnel du secteur nutrition sont mis en œuvre à travers l'effectivité de la coordination du secteur ; dans ce cadre, un plan stratégique a été élaboré, et l'évaluation du Plan National d'Actions de Nutrition II (PNANII) a été réalisée.
  - **Sur un objectif de 1.438.353 individus, 766.574 personnes seulement ont bénéficié du Programme de Nutrition** soit un faible taux de réalisation de 53,29%. Les structures prévues pour la mise en œuvre des actions ne sont pas toutes opérationnelles, faute de moyens.
  - L'on note qu'un site de nutrition communautaire peut toucher plusieurs Fokontany. Dans ce cadre, 36% des Fokontany ont été bénéficiaires du paquet d'activité de nutrition sur un objectif de 30%. La collaboration avec les Partenaires Techniques et Financier a permis de renforcer la mise en œuvre des actions relatives aux filets de sécurité sociaux concrétisés par les résultats suivants :

- 599.383 enfants ont été touchés par le programme de nutrition ;
  - 4.205 sites Programme National de Nutrition Communautaire (PNNC) ont été opérationnels ;
  - 2.000 écoles Programmes National d’Action de Nutrition (PNAN) ont été renforcées ;
  - 2.345 enfants sévèrement malnutris ont été pris en charge dans les sites Centre de Récupération et d’Education Nutritionnelle (CRENI) et Centre de Récupération et d’Education Nutritionnelle Ambulatoire Sévère (CRENAS) ;
  - 544.299 ménages dont 15.649 ménages ont bénéficié du programme de sécurité alimentaire avec l’appui du PAM et 528.650 ménages, d’une assistance alimentaire en cas d’urgence avec l’appui des partenaires ;
  - 424.121 emplois ont été créés sous forme d’ACT/HIMO au bénéfice de 5.834 ménages.

- Part du budget alloué au Ministère en charge de la santé

### Graphe 29 : Evolution du taux du budget de la Santé par rapport au budget total de 2011 à 2015 (en %)



Source : Ministère de la Santé Publique

Le part du budget alloué au secteur Santé par rapport au budget total n'a cessé de diminuer avec un taux de 6,71% en 2015 contre 7,57% en 2014, 7,60% en 2013, 8,06% en 2012 et 8,90% en 2011.

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

### Programme 12. EDUCATION UNIVERSELLE ET AUX NORMES DE L'EXCELLENCE

La réforme du système éducatif entrepris par le Ministère de l'Education Nationale pour atteindre une scolarisation primaire universelle de qualité avec l'appui de l'ensemble de la société ainsi que les aides des partenaires techniques et financiers (PTF) a connu diverses situations changeantes :

- passant par le Plan Education Pour Tous (EPT), initié en 2003, réactualisé en 2005 puis révisé en 2008 ;
- bouleversée par la crise politique de 2009, caractérisée par le gel de la réforme du système éducatif, montrant ainsi le fait que la politique de l'éducation subit des effets profonds à chaque changement de régime politique ;
- suivie d'un Plan Intérimaire pour l'Education (PIE 2013-2015), formulé en 2012 et marquant le retour à l'établissement du Plan EPT pour remonter la pente dans toute la mesure du possible en termes d'accès, de rentabilité, d'équité, de qualité, du milieu d'apprentissage, de curriculum et d'enseignants.
- Aboutissant en 2015 au programme sectoriel de l'éducation ayant pour ambition d'être intégré, solide, harmonisé, soutenable, couvrant l'ensemble du système éducatif et permettant d'offrir à tous les enfants une éducation de qualité, inclusive et accessible à tous, conformément au Plan National de Développement (PND).

Ce programme a pour principal but de réduire le plus possible l'analphabétisme à Madagascar, tout en assurant la qualité de l'éducation donnée aux apprenants et surtout d'apporter une grande amélioration au système éducatif à Madagascar.

#### *Effet 14. Système éducatif performant et conforme aux normes internationales*

##### **Produit 14.1. L'analphabétisme réduite d'une manière significative**

###### **Taux d'achèvement primaire (TAC) (%)**

Depuis l'année 2011, une tendance à la baisse a été enregistrée. En effet, le taux d'achèvement du primaire est passé de 74,3% en 2011, à 71,8% en 2012, à 71,3% en 2013 et 2014, pour descendre à son niveau le plus bas de 69,3% en 2015.

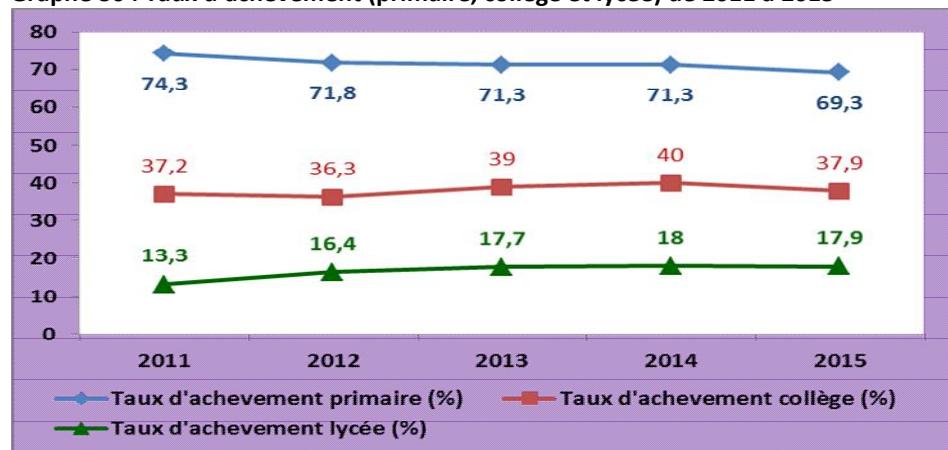
###### **Taux d'achèvement secondaire (TAC) (%)**

Au niveau du collège, le Taux d'Achèvement (TAC) a été de 37,9% en 2015 sur un objectif fixé à 41,3 % contre 40% en 2014, 39% en 2013, 36,3% en 2012 et 37,2% en 2011.

###### **Taux d'achèvement lycée (TAC) (%)**

Le Taux d'Achèvement (TAC) au lycée n'a atteint que de 17,9% en 2015 sur un objectif de 19% contre 18% en 2014, 17,7% en 2013, 16,4% en 2012 et 13,3% en 2011.

Graphe 30 : Taux d'achèvement ( primaire, collège et lycée) de 2011 à 2015



Source : Ministère de l'Education Nationale

###### **Taux d'alphabétisation confondu des 15 ans et plus (%)**

Les données le plus récentes sur le taux d'alphabétisation sont obtenues à partir des résultats de l'Enquête Nationale sur le Suivi des OMD (ENSO MD) 2012 – 2013. Ainsi, entre la période entre 2009 et 2013, le taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus a connu une régression passant de 77,0% en 2009 à 71,6% en 2013.

Pour l'année 2015, des actions ont été menées visant la mise en place de 60 sites d'alphabétisation AFID et 5 sites ASAMA. Environ 1.800 apprenants bénéficiaires de cours AFID ont été recensés (alphabétisation des adultes) et dotés de kits d'apprentissage. Concernant les séances d'alphabétisation des enfants ASAMA, 255 apprenants ont bénéficié de cours dont 150 à Atsinanana et Analanjirofo et 105 pour les sinistrés d'Andohatapenaka. L'on note que 1.153 KITS apprenant ASAMA ont été distribués. Dans toute l'île, 18.100 bénéficiaires ont obtenu des cours de remise à niveau (CRAN) avec une distribution de 1.000 kits scolaires dans 6 CISCO (Manakara, Vohipeno, Nosy Varika, Ikongo, Ifanadiana et Mananjary).

## **Produit 14.2. Education de qualité pour tous garantie**

**Tableau 21 : Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire de 2011 à 2015**

| Indicateur  | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|------|------|------|------|------|
| Pourcentage d'enfant de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire (%) | 10,4 | 11,8 | 11,4 | 13,0 | 18,4 |

---

Source : Ministère de l'Education Nationale

Malgré une croissance progressive, le taux brut de scolarisation reste faible passant de 10,4% en 2011, à 11,8% en 2012, à 11,4% en 2013, et à 13,0% en 2014. Toutefois, il a connu une nette progression en 2015, atteignant 18,4%.

Cette nette évolution est due surtout au :

- développement rapide des Centres d'Activités Préscolaire au niveau des EPP ;
  - distribution des kits scolaires et ouverture des cantines scolaires ;
  - construction de 30 salles de classe préscolaires sur financement UNICEF ;
  - subvention de 4.655 éducateurs du préscolaire dans les 22 Régions par l'Etat ;
  - amélioration de la qualification des enseignants à travers la distribution des livres et du guide « GARABOLA » ;
  - élaboration du nouveau programme et analyse du module de formation pour les éducateurs du préscolaire ;
  - renforcement, suivi, et encadrement de 44 agents de la préscolaire.

Tableau 22 : Taux net de scolarisation du primaire de 2011 à 2015 (en %)

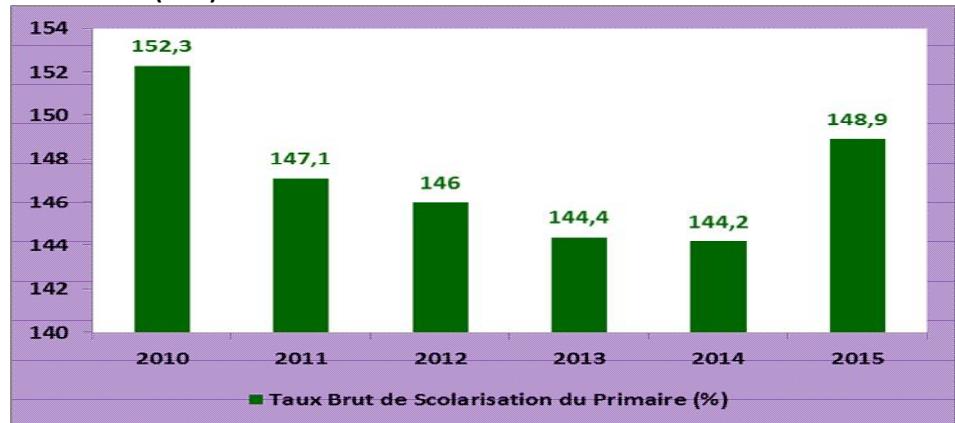
| Indicateur                               | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Taux Net de Scolarisation (TNS) primaire | 87,7      | 69,4      | 86,2      | 86,2      | ND        |

Source : Ministère de l'Education Nationale

On a constaté un TNS oscillant relativement autour de 86% durant les quatre dernières années passant de 87,7% en 2011 à 86,3% en 2014. Le taux le plus bas a été enregistré en 2012, se chiffrant à 69,4%. Les données pour 2015 ne sont pas encore disponibles, du fait que ces informations sont conditionnées par la situation de l'année scolaire 2015-2016. On pourrait estimer toutefois que bon nombre d'enfants de moins de 10 ans (environ 19%) ne fréquentent pas l'école au titre de l'année 2015 contre 30% en 2012.

En ce qui concerne le Taux Brut de Scolarisation (TBS) du primaire, on a observé un taux supérieur à 100% durant les six dernières années s'expliquant par la rentrée précoce ou le maintien à l'école de nombreux enfants ayant dépassé l'âge officiel de 10 ans pour le cycle, ainsi qu'un nombre de redoublants très élevé ; en effet, le TBS est passé de 152,3% en 2010 à 148,9% en 2015.

**Graphe 31 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation du primaire de 2010 à 2015 (en%)**



Source : Ministère de l'Éducation Nationale/DPSE

- Taux de scolarisation Collège (TNS) (%)

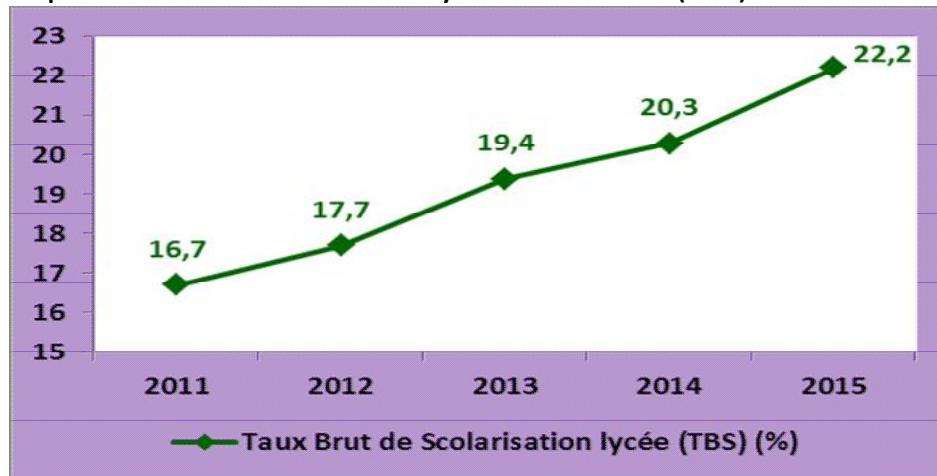
Les données concernant les informations pour transcrire le taux net n'est pas encore disponible, le problème réside sur les faits que les données statistiques recueillies pour ce taux n'est pas fiable. Toutefois, en ce qui concerne le taux brut de scolarisation, on a constaté une régression de 4,8 points en une année avec 47,5% en 2015 contre 52,3% en 2014, 52,59% en 2013 et 54% en 2012.

- Taux brut de scolarisation lycée (TBS) (%)

Malgré une évolution progressive, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au niveau du lycée est resté encore faible avec 22,2% en 2015 contre 20,3% en 2014, 19,4% en 2013, 17,7% en 2012 et 16,7% en 2011. Il est à noter que le lycée n'a pas la capacité d'accueillir tous les élèves sortant du collège.

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

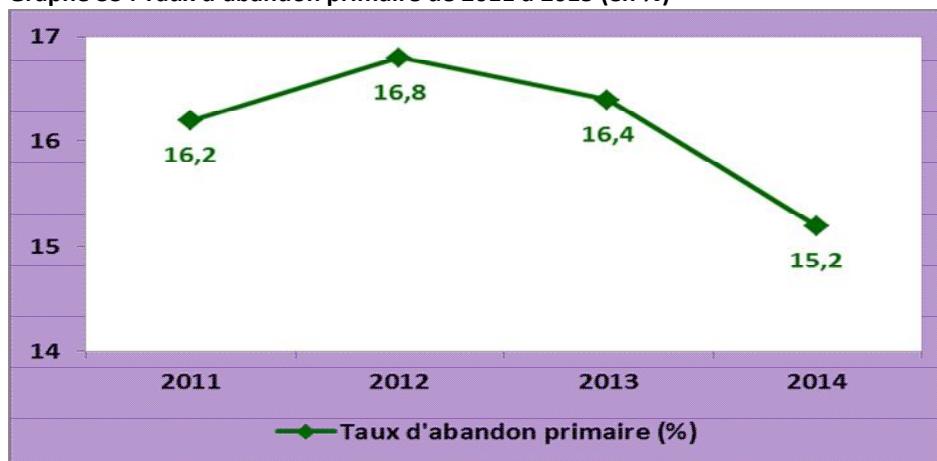
Graphe 32 : Taux brut de scolarisation lycée de 2011 à 2015 (en %)



Source : Ministère de l'Education Nationale

### Produit 14.3. Niveau de satisfaction des usagers et la fonctionnalité du système éducatif amélioré

Graphe 33 : Taux d'abandon primaire de 2011 à 2015 (en %)



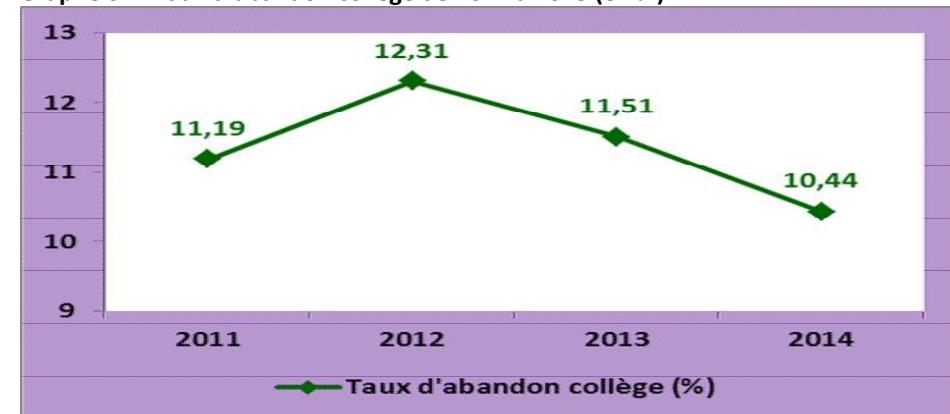
Source : Ministère de l'Education Nationale

Durant la période de 2010 à 2014, un taux moyen d'abandon de près de 16% est enregistré au niveau national. Le plus fort taux d'abandon, près de 17%, a été enregistré en 2012. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce facteur d'abandon tels que

la pauvreté des ménages, la perception négative de l'école tant au niveau des enfants que des parents, la fermeture et l'éloignement des écoles, les redoublements répétitifs, les mariages et les grossesses précoces et la nécessité de travailler.

Néanmoins, on a constaté une amélioration de la situation du Taux d'Abandon (TAB) : 15,2% en 2014 contre 16,4% en 2013, 16,8% en 2012 et 16,2% en 2011. Cette baisse du taux d'abandon au niveau primaire est favorisée par l'organisation des opérations d'appui alimentaire dans les zones défavorisées. En effet, 284.327 élèves dans les 1.340 EPP ont pu bénéficier de ration de 5jours/5 à savoir 93 EPP de Tana Ville et le reste dans les DREN Atsimo-Andrefana, Androy et Anosy.

Graphe 34 : Taux d'abandon collège de 2011 à 2015 (en %)



Source : Ministère de l'Education Nationale

Malgré une relative baisse au cours des deux dernières années, le Taux d'Abandon (TAB) entre les niveaux A6 et A9 est resté élevé avec 10,44% en 2014 contre 11,51% en 2013, 12,31% en 2012 et 11,19% en 2011.

- Taux d'abandon lycée (%)

Ces dernières années, la proportion des effectifs d'abandon au lycée a connu une tendance fluctuante dans l'ensemble. Le TAB a été de 4,83% en 2014 contre 7,26% en 2013, 3,19% en 2012 et 7,37% en 2011.

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

**Tableau 23 : Ratio élève/maître ( primaire) de 2011 à 2015**

| Indicateur                     | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|
| Ratio élève/maître ( primaire) | 43   | 43   | 40   | 42   | 41   |

**Source : Ministère de l'Education Nationale**

Afin de garantir l'éducation de qualité pour tous, il est important de réduire progressivement le nombre d'élèves par enseignant et par salle de classe pour assurer une meilleure qualité de l'enseignement. Ainsi, ce ratio est passé de 43 en 2011 et 2012 à 40 en 2013, à 42 en 2014 et à 41 en 2015.

Durant l'année 2015, dans l'ensemble, les principales actions menées par le Ministère de l'Education Nationale ont été focalisées sur les principaux points suivants pour enrayer la baisse du nombre d'inscrits tout en facilitant l'accès et la rétention :

- Le développement des structures d'accueil par le biais de :
  - La construction de 834 nouvelles salles de classe du primaire dans les zones vulnérables par les différents partenaires et l'Etat ;
  - La réhabilitation de 138 salles de classe du Primaires, Collèges et Lycées ;
  - La construction des infrastructures connexes à savoir 46 latrines et 07 points d'eau construits dans la DREN d'Analamanga ;
  - La dotation des établissements en mobilier scolaire : 8.090 tables bancs pour les EPP, 2.743 pour les CEG et 60 pour les lycées ; 204 tables maître pour les EPP et 204 pour les CEG ; 204 chaises maître pour les EPP et 206 pour les CEG;
  - La régularisation des situations administratives des enseignants d'établissements d'enseignement général privé par l'octroi des Autorisations d'Enseigner: 05 pour les Primaires, 53 pour les Collèges et 63 pour les lycées;
- L'allégement des charges parentales par :
  - La subvention des écoles privées à faible frais de scolarité : 4.961 Enseignants de 2.032 écoles primaires privées bénéficiaires ;
  - La dotation de caisse école des 23.409 Ecoles Primaires Publiques ;
  - La formation de 12.646 responsables au niveau des DREN, CISCO, ZAP en matière de gestion des Kits scolaires et Subvention aux écoles (SAE), sur financement PAUET ;
  - La dotation des subventions aux 18.152 écoles, financée par PAUET et PAUSENS ;

- La dotation de 717.386 kits scolaires pour les élèves des EPP sur les 1.805.726 prévus, dans les DREN de Sofia, Diana, Analamanga, Vakinankaratra, Ihorombe et Atsinanana, sur financement PAUET ;
- La distribution de 882.537 kits scolaires à titre de l'année scolaire 2014-2015 sur financement de l'Etat ;
- La subvention de tous les 60.904 enseignants FRAM du Primaire payés par l'Etat, pour les 5èmes et 6èmes bimestres, année scolaire 2014-2015, et 1er bimestre année scolaire 2015-2016 ;
- La subvention de 6.250 enseignants FRAM du CEG, les 868 enseignants FRAM du lycée, pour le 3ème et 4ème bimestre 2015, sur financement de l'Etat ;
- La dotation des bourses aux 1.177 jeunes filles au niveau de la DREN d'Atsimo-Atsinanana, CISCO de Vangaindrano I ;
- La remise des contrats aux 11.490 nouveaux enseignants recrutés à partir du mois de Décembre 2014 jusqu'au mois de Février 2015 :

**Tableau 24 : Nombre des nouveaux enseignants recrutés ayant reçus des contrats**

| Sortants CRINFP | ENF Préscolaire | ENF Primaire | ENF Collège | ENF Lycée | Titulaire CAPEN | Total  |
|-----------------|-----------------|--------------|-------------|-----------|-----------------|--------|
| 4.687           | 764             | 4.293        | 807         | 529       | 410             | 11.490 |

**Source : Ministère de l'Education Nationale**

- L'établissement de la liste définitive de recrutement des 10.057 Enseignants après analyse des 8.000 doléances pour l'année 2015 ;

**Tableau 25 : Nombre des nouveaux enseignants inclus dans la liste définitive de recrutement**

| ENF Préscolaire | ENF Primaire | ENF Collège | ENF Lycée | Plus âgés | Sortants CRINFP | Titulaire CAPEN | Total  |
|-----------------|--------------|-------------|-----------|-----------|-----------------|-----------------|--------|
| 703             | 6.498        | 1.380       | 631       | 500       | 89              | 256             | 10.057 |

**Source : Ministère de l'Education Nationale**

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

### Programme 13. FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE AU PROFIT DE L'ECONOMIE ET DES REGIONS

Les axes stratégiques adoptés par le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle sont focalisées sur :

- La revalorisation : programmes d'enseignement et de formation remis à jour et adaptés aux différentes Régions, enseignants et formateurs bien formés, recyclés et motivés ;
- La décentralisation : formation de proximité adaptée à chaque localité ;
- La mise aux normes des programmes, du personnel et des infrastructures.

Dans ce cadre, le Ministère a fixé comme objectif de :

- Renforcer les prestations des services publics ;
- Revaloriser l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle ;
- Décentraliser/Déconcentrer l'Enseignement Technique et la Formation à travers la rénovation de la carte scolaire ;
- Remettre aux normes l'Enseignement Technique et la Formation ;
- Promouvoir l'employabilité des jeunes et des sans-emploi ;
- Appuyer les insertions et les reconversions professionnelles ;
- Renforcer les capacités des populations cibles ;
- Intensifier le Partenariat Public-Privé

Ces mesures sont en accord avec les recommandations de l'UNESCO en matière de formation technique et professionnelle.

#### *Effet 15. Enseignement technique professionnel et/ou professionnalisant valorisé et promu*

##### **Produit 15.1. Enseignement technique professionnel densifié**

Les Etablissements de Formation Technique et Professionnelle (EFTP), les Centres de Formation Professionnelle (CFP) et les Lycées Techniques Professionnelles (LTP) ont pu accueillir 17.257 nouveaux apprenants en 2015 contre 12.930 en 2014 soit une hausse de 33,46%. Cette évolution a été favorisée par l'augmentation des infrastructures d'accueil.

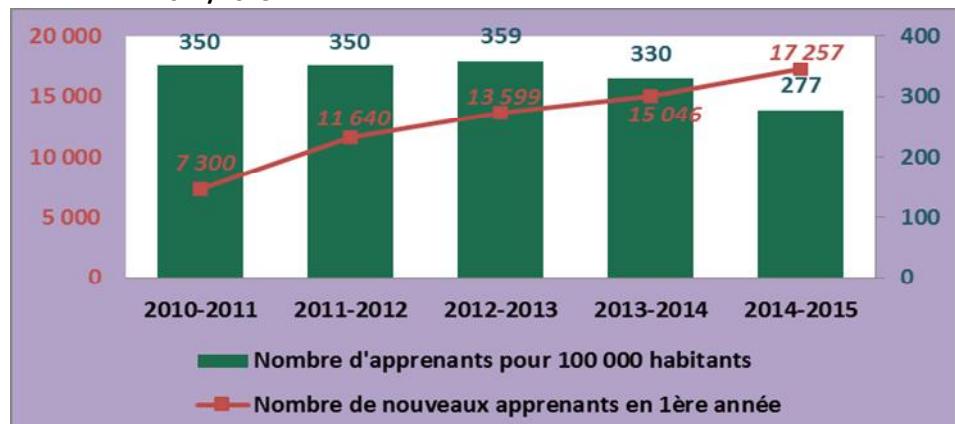
De ce fait, 20 Régions ont pu disposer des Centres de Formation Professionnelle en 2015 contre 16 en 2014, et la mise aux normes des Etablissements de Formation Technique et Professionnelle a contribué à l'extension des infrastructures.

L'on note que 99 établissements ont été créés et opérationnels en 2015 selon les normes et procédures en vigueur contre 85 en 2014 et 80 en 2013. En outre, le nombre d'établissements normalisés en 2015 a été de 97 contre 85 établissements en 2014 et 67 en 2013.

Grâce aux nouvelles identifications et besoins en formation de l'EFTP, 17 nouvelles filières ont été créées en 2015 contre 09 en 2014. L'effectif de nouveaux apprenants en 1ère année a connu une hausse passant de 12 930 apprenants en 2014 dont 10.239 pour les LTP et 2.691 pour les CFP à 17 257 en 2015 à savoir 10.391 pour les LTP et 6.866 pour les CFP.

En termes de genre, le pourcentage des effectifs des filles aux effectifs des garçons dans les établissements publics a connu une évolution en dents de scie passant de 35% en 2009-2010, à 31,7% en 2010-2011, à 29% en 2011-2012, à 46,31% en 2012-2013, à 40% en 2013-2014, et à 32% en 2014-2015.

**Graphe 35 : Evolution des effectifs des apprenants pour 100.000 habitants et du nombre de nouveaux apprenants en 1ère année de 2009/2010 à 2014/2015**



Source : Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Malgré l'augmentation des infrastructures d'accueil et l'augmentation du nombre des élèves, le nombre d'apprenants formés pour 100.000 habitants au niveau de l'EFTP a connu une baisse en 2015 par rapport à l'année 2014. L'effectif est passé de 330 apprenants formés pour 100.000 habitants en 2014 (sur une prévision de 340 apprenants) à 277 en 2015 (sur une prévision de 400 apprenants) soit un écart de 53 apprenants.

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Le ratio apprenants/formateurs a connu une amélioration, passant de 20 apprenants pour un formateur en 2014 à 15 en 2015. Il est à noter que ce ratio a stagné au cours des années 2012 et 2013. Par conséquent, le ratio apprenants/classe a connu un progrès passant de 55 en 2013, à 57 en 2014 et à 25 en 2015. Par contre le nombre des enseignants formateurs a connu une hausse passant de 1.450 en 2014 à 1.909 en 2015. A titre indicatif, au cours de l'année 2013, le nombre des enseignants formateurs a été de 1.730.

### Produit 15.2. Filières diversifiées et adaptées au contexte local

Au cours de l'année 2015, un besoin en formation et référentiel de métier a été identifié dans les 12 espaces de croissance.

### Produit 15.3. Besoins de compétence des formateurs renforcés et réadaptés

Concernant le renforcement des relations de partenariat national et international, 39 conventions ou protocoles d'accord ont été établis en 2015. Ce chiffre est resté en « stand by » depuis l'année 2014.

Le nombre de diplômés dans les ETFP a connu une tendance à la baisse passant de 14.780 en 2013 et 2014 à 14.429 en 2015. On a constaté, une baisse progressive du taux de redoublement passant de 12% en 2013, à 7,45% en 2014 et à environ 4,5% en 2015.

Les taux de réussite aux examens au niveau de l'ETFP ont globalement connu une hausse :

- Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP): 70,89% en 2015 contre 72% en 2014
- Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) : 74,11% en 2015 contre 73,27 % en 2014
- Brevet d'Étude Professionnelle (BEP) : 77,69% en 2015 contre 70,1 % en 2014
- Baccalauréat Professionnel : 55,1% en 2015 contre 46,63 % en 2014
- Baccalauréat Technologique : 47,25 % en 2015 contre 43,07% en 2014

Les résultats obtenus au cours de l'année 2015 ont été l'effet de l'année de formation sans perturbation et la mise en œuvre et application des programmes de formation développés à termes.

### Produit 15.4. Système de financement amélioré

Le budget alloué à l'ETFP a été de 30.661.164 milliers Ariary en 2015 contre 37.483.904 milliers Ariary en 2014. Il est à noter que la part de l'ETFP par rapport au budget alloué au Ministère de l'Education Nationale a été de 4,63% en 2015 contre 5,8% en 2014 soit une régression de 1,17%.

## Programme 14. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

### SCIENTIFIQUE INNOVANTS ET ADAPTES AUX BESOINS DE LA SOCIETE

Les objectifs du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sont axés sur :

- Le maintien de la paix sociale dans le monde universitaire, le développement et le renforcement des relations partenariales ;
- La réforme et la migration des enseignements au sein des Instituts d'Enseignement Supérieurs Publics (Université et IST) vers le système LMD ;
- La mise en place de la TIC au sein de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

### Effet 16. Adéquation de la formation universitaire et de la recherche scientifique aux besoins et à l'assurance qualité

Des mesures ont été prises pour la promotion de l'adéquation de la recherche et de l'innovation, principalement par le développement de partenariat et l'effectivité du système LMD.

En matière de Taux de Promotion et de Taux d'Achèvement de l'Enseignement Supérieur, on n'a pas constaté de concrète évolution car les résultats restent stables dans le cadre de la promotion de l'adéquation de la recherche et de l'innovation avec le développement, à savoir :

- Le Taux de Promotion a été resté stationnaire entre 2014 et 2015 avec un pourcentage de 53,9% ;
- Le Taux d'Achèvement de l'Enseignement Supérieur n'a connu qu'une timide évolution passant seulement de 39,7% en 2014 à 39,8% en 2015.

### Produit 16.1. Système LMD effectif

Environ 25% des critères du système LMD ont été mis en œuvre contre 10% en 2014. En d'autres termes, les réalisations suivantes méritent d'être soulignées :

- Effectivité de la plateforme numérique évaluée à hauteur de 50% en 2015 contre 10% en 2014 ;
- 20% des nouvelles constructions ont été mises à la norme du système LMD en 2015 contre 0% en 2014 ;
- 19.187 étudiants ont été inscrits à la formation à distance en 2015 sur un objectif de 17.698 étudiants;

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

- 115 Instituts d'Enseignement Supérieur ont été accréditées sur les 112 prévues ;
- 195 arrêtés d'habilitation des offres de formation d'Instituts supérieurs ont été vulgarisés ;
- 04 textes portant organisation et fonctionnement des Etablissements d'Enseignement Supérieur ont été mis à jour.

### Produit 16.2. Partenariats conclus entre secteur privé et instituts de recherche

- 106 partenariats ont été conclus entre le secteur privé et Instituts de recherche contre 83 en 2014. Ces partenariats ont été répartis entre les établissements de recherche et les universités d'Antananarivo, Tamatave, Majunga, Diégo, Fianarantsoa et Tuléar ;
- 04 accords de jumelage ont été signés par les universités contre 02 en 2014. Il s'agit d'accords de coopération conclus par les Centres Nationaux de Recherche (CNR) et les universités publiques de Madagascar ;
- 30 brevets ont été déposés en 2015 contre 27 en 2014. La mise en place de ce processus contribue au développement des actions de recherches entreprises par 800 chercheurs enseignants jusqu'en 2019.

### Produit 16.3. Paix sociale sauvegardée

Des mesures préventives ont été renforcées pour préserver la paix sociale au sein des universités ; en effet, au titre de l'année 2015, le taux de prévalence des troubles a été évalué à hauteur de 80% contre 100% en 2014.

### Produit 16.4. Activités sportives et culturelles promues

Afin de préserver un environnement serein au sein des campus universitaires, les responsables ont développé des activités sportives et culturelles. Dans ce cadre, 30% des évènements sportifs prévus ont été réalisés contre 10% en 2014 et le taux d'intégration des disciplines aux championnats a été de 20%.

## Programme 15. EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT GARANTS DE LA SANTE PUBLIQUE

### *Effet 17. Assurer l'accès à l'eau potable, l'hygiène et infrastructures d'assainissement (EHA)*

#### Produit 17.1. Cadre juridique, légal et réglementaire mis à jour

Le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène a pour objectif d'assurer l'accès aux infrastructures d'eau potable, hygiène et d'assainissement, de garantir l'accès à l'eau potable salubre, et de développer aussi la gestion intégrée des ressources en eau.

- La Stratégie Nationale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène est en cours de mis en œuvre ;
- Le Code de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène ainsi que ses décrets d'application sont en attente de validation actuellement.

#### Produit 17.2. Accès à l'eau potable et à l'assainissement équitable

##### • Pourcentage de la population SDAL

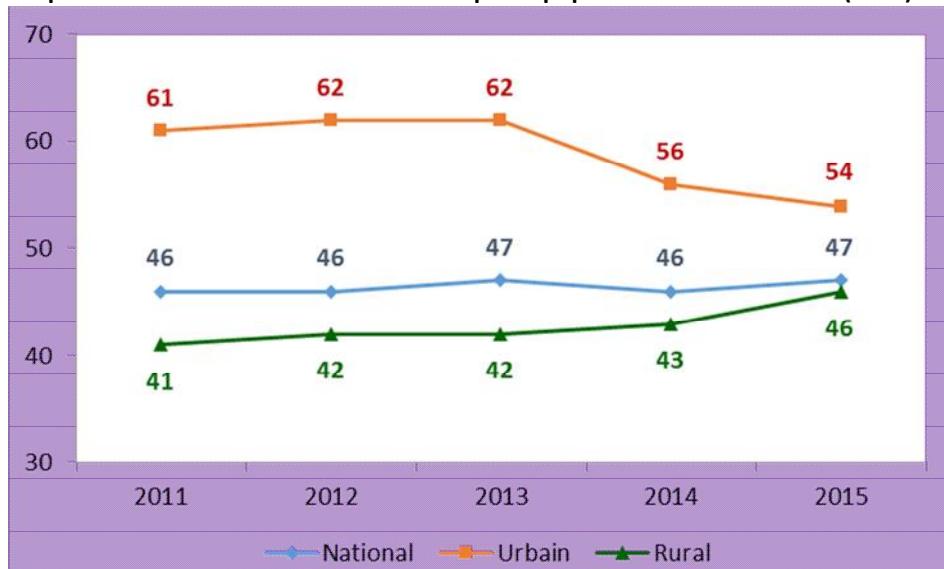
Le taux de la population vivant dans un environnement SDAL est de 4 % en 2015

##### • Taux d'accès à l'infrastructure d'assainissement au niveau national

Le taux d'accès à l'infrastructure d'assainissement n'a pas connu de véritable évolution au cours de ces dernières années au niveau National variant autour de 46% à 47%. La valeur cible a été de 50%. Cette situation est surtout marquée par la disproportion entre les investissements réalisés et la croissance de la population, particulièrement en milieu urbain. Par contre les campagnes de sensibilisation menées notamment en milieu rural pour les réhabilitations et constructions des latrines ont entraîné des effets positifs.

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Graphique 36 : Taux d'utilisation des latrines par la population de 2011 à 2015 (en %)



Source : MEAH /Annuaire 2015

- **Taux d'accès à l'infrastructure d'assainissement en milieu Urbain**

En milieu urbain, le taux d'accès a connu une baisse passant de 56% en 2014 à 54% en 2015 soit une diminution de 2 points. L'on note toutefois que les performances ont atteint plus de 60% pendant la période de 2011 à 2013.

- **Taux d'accès à l'infrastructure d'assainissement en milieu rural**

En milieu rural, les campagnes de sensibilisation ont porté leurs fruits car le taux d'accès a connu une hausse tendancielle passant de 41% en 2011 à 43% en 2014 pour atteindre 46% en 2015 soit une hausse de 3 points.

### Eau potable :

Deux indicateurs sont utilisés en matière d'eau potable à savoir le taux de desserte et le taux d'accès. Le taux de desserte est obtenu à partir des statistiques administratives du Ministère tutelle et le taux d'accès ne sera disponible que par enquêtes.

Tableau 26 : Tableau comparatif du taux de desserte et du taux d'accès à l'eau potable

|                | Taux de desserte   | Taux d'accès   |
|----------------|--|--|
| Mode de calcul | nombre de personnes desservies en eau potable/ nombre total de la population | nombre de personnes ayant accès à l'eau potable/ nombre total de la population |
| Approche       | Evaluation par rapport à la capacité des infrastructures (optique offre)     | Evaluation de l'accès effectif par le biais des enquêtes (optique demande)     |
| Sources        | Base de données du MEAH (SE&AM)  | Enquêtes de l'INSTAT   |

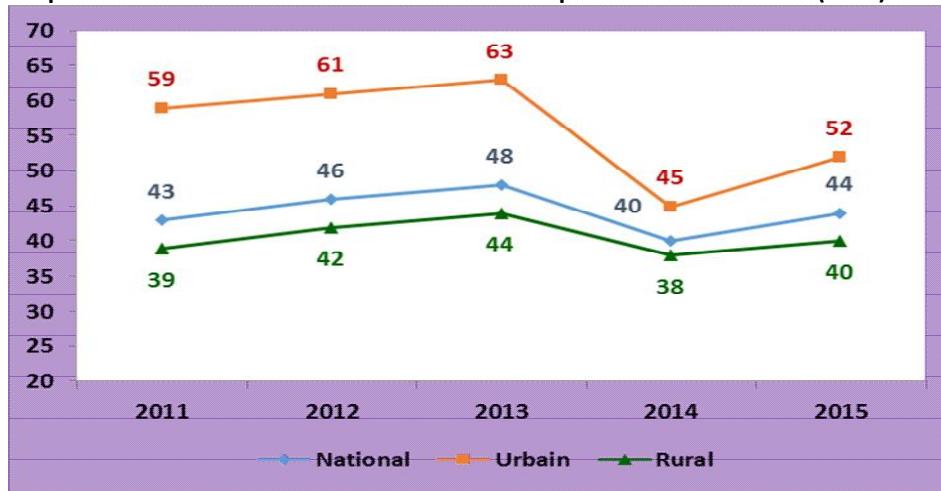
- **Taux de desserte en Eau potable**

Sur la base des informations recueillies auprès du Ministère, le taux de desserte en Eau potable a connu une hausse entre 40% à 50% en 2015 ; l'objectif de l'année 2015 qui est de 52% n'a pas été atteint, mais l'on note que la situation a connu une nette progression si l'on se réfère à la performance de l'année dernière.



## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Graphe 37 : Evolution du taux de desserte en eau potable de 2011 à 2015(en %)



Source : Min. Eau /Annuaire 2015

### • Taux de desserte en Eau potable en milieu rural et urbain

Des hausses du taux de desserte, à la fois en milieu rural et urbain ont été constatées.

En milieu urbain, ce taux est passé de 45% en 2014 à 52% en 2015, soit une hausse de 7 points. L'on note toutefois qu'entre la période 2011 à 2013, les performances ont été passées de 59% à 63%.

En milieu rural, ce taux est passé de 38% en 2014 à 40% en 2015 soit une hausse de 2 points, contre 44% en 2013 et 42% en 2012.

Dans tous les cas, il est à préciser que le MEAH est en ce moment en train d'actualiser tous les chiffres dans la base de données.

### Produit 17.3. Gestion intégrée des ressources en eau développée

- Concernant la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SDAGIRE), aucune réalisation n'a été effectuée pendant l'année 2015.
- En terme de réalisation physique, 6.668 points d'eau ont été construits et réhabilités en 2015 sur un objectif de 19.353 points d'eau, soit seulement 34% de l'objectif. Le processus de mise en place des investissements a été surtout bloqué par l'insuffisance de financement.

## Programme 16. CULTURE ET PATRIMOINE, EXPRESSION DES VALEURS ET DE L'IDENTITE NATIONALE

### Effet 18. Culture valorisée en tant que levier de développement

#### Produit 18.1. Patrimoine culturel valorisé au bénéfice des communautés

Au titre de l'année 2015, les principales réalisations sont les suivantes (sources: Document de suivi de l'exécution budgétaire 4eme trimestre 2015) :

- 07 patrimoines seulement sur les 15 ciblés ont été sauvegardés et restaurés, faiblesse causée par la réduction de l'enveloppe budgétaire de la LFR ;
- 29 manifestations culturelles représentatives des Régions sur les 35 prévues ont été soutenues ;
- 20 techniciens et opérateurs culturels sur les 45 ciblés ont été formés.

## Programme 17. SPORT, EXPRESSION DE L'EPANOUISSLEMENT ET DE L'INSERTION DE LA JEUNESSE DANS LE DEVELOPPEMENT

### Effet 19. Sport intégré dans le processus de développement

#### Produit 19.1. Infrastructure d'encadrement de base spécialisées avec des équipements adéquats disponibles

Au titre de l'année 2015, les principaux résultats se présentent comme suit (sources: Document de suivi de l'exécution budgétaire 4eme trimestre 2015) :

- 95.000 jeunes sur 60.000 ciblés ont été informés et sensibilisés en Santé de Reproduction des Adolescents (SRA) grâce à l'action menée par le Ministère en charge de la Jeunesse et les jeunes pairs éducateurs au niveau des Maisons Des Jeunes (MDJ) avec l'appui du FNUAP et de l'UNICEF
- 09 villages parmi les 15 ciblés ont bénéficié d'une implantation du concept sport pour tous, soit un taux de réalisation de 60% ;
- 20 groupements sportifs et associations des jeunes sur les 100 ciblés ont été dotés en équipement adéquats, les restrictions budgétaires n'ont pas permis d'atteindre l'objectif;
- 09 disciplines sportives sur 05 ciblées ont été appuyées ;
- 2 encadrements des jeunes sportifs ont été menés pendant les jeux Africains et le JIOI ;

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

- 11 participations à des compétitions internationales seulement sur 30 ciblées à des compétitions internationales ont été réalisées ;
- Une politique nationale de formation a été élaborée au niveau de l'Académie Nationale des Sports ;
- 03 évènements sportifs nationaux sur les 2 ciblés ont été appuyés grâce à la préparation de l'ASOIMI et l'organisation de l'AFROBASKET U16 et Sport scolaire ;
- 07 infrastructures sportives ont été mises en place, à savoir, la construction de 05 plateaux sportifs en partenariat avec le PNUD, 01 par le MJS et 01 projet présidentiel ;

### Programme 18. PROTECTION SOCIALE, EXPRESSION DES DROITS HUMAINS ET DE L'EQUITE SOCIALE

#### *Effet 20. Protection sociale renforcée*

##### **Produit 20.1. Exclusion et vulnérabilité sociale réduites**

Au titre de l'année 2015, des actions ont été menées par le Fond d'Intervention pour le Développement (FID) se résumant comme suit :

- le nombre de bénéficiaires de filets de sécurité sociale a atteint 122.415 individus contre 178.000 ciblés, soit un taux de réalisation de 69% ;
- 5.831 ménages sur 5.000 ciblés ont pu bénéficier de Cash Transfert, avec un taux de réalisation de 117%.

Beaucoup d'innovations ont été apportées aux méthodes de mise en œuvre des activités Argent Contre Travail (ACT), telles que, le ciblage des bénéficiaires à partir du Proxy Means Test, le paiement des bénéficiaires par des Institutions de Microfinance ou Mobile Money. Toutefois, la préparation et la mise en œuvre de ces différentes innovations ont pris du temps et ont fait glisser le calendrier d'exécution des travaux Argent Contre Travail.

#### **L'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base**

Des actions de prise en charge ont été entreprises au profit des groupes vulnérables afin d'améliorer l'accès aux services sociaux de base :

- 12.000 sinistrés sur 10.000 ciblés ont bénéficié de l'appui au relèvement contre 3.204 sinistrés en 2014 ;
- 60 personnes handicapées ont bénéficié d'une aide parmi les 50 ciblées ;
- 260 ménages pauvres sur 500 ciblés ont pu seulement accéder au terrain agricole à cause de la difficulté sur la mise en œuvre des activités ;

- 10 associations de femmes rurales seulement ont pu bénéficier d'un appui contre 100 associations prévues ;
- 20.000 ménages sur les 20.000 ciblés ont bénéficié d'un appui d'urgence en vivres et PPN à partir de 10ème jour du passage de l'aléa climatique ;
- 400 ménages sur 10.000 ciblés ont bénéficié des projets HIMO ;
- 1.000 ménages sur les 10.000 prévus ont bénéficié d'un système de financement allégé.

#### **Promotion de la famille et de l'enfance**

La Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1989 définit l'enfance comme une période distincte de l'âge adulte et considère que ce qui est approprié pour un adulte peut ne pas l'être pour un enfant :

- Exige des Gouvernements qu'ils fournissent une assistance et un appui matériels aux familles et qu'ils évitent aux enfants d'être séparés de leur famille ;
- Considère que l'enfant est détenteur de ses propres droits et n'est donc pas un bénéficiaire passif de la charité publique ou privée, mais un acteur ayant les moyens de prendre en main son propre développement.

Dans le cadre de la protection de la famille et de l'enfance, la promotion et la protection des droits Humains, (source : Document de suivi de l'exécution Budgétaire quatrième trimestre 2015 du Ministère de la Population et des Affaires Sociales), environ 50% des enfants issus des familles vulnérables ciblés ont eu accès aux structures de protection y compris l'adoption contre 65% en 2014.

##### **Produit 20.2. Sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages améliorée**

Des mesures ont été prises au niveau de la Primature (sources: Document de suivi de l'exécution budgétaire 4eme trimestre 2015), pour pallier au problème lié à l'insécurité alimentaire :

- Le nombre de population bénéficiaire de HIMO/ACT a été de 93.260 sur une cible de 153.000 soit un taux de réalisation de 61%.
- Le taux de vulnérabilité relative aux risques n'a atteint que 3% sur une valeur cible de 10% ;
- 528.650 ménages parmi les 23.800 ciblés ont pu bénéficier d'une assistance alimentaire d'urgence.

## AXE 4 : LE CAPITAL HUMAIN EST DEVELOPPE POUR ETRE ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

### Produit 20.3. Droits et équités sociale promus

L'année 2015 a été une année de défi pour le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales dans la poursuite des efforts déployés en matière d'amélioration de la sécurité de l'emploi dans sa généralité. Au cours de l'année 2015, les réalisations se présentent comme suit :

- Consultation des partenaires sociaux pour l'actualisation et la refonte du Code de Travail ;
- Suivi et contrôle des entreprises 560 sur l'application des droits fondamentaux des travailleurs ;
- Opérationnalisation des structures de coordination de la lutte contre le travail des enfants, et mise en œuvre des mesures de protection des enfants travailleurs ont été réalisées à hauteur de 75% des objectifs ;
- 255 enfants retirés et prévenus du travail précoce ;
- 4.061 permis de travail sur 2.750 prévus, gérés et régularisés en matière de migration au travail et la base de données liée aux mouvements migratoires des travailleurs a été mise en place.

### Déclaration de naissance à l'Etat Civil

Le Gouvernement malgache, en vue de la régularisation par voie judiciaire et d'une manière accélérée l'enregistrement des naissances de 2.500.000 enfants non déclarées à l'état civil en l'an 2000, a décidé d'appliquer le principe de «proximité» et de «gratuité» de l'enregistrement des naissances dans le cadre du Programme National de Réhabilitation de l'Enregistrement des Naissances «Ezaka Kopia ho an'ny iAnkizy» (EKA).

L'UNICEF a poursuivi ses efforts concernant l'EKA pour renforcer l'enregistrement systématique des naissances (ESN) :

- 25% des 09 Districts censés bénéficier d'appui en matière d'opérationnalisation du mécanisme de systématisation des faits d'état-civil et des statistiques vitales seulement ont pu être couvert à cause du retard de déblocage de fonds correspondant (RPI)
- Des ateliers de formation des responsables locaux ont été réalisés dans les 09 Districts des régions Menabe et SAVA ;
- Dotation de pack informatique (ordinateurs, imprimantes, onduleurs...) pour 35 Communes a été réalisée;
- 96 Communes ont été dotées de machines à écrire, soit une environ 89.5% de l'objectif fixé.
- L'on note que certaines informations telles que la dotation rétroactive de 42.700 actes de naissances des enfants par l'organisation des audiences foraines dans 09 Districts ne sont pas encore disponibles.

### Genre et Développement

Le genre a pour objectif de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes en prenant en compte les différences et la hiérarchisation socialement construite ainsi que de réduire la discrimination que ce soit dans le domaine du travail que dans la vie politique. Dans le cadre du partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), des résultats ont été concrétisés dans le domaine de la Promotion du Genre. (Source : document de Revue de l'Exécution Budgétaire quatrième trimestre 2015)

- 22 plateformes régionales de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) ont été opérationnelles sur un cible de 12 plateformes, contre 02 plateformes en 2014 ;
- 06 structures de prise en charge sociales et/ou psychosociales ont été appuyées sur un objectif de 4 structures;
- Le taux de participation des femmes aux sphères de prise de décision a été de 10% en 2015 sur un objectif de 20% contre 15% en 2014.

La valorisation du capital naturel est primordiale dans le processus de développement économique afin que l'exploitation soit optimisée et que les générations futures puissent en bénéficier. Comme Madagascar est un pays très exposé aux risques de catastrophes, particulièrement aux aléas naturels, des mesures seront prises afin d'en atténuer les impacts mais aussi d'en renforcer la résilience pour les intégrer dans le processus de développement.



## AXE 5 : LE CAPITAL NATUREL EST VALORISE ET LA RESILIENCE AUX CATASTROPHES RENFORCEE

### Programme 19. RESSOURCES NATURELLES, UN LEGS ASSURE POUR LES GENERATIONS FUTURES

#### *Effet 21. Gestion responsable des ressources naturelles articulée au développement économique*

##### **Produit 21.1. Cadre juridique et institutionnel amélioré**

Dans le cadre de la gestion responsable des ressources naturelles, des renforcements de capacités institutionnelles ont été menés pour améliorer la gouvernance.

Des textes juridiques ont été élaborés et mis à jour pour renforcer la politique de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement, à savoir :

- La Politique Nationale de l'Environnement sur le Développement Durable (PNEDD) ;
- Le décret sur la classification et la gestion écologiquement rationnelle des déchets d'Equipement Electronique et Electrique (DEEE) à Madagascar ;
- Le décret régissant la gestion et l'élimination des déchets ;
- La Stratégie Nationale de l'information et de la Communication Environnementale et ;
- La Stratégie et le Plan National d'Action sur la Biodiversité (SPNAB).

Des textes juridiques concernant la politique de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement sur l'interdiction de sachet plastique, le Code des Aires Protégées, et la charte de l'environnement ont été vulgarisés et mis en œuvre.

##### **Produit 21.2. Dimension capitale naturelle intégrée dans la planification du développement**

Pour renforcer la mise en œuvre des plans d'actions relatifs à l'intégration de la dimension « capital naturel », des structures ont été mises en place pour assurer l'intégration de la dimension environnementale dans les Cellules Environnementales Régionales (CER) au niveau de 15 Régions, à savoir: Melaky, Diana, Analamanga, Vatovavy Fitovinany, Boeny, Anosy, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Atsimo Andrefana, Bongolava, Ihorombe, Betsiboka, Analajirofo, Menabe et Androy.

#### **Produit 21.3. Contribution du secteur ressources naturelles à l'économie accrue**

Au titre de l'année 2015, 3.106,24 millions Ariary de recettes ont été régénérées sur les visites touristiques dans les Aires Protégées sur un objectif de 2.200 millions Ariary ; ces recettes ont été issues des entrées, d'autres droits, de l'ecoshop, des concessions et diverses locations des infrastructures touristiques.

#### **Produit 21.4. Action de lutte contre le changement climatique intégré dans la promotion d'une économie résiliente**

Concernant l'intégration de la dimension « changement climatique », le document dénommé "Intended Nationaly Determined Contribution" (INDC) a été élaboré et adopté en Conseil de Gouvernement. En outre, quatre campagnes de sensibilisation sur les risques associés au changement climatique ont été effectuées dans les zones littorales et côtières des Régions Boeny, Vatovavy Fitovinany, Atsinanana et Menabe.

### Programme 20. CAPITAL NATUREL ET RESILIENCE AUX RISQUES DE CATASTROPHES

#### *Effet 22. Capital naturel et écosystèmes protégés, conservés et valorisés durablement*

##### **Produit 22.1. Pollution réduite de manière significative**

Le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts a entrepris des actions de sensibilisation dans le but de réduire de manière significative la pollution. En effet, suite à une forte sensibilisation, 83 plaintes ont été reçues si l'objectif fixé a été de 35 au titre de l'année 2015.

##### **Produit 22.2. Biodiversité et Aires Protégés bien gérées et valorisées**

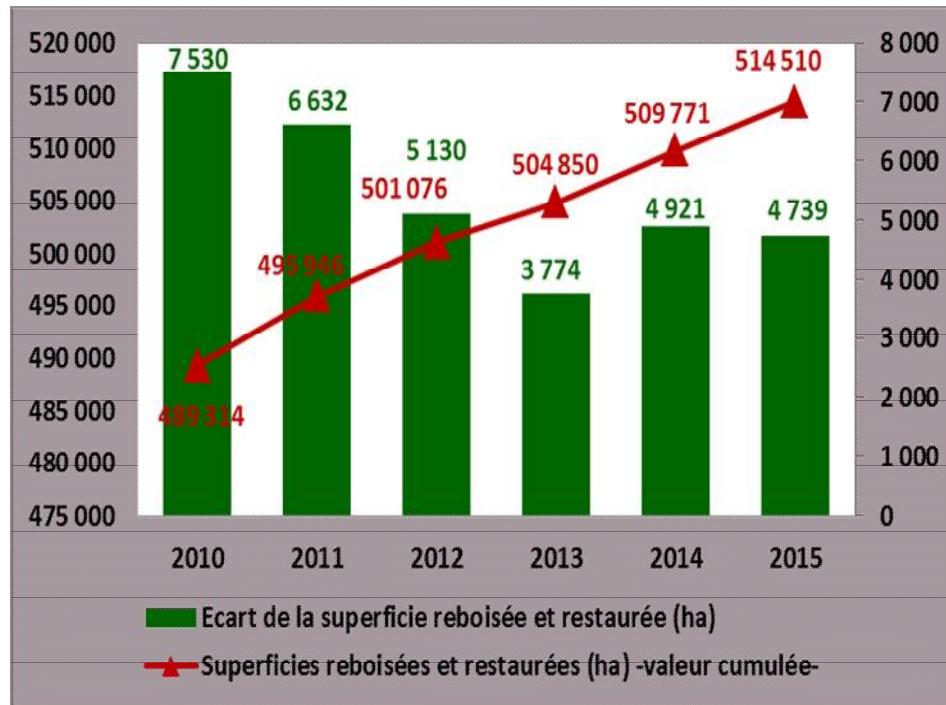
Au titre de l'année 2015, 11 Aires Protégées (AP) marines ont été créées sur les 07 prévues dont 06 AP combinées avec des parties terrestres et 05 AP marines. En effet, un cumul de 7.082.525 ha d'Aires Protégées ont été créées jusqu'en 2015 contre 6.693.000,9 ha en 2010. L'on note que 94 Aires Protégées ont été définitivement mises en place par décret. Un phénomène en dents de scie a été constaté sur le résultat de suivi écologique des Aires Protégées avec 42 suivis en 2015 contre 12 en 2014 et 54 en 2013.

## AXE 5 : LE CAPITAL NATUREL EST VALORISE ET LA RESILIENCE AUX CATASTROPHES RENFORCEE

### Produit 22.3. Bassins versants aménagés et les feux de brousse gérés

Une baisse tendancielle des superficies reboisées et restaurées a été constatée entre les années 2010 et 2013, la situation a connu une légère hausse en 2013/2014 soit 4.921,34 ha contre 3.773,90 ha en 2012/2013 pour régresser à 4.738,80 ha en 2014/2015. L'on note toutefois que les activités ont été limitées en 2015 suite au blocage des budgets.

**Graphe 38 : Ecart de la superficie reboisée et restaurée, et superficies reboisées et restaurées de 2010 à 2015**



Source : Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts

A première vue, la superficie reboisée et restaurée cumulée a affiché une hausse tendancielle passant de 489.313,91 ha en 2010 à 514.510,18 ha en 2015, mais si on analyse les actions entreprises annuellement, la situation a connu une baisse tendancielle de la superficie reboisée et restaurée depuis l'année 2011. La

performance en 2015 a chuté face à la timide hausse de l'année 2014 due aux divers aléas et la situation est restée très loin de celle de l'année 2010 de 6.631,63 ha.

Grâce à l'adoption du dispositif « alert fire », 89.672 points de feux ont été détectés en 2015 (forêt : 15.222 et non forêt : 74.450). Ainsi, une hausse des superficies incendiées a été constatée avec 189.327,98 ha incendiés en 2015 contre 161.437,85 ha en 2014, 126.621 ha en 2013 et 120.868,69 en 2012. Le blocage du budget n'a fait que ralentir et limiter les activités de sensibilisation menées au cours de l'année.

### Produit 22.4. Lutte contre les trafics et exploitations irrationnelles des ressources naturelles renforcées

Une hausse du contrôle forestier et environnemental a été constatée atteignant 892 contrôles en 2015 (dont 838 contrôles forestiers et 54 contrôles environnementaux) contre 317 contrôles en 2014 et 647 contrôles en 2013. Cette hausse a été le fruit de la participation active des acteurs et du renforcement des contrôles au niveau des aéroports et ports.

En effet, une nette réduction de délits au niveau des ressources naturelles a été enregistrée avec un taux de réduction de 134% en 2015. Il est important de noter que le renforcement des contrôles nécessite une présence périodique des agents sur terrain et une sensibilisation continue. Toutefois l'insuffisance du budget n'a pas permis de mener normalement cette sensibilisation afin de réduire les délits au niveau des ressources naturelles.



## AXE 5 : LE CAPITAL NATUREL EST VALORISE ET LA RESILIENCE AUX CATASTROPHES RENFORCEE

### Produit 22.5. Résilience et capacité d'adaptation aux risques liés au climat et catastrophes naturelles consolidées

Concernant le renforcement de capacité en matière de résilience et capacité d'adaptation aux risques liés au climat et catastrophe, un projet d'adaptation et de résilience au changement climatique (Redd+) relatif à la réduction des émissions de gaz à effet de serre due à la déforestation et à la dégradation forestière a été mis en œuvre dans la Région Alaotra Mangoro.

Concernant les projets mis en œuvre au niveau du **Ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie (MTTM)**, les principaux résultats ont été les suivants :

- 03 activités sectorielles ou projets intégrant le climat et le changement climatique ont été réalisées sur les 09 prévues ;
- 20 stations climatologiques ont participé à la veille climatique et agro météorologique sur un objectif de 40 stations.

### Produit 22.6. Système d'alerte à temps réel mis en place

Concernant la mise en place du système d'alerte en temps réel de la météorologie, 01% seulement des Services Informatiques Régionales a été équipé en informatique et des moyens de communication fiables, 20% des données de qualité sont exploitables, et 18% des personnels ont été formés.

### Produit 22.7. GRC – RRC intégrés dans le processus de développement

Le **Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC)** a mis en exergue les résultats suivants:

- La mise en place de 03 centres opérationnels de GRC sur les 02 prévus;

- Le renforcement de capacité de 60 Communes/secteurs sur les 30 prévus dont la CUA et les Communes périphériques concernant les menaces d'inondations réelles pesant sur le Grand Tana ;
- La réalisation de 05 exercices de simulation sur les 04 prévus aux niveaux de SAVA, Sud – Est, Atsinanana. Toutefois, l'on note une faible implication des Services Techniques Déconcentrés ;
- La réalisation de l'intégration de 45 membres du CRIC (ONGs et SNU) et les entités étatiques ;
- L'élaboration de 07 plans de communication sur les 09 prévus par la mise en place d'un réseau IEC et l'élaboration de 06 plans de communication thématiques.

Afin de faire sentir à la population l'existence d'un Etat régional en cas de cataclysme, le **Ministère de la Défense Nationale (MDN)** a donné des mains fortes dans quelques Régions victimes de cataclysme, à savoir Analamanga, Menabe, Vatovavy Fitovinany, Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Diana et Menabe. Ainsi, les principales réalisations ont été les suivantes :

- 08 sauvetages aquatiques et de déblaiements effectués ;
- 04 vagues de transport de sinistrés accomplis;
- 1.000 appuis sanitaires faits;
- Evacuation de la population dans les zones risques, gestion des sites destinés à l'hébergement et coordination avec la Sté COLAS sur le suivi des règles de sécurité exécutée dans le cadre de l'opération « Vatobe »;
- 29 interventions relatives à l'inondation faites;
- 32 Districts appuyés sur la distribution des dons.

## FINANCEMENT DES PROGRAMMES

### Aides Publiques au Développement (APD)

Sur la base des informations fournies par le Secrétariat Technique Permanent auprès de la Primature, le volume de l'Aide Publique au Développement a été évalué à 582,84 millions USD en 2015 avec une baisse significative de 35,15 millions USD par rapport à son niveau de 2014.

**Tableau 27 : Volume des Aides Publiques au Développement 2006-2015**

| Décaissements | 2006   | 2007   | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   | 2012   | 2013   | 2014   | 2015   |
|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Millions USD  | 750,00 | 758,50 | 700,00 | 441,29 | 520,77 | 440,45 | 423,03 | 509,89 | 617,99 | 582,84 |
| Variation (%) | ---    | 1,1    | -7,7   | -37,3  | 18,0   | -15,4  | -4,0   | 20,5   | 21,2   | -5,7   |

Sources : MEP, Primature/AMP – Madagascar (Mai 2016)

La baisse de l'allocation des Aides Publiques au Développement est généralisée au niveau mondial ces dernières années. Pour la Côte d'Ivoire, le volume de l'APD est passé de 2.635,3 millions USD en 2012 à 922,4 millions USD en 2014. Le Malawi a bénéficié une allocation de 930,2 millions USD en 2014 contre 1.168,5 millions USD en 2012.

### Par Groupe de donateur

Au titre de l'année 2015, l'aide extérieure a été composée de 25,5% d'aide bilatérale, 74,4% d'aide multilatérale, et 0,1% d'aide allouée par les Organisations Non Gouvernementales (ONGs).

Selon l'Aid Management Platform (AMP), plus d'une vingtaine de Pays et organismes partenaires au développement ont concrétisé leurs interventions au niveau de 1.195 projets actifs dont 406 projets financés par des Partenaires Bilatéraux, 469 projets par des Partenaires Multilatéraux, 192 projets par des Coopérations Décentralisées et 137 projets par des ONGs.

**Tableau 28 : Structure de l'aide par type de donateur de 2009 à 2015 (en %)**

| Type / Groupe de donateur               | 2009       | 2010       | 2011       | 2012       | 2013       | 2014       | 2015       | Variation   |             |             |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|
|   |            |            |            |            |            |            |            | 2014 - 2013 | 2015 - 2014 | 2014 - 2013 |
| Agences Bilatérales (406)               | 44,1       | 32,3       | 34,6       | 31,3       | 29,8       | 23,9       | 25,5       | -3,1        | 0,9         |             |
| Agences Multilatérales (469)            | 51,7       | 61,7       | 58,0       | 60,4       | 63,4       | 71,3       | 74,4       | 36,4        | -1,7        |             |
| Coopérations décentralisées (192)       | 1,2        | 1,2        | 1,6        | 2,2        | 1,8        | 1,3        | 0,0        | -13,4       | -100,0      |             |
| Organisations Non Gouvernementale (137) | 3,0        | 4,8        | 5,8        | 6,2        | 5,0        | 3,5        | 0,1        | -14,3       | -96,8       |             |
| <b>TOTAL (1195)</b>                     | <b>100</b> | <b>21,2</b> | <b>-5,7</b> |             |

Sources : Primature/AMP – Madagascar (Mai 2016)

D'une part, le financement de l'aide provenant des PTFs bilatéraux a connu une hausse de 0,9% en 2015 par rapport à l'année 2014. Les financements en provenance de quelques pays tels que la France, la Suisse et l'Allemagne ont conforté cette hausse.

Par contre, l'on note que certains PTF bilatérales comme le Japon, les États-Unis, la Norvège et la Corée du Sud ont baissé significativement leurs apports en 2015 par rapport à l'année antérieure.

D'autre part, l'aide venant des PTF multilatéraux a connu une réduction de 1,7%. On a constaté une diminution du soutien apporté au Gouvernement par la plupart des PTFs multilatéraux : la Banque Mondiale, la Banque Arabe pour le Développement en Afrique (BADEA), la Banque Africaine pour le Développement (BAD) et l'Union Européenne (UE).

### Par type de financement

En 2015, l'allocation par type de financement a montré que l'APD a été composée de 54,8% de subventions, de 43,6% de fonds d'emprunt, de 1,61% pour les assistances techniques et de 0,24% de fonds de contrevaleur et dons en nature. L'on note que 1.092 projets sur les 1.195 projets ont été financés sur subventions et 78 projets sur fonds d'emprunt.

**Tableau 29 : Profil de l'aide par type de financement de 2009 à 2015 (en %)**

| Type d'assistance         | 2009          | 2010          | 2011          | 2012          | 2013          | 2014          | 2015          | Variation 2015 - 2014 |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------|
| Assistance Technique (40) | 4,52          | 3,00          | 4,13          | 4,50          | 3,28          | 2,45          | 1,61          | -34,40                |
| Emprunt (78)              | 27,88         | 26,58         | 23,01         | 26,04         | 28,54         | 30,13         | 43,35         | 43,89                 |
| En Nature (4)             | 1,86          | 1,38          | 1,89          | 2,25          | 1,40          | 1,60          | 0,24          | -85,16                |
| Fonds de Contrevaleur (3) | 0,00          | 0,08          | 0,00          | 0,38          | 0,24          | 0,01          | 0,00          | ---                   |
| Subvention (1092)         | 65,74         | 68,95         | 70,97         | 66,83         | 66,54         | 65,81         | 54,81         | -16,72                |
| <b>TOTAL (1199)</b>       | <b>100,00</b> |                       |

Source : Primature/AMP – Madagascar (Mai 2016)

En matière de décaissements :

- Une hausse de 43,9% a été enregistrée sur les fonds d'emprunt passant de 184,83 millions USD en 2014 à 248,55 millions USD en 2015 ;
- Les subventions ont affiché une baisse de 16,72% avec une allocation passant de 403,76 millions USD en 2014 à 314,26 millions USD en 2015 ;
- Les dons en nature ont connu un repli de 85,16%, avec un montant de 1,36 millions USD en 2015 contre 9,79 millions USD en 2014 ;
- Les Assurances Techniques ont diminué de 34,40% en 2015.

## FINANCEMENT DES PROGRAMMES

### Répartition sectorielle

**Tableau 30 : Structure des décaissements des APD selon les secteurs prioritaires au niveau national (en %)**

| Secteur                      | 2009         | 2010         | 2011         | 2012         | 2013         | 2014         | 2015         | Variation 2015 -2014 |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------|
| 1- Gouvernance (160)         | 3,9          | 5,9          | 6,8          | 6,7          | 9,3          | 21,4         | 21,1         | -1,2                 |
| 2- Infrastructures (129)     | 19,2         | 16,4         | 13,7         | 15,2         | 18,4         | 14,3         | 14,0         | -2,2                 |
| 3- Education (153)           | 9,0          | 12,7         | 13,0         | 8,5          | 9,8          | 10,3         | 10,2         | -0,4                 |
| 4- Développement rural (205) | 15,2         | 11,8         | 16,8         | 12,4         | 9,8          | 11,3         | 7,5          | -33,5                |
| 5- Santé (193)               | 21,5         | 36,0         | 31,3         | 35,6         | 37,2         | 24,5         | 27,6         | 12,9                 |
| 6- Economie (120)            | 5,2          | 5,2          | 5,9          | 6,2          | 4,9          | 7,2          | 11,3         | 57,8                 |
| 7- Environnement (106)       | 5,4          | 3,4          | 4,7          | 8,1          | 5,3          | 5,3          | 3,5          | -33,6                |
| 8- Solidarité (107)          | 6,4          | 5,2          | 5,6          | 5,4          | 3,4          | 3,7          | 4,1          | 10,7                 |
| Non aligné (99)              | 14,2         | 3,5          | 2,1          | 1,9          | 1,7          | 2,1          | 0,6          | -72,7                |
| <b>TOTAL (1192)</b>          | <b>100,0</b> |                      |

Source : Primature/AMP – Madagascar (Mai 2016)

L'analyse sectorielle met en évidence l'importance du secteur Gouvernance au cours des deux dernières années accaparant plus de 20% de l'aide totale, avec une proportion de 21,5% en 2015 et 21,4% en 2014. L'on note que l'amélioration de la gouvernance et le redressement de l'autorité de l'Etat constituent un défi majeur du Gouvernement. En outre, l'on constate toutefois que les secteurs sociaux (santé, éducation et solidarité nationale) ont pris près de 38,5% de l'aide totale en 2014 et 41,9% en 2015. La réduction du volume de l'aide a particulièrement touché le secteur environnement et Infrastructures.

**Tableau 31 : Structure des décaissements des APD selon les secteurs (en %)**

| Secteur                  | 2009          | 2010          | 2011          | 2012          | 2013          | 2014          | 2015        | Variation 2015 - 2014 |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------|-----------------------|
| A - PRODUCTIF (356)      | 26,19         | 17,45         | 22,09         | 22,81         | 17,16         | 19,03         | 14,99       | -21,22                |
| B - INFRASTRUCTURE (170) | 24,52         | 21,57         | 19,03         | 17,37         | 19,64         | 15,15         | 13,71       | -9,53                 |
| C - SOCIAL (515)         | 41,16         | 55,41         | 51,94         | 50,81         | 52,57         | 41,78         | 43,80       | 4,82                  |
| D - ADMINISTRATIF (204)  | 8,13          | 5,58          | 6,94          | 9,02          | 10,63         | 24,04         | 27,50       | 14,42                 |
| <b>TOTAL (1195)</b>      | <b>100,00</b> | <b>100,00</b> | <b>100,00</b> | <b>100,00</b> | <b>100,00</b> | <b>100,00</b> | <b>0,00</b> |                       |

Source : Primature/AMP – Madagascar (Mai 2016)

On note l'importance des secteurs Social et Administratif qui accaparent presque 70% de l'aide totale en 2014 et 2015.

### Inscription budgétaire

Dans le cadre de la budgétisation de l'aide, la proportion de l'APD inscrit dans le budget de l'Etat a connu une baisse en 2015 par rapport en 2014, soit 47,78% du montant total de l'aide en 2015 contre 52,46% de l'APD en 2014. L'on note que, seulement 95 projets sur les 1192 projets actifs enregistrés dans la base AMP sont inscrits dans la Loi de Finances, en outre 1097 projets d'assistance fournis par les PTF représentant une proportion de 52,22% de l'APD en 2015 ne sont pas inscrits dans le budget.

**Tableau 32 : Part de l'aide inscrite dans le budget de l'Etat 2009-2014 (en %)**

| Inscription budgétaire               | 2009          | 2010          | 2011          | 2012          | 2013          | 2014          | 2015          |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Hors Budget (1097)                   | 65,57         | 59,46         | 50,68         | 53,68         | 47,11         | 47,54         | 52,22         |
| Inscrit dans la Loi de Finances (95) | 34,43         | 40,54         | 49,32         | 46,32         | 52,89         | 52,46         | 47,78         |
| <b>TOTAL (1192)</b>                  | <b>100,00</b> |

Source : Primature/AMP – Madagascar (Mai 2016)

Une grande partie des projets non-inscrits sont des interventions gérées par les PTF sous forme de gestion directe ou à travers des opérateurs comme les ONGs.

### Financement des dépenses publiques

Au titre de l'année 2015, les résultats de l'exécution budgétaire ont montré que 81,6% des ressources totales engagées proviennent des ressources intérieures et 18,1% des ressources extérieures dont 10,9% de subventions et 7,4% de fonds d'emprunt. L'on note que la Trésorerie de l'Etat est approvisionnée particulièrement par les ressources intérieures.

**Tableau 33 : Situation des sources de financement de 2012 à 2015 (en milliards Ariary)**

| Engagement des dépenses par source de financement | 2012           | %           | 2013           | %           | 2014           | %           | 2015           | %           |
|---|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| <b>TOTAL EXTERIEUR</b>                            | <b>440,1</b>   | <b>18,6</b> | <b>497,8</b>   | <b>19,1</b> | <b>673,3</b>   | <b>19,4</b> | <b>725,8</b>   | <b>18,1</b> |
| SUBVENTIONS                                       | 262,3          | 11,1        | 295,5          | 11,3        | 380,1          | 11,0        | 436,2          | 10,9        |
| EMPRUNTS  | 177,8          | 7,5         | 202,3          | 7,8         | 293,2          | 8,4         | 289,6          | 7,4         |
| <b>TOTAL INTERIEUR</b>                            | <b>1.922,3</b> | <b>81,4</b> | <b>2.111,1</b> | <b>80,9</b> | <b>2.793,4</b> | <b>80,6</b> | <b>3.291,2</b> | <b>81,9</b> |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                              | <b>2.362,3</b> | <b>100</b>  | <b>2.608,9</b> | <b>100</b>  | <b>3.466,7</b> | <b>100</b>  | <b>4.017,0</b> | <b>100</b>  |

Source : MFB/DGB – Revue de l'Exécution Budgétaire 4ème Trimestre 2015

## FINANCEMENT DES PROGRAMMES

En matière de recettes globales, la tendance a été marquée par une performance progressive de recouvrement des recettes fiscales. Les recettes collectées enregistrent une valeur de 3.104,6 milliards Ariary en 2015 contre 2.646,34 milliards Ariary en 2014 et 2.517 milliards Ariary en 2013, soit une hausse de l'ordre de 17,3%, avec un taux de réalisation de recouvrement des recettes fiscales de 100,3% correspondant à 3.092,8 milliards Ariary dont 1.325,7 milliards Ariary de recettes fiscales intérieures et 1.482,1 milliards Ariary de recettes douanières.

En matière de dépenses, on remarque que les engagements des dépenses au titre de l'année 2015 se sont élevés à 4364,7 milliards Ariary contre 3 466,7 milliards Ariary en 2014, soit une hausse de 25,9%.

**Tableau 34 : Engagement des dépenses par type de financement de 2009 à 2015 (en milliards Ariary)**

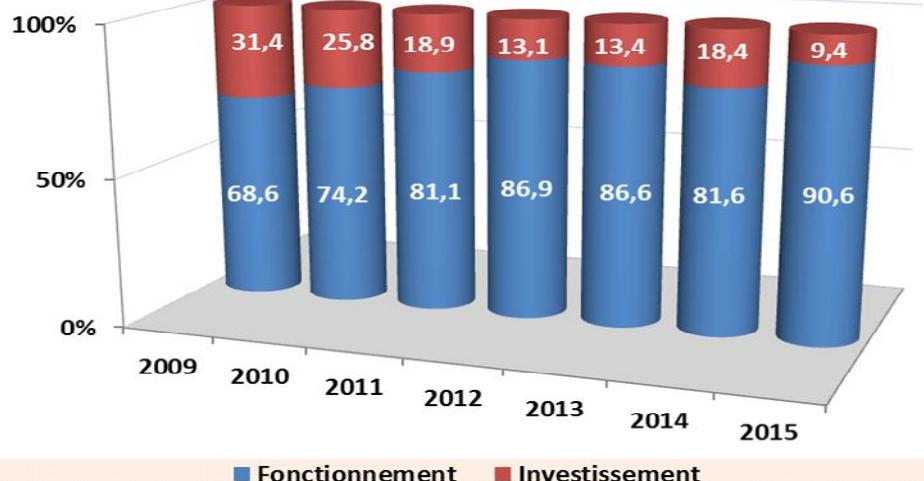
| Types de financement | 2009          | 2010          | 2011          | 2012           | 2013           | 2014           | 2015          |
|----------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| Fonctionnement       | 1.395,8       | 1.605,1       | 1.903,5       | 2.053,8        | 2.259,8        | 2.828,7        | 3.640,81      |
| Investissement       | 639,4         | 558,7         | 442,6         | 308,5          | 349,1          | 638,0          | 376,24        |
| <b>Ensemble</b>      | <b>2035,2</b> | <b>2163,8</b> | <b>2346,1</b> | <b>2 362,3</b> | <b>2 608,9</b> | <b>3 466,7</b> | <b>4017,0</b> |

Source : MFB/DGB – Revue de l'Exécution Budgétaire 4ème Trimestre 2015

Au cours des dernières années, on a constaté la faiblesse des montants des engagements pour l'investissement passant de 639,4 milliards Ariary en 2009, à 558,7 milliards Ariary en 2010, à 308,5 milliards Ariary en 2012, et à 376,5 milliards Ariary en 2015 ; une baisse de 41,0 % des investissements engagés a été constatée en 2015 par rapport en 2014.

L'on note qu'au cours de l'exercice budgétaire 2015, seuls le 9,4% des ressources totales engagées sont alloués aux dépenses d'investissements tandis les 90,6% des ressources totales engagées sont alloués aux dépenses de fonctionnement.

**Graphe 39 : Engagement des dépenses par type de financement de 2009 à 2015 (%)**



Source : MFB/DGB – Revue de l'Exécution Budgétaire 4ème Trimestre 2015

Le taux d'engagement du Budget Général pour l'année 2015, toutes catégories de dépenses confondues, a été de 83,8%, soit 4.017,05 milliards Ariary sur un crédit de paiement de 4.794,8 milliards Ariary. Ce taux a connu une légère hausse de l'ordre de 1,8 point par rapport à 2014.

**Tableau 35 : Engagement des dépenses par secteur en 2015 (en milliards Ariary)**

| Secteur        | Fonctionnement  | Investissement | Budget Général  |            |
|----------------|-----------------|----------------|-----------------|------------|
|                |                 |                | Total           | %          |
| Productif      | 47,98           | 49,34          | 97,32           | 2,43       |
| Infrastructure | 40,17           | 55,84          | 96,01           | 2,39       |
| Social         | 877,77          | 114,29         | 992,06          | 24,69      |
| Administratif  | 2.674,89        | 156,77         | 2.831,66        | 70,49      |
| <b>TOTAL</b>   | <b>3.640,81</b> | <b>376,24</b>  | <b>4.017,04</b> | <b>100</b> |

Source : MFB/DGB – Revue de l'Exécution Budgétaire 4ème Trimestre 2015

Au cours de l'exercice budgétaire 2015, une grande partie des dépenses publiques s'élevant à 70,49% du budget total, toutes natures confondues, a été allouée au secteur Administratif. Par rapport à l'ensemble du budget, le secteur Social a reçu une proportion de 24,69% et les secteurs Productif et Infrastructure ont obtenu respectivement 2,43% et 2,39% de l'ensemble.



### Solde des opérations globales

Par rapport à l'année 2014, le déficit budgétaire s'est creusé, avec une lourde variation de 121,3%, passant de 487,1 milliards en 2014 à 1 078,1 milliards Ariary en 2015, soit l'équivalent de 3,8% du PIB en 2015 contre 1,9% en 2014. Cette situation a été le résultat de :

- la hausse de 17,3% des dépenses totales réalisées qui a atteint 4 477,7 milliards Ariary en 2015 contre 3 817,5 milliards Ariary en 2014. L'on note que cette hausse a été liée à une augmentation d'environ de 196% de la rubrique «Autres opérations nettes du Trésor» ;
- la hausse du budget octroyé à des nouveaux Ministères/Institutions.

Le déficit budgétaire s'élevant à (-1 052,4) milliards Ariary a été financé surtout par :

- Le financement extérieur net de 619,7 milliards Ariary ;
- Le financement intérieur net de 458,4 milliards Ariary, composé particulièrement du:
- Recours au financement du système bancaire de 467,1 milliards Ariary;
- Recours au financement du système non bancaire de 98,0 milliards Ariary ;
- Dépôts des correspondants du Trésor de (-132,4) milliards Ariary.

L'on note que l'Etat s'est engagé de nouveau à recourir au financement du système bancaire d'un montant de 467,1 milliards Ariary pour combler le déficit et honorer le remboursement relatif aux dépôts des correspondants du Trésor.

### Situation des paiements extérieurs

Au titre de l'année 2015, les activités économiques se relèvent timidement mais n'ont pas encore atteint leur rythme de croisière. En effet, la situation de la balance des paiements s'est améliorée:

- Le solde de la balance commerciale a affiché un solde excédentaire de 48,6 millions DTS en 2015 contre un solde excédentaire de 14,7 millions de DTS en 2014. Cette hausse a été liée notamment à une augmentation infime de la valeur des exportations d'environ de 1,3% par rapport à l'année 2014, alors que la valeur des importations a connu une baisse d'ordre de 5,9%.
- La balance des services a été déficitaire de 25,9 millions DTS en 2015 contre un solde excédentaire de 52,0 millions DTS en 2014, suite particulièrement aux perturbations rencontrées au niveau de la compagnie nationale Air Madagascar qui ont été à l'origine du recul de la branche transports de voyageurs ;
- Le flux des IDEs a connu une amélioration estimée à 311,5 millions DTS en 2015, soit une hausse de 105 millions DTS par rapport à l'année 2014.

En conclusion, pour le financement des paiements extérieurs, la balance de paiements a dégagé un solde positif de l'ordre de 48,6 millions DTS en 2015 contre un solde positif de 14,7 millions de DTS en 2014 et un déficit de 174,5 millions DTS en 2013. Cette situation résulte de l'amélioration du compte opérations financières marquée par une nette hausse des flux des IDEs passant de 206,5 millions DTS en 2014 à 311,5 millions DTS en 2015.

En effet, les réserves officielles brutes ont été évaluées à 599,8 millions DTS, soit 833,2 millions USD, valeurs estimées suffisantes pour couvrir environ 2,4 mois d'importations des biens et services à la fin de l'année 2015 contre 2,3 mois d'importations à la fin de l'année 2014.





## **INDICATEURS PRIORITAIRES**

| Axe 1: GOUVERNANCE, ETAT DE DROIT, SECURITE, DECENTRALISATION, DEMOCRATIE, SOLIDARITE NATIONALE |  |                   |                  |                     |           |     |     |                            |   |
|---|--|-------------------|------------------|---------------------|-----------|-----|-----|----------------------------|---|
| Code  | Dénomination   | Indicateurs       |                  |                     |           |     |     | Définition de l'indicateur |   |
|   |  | Base line<br>2014 | objectif<br>2015 | Réalisation<br>2015 | Prévision |     |     |                            |   |
| <b>Programme 1 : Administration publique et territoriale efficiente et efficace</b>             |  |                   |                  |                     |           |     |     |                            |   |
| Effet 1   | Rang de Madagascar sur 48 pays Africains en matière de gouvernance                         | 33                | 25               | 29                  | 20        | 15  | 10  | 5                          | I'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) : indice composite, mesure statistique de la performance de gouvernance dans les pays africains. |
| P 1.1.  | Classement Doing Business de Madagascar  | 157               | 163              | 164                 |           |     |     | ND                         | En fonction des scores de distance à la frontière agrégés par rapport aux 10 indicateurs Doing Business   |
|   | Feuille de route sur la réconciliation nationale promulguée et suivie (%)                  | Promulguée        | ND               | ND                  |           |     |     | Suivie à 100%              |   |
|   | Loi sur la déontologie communautaire de réconciliation promulguée, appliquée et suivie (%) | Non               | ND               | ND                  |           |     |     | 100                        |   |
|   | Comité de Redressement National mis en œuvre et opérationnel (%)                           | Non               | ND               | ND                  |           |     |     | 100                        |   |
|   | Conseil Supérieur de l'administration mis en place et opérationnel (%)                     | Non               | ND               | ND                  |           |     |     | 100                        |   |
| P 1.2.  | Taux de satisfaction des usagers des services publics                                      | 20%               | 30%              | ND                  | 40%       | 50% | 60% | 70%                        | Pourcentage à partir de rapports d'enquêtes.  |
|   | Pourcentage des CTD disposant de Guichets Uniques Fonciers opérationnels                   | 26                | 29               | 30%                 | 34        | 40  | 49  | 59                         | Comptage  |
|   | Pourcentage des STD disposant des ressources humaines suffisantes                          | 0%                | 10%              | 3%                  | 30%       | 50% | 70% | 100%                       | Pourcentage calculé à partir des rapports d'activités   |
|   | Pourcentage des STD disposant des ressources matérielles suffisantes                       | 0%                | 10%              | 2%                  | 25%       | 35% | 40% | 50%                        |   |
|   | Pourcentage de Ministères disposants de services régionaux                                 | 15%               | 20%              | 100%                | 30%       | 50% | 75% | 100%                       |   |
|   | Zéro dossiers en souffrance  | 100%              | 75%              | ND                  | 50%       | 25% | 10% | 0%                         | Traitemennt de tous les dossiers des agents de l'Etat à temps et standardisé  |
|   | Dispositif de sécurisation des concours administratifs mis en place et opérationnel        | 25%               | 50%              | ND                  | 70%       | 80% | 90% | 100%                       | Uniformisation du logiciel de sécurisation du concours  |
|   | Dossiers d'archives numérisés et informatisés  | 0%                | 0%               | ND                  | 25%       | 45% | 65% | 75%                        | Dématerrialisation des archives   |
|   | SIGRHE opérationnel  | non               | 0                | ND                  | 0         | 0   | 0   | 1                          |   |

## Axe 1: GOUVERNANCE, ETAT DE DROIT, SECURITE, DECENTRALISATION, DEMOCRATIE, SOLIDARITE NATIONALE

| Code   | Dénomination   | Indicateurs       |                  |                     |           |      | Définition de l'indicateur |  |
|--------|--|-------------------|------------------|---------------------|-----------|------|----------------------------|--|
|        |  | Base line<br>2014 | objectif<br>2015 | Réalisation<br>2015 | Prévision |      |                            |  |
|        |  | 2016              | 2017             | 2018                | 2019      |      |                            |  |
| P 1.3. | Politique nationale de la Fonction Publique mis en place et mise en œuvre                                | Non               |                  | En cours            |           |      | 1                          |  |
|        | Politique de la Gestion des Ressources Humaines élaborée et opérationnelle                               | Non               |                  | En cours            |           |      | 1                          |  |
|        | Nouveau système d'Evaluation des Agents de l'Etat élaboré et mis en œuvre                                | 50%               |                  | 25%                 |           |      | 100%                       |  |
|        | Système de Contrôle d'Accès et de Présence (SICAP) mis en place et mis en œuvre                          | Non               |                  | Reporté             |           |      | 1                          |  |
|        | Politique Nationale de la Formation élaborée et mise en œuvre  | Non               |                  | Relancé             |           |      | 1                          |  |
|        | PEFA (Public Expenditures and Finance Accountability)  | PEFA 2013         |                  | ND                  | PEFA 2016 |      | PEFA 2019                  | Dépenses publiques et redevabilité en matière de Finances Publiques  |
|        | Pourcentage des politiques du Gouvernement évaluées  | 0%                | 10%              | En cours            | 100%      | 100% | 100%                       | Rapport politiques évaluées sur politiques à évaluer   |
|        | Rapport stratégique de la mise en œuvre des Programmes publié  | 0                 | 1                | En cours            | 1         | 1    | 1                          | Rapport publié   |
|        | Politique Nationale de l'Evaluation opérationnelle   | 0                 | 10%              | En cours            | 100%      | 100% | 100%                       | Institutionnalisation de l'évaluation à Madagascar   |
|        | Services et moyens du Ministère des Affaires étrangères et de ses Représentations extérieures optimisées | 20%               | 30%              | ND                  | 40%       | 50%  | 70%                        | Adoption du statut et du plan de carrière des diplomates   |
| P 1.4. | Qualité de service améliorée   | 25%               | 45%              | ND                  | 55%       | 65%  | 75%                        | Agents de l'Etat efficace et efficiente  |
|        | Dispositif de management de l'Administration du travail mis en place et opérationnel                     | 14                | 14               | ND                  | 16        | 18   | 20                         | Mise en place des services régionales du travail et des lois sociales  |
| P 1.5. | Stratégie de la culture de l'excellence élaborée et mise en œuvre  | Non               | 3                | ND                  | 3         | 3    | 3                          | Agents au niveau central et régional performant  |
|        | Rapport de suivi de l'exécution budgétaire publié  | 4                 | 4                | 4                   | 4         | 4    | 4                          | Rapports publiés   |
|        | Rapport sur la Coopération au Développement publié   | 1                 | 1                | 1                   | 1         | 1    | 1                          | Rapport publié   |
| P 1.6. | Rapport Economique et Financier publié   | 1                 | 1                | 1                   | 1         | 1    | 1                          | Rapport publié   |
|        | Pourcentage de services publics mettant en place un dispositif d'information et d'orientation online     | 15%               | 20%              | ND                  | 40%       | 60%  | 75%                        | Rapport activités ANRE + pourcentage observé des procédures automatisées dans les entités délivrant les services les plus utilisés |
|        | Pourcentage de services publics ayant la dématérialisation (transmission online, téléchargement...)      | <1%               | 15%              | ND                  | 40%       | 60%  | 75%                        | Rapport activités ANRE + pourcentage observé des procédures automatisées dans les entités délivrant les services les plus utilisés |
|        | Pourcentage des services publics au niveau des Districts connectés au réseau internet sans interruption  | 5%                | 10%              | ND                  | 25%       | 50%  | 75%                        | Rapport publié   |

| Axe 1: GOUVERNANCE, ETAT DE DROIT, SECURITE, DECENTRALISATION, DEMOCRATIE, SOLIDARITE NATIONALE |         |  |  |                          |                                       |           |          |          |                            |   |
|---|---------|--|--|--------------------------|---------------------------------------|-----------|----------|----------|----------------------------|---|
| Code  |         | Dénomination   | Indicateurs                                      |                          |                                       |           |          |          | Définition de l'indicateur |   |
|   |         |  | Base line<br>2014                                | objectif<br>2015         | Réalisation<br>2015                   | Prévision |          |          |                            |   |
|   |         |  |  |                          |                                       | 2016      | 2017     | 2018     | 2019                       |   |
| P 1.7.  | P 1.7.  | Rapport de synthèse de suivi de la mise en œuvre des programmes publié   | 1  | 1                        | 1                                     | 1         | 1        | 1        | 1                          | Rapport publié  |
|   |         | Rapport de suivi de la mise en œuvre des priorités régionales publié   | 1  | 1                        | En cours                              | 1         | 1        | 1        | 1                          | Rapport publié  |
|   |         | Système National Intégré de Suivi Evaluation opérationnel à tous les niveaux   | 50%  | 70%                      | 70%                                   | 100%      | 100%     | 100%     | 100%                       | Sortie des arrêtés régionaux portant organisation du SNISE  |
|   |         | Rapport de suivi de la mise en œuvre des secteurs élaboré  |  | 100%                     | 100%                                  | 100%      | 100%     | 100%     | 100%                       | Rapport nombre des rapports parvenus sur le nombre total de Ministères  |
|   |         | Système de Suivi Evaluation interne mis en place au niveau de tous les secteurs  | 60,0%  | 70,0%                    | 80,0%                                 | 100,0%    | 100,0%   | 100,0%   | 100,0%                     | SSE disponible au niveau des Secteurs   |
|   |         | Taux d'exécution budgétaire  | 81,0%  | 96,0%                    | 83,8%                                 | 97,0%     | 98,0%    | 99,0%    | 100,0%                     | Pourcentage observé   |
|   |         | Pourcentage des indicateurs sectoriels de résultats atteints   | 60,0%  | 75,0%                    | 52,7%                                 | 100,0%    | 100,0%   | 100,0%   | 100,0%                     | Rapport entre indicateurs sectoriels atteints et le total des indicateurs   |
|   |         | Les droits fondamentaux et la sécurité sociale des travailleurs suivis   | 25,0%  | 35,0%                    | ND                                    | 45,0%     | 55,0%    | 65,0%    | 75,0%                      | Suivi et contrôle des entreprises sur l'application des droits des travailleurs   |
|   |         | Stratégie Nationale de Développement de la Statistique mis à jour et opérationnel  | 0  | 100%                     | En cours                              | 100%      | 100%     | 100%     | 100%                       | Rapport disponible  |
|   |         | Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat publié   | 0  |                          | En cours                              |           | 100%     |          |                            | Rapport disponible et disséminé   |
| P 1.8.  | P 1.8.  | % d'augmentation du montant de l'Aide au Développement   |  |                          | -5,70%                                |           |          |          |                            |   |
|   |         | Rôle d'interface du MAE dans la gestion des affaires internationales rétabli   | 90,0%  | 70,0%                    | ND                                    | 50,0%     | 40,0%    | 25,0%    | 15,0%                      | On parle de réduction progressive du nombre de dossiers traités sans passer par le MAE dans l'indicateur                              |
|   |         | Présence de Madagascar dans les Organisations internationales et régionales renforcée                                      | 15,0%  | 20,0%                    | ND                                    | 30,0%     | 40,0%    | 50,0%    | 60,0%                      | Présence mesurable en termes de participation aux réunions statutaires et de placement de ressortissants au sein de ces Organisations |
| P 1.9.  | P 1.9.  | Poucentage des Responsables territoriaux (Provinces, Régions, Districts, Arrondissements Administratifs, Fokontany) nommés | Pr = 0 ; P= 0 : D = 119 ; AA = 1170 ; F = 18 251 | Pr = 6 ; P = 24 ; D = 95 | Pr = 24 ; D = 95 ; AA = 1170 ; M=1695 | AA = 149  | AA = 200 | AA = 176 |                            | comptage  |
|   |         | Nombre de textes dans le cadre des réformes administratives adoptés ou promulgués ou publiés                               | 11   | 36                       | ND                                    | 51        | 64       | 78       | 93                         | comptage  |
|   |         | Taux de rapports d'activités des Chefs de circonscription administrative parvenus  | 20%  | 30%                      | 35%                                   | 60%       | 80%      | 95%      | 100%                       | rapport publié  |
| P 1.10.   | P 1.10. | Disponibilité de la base de données  | 0%   | 15%                      | 100%                                  | 40%       | 75%      | 90%      | 100%                       | rapport publié  |
|   |         | Nombre de programme national d'amélioration du système national d'état-civil adopté  | 0  | 0                        | 1                                     | 1         | 1        | 1        | 100%                       | rapport publié  |
|   |         | Pourcentage d'enfants de moins de 05 ans sans acte de naissance enregistrés à l'état-civil                                 | 17%  | 15%                      | ND                                    | 0         | 13%      | 9%       | 0%                         | rapport publié  |

## Axe 1: GOUVERNANCE, ETAT DE DROIT, SECURITE, DECENTRALISATION, DEMOCRATIE, SOLIDARITE NATIONALE

| Code  | Dénomination  | Indicateurs            |                  |   |           |       |       | Définition de l'indicateur |   |
|---|---|------------------------|------------------|---|-----------|-------|-------|----------------------------|---|
|   |   | Base line<br>2014      | objectif<br>2015 | Réalisation<br>2015                     | Prévision |       |       |                            |   |
| Programme 2 : Justice et sécurité apaisantes et respectueuses de la dignité et des droits humains |   |                        |                  |   |           |       |       |                            |   |
| Effet 2   | Taux de criminalité sur 1.000 habitants:<br>- RURALE<br>- URBAINE   | 1,8                    | 1,76             | 1,4                                     | 1,73      | 1,7   | 1,66  | 1,63                       | Rapport du nombre total d'infractions pour 1000Hab par nombre population  |
|   | Ratio condamnés/prévenus dans les prisons   | 45/55                  | 48/52            | 47/53                                   | 50/50     | 55/45 | 60/40 | 65/35                      | Ratio calculé à partir du nombre de personnes condamnés et du nombre des prévenus                               |
|   | Taux de récupération des bovidés volés  | 40%                    | 50%              | 41,7% (MDN)<br>77% (SEG)<br>87,8% (MSP) | 54%       | 60%   | 66%   | 72%                        | Nombre effectivement observé ramené à 1000.   |
| P 2.1.  | Indice d'indépendance de la justice   | Percentile<br>Rang 28% |                  | ND                                      |           |       |       | Percentile<br>Rang 50%     |   |
|   | Pourcentage de textes réformés  | 33%                    | 40%              | ND                                      | 45%       | 50%   | 55%   | 60%                        |   |
|   | Proportion des usagers faisant confiance au Système judiciaire  | 25%                    | 25%              | ND                                      | 30%       | 35%   | 40%   | 50%                        | Pourcentage à partir de rapports d'enquêtes.  |
|   | Pourcentange de la population connaissant ses droits et devoirs   | 0%                     | 10%              | ND                                      | 15%       | 20%   | 25%   | 30%                        | Pourcentage obtenu selon leurs connaissances par rapport à leurs droits et devoirs (voir enquête afrobaromètre) |
|   | Taux moyen des dossiers judiciaires jugés au niveau des juridictions de l'ordre judiciaire (Cassation, Appel, Première Instance)                      | 57%                    | 60%              | 59%(TPI)                                | 65%       | 70%   | 73%   | 77%                        | En moyenne le délai de traitement des dossiers  |
|   | Taux de recouvrement des amendes pénales (par rapport aux prévisions de recettes inscrites dans la Loi des finances)                                  | 0%                     | 10%              | ND                                      | 50%       | 70%   | 80%   | 90%                        | Rapport sur prévision et réalisation ramenées à 100   |
|   | Taux maximal d'évasion  | 2,20%                  | 2%               | 0,45%                                   | 2         | 1,8   | 1,8   | 1,5                        | Pourcentage   |
|   | Pourcentage des détenus souffrant de malnutrition sévère  | 2,4                    | 2,4              | 1,74%                                   | 2,3       | 2,2   | 2,1   | 1,9                        | Résultats d'enquête   |
|   | Dépenses par jour par détenu en Ariary  | 120                    | 250              | ND                                      | 500       | 1 000 | 1 250 | 1 500                      | Résultats d'enquête   |
|   | Taux des Dina homologués dans les communes rurales  | 8                      | 14               | 84%                                     | 17        | 19    | 20    | 22                         | nombre de Dina homologués/nombre total de Dina recensés*100   |
| P 2.2   | Nombre d'ateliers effectués dans le cadre den la politique d'appui aux responsables territoriaux en matière de gestion de l'ordre et sécurité publics | 1                      | 2                | ND                                      | 6         | 12    | 18    | 22                         | comptage par région   |
|   | Couverture de la Zone Economique Exclusive (ZEE )   | 1574                   | 1931             | 5.526<br>1.226                          | 1905      | 2095  | 2304  | 2535                       | Contrôle des mouvements des navires et embarcations fluviales<br>Surveillance côtière                           |
|   | Taux de réalisation de la politique de défense et de sécurité nationale   | 0%                     | 25%              | ND                                      | 50%       | 75%   | 100%  |                            | Pourcentage annuel de réalisation concept de défense élaboré et mise en œuvre                                   |
|   | Nombre d'interventions programmées et non programmés  | 1000                   | 1200             | ND                                      | 2400      | 3600  | 4800  | 4800                       | Nombre cumulé des interventions faites par toutes les unités opérationnelles                                    |
|   | Taux de surveillance du littoral, de l'espace maritime et aérien  | 3,31                   | 7,52             | ND                                      | 24,83     | 50,01 | 75,05 | 100%                       | Moyenne taux de surveillances maritime, taux de surveillance aérien et taux de surveillance du littoral         |
|   | Nombre de mesures administratives prises à l'encontre des immigrants indélicats   | 29                     | 17               | ND                                      | 13        | 9     | 5     | 1                          | Comptage  |

| Axe 1: GOUVERNANCE, ETAT DE DROIT, SECURITE, DECENTRALISATION, DEMOCRATIE, SOLIDARITE NATIONALE |        |   |                   |               |  |           |        |        |                            |  |  |
|---|--------|---|-------------------|---------------|--|-----------|--------|--------|----------------------------|--|--|
| Code  |        | Dénomination  | Indicateurs       |               |  |           |        |        | Définition de l'indicateur |  |  |
|   |        |   | Base line 2014    | objectif 2015 | Réalisation 2015                       | Prévision |        |        |                            |  |  |
| P 2.3.  | P 2.4. | Ratio force de l'ordre/population<br>- ZP/population<br>- Police/population   | 1/3.000<br>1/2500 | 1/2500        | 1/2.500<br>(Policier)<br>1/1.856 (GN)  | 1/2500    | 1/2450 | 1/2400 | 1/2350                     | Rapport du nombre population et nombre des agents de force de l'ordre  |  |
|   |        | Pourcentage de Districts classés Zones Rouges assainis<br>- Gendarmerie   | 43                |               | ND                                     |           |        |        |                            | nombre de zones rouges assainies   |  |
|   |        | - Police  | 61                | 64            |  | 67        | 71     | 74     | 78                         |  |  |
|   |        | Réduction de nombre de cas de vols à main armée   | 82                | 78            | 62                                     | 74        | 71     | 67     | 64                         | comparaison de cas de vols à main armée constatés par rapport à l'année précédente   |  |
|   |        | Taux d'élucidation du traitement des dossiers judiciaires   | 65                | 68            | ND                                     | 72        | 75     | 79     | 83                         | Rapport du nombre des affaires judiciaires traitées et récues  |  |
|   |        | Nombre d'opérations de contrôle de l'immigration et d'émigration  | 11506             | 12081         | 11.289                                 | 12685     | 13320  | 13986  | 14685                      | Nombre d'opérations de contrôle et de surveillance effectuées  |  |
|   |        | Taux de couverture spatiale   | 31                | 29            | 1                                      | 25        | 21     | 17     | 13                         | nombre de Commissariats de Sécurité Publique Construits  |  |
|   |        |   | 4                 | 15            | 2                                      | 18        | 21     | 24     | 27                         | nombre de Postes de Police de Sécurité Publique Construits   |  |
|   |        | Dispositif de maintien de l'ordre renforcé  | 62512             | 68653         | 68653                                  | 75519     | 83070  | 91377  | 100515                     | Nombre de Patrouilles, rondres, surveillances et contrôles et cadrillages  |  |
|   |        | Réduction de nombre de cas de crimes de sang  | 157               | 150           | 157                                    | 142       | 136    | 129    | 123                        | Comparaison de crimes desang constatés par rapport à l'année précédente  |  |
| P 2.3.  |        | Indice de perception à la corruption  | 28/100            | 32/100        | 28/100                                 | 34/100    | 36/100 | 40/100 | 45/100                     | Etendue de la corruption sur un pays allant de 0 pays perçu comme extrêmement corrompu à 100, pays perçu comme le plus intègre |  |
| P 2.4.  |        | Pourcentage de dossiers traités par le BIANCO transmis en juridiction   |                   |               | 45,0%                                  |           |        |        |                            |  |  |
| P 2.4.  |        | Pourcentage de la population ayant confiance au secteur public  | 20%               | 30%           | ND                                     | 40%       | 50%    | 60%    | 70%                        | Enquête  |  |
| P 2.4.  |        | Pourcentage du secteur privé ayant confiance au service public  | 30%               | 40%           | ND                                     | 50%       | 60%    | 70%    | 80%                        | Enquête  |  |
| P 2.4.  |        | Standard de service mis en place au niveau du Ministère de la Sécurité Publique   | ND                | 65%           | 100%                                   | 72%       | 79%    | 87%    | 95%                        | comparaison des réalisations par rapport aux instructions réservées à cet effet  |  |
| P 2.4.  |        | Niveau d'appropriation du code de conduite  | 0%                | 30%           | ND                                     | 45%       | 55%    | 65%    | 75%                        | Pourcentage  |  |
| P 2.4.  |        | Nombre de cas de trafic en ressources naturelles identifiés:<br>- bois de rose<br>- Or<br>- Autres  |                   |               | 7 cas (bois de rose)<br>10 cas (mines) |           |        |        | 60%                        |  |  |
| P 2.4.  |        | Pourcentage d'opérations de sécurisation y afférentes,réussies  | 5%                |               | ND                                     |           |        |        | 25%                        |  |  |
| P 2.4.  |        | Valeur des ressources naturelles ayant fait l'objet de trafic récupérées  |                   |               | ND                                     |           |        |        |                            |  |  |
| P 2.4.  |        | Pourcentage de la population sensibilisée et éduquées sur la prévention et la dénonciation des maltraitances et abus au niveau des établissements scolaires |                   |               | ND                                     |           |        |        |                            |  |  |

**Axe 1: GOUVERNANCE, ETAT DE DROIT, SECURITE, DECENTRALISATION, DEMOCRATIE, SOLIDARITE NATIONALE**

| Code  | Dénomination  | Indicateurs       |                  |                     |           |      |      | Définition de l'indicateur |  |
|---|---|-------------------|------------------|---------------------|-----------|------|------|----------------------------|--|
|   |   | Base line<br>2014 | objectif<br>2015 | Réalisation<br>2015 | Prévision |      |      |                            |  |
|   |   |                   |                  |                     | 2016      | 2017 | 2018 | 2019                       |  |
|   | Nombre des suivi et contrôles des services de police  | 105               | 116              | ND                  | 127       | 140  | 154  | 169                        | Nombre de suivi et contrôles des services de police  |
|   | Réduction du cas de trafic des stupéfiants et les substances psychotropes                                   | 221               | 210              | 170                 | 200       | 191  | 182  | 173                        | comparaison de cas de trafics des stupéfiants et substances psychotropes constatés par rapport à l'année précédente  |
|   | Taux d'éluïcation du traitement des dossiers relatifs aux délinquances financière                           | 24%               | 26%              | 48,20%              | 29%       | 32%  | 35%  | 39%                        | Rapport des dossiers traités et les affaires reçues  |
|   | Nombre de campagnes de sensibilisation et d'éducation au niveau des établissements scolaires                | 250               | 275              | 400 élèves ciblés   | 303       | 333  | 366  | 403                        | Nombre de campagnes de sensibilisations dans le cadre de la lutte contre la maltraitance et des abus   |
|   | Degré de satisfaction des parties prenantes   | 40                | 50               | 25                  | 60        | 60   | 60   | 60                         | Enquête d'opinion  |
|   | INE réorganisées selon leur identité, mission et localité d'intervention                                    | 100               | 400              | 420                 | 600       | 600  | 600  | 600                        | Nombre observé   |
|   | Cellule local d'observation de la vie publique opérationnelle   | 12                | 20               | ND                  | 40        | 40   | 40   | 40                         | Nombre observé   |
|   | Progression du degré de respect de droits fondamentaux  | 30                | 40               | 10                  | 50        | 50   | 50   | 50                         |  |
|   | Degré de participation des citoyens à la vie de la nation   | 40%               | 50%              | 8%                  | 60%       | 70%  | 75%  | 80%                        | Pourcentage calculé à partir des rapports d'enquêtes   |
|   | Structures qualifiées accompagnant le processus de fihavanana   | 15                | 10               | 2                   | 10        | 10   | 10   | 10                         | Nombre observé   |
|   | Taux de pénétration des actions en synergie avec le développement du volontariat                            | 10                | 25               | 10%                 | 40        | 40   | 40   | 40                         |  |
|   | Réseaux de coordination nationale pour la promotion du volontariat mis en place                             | 10                | '20              | 18                  | 30        | 30   | 30   | 30                         | Nombre observé   |
|   | Structure ou plateforme nationale pour le volontariat opérationnel  | 1                 | 1                | ND                  | 1         | 1    | 1    | 1                          | Plateforme opérationnel  |
| <b>Programme 3 : Gouvernance locale au service du développement local</b> |   |                   |                  |                     |           |      |      |                            |  |
| P 3.1.  | Organe de pilotage de la politique publique mis en place et opérationnel au niveau de chaque Région         | 0                 | 2                | ND                  | 22        | 22   | 22   | 22                         | C'est le nombre de comités régionaux mis en œuvre et opérationnels pour la coordination et le pilotage des politiques publiques régionales.  |
|   | Pourcentage des CTD auxquelles on a transféré les compétences politiques, réglementaires et administratives | 0%                | 20%              | ND                  | 60%       | 100% | 100% | 100%                       | C'est le nombre des CTD auxquelles les compétences telles que définies par la Loi Organique n° 2014-018 régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des CTD ont été transférées   |
|   | Plans Régionaux de Développement élaborés et mis à jour   | 0                 | 2                | ND                  | 22        | 22   | 22   | 22                         | C'est le nombre des PRD (Plans Régionaux de Développement) élaboré ou mis à jour et intégrant les priorités du PND   |
|   | Pourcentage des Régions ayant mis en œuvre leurs Plans Régionaux de Développement                           | 0%                | 20%              | ND                  | 40%       | 60%  | 80%  | 100%                       | C'est le ratio entre le nombre de région ayant mis en œuvre leurs PRD et le nombre de Région de Madagascar, un plan régional est mis en œuvre si au moins 75% des actions figurées dans ce plan est mis en œuvre,  |
|   | Pourcentage des communes disposant d'un Plan Communal de Développement mis à jour                           | 0%                | 10%              | ND                  | 70%       | 100% | 100% | 100%                       | C'est le nombre de communes ayant pu élaborer ou mis à jour leurs PCD, Un PCD est mis à jour si il reflète les orientations du PND, du PRD et que les actions sont projetées pour les 5 années à venir (2015-2018) |

| Axe 1: GOUVERNANCE, ETAT DE DROIT, SECURITE, DECENTRALISATION, DEMOCRATIE, SOLIDARITE NATIONALE |        |   |                |               |   |           |     |     |                            |   |
|---|--------|---|----------------|---------------|---|-----------|-----|-----|----------------------------|---|
| Code  |        | Dénomination  | Indicateurs    |               |   |           |     |     | Définition de l'indicateur |   |
|   |        |   | Base line 2014 | objectif 2015 | Réalisation 2015                            | Prévision |     |     |                            |   |
| P 3.  |        | Pourcentage des communes ayant mis en œuvre leurs Plans Communaux de Développement  | 0%             | 20%           | ND  | 40%       | 60% | 80% | 100%                       | C'est le ratio entre le nombre de communes ayant mis en œuvre leurs PCD et le nombre de communes de Madagascar, Un PCD est mis en œuvre si au moins 50% des actions figurées dans ce plan est mis en œuvre, |
|   |        | Stratégie National de Développement Local mise en place   | 0              | 0             | ND  | 1         | 1   | 1   | 1                          | Documents stratégiques élaborés et validés en Conseil des Ministres   |
|   |        | Taux de performance des membres dans le système du volontariat  | 50             | 60            | 50  | 60        | 60  | 60  | 60                         |   |
|   | P 3.2. | Pourcentage de budget accordé aux CTD   | <5%            | 6%            | 19,80%                                      | 7%        | 8%  | 9%  | > 10%                      | Montant des subventions allouées aux CTD/budget de l'Etat*100   |
|   |        | Taux de recouvrement des taxes locales (base 100)   | 5%             | 15%           | 30%   | 20%       | 25% | 35% | 50%                        | indicateur de résultat  |
|   |        | Pourcentage des Services utilisant le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFP)   | 30%            | 50%           | 50%   | 70%       | 75% | 95% | 100%                       |   |
|   |        | Pourcentage des CTD ayant les capacités humaines, financières et techniques suffisantes   | 5%             | 15            | ND  | 20%       | 30% | 45% | 60%                        | ratio entre le nombre du personnel des Collectivités et le nombre des CTD *100  |
|   | P 3.3. | Pourcentage des Communes appliquant le Budget participatif  | 12%            | 15%           | 13%   | 20%       | 25% | 30% | 40%                        | Le ratio entre le nombre de communes adoptant le processus budget participatif pour l'élaboration de leur budget primitif et le nombre de communes de Madagascar  |
|   |        | Pourcentage des CTD ayant des Structures Locales de Concertation opérationnelles  | 0%             | 0%            | 02 Communes Urbaines et 16 Communes Rurales | 10%       | 20% | 40% | 50%                        | Moyenne arithmétique simple par région  |
|   | P 3.4. | Structures pérennes de gestion des FDL mises en place et opérationnelles  | 1              | 3             | ND  | 4         | 6   | 8   | 10                         | Le nombre de bureau régional ouvert et opérationnel   |
|   |        | Impacts enregistrés par la mise en œuvre des projets financés par FDL - Pourcentage des communes appuyées ayant pu améliorer de 2 points leur score IGL (Indice de Gouvernance Locale ) | 20%            | 25%           | ND  | 30%       | 35% | 50% | 75%                        | Le ratio entre le nombre de communes ayant enregistrées une augmentation de 2 points de leur score IGL sur le nombre total des communes appuyées,   |
|   |        | Pourcentage des Communes bénéficiant du FDL   | 0%             | 75%           | 0,8%  | 80%       | 85% | 90% | 100%                       | Nombre cumulatif des communes ayant bénéficiées de subvention d'investissement de la part du FDL  |

## Axe 1: GOUVERNANCE, ETAT DE DROIT, SECURITE, DECENTRALISATION, DEMOCRATIE, SOLIDARITE NATIONALE

| Code   | Dénomination  | Indicateurs       |                  |                     |           |      |      | Définition de l'indicateur |  |
|--------|---|-------------------|------------------|---------------------|-----------|------|------|----------------------------|--|
|        |   | Base line<br>2014 | objectif<br>2015 | Réalisation<br>2015 | Prévision |      |      |                            |  |
|        |   |                   |                  |                     | 2016      | 2017 | 2018 | 2019                       |  |
| P 3.5. | Nombre de régions ayant des plans d'aménagement pour prioriser les zones de développement et l'allocation de ressources entre les secteurs  | 3                 |                  | ND                  |           |      |      | 22                         | Comptabilisation simple du nombre des régions touchées par l'action  |
|        | Nombre de CTD pour lesquelles les responsabilités en matière d'aménagement ont été transférées  | 7                 |                  | ND                  |           |      |      | 22                         | Comptabilisation simple du nombre des régions touchées par l'action  |
|        | Politique Nationale du Logement (PNL) élaboré et mise en œuvre  | 0                 | 1                | 1                   | 1         | 1    | 1    | 1                          | Documents élaborés et validés en Conseil des Ministres   |
|        | Programme Immobilier National élaboré et mis en œuvre   | 0                 | 1                | 0                   | 1         | 1    | 1    | 1                          | Documents élaborés et validés en Conseil des Ministres   |
|        | Nombre de logements sociaux et des logements des fonctionnaires construits  | 17                | 120              | 178                 | 550       | 200  | 200  | 200                        | Nombre observé   |
|        | Equipements collectifs de base mis en place   | 3                 | 12               | 13                  | 85        | 110  | 125  | 140                        | Nombre observé   |
|        | Politiques et stratégies en matière d'infrastructures, équipement et développement territorial élaborées et mises en œuvre (PNDIE, Code des équipements et infrastructures)                                       | 0                 | 2                | 0                   |           |      |      | 2                          | Documents stratégiques élaborés et validés en Conseil des Ministres  |
|        | Nombre de régions disposant de SRAT   | 8                 | 11               | ND                  | 17        | 20   | 22   |                            | 1SRAT = 1 valeur   |
|        | Nombre de CTD disposant et utilisant d'outils de planification territoriale et de gestion des territoires standardisés (SAC, SAIC)  | 19                | 311              | ND                  | 436       | 539  | 641  | 719                        | Nombre observé   |
|        | Pourcentage des CTD ayant les capacités humaines, financières et techniques suffisantes (%)   | 50                | 20%              | ND                  | 30        | 40%  | 50%  | 60%                        | Pourcentage calculé à partir des rapports d'activités  |
| P 3.6. | Institut National de la Décentralisation et du Développement Local (INDDL) renforcé et pérennisé  | 0%                | 5%               | ND                  | 25%       | 50%  | 75%  | 100%                       | Il s'agit d'un dispositif national de formation et de recherche destiné aux élus locaux, aux fonctionnaires publics territoriaux et aux acteurs  |
|        | Stratégie National de Formation et de Renforcement de Capacité des Elus Locaux, des Fonctionnaires Publics Territoriaux et des Acteurs de la Décentralisation et du Développement Local élaborée et mise en œuvre | 0%                | 5%               | ND                  | 25%       | 50%  | 75%  | 100%                       | Le but de cette stratégie est de : (i) préparer des plans d'action qui sont faisables et pérennes aux niveaux régional et national ; (ii) créer une synergie et une complémentarité entre les activités de chaque acteur/intervenant dans le cadre d'une approche multisectorielle ; (iii) impliquer tous les principaux partenaires sectoriels, y compris des représentants des secteurs public et privé ainsi que ceux du secteur des ONG dans le processus d'élaboration et de formulation. |

| Axe 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES |  |   |               |                  |            |            |            |            |            |  |
|---|--|---|---------------|------------------|------------|------------|------------|------------|------------|--|
| Code  | Dénomination   | Indicateurs   |               |                  |            |            |            | Prévision  |            | Définition de l'indicateur   |
|   |  | Baseline 2014   | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | 2016       | 2017       | 2018       |            |            |  |
| <b>Programme 4. Efficience économique, finances publiques transparentes et efficaces</b>              |  |   |               |                  |            |            |            |            |            |  |
| Effet 4.  | Taux de pauvreté   | 76,5<br>(2012)  | *             | ND               | *          | *          | *          | *          | *          | % de la population disposant d'un revenu inférieur à 1USD  |
|   | PIB par tête (US\$)  | 490   | 394           | 437,8            | 370        | 502        | 544        | 662        |            | valeur du PIB en US\$ par rapport au nombre d'habitant   |
|   | PIB (milliards Ariary)                                       | 25 586,0  | 28 838,9      | 28 585,0         | 33 171,9   | 38 909,8   | 45 858,3   | 53 978,1   |            | PIB nominal au prix du marché : Evaluée à partir de l'évolution de chaque branche économique                 |
|   |  | 25 586,0  | 28 771,1      | 28 585,0         | 32 452,2   | 36 817,3   | 41 448,0   | 46 569,0   |            |  |
|   | Taux de croissance du PIB (%)                                | 3,0   | 5,0           | 3,1              | 7,0        | 9,0        | 10,0       | 10,0       |            | Variation annuelle du PIB aux prix constants   |
|   |  | 3,3   | 3,4           | 3,1              | 4,6        | 5,0        | 5,0        | 5,0        |            | (Base = Année n) Evaluée à partir de l'évolution de chaque branche économique                                |
|   | Taux d'investissement privé en % PIB                         | 13,0  | 14,2          | 13,6             | 14,5       | 14,1       | 14,0       | > 22,0     |            | Investissement privé en % du PIB   |
|   | Solde de la Balance commerciale (millions de DTS)            | -360,0  | -232,2        | -235,1           | -274,1     | *          | *          | *          |            | Difference entre Exportations et Importations (en valeur)  |
|   | Exportations fob (millions de DTS)                           | 1 444,8   | 1 586,1       | 1 463,1          | 1 754,0    | *          | *          | *          |            | Exportations fob (en millions DTS)   |
|   | Importations fob (millions de DTS)                           | -1 804,8  | -1 818,4      | 1 698,2          | -2 028,1   | *          | *          | *          |            | Importations fob (en millions DTS)   |
|   | Solde de la Balance de paiement (millions de DTS )           | 16,6  | -29,4         | 48,6             | -89,5      | *          | *          | *          |            | Balance commerciale +balance des services et Balance des revenus +balance des capitaux                       |
| P. 4.1.   | Taux d'inflation en % (moyenne sur la période)               | 6,6   | 7,9           | 7,4              | 7,8        | 7,2        | 7,3        | 7 (< 8,0)  |            | Indice de prix à la consommation   |
|   | Taux d'accroissement de la Masse monétaire                   | 9,8   | 10,9          | 14,5             | 16,2       | 12,0       | 12,3       | 12,0       |            | Taux d'accroissement de la Masse monétaire M3  |
|   | P. 4.2.  | Taux de pression fiscal (en % du PIB)                                       | 10,0          | 9,9              | 10,5       | 10,9       | 11,4       | 11,9       | > 12,5%    | Recettes intérieures (fiscales et douanières) en% du PIB   |
|   |  | Taux de recouvrement fiscal   | 89            | 91               | 102,7      | 95         | 96         | 97         | 98         | Recettes fiscales internes, recouvrées/Prévisions de recettes fiscales internes *100                         |
|   | Taux de réalisation de l'objectif de recettes douanières (%) | 92  | 100           | 98               | 100        | 100        | 100        | 100        |            | Montant des Recettes douanières réalisé par rapport aux prévisions de recettes douanières *100               |
|   | Recettes budgétaires / PIB (%)                               | 12,0  | 10,8          | 10,0             | 11,1       | 11,4       | 11,9       | 12,4       |            | Montant des Recettes budgétaires par rapport au Produit Intérieur Brut *100                                  |
|   | Avances statutaires (Milliards Ariary)                       | 366,0   | 379,5         | 444,6            | 143,0      | 7,5        | 0,0        | 0,0        |            | Avances de la BCM au Trésor en Milliards Ariary  |
|   | Avance statutaires en % des recettes budgétaires             | *   | 12,2          | 14,0             | 4,0        | 0,2        | 0,0        | 0,0        |            | Avance du Trésor en % des recettes budgétaires   |
|   | Nombre de nouveaux contribuables                             | 34 340  | 35 020        | 28 525           | 35 720     | 36 440     | 37 170     | 37 910     |            | Nombre de contribuables nouvellement immatriculés  |
|   | P. 4.3.  | Taux d'investissement brut (en % PIB)                                       | 11,4          | 17,4             | 17,1       | 21,6       | 20,5       | 20,1       | >30        | Ratio entre le montant d'investissement et le PIB  |
|   |  | Flux d'IDE (en millions DTS)  | 391,1         | 195,9            | 311,5      | 268,3      | *          | *          | 420,0      | Montant estimatifs des IDEs  |
|   |  | Structure du financement du déficit public (Fin. Int./PIB; Fin. Ext. / PIB) | 0,5 et 1,2    | 1,6 et 2,9       | 1,3 et 2,9 | 0,7 et 4,8 | 0,7 et 5,1 | 0,7 et 5,0 | 0,7 et 5,0 | Montant du Financement Intérieur par rapport au PIB ; et Montant du Financement Extérieur par rapport au PIB |
|   |  | Crédit bancaire à moyen et long termes accordé au secteur privé             | 97,01         | 97,61            | 99,50      | 97,90      | 98,10      | 98,15      | 98,20      | Encours crédit en milliards d'Ariary en % totalité du crédit   |

## Axe 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES

| Code    | Dénomination  | Indicateurs              |                                  |   |           |      |      |      | Définition de l'indicateur  |  |
|---------|---|--------------------------|----------------------------------|---|-----------|------|------|------|---|--|
|         |   | Baseline 2014            | Objectif 2015                    | Réalisation 2015  | Prévision |      |      |      |   |  |
|         |   |                          |                                  |   | 2016      | 2017 | 2018 | 2019 |   |  |
| P. 4.4. | Déficit budgétaire (en % du PIB)  | 1,9                      | 5,6                              | 3,8   | 5,5       | 5,8  | 5,7  | 5,7  | Montant de la déficit budgétaire par rapport au PIB * 100   |  |
|         | Service de la dette extérieure en % des exportations de biens et services | 2,1                      | 2,2                              | 2,9   | 2,7       | 2,9  | 3    | <15  | Pourcentage du service de la dette (capital et intérêt à rembourser) par rapport aux exportations                                 |  |
|         | VAN de la dette publique extérieure en % du PIB                           | 12,7                     | 14                               | 14,4  | 15,7      | 18   | 21,3 | <30  | Pourcentage de la Valeur Actualisée de la Dette par rapport au PIB  |  |
|         | Existence d'un CBMT et des CDMT (global et sectoriels)                    | CBMT : NON<br>CDMT : NON | CBMT-CDMT en cours d'élaboration | - CMBT : réalisé, inclus dans la lettre de cadrage et inseré dans le TOME 2 de la LF 2016<br>- CDMT sectoriel : appui des acteurs | OUI       | OUI  | OUI  | OUI  | Programmation pluriannuelle des recettes et dépenses et également détaillée au niveau sectoriel                                   |  |
|         | Structures des dépenses publiques en % du PIB                             |                          |                                  |   | 5,6       | 6,1  | 3,9  | 5,6  |   |  |
|         | Personnel :   | 5,6                      |                                  |   | 5,6       | 5,5  | 5,4  | 5,4  | Allocations de dépenses par grandes rubriques (en % du PIB)   |  |
|         | Fonctionnement :  | 4,1                      |                                  |   | 4,0       | 3,9  | 3,8  | 3,8  |   |  |
|         | Intérêts de la dette :  | 0,6                      |                                  |   | 1,1       | 1,0  | 0,9  | 0,9  |   |  |
|         | Investissement :  | 4,0                      |                                  |   | 7,0       | 8,3  | 9,0  | 9,5  |   |  |
|         | dont fin interne :  | 1,2                      |                                  |   | 2,9       | 3,3  | 4,3  | 4,8  |   |  |
|         | et fin externe :  | 2,8                      |                                  |   | 4,1       | 5,0  | 4,7  | 4,7  |   |  |
| P. 4.5. | Unités de production individuelles possédant un numéro statistique (%)    | 10,8                     | *                                | ND  | *         | *    | *    | >25  | Nombres observés des Unités de production individuelles possédant un numéro statistique par rapport à l'estimation de la totalité |  |

| Axe 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES |  |                               |               |                  |           |      |      |                            |      |   |
|---|--|-------------------------------|---------------|------------------|-----------|------|------|----------------------------|------|---|
| Code  | Dénomination   | Indicateurs                   |               |                  |           |      |      | Définition de l'indicateur |      |   |
|   |  | Baseline 2014                 | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | Prévision |      | 2016 | 2017                       | 2018 | 2019  |
| <b>Programme 5. Banques et finances au service du développement</b>                                   |  |                               |               |                  |           |      |      |                            |      |   |
| Effet 5.  | Réserves en devises (en mois d'importation)  | 2,3                           | 2,6           | 2,4              | 2,7       | *    | *    | *                          | >3   | Stock officiel des avoirs en devisesx12/Importations des biens et services non facteurs   |
|   | Taux directeur (Taux de base)  | 9,5                           | 9,5           | 8,7<br>(Octobre) | *         | *    | *    | *                          | *    | Taux d'intérêt fixés par la banque centrale qui permet de réguler l'activité économique.  |
| P. 5.1.   | Taux d'intérêt moyen des Banques Primaire (%)  | 17,25<br>(2010)               | *             | ND               | *         | *    | *    | *                          | *    | La moyenne des taux d'intérêts appliqués par les banques primaire   |
|   | Variation du taux de change effectif réel (%)  | -3,3                          | -3,5          | 0,5              | 0,0       | *    | *    | *                          | *    | Le TCER est un indice des cours de change de l'ariary par rapport aux principales devises de nos partenaires commerciaux, corrigé par la différentielle d'inflations (inflation intérieure et celle de nos partenaires commerciaux).              |
| P. 5.2.   | Taux de pénétration de la microfinance (%)   | 24,2                          | 31,4          | 29,6             | 34,9      | 38,4 | 41,9 | 45,4 (>35)                 |      | En supposant que 80% de la population soient à faibles revenus, le taux de pénétration se calcule comme suit :<br>(Nombre clients, membres, bénéficiaires) / (80% population / 4,5) ; 4,5 représentant la taille moyenne des ménages              |
|   | Taux d'accès à la mobile Banking (%)   | Dépôt:=21,74<br>Retrait=25,47 | *             | ND               | *         | *    | *    | Dépôt:=>50<br>Retrait=>50  |      | Nombre des utilisateurs des services financiers (consultation des soldes, transfert des sommes, paiement de factures) accessibles par un téléphone portable ou un autre appareil portable connecté à la Toile par rapport à la population totale, |
| <b>Programme 6. Commerce au service de la compétitivité et au profit de la population</b>             |  |                               |               |                  |           |      |      |                            |      |   |
| Effet 6.  | Valeur ajoutée du secteur commerce (Milliards d'Ariary)                                | 63,9                          | 65,8          | 64,5             | 67,8      | 70,1 | 72,4 | 74,9                       |      | PIB aux prix constants<br>(Base = Année n) évaluée à partir de l'évolution du secteur commerce  |
|   | Taux de croissance des valeurs des exportations  | 17,0                          | 18,0          | 1,3              | 18,8      | 19,2 | 19,6 | 19,8                       |      | Valeur des Exportation Tx100/ valeur des Exportations t-1   |
| P. 6.1.   | Nombres des nouveaux pays de destinations des exportations                             | 3                             | 5             | 9                | 5         | 7    | 7    | 8                          |      | Nombres observés  |
|   | Textes sur les activités commerciales adoptée  | 0                             | 1             | 1                | 2         | 4    | 6    | 8                          |      | Nombre de textes élaborés et adoptés  |
|   | Dispositif de contrôle des activités commerciales créé                                 | 0                             | 20%           | 0%               | 40%       | 60%  | 80%  | 100%                       |      | Pourcentage de carte commerçant créées  |
|   | Conseil et Commission Préventive de la Concurrence opérationnels                       | 0                             | 1             | 1                | 3         | 6    | 12   | 18                         |      | Nombre de Conseil et Commission préventive mis en place et opérationnel   |
|   | Taux de variation des prix des PPN sur le marché par zone                              | 10                            | 20            | ND               | 40        | 60   | 80   | 95%                        |      | Pourcentage des entreprises informelles recensées , sensibilisées   |
|   | Entreprises informelles recensées, sensibilisées et formalisées (%)                    | 10                            | 20            | 0                | 40        | 60   | 80   | 95%                        |      | Pourcentage des unités de production individuelle possédant un numéro statistique   |
|   | Entreprises suivies et vérifiées sur les pratiques commerciales (%)                    | 10                            | 20            | 10               | 40        | 60   | 80   | 95%                        |      | Pourcentage de pratiques commerciales non conformes identifiés, vérifiées et redressées   |
|   | Chambre de Commerce et d'Industrie rédynamisés (nouveaux dirigeants élus et installés) | 0                             | 10            | 1                | 25        | 7    | 7    | 7                          |      | Nombre des élections effectuées et Nombre des CCI redynamisés   |

## Axe 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES

| Code    | Dénomination  | Indicateurs                               |                                   |                  |                                      |                                       |                                       |                                       | Définition de l'indicateur  |  |
|---------|---|---|-----------------------------------|------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---|--|
|         |   | Baseline 2014                             | Objectif 2015                     | Réalisation 2015 | Prévision                            |                                       |                                       |                                       |   |  |
|         |   |   |                                   |                  | 2016                                 | 2017                                  | 2018                                  | 2019                                  |   |  |
| P. 6.2. | Indice de compétitivité industrielle  | Score = 0,055;<br>Rang = 16/133<br>(2010) | *                                 | ND               | *                                    | *                                     | *                                     | *                                     | L'indice de la compétitivité industrielle de l'ONUDI est un indice composite se composant de huit sous-indicateurs regroupés selon trois dimensions de la compétitivité industrielle (la capacité de produire et d'exporter des produits manufacturés, le niveau d'approfondissement technologique et la modernisation et enfin l'impact des pays sur l'industrie manufacturière dans le monde).  |  |
|         | Nombre d'APPI ratifiés  | *   | *                                 | 1                | *                                    | *                                     | *                                     | *                                     | Nombres observés  |  |
|         | Indicateurs Doing Business  | 166ème/189                                | *                                 | 164ème/189       | *                                    | *                                     | *                                     | <130                                  | classement fait par la Banque mondiale selon plusieurs critères (Les pays sont classés en fonction de la facilité d'y faire des affaires, de 1-178, la première place indique le plus haut niveau de facilité. Un classement élevé sur l'indice de facilité de faire des affaires signale un environnement réglementaire propice aux opérations commerciales. L'indice correspond à la moyenne des classements sur les 10 indices étudiés. Chaque indice est affecté d'un même coefficient. |  |
|         | Nouvelle politique commerciale créée  | 0   | 1                                 | 1                | 1                                    | 1                                     | 1                                     | 1                                     | Nombre de la politique commerciale créée  |  |
|         | Structure de promotion des exportations mise en place et opérationnelle (physique et électronique)                      | 0   | 1                                 | 0                | 1                                    | 1                                     | 1                                     | 1                                     | Structure mise en place en 2015 et opérationnelle à partir 2016   |  |
|         | Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives Commerciales opérationnelle  | 0   | 1                                 | 1                | 1                                    | 1                                     | 1                                     | 1                                     | Décret publié et Nomination des Membres   |  |
|         | Conseil National de Négociation Commerciale mis en place et opérationnel  | 0   | 0                                 | *                | 1                                    | 1                                     | 1                                     | 1                                     | Décret publié et Nomination des Membres   |  |
|         | Cartes bancaires délivrées par l'organisme émetteur des cartes (E-commerce)   | 0   | 175 000                           | 7 247            | 250 000                              | 450 000                               | 550 000                               | 750 000                               | Nombre des cartes bancaires délivrées par l'organisme émetteur des cartes   |  |
|         | Transferts électroniques de fonds par virement effectués par les institutions financières (E-commerce)                  | 0   | 200 000                           | 1 670            | 350 000                              | 500 000                               | 750 000                               | 1 000 000                             | Nombre des transferts électroniques de fonds par virement effectués par les institutions financières  |  |
|         | Liste d'engagements spécifiques déposée auprès des Organisation Internationale dans le domaine du commerce des services | 0   | 0                                 | ND               | 1                                    | 1                                     | 1                                     | 1                                     | Nombre d'une liste d'engagements spécifiques:une liste des secteurs des services où les pays membres s'engage à liberaliser suite à notre obligation vis-à-vis des organisations internationales  |  |
|         | Valeur des exportations réalisées dans le cadre du commerce équitable et solidaire                                      | 490 547<br>240,40 Ar/<br>167 806,96 €     | 539 601 964<br>Ar/<br>184 587,6 € | ND               | 539 562<br>161 Ar/<br>203 046,6<br>€ | 652 918<br>377 Ar/<br>223<br>351,06 € | 718 210<br>215 Ar/<br>045<br>686,17 € | 790 031<br>236 Ar/<br>270<br>254,79 € | Valeur an Ariary et Euro  |  |

| Axe 2 : LA STABILITE MACROECONOMIQUE EST PRESERVEE ET LES ACTIONS APPUYANT LE DEVELOPPEMENT CONFORTES |   |                |               |                           |                  |           |       |       |   |                            |  |
|---|---|----------------|---------------|---------------------------|------------------|-----------|-------|-------|---|----------------------------|--|
| Code  |   | Indicateurs    |               |                           |                  |           |       |       |   | Définition de l'indicateur |  |
|   |   | Dénomination   | Baseline 2014 | Objectif 2015             | Réalisation 2015 | Prévision |       |       |   |                            |  |
| P. 6.3.   |   |                |               |                           |                  | 2016      | 2017  | 2018  | 2019  |                            |  |
|   | Textes sur la protection des consommateurs adoptées   | 0              | 1             | 4                         | 1                | 1         | 1     | 1     | Décret d'application de la loi élaboré et adopté, Les divers Arrêtés relatifs au domaine de la protection des consommations élaborés et adoptés |                            |  |
|   | Loi sur la métrologie légale adoptée  | 0              | 1             | ND                        | 1                | 1         | 1     | 1     | Décret d'application de la loi élaboré et adopté, Les divers Arrêtés relatifs au domaine de la métrologie légale élaborés et adoptés            |                            |  |
|   | Instruments de mesure vérifiés (Ver Prim: Vérification primitive et Ver Per: Vérification périodique)   | Ver Prim: 3965 | 4 500         | 9 163                     | 5 500            | 6 500     | 7 500 | 8 500 | Vérification primitive: Nombre d'instruments de mesure vérifiés   |                            |  |
|   |   | Ver Per: 1950  | 5 500         | 7 707                     | 6 500            | 7 500     | 8 500 | 9 500 | Vérification périodique: Nombre d'instruments de mesure vérifiés  |                            |  |
|   | Contrôles de qualités effectuées à la fin de la campagne  | 1 500          | 1 650         | 1 541                     | 1 800            | 1 980     | 2 180 | 2 400 | Nombre de contrôles effectués à la fin de chaque campagne   |                            |  |
|   | Dossiers d'Autorisation Exceptionnelle de Transfert (AET) et de Certificat de Non Contamination de Radioactivité (CNCR) traités pour les denrées alimentaires | 4 800          | 5 280         | 5.061 (AET)/ 4.004 (CNCR) | 5 808            | 6 388     | 7 000 | 7 700 | Nombre d'AET et de CNCR délivrés  |                            |  |
|   | Contrôles économiques en matière de consommabilité et de conformité des marchandises  | 60             | b             | 0                         | 80               | 80        | 10    | 120   | Nombre de contrôles économiques en matière de consommabilité et de conformité des marchandises  |                            |  |
|   | Prélèvement d'échantillons  | 4 800          | 5 280         | 4 554                     | 5 808            | 6 388     | 7 000 | 7 700 | Nombre de prélèvement d'échantillons  |                            |  |
|   | Destructions réalisées  | 20             | 25            | 35                        | 30               | 40        | 50    | 50    | Nombre de destructions réalisées  |                            |  |
|   | Délivrance des agréments pour les Associations de consommateurs   | 0              | 1             | 0                         | 1                | 1         | 1     | 1     | Nombre d'agrement délivrés  |                            |  |

## Axe 3: LA CROISSANCE EST INCLUSIVE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL HARMONISE

| Codes   | Dénomination  | Indicateurs   |                          |   |                          |                          |                          | Définition de l'indicateur  |
|---|---|---|--------------------------|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---|
|   |   | Baseline<br>2014  | Objectif<br>2015         | Réalisation<br>2015                       | Prévision                |                          |                          |   |
| Programme 7. Développement Des Secteurs Stratégiques Et/ou Des Filières Porteuses |   |   |                          |   |                          |                          |                          |   |
| Effet 7.  | Valeur ajoutée des industries extractives (en % du PIB)   | 3,0   |                          |   |                          |                          |                          | 7,4   |
| P 7.1.  | Indice d'évolution de la production de bioéthanol et de biodiesel   | 100   | 120                      | ND  | 140                      | 145                      | 150                      | L'indice de l'évolution de la production est le rapport entre la valeur de la production au cours d'une année courante et sa valeur au cours d'une année de base  |
|   | Recettes d'exportations minières (en millions DTS)  | 515   | ND                       | 514,5                                     |                          |                          |                          | Recettes d'exportation minières par an à partir des activités des grandes sociétés exportateurs des produits miniers / Application du nouveau code minier   |
|   | Redevances minières (en milliards Ar)   | 6,0   | 8,0                      | 15,6                                      | 6,5                      | 7,0                      | 7,5                      | Recouvrements des redevances minières et ristournes / Exportation des produits miniers par an   |
|   | Augmentation d'unités de production de bio-éthanol  | 100   | 125                      | ND  | 150                      | 175                      | 200                      | Nombre d'unités de production de bio-éthanol recensé par an   |
|   | Augmentation de foyers bioethanol vendus  | 100   | 200                      | ND  | 400                      | 600                      | 800                      | Nombre de foyers bioethanol vendus recensé par an   |
| P 7.2.  | Valeur ajoutée de l'Agriculture (en % du PIB)   | 15,3  |                          | ND  |                          |                          |                          | La valeur ajoutée de l'Agriculture est définie comme la différence entre la valeur finale de la production du secteur Agriculture et la valeur des biens ou intrants qui ont été consommés par le processus de production |
|   | Indice d'augmentation de la production rizicole et autres produits vivriers/ production rizicole (tonnes) | Paddy :100<br>Manioc frais :100<br>Mais : 100<br>Patate douce : 100 | 120<br>115<br>115<br>120 | 3 722 304 (production rizicole en tonnes) | 140<br>130<br>130<br>140 | 150<br>140<br>140<br>150 | 160<br>150<br>150<br>160 | 170<br>160<br>160<br>170  |
|   | Superficies irrigées après travaux d'aménagement (Ha)   | 151 700   | 50 000                   | 65 324                                    |                          |                          |                          |   |
|   | Quantité d'intrants (engrais en tonnes) utilisés  | 1 176,0   | 7 000,0                  | 1 403,0                                   |                          |                          |                          |   |
|   | Quantité d'intrants (sémençes en tonnes) utilisés   | 516,0   | 4 000,0                  | 1.278,9                                   |                          |                          |                          |   |

| Axe 3: LA CROISSANCE EST INCLUSIVE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL HARMONISE |  |   |               |   |                  |           |         |                            |
|--|--|---|---------------|---|------------------|-----------|---------|----------------------------|
| Codes  |  | Indicateurs   |               |   |                  |           |         | Définition de l'indicateur |
|  |  | Dénomination  | Baseline 2014 | Objectif 2015   | Réalisation 2015 | Prévision |         |                            |
| P 7.3.   | Nombre de têtes de cheptel               |   |               | Bovin :<br>5 250 259<br>porcin:<br>1 625 200<br>Caprin/ovin:<br>2 419 520<br>Volailles:<br>37 123 500 |                  |           |         |                            |
|  |  | Indice d'évolution du secteur primaire (agriculture)  | 100           | 106   | ND               | 112       | 118     | 124                        |
|  |  | Taux de vaccination du cheptel bovin (%)  | 80            | 80  | 70               | 82        | 84      | 88                         |
|  |  | Recettes d'exportation agricole (en milliards Ar)   | 776           |   | ND               |           |         |                            |
|  |  | Zones d'investissement promues et sécurisées (millions ha)  | 0             |   | ND               |           |         | 2                          |
|  | Valeur ajoutée du Tourisme (en % du PIB) | Valeur ajoutée du Tourisme (en % du PIB)  | 2,80          | 2,92  | ND               | 3,04      | 3,16    | 3,28                       |
|  |  | Indice d'évolution du trafic aérien, de passagers tout réseau confondu                                      | 100           | 115   |                  | 130       | 145     | 160                        |
|  |  | Nombre des mains d'œuvre qualifiées, compétentes et productives   | 800           | 900   | 900              | 1 000     | 1 100   | 1 200                      |
|  |  | Nombre de touristes visitant Madagascar / Evolution des arrivées des visiteurs non résidents aux frontières | 222 374       | 321 500   | 244.321          | 446 000   | 571 625 | 696 665                    |
|  |  | Recettes du tourisme (en millions DTS)/ Evolution des recettes en devises au titre du tourisme              | 428,1         | 488,6   | 437,9            | 518,9     | 549,2   | 579,5                      |

## Axe 3: LA CROISSANCE EST INCLUSIVE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL HARMONISE

| Codes  |  | Indicateurs   |   |                  |  |  |  |  | Définition de l'indicateur                                 |  |
|--------|--|---|---|------------------|--|--|--|--|--|--|
|        |  | Dénomination  | Baseline<br>2014  | Objectif<br>2015 | Réalisation<br>2015  | Prévision  |  |  |  |  |
|        |  |   |   |                  |  | 2016   | 2017   | 2018   | 2019   |  |
| P 7.4. | Valeur ajoutée de la pêche (en % du PIB) | Nombre cumulé d'emplois directs créés dans le secteur tourisme/ Evolution des emplois directs générés par le secteur tourisme (CUMUL) | 37 666  | 41 750           | 39.384   | 45 750   | 49 750   | 53 750   | 58 000   | Dénombrement d'emplois directs créés dans le secteur tourisme  |
|        |  | Valeur ajoutée de la pêche (en % du PIB)  | 6   |                  | ND   |  |  |  | 10   |  |
|        |  | Indice d'augmentation des produits de pêche/Production halieutique (tonnes)   | 100   |                  | 113 000 (production en tonnes)   | 112  | 118  | 124  | 130  | Rapport entre la valeur des produits de pêche d'une année courante par rapport à sa valeur au cours d'une année de base  |
|        |  | Indice d'augmentation de personnes s'adonnant à la pisciculture   | 100   | 106              | ND   | 112  | 118  | 124  | 130  | Nombre de personnes s'adonnant à la pisciculture d'une année courante par rapport à son nombre au cours d'une année de base                                    |
|        |  | Ressources issues de la pêche tant maritime que continentale produites chaque année( en tonnes)/Production de ressources halieutique  | 100.000   | 150 000          | 120 000  |  |  | 136.000  | 138.000  | Quantités issues de la pêche tant maritime que continentale produites chaque année ( en tonnes)  |
|        | P 7.5.                                   | Zones d'investissement d'élevage (ZIE millions ha)  | 0   | 0,1              | ND   | 0,2  | 0,3  | 0,4  | 0,5  | Superficies destinées aux acteurs et professionnels de d'élevage.  |
|        |  | Indice d'augmentation des produits d'élevage (nombre de têtes)/Effectifs des animaux  | Bovin : 4 808 552<br>Ovin Caprin :1 589 253<br>Avicole : 31 645 985 Porcin: 1 426 638 |                  | Bovin : 5 250 259<br>Ovin Caprin : 2 419 520 Avicole : 37 123 500<br>Porcin: 1625200 | Bovin : 125<br>Ovin : 120<br>Caprin : 110<br>Avicole : 140 | Bovin : 125<br>Ovin : 125<br>Caprin : 115<br>Avicole : 145 | Bovin : 130<br>Ovin : 130<br>Caprin : 120<br>Avicole : 150 | Bovin : 150<br>Ovin : 150<br>Caprin : 130<br>Avicole : 160 | Rapport entre les produits d'élevage (nombre de têtes) au cours d'une année courante et sa valeur au cours d'une année de base                                 |
|        |  | Nombre de tête de cheptel bovins  | 4 808 552   |                  | 5 250 259  |  |  |  |  |  |
|        |  | Taux de vaccination (%)   | 79,0  | 80,0             | 70,4   |  |  |  |  |  |
|        |  | Indice d'augmentation de plateforme filière créées et renforcées  | 100   | 102              | ND   | 104  | 106  | 108  | 110  | Rapport entre le nombre de Plateforme qui regroupe toutes les parties prenantes au sein de chaque filière d'une année courante par rapport à une année de base |
|        | P 7.6.                                   | Indice d'augmentation de la Production miel (kg)  |   |                  | 32.000 (production en kg)  | 113  | 127  | 143  | 173  | Rapport entre la production de miel d'une année courante par rapport à l'année de base 2014 (3 000 Tonnes)   |
|        |  | Recettes générées par le secteur artisanat (en Euro)  | 12 492 644  | 13 367 129       | 12.247.36,15   | 14 302 828   | 15 304 026   | 16 375 308   | 17 521 579   | Recettes des redevances et valeur d'exportation des produits artisanaux faits mains  |

| Axe 3: LA CROISSANCE EST INCLUSIVE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL HARMONISE             |  |                  |                  |                     |           |      |                            |      |  |
|--|--|------------------|------------------|---------------------|-----------|------|----------------------------|------|--|
| Codes  | Dénomination   | Indicateurs      |                  |                     |           |      | Définition de l'indicateur |      |  |
|  |  | Baseline<br>2014 | Objectif<br>2015 | Réalisation<br>2015 | Prévision |      |                            |      |  |
|  |  |                  |                  |                     | 2016      | 2017 | 2018                       | 2019 |  |
| <b>Programme 8. Infrastructures structurantes densifiées et en appui à la croissance</b> |  |                  |                  |                     |           |      |                            |      |  |
| Effet 8.   | P 8.1.   |                  |                  |                     |           |      |                            |      |  |
|  | % des Communes accessibles par voie de surface toute l'année (Taux de désenclavement des communes) | 40               | 40               | 40                  | 45        | 50   | 55                         | 60   | Rapport entre le nombre de communes accessibles par voie de surface toute l'année sur le nombre total de communes                |
|  | Indice d'évolution du trafic routier sur le réseau de Routes Nationales                            | 100              | 110              | 105                 | 121       | 133  | 146                        | 150  | TMJ (trafic Moyen Journalier) sur les autres RN  |
|  | Indice d'évolution du trafic aérien, de passagers tout réseau confondu                             | 100              | 115              | ND                  | 130       | 145  | 160                        | 175  | Rapport entre le nombre de trafic aérien, de passagers tout réseau confondu d'une année courante par rapport à une année de base |
|  | Pourcentage du réseau routier national bitumé en bon état (%)                                      | 45,0             | 47,3             | 45,0                | 49,6      | 52,1 | 54,7                       | 57,4 | Etat des Routes Nationales bitumées/en terre (bon,moyen,mauvais état) selon le critère combiné de circulabilité et de transit.   |
|  | Pourcentage des Routes Nationales non revêtue en bonne état (%)                                    | 14               | 16               | 14                  | 21        | 26   | 31                         | 36   | Etat des Routes Nationales /en terre   |
|  | Pourcentage des Routes rurales en bonne état (%)   | 12               | 13               | 12                  | 14        | 15   | 16                         | 17   | Etat des pistes rurales en bonne état  |
|  | Indice d'évolution du trafic routier sur le réseau de Routes Nationales primaires                  | 100              | 111              | 110                 | 123       | 137  | 152                        | 169  | TMJ (trafic Moyen Journalier)r sur les RNP   |
|  | Taux de croissance annuelle du trafic maritime de marchandises (%)                                 | 8                | 9                | ND                  | 10        | 11   | 12                         | 13   | Variation du trafic maritime de marchandises   |
|  | Volume de marchandises transportées par voie maritime (en tonnes)                                  |                  |                  | 6 000 000           |           |      |                            |      |  |
|  | Taux de croissance annuelle du trafic aérien de passagers (%)                                      | 6,20             | 6,56             | ND                  | 6,92      | 7,28 | 7,64                       | 8,00 | Variation du trafic aérien de passagers  |
|  | Nombre de passagers en vol régulier  |                  |                  | 1 165 410           |           |      |                            |      |  |
|  | Nombre de locaux techniques construits et /ou réhabilités  | 64               | 22               | 12                  | 82        | 82   | 82                         | 82   | Dénombrement de locaux techniques construits et /ou réhabilités par an   |
|  | Nombre de matériels acquis   | 305              | 90               | ND                  | 350       | 350  | 350                        | 350  | Dénombrement de de matériels acquis par an   |
|  | Nombre d'infrastructures techniques construites et /ou réhabilitées                                | 25               | 14               | 12                  | 31        | 31   | 31                         | 31   | Dénombrement d'infrastructures techniques construites et /ou réhabilitées par an   |

## Axe 3: LA CROISSANCE EST INCLUSIVE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL HARMONISE

| Codes  |   | Indicateurs  |                  |                  |  |           |       |       | Définition de l'indicateur   |   |
|--------|---|--|------------------|------------------|--|-----------|-------|-------|--|---|
|        |   | Dénomination   | Baseline<br>2014 | Objectif<br>2015 | Réalisation<br>2015                          | Prévision |       |       |  |   |
|        |   |  |                  |                  |  | 2016      | 2017  | 2018  | 2019   |   |
| P 8.2. | Sociétés d'Etat réhabilitées, restructurées et rentabilisées (SECREN, AIR MAD, JIRAMA, SIRAMA...) | Non  |                  | ND               |  |           |       | Oui   | Nombre de Sociétés d'Etat réhabilitées, restructurées et rentabilisées |   |
|        |   | Indice d'évolution des revenus issus des dividendes des Entreprises publiques (à participation de l'Etat supérieure ou égale à 50% dans la capitale sociale) | 100              | 100              | ND   | 105       | 110   | 115   | 120  | Rapport entre des revenues issues des dividendes des Entreprises publiques d'une année courante par à une année de base |
|        |   | Indice de regression du taux de chômage  | 100              |                  | ND   | 95        | 90    | 85    | 80   | Rapport entre le Taux de chômage d'une année courante par rapport à une année de base                                   |
|        | P 8.3.  | Indice de réduction de subvention d'exploitation de l'Etat   | 100              | 100              | ND   | 70        | 50    | 20    | zero   | Part de la subvention octroyée par rapport à la subvention de l'année de base   |
|        |   | Taux de pénétration des énergies renouvelables (%)   | 90               | 90               | 1  | 92        | 95    | 97    | 100  | Part de la production des énergies renouvelables dans le mix énergétique  |
|        |   | Taux d'accès de la population à l'électricité au niveau national (%)   | 15,0             | 16,0             | 15,1   | 17,0      | 18,0  | 19,0  | 20,0   | Rapport entre le nombre de ménages ayant accès à l'électricité et le nombre total de ménages                            |
|        |   | Taux d'accès à l'électrification rurale (% ménages)  | 4,7              | 6,4              | 6,1  |           |       |       | 17,0   | Rapport entre le nombre de ménages ruraux ayant accès à l'électricité et le nombre total de ménages ruraux              |
|        | P 8.4.  | Taux de pénétration en téléphone fixe et mobile (%)  | 44,31            | 46,70            | 46,90  | 47,80     | 49,70 | 51,60 | 53,13  | Rapport entre le nombre d'abonnés en téléphone (fixe et mobile) et le nombre total de population                        |
|        |   | Taux de pénétration en internet (%)  | 3,65             | 4,01             | 5,42   | 4,04      | 4,83  | 5,30  | 5,81   | Rapport entre le nombre d'abonnés en internet et le nombre total de population  |
|        |   | Indice d'évolution de la couverture nationale de TV/Nombre de localités desservies par la TNT  | 100              | 40               | 4(Nombre de localités desservies par la TNT) |           |       |       | 150  | Rapport de la couverture TV d'une année courante par rapport à une année de base  |

| Axe 3: LA CROISSANCE EST INCLUSIVE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL HARMONISE |  |                  |                  |                     |           |        |                            |        |  |
|--|--|------------------|------------------|---------------------|-----------|--------|----------------------------|--------|--|
| Codes  | Dénomination   | Indicateurs      |                  |                     |           |        | Définition de l'indicateur |        |  |
|  |  | Baseline<br>2014 | Objectif<br>2015 | Réalisation<br>2015 | Prévision |        |                            |        |  |
| <b>Programme 9. Aménagement du territoire et sécurisation foncière</b>       |  |                  |                  |                     |           |        |                            |        |  |
| Effet 9.   |  |                  |                  |                     |           |        |                            |        |  |
| P 9.1.   | Nombre d'espaces de croissance promus ou développés  | 0                | 1                | 1                   | 1         | 1      | 1                          | 1      | Recesement annuel du nombre d'espaces de croissance promus ou développés   |
| P 9.2.   | Nombre d'espaces de solidarité opérationnels   | 0                | 10               | 3                   | 10        | 10     | 10                         | 10     | Recesement annuel du nombre d'espaces de solidarité opérationnels  |
| P 9.3.   | Nombre des CTD appuyés   | 16               | 1                | 70                  | 2         | 2      | 2                          | 2      | Recesement annuel du nombre des CTD appuyés  |
|  | Nombre de PUDI mis en œuvre  | 16               | 1                | 2                   | 2         | 2      | 2                          | 2      | Recesement annuel du nombre de PUDI mis en œuvre   |
|  | Politique et Stratégie Nationale du Développement Urbain élaborée et mise en œuvre           | 0                | 0                | ND                  | 1         | 0      | 0                          | 0      | Politique et Stratégie Nationale du Développement Urbain disponible en 2019                                      |
|  | Nombre de villes bénéficiant des actions d'amélioration de bidonvilles                       | 0                | 3                | 3                   | 4         | 4      | 4                          | 4      | Recesement annuel du nombre de villes bénéficiant des actions d'amélioration de bidonvilles                      |
|  | Nombres de villes appuyées dans le Programme de Développement des villes d'équilibre (PADEV) | 0                | 3                | ND                  | 4         | 4      | 4                          | 4      | Recesement annuel du nombre de villes appuyées dans le Programme de Développement des villes d'équilibre (PADEV) |
| P 9.4.   | Nombre de zones développées  | 1                |                  |                     |           |        |                            | 1      | Recesement annuel du nombre de zones développées   |
|  | Document stratégique élaboré   | Non              |                  |                     | Oui       |        |                            |        |  |
|  | Nombre de Roadshow réalisés  | 0                |                  |                     | 2         | 2      | 2                          | 2      | Recesement annuel du nombre de Roadshow réalisés   |
|  | Nombre de sites mise en place  | 0                |                  |                     | 1         | 1      | 1                          | 1      | Recesement annuel du nombre de sites mise en place   |
|  | Nombre de SRAT élaborés  | 8                | 3                | ND                  | 6         | 3      | 2                          | 0      | 1 plan élaboré et approuvé= 1 valeur   |
|  | Nombre de guichets fonciers mis en place et opérationnels                                    | 501              | 94               | 14                  | 50        | 200    | 400                        | 465    | Recesement annuel de nombre de guichets fonciers mis en place et opérationnels                                   |
|  | Nombre de communes dotées de PLOF fiables  | 144              | 250              | 75                  | 300       | 330    | 380                        | 433    | Recesement annuel de nombre de communes dotées de PLOF fiables   |
|  | Nombre de titres fonciers établis  | 8 541            | 10 000           | 17 941,000          | 18 500    | 18 500 | 18 500                     | 20 000 | Recesement annuel du nombre de titres fonciers établis   |

## Axe 3: LA CROISSANCE EST INCLUSIVE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL HARMONISE

| Codes   |        | Indicateurs  |                  |                  |                     |           |        |           | Définition de l'indicateur |   |
|---|--------|--|------------------|------------------|---------------------|-----------|--------|-----------|----------------------------|---|
|   |        | Dénomination   | Baseline<br>2014 | Objectif<br>2015 | Réalisation<br>2015 | Prévision |        |           |                            |   |
| 2016  | 2017   | 2018   | 2019             |                  |                     |           |        |           |                            |   |
|   |        | Nombre de certificats fonciers délivrés  | 11 413           | 20 000           | 16 500              | 30 000    | 40 000 | 50 000    | 60 000                     | Recesement annuel du nombre de certificats fonciers délivrés  |
|   |        | Nombre ZIE/ZEE/ZI développés   | 0                | 0                | ND                  | 1         | 2      | 1         | 1                          | Recesement annuel du nombre de ZIE/ZEE/ZI développés  |
| <b>Programme 10. Secteur privé, moteur de la croissance</b> |        |  |                  |                  |                     |           |        |           |                            |   |
| Effet 10.   |        |  |                  |                  |                     |           |        |           |                            |   |
|   | P 10.1 | Nombre de contrats PPP établis   | 5                | 1                | ND                  | 1         | 1      | 1         | 1                          | Recesement annuel du nombre de contrats PPP établis   |
|   |        | Nombre d'adhésion à des conventions de coopération régionales et internationales | 4                | 4                | ND                  | 5         | 5      | 6         | 6                          | Nombre cumulatif de conventions régionale et internationales signées  |
|   | P 10.2 | Indice d'amélioration du cadre juridique, légal et fiscal                        | 100              | 105              | ND                  | 110       | 115    | 120       | 125                        |   |
|   |        | Classement Doing business  | Rang=163         |                  | 164                 |           |        | Rang=<130 |                            | Relevant de Doing Business à Madagascar   |
|   | P 10.3 | Indice d'augmentation de création d'emplois                                      | 100              |                  | ND                  | 105       | 110    | 115       | 120                        | Rapport entre emplois créés d'une année courante par rapport à une année de base                                    |
|   |        | Nombre d'augmentation des sociétés éligibles à l'AGOA                            | 7                | 20               | 23                  | 30        | 40     | 50        | 60                         | Recesement annuel du nombre des sociétés éligibles à l'AGOA   |
|   | P 10.4 | Nombre de groupes OVOP créés et renforcés  | 13               | 20               | ND                  | 25        | 35     | 50        | 75                         | Recesement annuel du nombre de groupes OVOP créés et renforcés  |
|   |        | Nombre de pays destinataires des produits d'exportation                          | 8                | 9                | 49                  | 10        | 11     | 12        | 13                         | Identification des pays destinataires des produits d'exportation  |
|   | P 10.5 | Flux IDE (en millions DTS)   | 391,1            |                  | 311,5               |           |        | 420,0     |                            | Montant estimatif des IDE   |
|   |        | Volume exportation AGOA (millions US\$)  | 500,0            |                  | 21 993 248,0        |           |        | >500      |                            |   |
|   |        | Nombre de mesures résolues parmi les 20 mesures                                  | 0                |                  | ND                  |           |        | 20        |                            | Toutes les 20 mesures résolues en 2019  |
|   |        | Taux de problèmes résolus via la ligne verte et la plateforme (%)                | 0                | 0,1              | ND                  | 0,3       | 0,4    | 0,5       | 0,6                        |   |
|   |        | Cadre juridique et institutionnel mis en place                                   | Non              | Oui              | ND                  |           |        | Oui       |                            | Cadre juridique et institutionnel disponible en 2019  |
|   |        | Indice augmentation industrie textile créé ou redynamisé                         | 100              | 110              | ND                  | 120       | 140    | 150       | 160                        | Rapport entre le nombre d'industrie textile crée ou redynamisé d'une année courante par rapport à une année de base |

| Axe 3: LA CROISSANCE EST INCLUSIVE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL HARMONISE |  |  |               |               |                  |           |      |      |                            |  |
|--|--|--|---------------|---------------|------------------|-----------|------|------|----------------------------|--|
| Codes  |  | Indicateurs  |               |               |                  |           |      |      | Définition de l'indicateur |  |
|  |  | Dénomination   | Baseline 2014 | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | Prévision |      |      |                            |  |
| P 10.6   |  | Nombre de CATI mis en place                                | 0             | 1             | ND               | 3         | 5    | 7    | 8                          | Recensement annuel du nombre cumulé de CATI mis en place   |
|  |  | Nombre de concours de projets innovants                    | 1             | 2             | ND               | 3         | 4    | 5    | 6                          | Recensement annuel du nombre cumulé de concours de projets innovants   |
| P 10.7   |  | Indice d'augmentation d'entreprises créées                 | 100           |               | ND               | 105       | 110  | 115  | 120                        | Rapport entre le nombre d'entreprises créées d'une année courante par rapport à une année de base                |
|  |  | Indice d'augmentation des jeunes entrepreneurs             | 100           | 110           | ND               | 115       | 125  | 140  | 150                        | Rapport entre le nombre des jeunes entrepreneurs enregistré d'une année courante par rapport à une année de base |
|  |  | Nombre de maisons de l'Entreprenariat opérationnelles      | 0             | 0             | ND               | 1         | 2    | 4    | 5                          | Recensement annuel du nombre cumulé de maisons de l'Entreprenariat opérationnelles                               |
|  |  | Indice d'évolution de l'investissement privé               | 100           | 110           | ND               | 130       | 150  | 160  | 170                        | Rapport entre le volume d'investissement privé recensé d'une année courante par rapport à une année de base      |
|  |  | Taux d'épargne en % du PIB                                 | 11,2          | 19,3          | ND               | 23,5      | 21,7 | 21,8 | 24,5                       | Epargne brute en % du PIB courant  |
| P 10.8   |  | Etude sur la création de Banque de Développement effectuée | Non           |               | ND               | Oui       |      |      | Oui                        |  |

## Axe 4: CAPITAL HUMAIN ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

| Code  | Dénomination  | Indicateurs   |               |                  |           |        |      |      | Définition de l'indicateur   |  |
|---|---|---------------|---------------|------------------|-----------|--------|------|------|--|--|
|   |   | Baseline 2014 | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | Prévision |        |      |      |  |  |
|   |   |               |               |                  | 2016      | 2017   | 2018 | 2019 |  |  |
| <b>Programme 11. Santé aux normes de qualité et accessible à tous</b> |   |               |               |                  |           |        |      |      |  |  |
| Effet 11.   | Ratio de mortalité maternelle pour 100.000 naissances vivantes                        | 478           |               | ND               | 410       | 366    | 332  | 308  | Proportion de décès maternels liés à l'accouchement ou avortement pour 100000 naissances vivantes                                  |  |
|   | Taux de mortalité néonatale pour mille  | 26‰           |               | ND               | 20‰       | 18‰    | 17‰  | 16‰  | Proportion de décès néo nataux liés à l'accouchement ou avortement pour 1000 naissances vivantes                                   |  |
| P 11.1.   | Cadre réglementaire et institutionnel disponible                                      |               | Oui           | Oui              | Oui       | Oui    | Oui  | Oui  |  |  |
|   | Proportion de documents et textes élaborés et/ou mis à jour par rapport aux planifiés | ND            | 20%           | 20%              | 40%       | 60%    | 80%  | 100% |  |  |
| P 11.2.   | Taux d'utilisation des Consultations Externes des formations sanitaires (%)           | 32,4%         | 36,0%         | 30,20%           | 37%       | 38%    | 39%  | 40%  | Pourcentage des nouveaux cas par rapport à la population totale  |  |
|   | Taux de disponibilité de médicaments essentiels génériques au niveau des CSB (%)      | 86,4%         | 96,5%         | 86,27%           | 97%       | 98,00% | 99%  | 100  | Nombre de jours de disponibilité de médicaments par rapport à la période de l'annéeniveau des CSB                                  |  |
| P 11.3.   | Taux d'accouchement au niveau CSB/CHDR (%)  | 28,3%         | 35            | 29,99            | 40%       | 45%    | 50%  | 55%  | Pourcentage des accouchements qui se font dans les Formations Sanitaires publiques et privées par rapport aux grossesses attendues |  |
|   | Taux de couverture vaccinale (DTCHepB/Hib)  | 79%           | 81%           | 83%              | 83%       | 85%    | 87%  | 90%  | proportion d'enfants ayant reçu toutes les doses du vaccin DTCHépB   |  |
|   | Taux de couverture en SONU B (Soins obstétricaux néonataux d'urgence de base)         | 2             | 22%           | ND               | 42%       | 62%    | 82%  | 100% | Nb de CSB offrant SONUB*100/Nb total CSB   |  |
|   | Taux de Consultations Prénatales complètes au niveau des CSB offrant des SONUB        | 30%           | 35%           | ND               | 40%       | 45%    | 50%  | 55%  | Nombre de femmes vu en CPN*100/Nombre de grossesses attendues  |  |
|   | Taux de CPoN effectué par un personnel qualifié                                       | 60,3%         | 60%           | 64,08%           | 70%       | 80%    | 90%  | 100% | Nb CSB disposant de liste des démunis mis à jour*100/ Nb total CSB   |  |
|   | Taux d'utilisation de la contraception moderne chez les femmes en union (%)           | 33%           | 45%           | ND               | 55%       | 65%    | 75%  | 85%  | Pourcentage de femmes et d'hommes en union qui connaissent au moins une méthode contraceptive moderne                              |  |
|   | Taux de couverture contraceptive  | 29,26%        | 30%           | 29,97%           | 32%       | 34%    | 36%  | 38%  | Pourcentage d'utilisatrice régulière de planning familial (au niveau des formations sanitaires)                                    |  |

## Axe 4: CAPITAL HUMAIN ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

| Code      | Dénomination  | Indicateurs            |               |                                    |           |        |        |         | Définition de l'indicateur  |  |
|-----------|---|------------------------|---------------|------------------------------------|-----------|--------|--------|---------|---|--|
|           |   | Baseline 2014          | Objectif 2015 | Réalisation 2015                   | Prévision |        |        |         |   |  |
|           |   |                        |               |                                    | 2016      | 2017   | 2018   | 2019    |   |  |
| Effet 12. | Taux de mortalité du paludisme grave au niveau hospitalier                              | 7,76%                  | 2%            | 12,81%                             | 1,00%     | <1 %   | <1 %   | <1 %    | Nombre de décès liés au paludisme fois 100 nombre total de cas de décès   |  |
|           | Taux de promptitude des rapports de surveillances épidémiologique hebdomadaire (RSRH)   |                        | 44%           | 21,60%                             | 58,00%    | 72,00% | 86,00% | 100,00% | RSRH parvenus dans le temps *100/RSRH attendus  |  |
|           | Taux de prévalence du VIH pour la tranche d'âge 15-49 ans                               | 0,15%                  | <0,40         | 0,3% Estimation spectrum (ONUSIDA) | <0,40     | <0,40  | <0,40  | <0,40   | Estimation modelisée du taux de prévalence VIH 15-49 ans (Spectrum)   |  |
|           | Taux de détection des TPM+ (tuberculose pulmonaire à Macroscopie)                       |                        | 75,00%        | 69,78%                             | 78%       | 81%    | 84%    | 87%     | Nb de cas TPM+ *100/Nb de cas dépistés  |  |
| P 12.1.   | Taux d'incidence du paludisme (%)   | 3,1%                   | 2%            | 9,88%                              | 1%        | <1 %   | <1 %   | <1 %    | Nombre de nouveaux cas de paludisme fois 100/ nombre de nouveaux consultants au CSB   |  |
|           | Pourcentage de personnes sous traitement ARV en vie 12 mois après le début de prise ARV | 5 (ENSOND 2012-2013)   | 93%           | 78,76% (CNLS)                      | 95%       | 95%    | 95%    | 95%     | Nombre d'adultes et d'enfants qui sont toujours en vie et toujours sous antirétroviraux 12 mois après le début du traitement * 100 / Nombre total d'adultes et d'enfants qui ont commencé un traitement antirétroviral au cours des 12 mois précédant la période étudiée, y compris ceux qui sont décédés depuis qu'ils ont commencé le traitement antirétroviral, ceux qui ont abandonné le traitement et ceux dont le suivi a été interrompu au douzième mois |  |
|           | Taux de succès au traitement de tuberculose TPM+ (%)                                    | 82,00%                 | 82,50%        | 83,31%                             | 83,00%    | 83,5   | 84,00% | 85,00%  | Proportion des malades TPM+ guéris  |  |
|           | Taux de létalité par la peste (%)   | 22,91                  | 14%           | 30%                                | 10,50%    | 6%     | 3,50%  | 0%      | Nombre de décès par la peste par rapport au nombre de cas de peste  |  |
|           | Pourcentage de décès par AVC (% du nombre total des décès)                              | 39%                    | 34%           | 34,2                               | 29%       | 24%    | 19%    | 15%     | Nb de décès par AVC en milieu hospitalier *100/ Nb d'AVC hospitalisés   |  |
| Effet 13. | Taux de mortalité infantile (%)   | 42‰ (ENSOND 2012-2013) | 57‰           | ND                                 | 42‰       | 40‰    | 39‰    | 38‰     | Probabilité de décéder entre la naissance et l'âge de 1 an pour 1000 naissances vivantes  |  |
|           | Taux de mortalité infanto juvénile  | 62‰                    | 57‰           | ND                                 | 52‰       | 47‰    | 42‰    | 37‰     | Nb décès d'enfant de moins de 1 an * 1000/Nb total d'enfant < 1 ab  |  |
| P 13.1.   | Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans 12 à 59 mois (%)           | 47%                    | 44‰           | ND                                 | 41%       | 38%    | 35%    | 32%     | Proportion d'enfant de moins de 5 ans souffrant de malnutrition chronique vu dans les sites communautaires  |  |

**Axe 4: CAPITAL HUMAIN ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT**

| Code   | Dénomination  | Indicateurs   |               |                  |           |         |         |         | Définition de l'indicateur   |   |
|--|---|---|---------------|------------------|-----------|---------|---------|---------|--|---|
|  |   | Baseline 2014   | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | Prévision |         |         |         |  |   |
|  |   |   |               |                  | 2016      | 2017    | 2018    | 2019    |  |   |
| P13.2.   | Pourcentage des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aigüe globale          | 9%  | 8,00%         | 6,00%            | 7%        | 6%      | 5%      | 4%      | Proportion d'enfant de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aigüe vu dans les sites communautaires/ FS   |   |
|  | P 13.3.   | Taux d'insuffisance pondérale des enfants moins de 5 ans                      | 18,80%        | 30%              | 20%       | 28%     | 26%     | 24%     | 23%  |   |
|  |   | Nombre de plans stratégiques élaborés   |               | 2                | 1         |         |         |         | L'élaboration du nouveau PNAN se fera cette année 2015, ce nouveau document couvrira 5 ans. La mise à jour de la politique Nationale de Nutrition se fera aussi cette année 2015 |   |
|  |   | Nombre d'enfants et de femmes enceintes bénéficiant de programme de nutrition | 1272941       | 1 438 353        | 766 574   | 1603765 | 1769176 | 1934588 | 2100000  | nombre d'enfants et de femme enceinte suivis dans les sites communautaire |
|  |   | Pourcentage de fokotany bénéficiant du paquet d'activité de nutrition         | 25,00%        | 30,0%            | 36%       | 35%     | 40%     | 45%     | 50%  | Mapping des interventions   |
| <b>Programme 12. Education universelle aux normes d'excellence</b> |   |   |               |                  |           |         |         |         |  |   |
| Effet 14.  | Taux d'achèvement primaire (%)  | 71,3  | 73,0          | 69,3             | 74,8      | 76,5    | 78,3    | >80     | Nombre d'élèves en CM2 non redoublants 6-10 ans /Population 6-10 ans   |   |
|  | Taux d'achèvement Collège (%)   | 40,0  | 41,3          | 37,9             | 42,5      | 43,8    | 45,0    | >45     | Nombre d'élèves en classe de 3è non redoublants 11-14 ans /Population 11-14 ans  |   |
|  | Taux d'achèvement lycée (%)   | 18,0  | 19,0          | 17,9             | 20,0      | 21,0    | 22,0    | 23,0    | Nombre d'élèves en Terminale non redoublants 15-17 ans /Population 15-17 ans   |   |
|  | Proportion de la population de 4 ans et plus ayant le niveau d'instruction secondaire (%) | 9,6   | 10,0          | nd               | 10,0      | 10,0    | 10,0    | 10,0    | Effectif de la population de 4 ans et plus ayant le niveau d'instruction secondaire /Nb population de 4 ans et plus  |   |
| P 14.1.  | Taux d'alphabetisation confondu des 15 ans et plus (H&F: 15-49 ans) (%)                   | 71,6  | 74,5          | nd               | 77,4      | 80,2    | 83,1    | 86,0    | Nb population 15 ans et plus alphabétisée/Nb population 15 ans et plus   |   |
|  | Nombre de personnes inscrites dans les programmes d'alphabetisation                       | nd  | 4 025         | nd               | 6 800     | 10 800  | 14 700  | 18 650  | Nombre de personnes inscrites dans les programmes d'alphabetisation  |   |
| P 14.2.  | Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire (%)                  | 13  | 16,4          | 18,4             | 19,8      | 23,2    | 26,6    | 30      | Nb d'enfants 3-5 ans inscrits dans le préscolaire public et privé/population totale de 3-5 ans   |   |
|  | Taux net de scolarisation ( primaire) (%)   | 86,3  | 88,0          | nd               | 89,8      | 91,5    | 93,3    | 95      | Nombre d'élèves scolarisés 6-10 ans/population 6-10 ans  |   |
|  | Taux net de scolarisation (Collège) (%)   | 27,8  | 29,2          | nd               | 30,7      | 32,1    | 33,6    | 35,0    | Nombre d'élèves scolarisés 11-14 ans/population 11-14 ans  |   |
|  | Taux brut de scolarisation (lycée) (%)  | 22  | 28,0          | 22,2             | 34,0      | 40,0    | 46,0    | 52      | Nombre d'élèves scolarisés 15-17 ans/population 15-17 ans  |   |

| Axe 4: CAPITAL HUMAIN ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT   |   |  |               |               |                  |             |             |             |                            |   |
|--|---|--|---------------|---------------|------------------|-------------|-------------|-------------|----------------------------|---|
| Code   |   | Dénomination   | Indicateurs   |               |                  |             |             |             | Définition de l'indicateur |   |
|  |   |  | Baseline 2014 | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | Prévision   |             |             |                            |   |
| P 14.3.  | Taux de satisfaction des usagers sur l'offre de l'éducation (%)                       | Taux de satisfaction des usagers sur l'offre de l'éducation (%)                  | 55,0          | 57,8          | nd               | 58,3        | 58,9        | 59,4        | 60,0                       | Enquête auprès des menages  |
|  |   | Taux d'abandon primaire (%)  | 17,0          | 14,6          | nd               | 12,2        | 9,8         | 7,4         | 5,0                        | (Nombre des abandons de l'année A+1)/(Total de l'Effectif de l'Année A)   |
|  |   | Taux d'abandon Collège (%)   | 13,0          | 11,4          | nd               | 9,8         | 8,2         | 6,6         | 5,0                        | (Nombre des abandons de l'année A+1)/(Total de l'Effectif de l'Année A)   |
|  |   | Taux d'abandon lycée (%)   | 9,0           | 8,2           | nd               | 7,4         | 6,6         | 5,8         | 5,0                        | (Nombre des abandons de l'année A+1)/(Total de l'Effectif de l'Année A)   |
|  |   | Ratio élève/maître ( primaire)   | 40            | 40            | 41               | 40          | 40          | 40          | 40                         | Nombre d'élèves dans le primaire/Nombre d'enseignants dans le primaire  |
| <b>Programme 13. Formation technique et professionnelle au profit de l'économie et des régions</b>   |   |  |               |               |                  |             |             |             |                            |   |
| Effet 15.  | Nombre d'accueillis au sein de l'EFTP   | Nombre d'accueillis au sein de l'EFTP  | ND            | 27 265        | 17 257           | 55 425      | 29 055      | 84 480      | 145 275                    | Nombre d'apprenants dans les Etablissements d'ETFP : CFP, LTP   |
|  |   | Nombre de régions disposant des centres de formation professionnelle qualifiante | 0             | 2             | 20               | 6           | 10          | 16          | 22                         | Nombre de régions   |
|  | P 15.1.   | Nombre de nouvelles filières créées  | 2             | 1             | 17               | 3           | 7           | 16          | 23                         | Nombre de nouvelles filières  |
|  | P 15.2.   | Liste des besoins de formation dans les 12 espaces de croissance                 | 0             | 1             | 1                | 0           | 0           | 0           | 1                          | Nombre de besoins en formation et référentiels métiers  |
|  | P 15.3.   | Nombre de conventions ou protocoles d'accord établis                             | 0             | 2             |                  | 7           | 12          | 17          | 22                         | Nombre de conventions ou protocoles d'accord  |
|  | P 15.4.   | Part du Budget alloué au secteur EFTP (en millier d'ariary)                      | 37.651.851    | 39.736.061    | 30.661.164       | 113.074.851 | 131.416.428 | 145.872.236 | 175.046.645                |   |
| <b>Programme 14. Enseignement supérieur de qualité au norme international et recherche scientifique innovant et adapté aux besoins de la société</b> |   |  |               |               |                  |             |             |             |                            |   |
| Effet 16.  | Taux de promotion au niveau de l'Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique (%) |  | 53,9          | 53,9          | 53,9             | 54,0        | 54,0        | 54,1        | 54,1                       | indicateur probant pour analyser le parcours des étudiants et pour faire des projections, Ce taux doit approcher les 100%, un taux élevé est signe de grande efficience interne du système d'éducation. Ce taux permet d'identifier les années d'études où il y a une faible promotion. |
|  |   | Taux d'achèvement de l'Enseignement Supérieur (%)                                | 39,7          | 39,8          | 39,8             | 39,9        | 40,2        | 40,2        | 40,2                       | un taux d'achèvement indique la réussite à la fin d'une année académique ou d'un cycle ici on considère l'achèvement en BAC+2 justifié par un diplôme de DTS.   |
| P 16.1.  | Nombre de partenariats conclus entre secteur privé et instituts de recherche          | 83,0   | 106,0         | 106,0         | 129,0            | 152,0       | 175,0       | 198,0       |                            | il s'agit d'accords de coopération conclus par les CNR et les universités publiques de Madagascar   |
|  | Nombre d'accords de jumelage signés par les universités                               | 2,0  | 4,0           | 4,0           | 6,0              | 8,0         | 9,0         | 10,0        |                            |   |

## Axe 4: CAPITAL HUMAIN ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

| Code   |           | Dénomination   | Indicateurs   |               |                  |           |        |        | Définition de l'indicateur |  |
|--|-----------|--|---------------|---------------|------------------|-----------|--------|--------|----------------------------|--|
|  |           |  | Baseline 2014 | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | Prévision |        |        |                            |  |
|  |           |  |               |               |                  | 2016      | 2017   | 2018   | 2019                       |  |
|  |           | Nombre de brevets déposés  | 27,0          | 30,0          | 30,0             | 35,0      | 40,0   | 45,0   | 50,0                       | le nombre prévu de chercheurs enseignants est de 800 en 2019.  |
|  |           | P 16.2. Pourcentage des critères du système LMD mis en œuvre (%)               | 10,0          | 20,0          | 25,0             | 40,0      | 60,0   | 80,0   | 100,0                      | La mise en œuvre est évaluée à partir de la réalisation de points standards des critères du système LMD  |
|  |           | P 16.3. Prévalence des troubles au sein des universités (%)                    | 100,0         | 80,0          | 80,0             | 60,0      | 40,0   | 20,0   | 0,0                        | Se référant au nombre de troubles en 2014  |
|  |           | P 16.4. Taux de réalisation des événements sportives prévus (%)                | 10,0          | 30,0          | 30,0             | 50,0      | 70,0   | 80,0   | 100,0                      | Se référant au nombre d'événements sportives prévus de l'année en cours  |
| <b>Programme 15. Eau, hygiène et assainissement garants de la santé publique</b> |           |  |               |               |                  |           |        |        |                            |  |
|  | Effet 17. | Taux de dessert en eau potable au niveau national (%)                          | 40            | 36            | 44               | 55        | 59     | 64     | 68                         | Pourcentage des personnes desservies en eau potable par rapport à la population totale (respectivement au niveau national/en milieu urbain/ en milieu rural)             |
|  |           | Taux d'accès aux latrines améliorées au niveau national (%)                    | 47            | 40            | 46               | 54        | 58     | 62     | 67                         | Pourcentage des personnes ayant accès aux latrines par rapport à l'effectif total de la Population (respectivement au niveau national/en milieu urbain/ en milieu rural) |
|  |           | Pourcentage de la population vivant dans un environnement SDAL (%)             | 51            | 58            | ND               | 69        | 84     | 99     | 99                         | Pourcentage des personnes vivant dans un environnement SDAL par rapport à la population totale   |
|  | P 17.1.   | Stratégie Nationale de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement mis en œuvre | 1             | ND            | ND               |           |        |        | 1                          | Nombre de document de stratégie nationale de l'Eau, de l'assainissement et de l'hygiène disponible   |
|  |           | Code de l'Eau et ses décrets d'application                                     | 1             | 1             | ND               |           |        |        | 1                          | Nombre de document du Code de l'Eau, de l'assainissement, de l'hygiène et ses décrets d'application  |
|  | P 17.2.   | Taux d'accès aux latrines améliorées au niveau national (%)                    | 47            | 50            | 46               | 54        | 58     | 62     | >62                        | Rapport entre le Nombre de personnes ayant accès aux latrines et l'effectif total de la Population (respectivement au niveau national/en milieu urbain/ en milieu rural) |
|  |           | Nombre d'infrastructure en Assainissement                                      | 1 254         | 1 254         | ND               | 3 851     | 7 862  | 10 804 | 11 903                     | Nombre de système d'infrastructure en Assainissement   |
|  |           | Taux de dessert en eau potable au niveau national (%)                          | 40            | 52            | 44               | 55        | 59     | 64     | >63                        | Pourcentage des personnes desservies en eau potable par rapport à la population totale (respectivement au niveau national/en milieu urbain/ en milieu rural)             |
|  |           | Nombre d'infrastructure en Eau potable   | 19 353        | 20 694        | 5 956            | 22 352    | 25 046 | 27 147 | 114 590                    | Nombre de système d'infrastructure en Approvisionnement en Eau Potable réalisé   |

| Axe 4: CAPITAL HUMAIN ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT  |         |  |               |               |                  |           |           |           |                            |   |
|---|---------|--|---------------|---------------|------------------|-----------|-----------|-----------|----------------------------|---|
| Code  |         | Dénomination   | Indicateurs   |               |                  |           |           |           | Définition de l'indicateur |   |
|   |         |  | Baseline 2014 | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | 2016      | 2017      | 2018      | 2019                       |   |
|   | P 17.3. | Nombre de Schéma Directeur d'Aménagement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SDAGIRE) mis en œuvre   | 3             |               | ND               | 1         | 1         | 1         | 6                          | Nombre des activités dans chaque SDAGIRE mises en œuvres  |
| <b>Programme 16. Culture et patrimoine expression des valeurs et identité nationale</b>                           |         |  |               |               |                  |           |           |           |                            |   |
| Effet 18.   |         | Nombre de patrimoines sauvegardés et restaurés   | 2             | 4             | 7                | 6         | 8         | 10        | 12                         | Dénombrément des sites ou monuments gérés et/ou réhabilités dans l'année  |
|   | P 18.1. | % recettes générées par les patrimoines culturels alloués aux communautés  | 133 881 600   | 143253312     | ND               | 153281044 | 164010717 | 175491467 | 187775870                  | Somme des recettes des entrées des musées et des sites culturels ainsi que les recettes générées par l'exportation de biens culturels                                   |
| <b>Programme 17. Sport, expression de l'épanouissement et de l'insertion de la jeunesse dans le développement</b> |         |  |               |               |                  |           |           |           |                            |   |
| Effet 19.   |         | Nombre des collectivités (Régions et Communes) où le sport est intégré dans le processus de développement et où la jeunesse est transformée en une force de développement de qualité (dividende démographique) | 0             | 5             | ND               | 60        | 120       | 180       | 250                        | c'est le nombre de collectivités ayant intégré le sport dans leur plan de travail   |
|   | P 19.1. | Nombre des jeunes ayant accès à des infrastructures d'encadrement et spécialisées par an   | ND            | 5 000         | ND               | 50.000    | 120.000   | 180.000   | 250.000                    | c'est le nombre de jeunes ayant reçu de formation et/ou ayant intégrés les structures sportives ou de jeunesse par an   |
|   | P 19.2. | Nombre cumulé des groupements sportifs et associations des jeunes ayant accès à un processus continu et permanent de renforcement de capacité  | ND            | 5 000         | ND               | 50.000    | 120.000   | 180.000   | 250.000                    | c'est le nombre de groupements sportifs ou groupements de jeunesse bénéficiant de formation les concernant  |
|   | P 19.3. | Nb cumulé des groupements sportifs et associations des jeunes acteurs-bénéficiaires du système national de protection et d'insertion socio-économique de qualité   | ND            | 5 000         | ND               | 50.000    | 120.000   | 180.000   | 250.000                    | nombre de groupements sportifs ou associations de jeunes intégrés dans la mise en œuvre des programmes de protection et d'insertion économique initiés par le Ministère |
|   | P 19.4. | Nombre annuel d'élèves bénéficiaires d'une EP de qualité   | -             | -             | ND               | 10.000    | 100.000   | 150.000   | 250.000                    | nombre d'élèves bénéficiaires d'une EP effectuée par un enseignant d'EPS certifié ou sortant d'une institution spécialisée en EPS                                       |
|   | P 19.5. | Nombre des talents sportifs disponibles par an à l'échelon communal, régional, national  | ND            | 500           |                  | 1500      | 2500      | 3500      | 5 000                      | nombre de sportifs détectés, encadrés et suivis par an  |

## Axe 4: CAPITAL HUMAIN ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

| Code | Dénomination | Indicateurs   |               |                  |           |      |       |       | Définition de l'indicateur |   |
|------|--------------|---|---------------|------------------|-----------|------|-------|-------|----------------------------|---|
|      |              | Baseline 2014   | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | Prévision |      |       |       |                            |   |
|      |              |   |               |                  | 2016      | 2017 | 2018  | 2019  |                            |   |
|      | P 19.6.      | Nombre cumulé d'athlètes bénéficiaires du statut des athlètes de haut niveau aux normes internationales   | 0             | 30               | ND        | 90   | 180   | 300   | 450                        | nombre de sportifs ayant le niveau international requis pour participer aux rencontres internationales        |
|      |              | Nombre d'Académies spécialisées aux normes internationales par discipline sportive installées   | 0             | 0                | 2         | 1    | 3     | 5     | 7                          | nombre de centres spécialisés installés pouvant former des spécialistes par discipline sportive               |
|      | P 19.7.      | Nombre d'athlètes et des jeunes contribuant à la rehausse de l'image de Madagascar au niveau régional, continental et mondial                           | 120           | 350              | ND        | 700  | 1 100 | 1 500 | 2 000                      | nombre de sportifs et jeunes ayant obtenu un succès dans une discipline en représentant le pays à l'étranger  |
|      |              | Nombre d'événements internationaux (sport, jeunesse) où Madagascar est représenté   | 15            | 15               | 11        | 30   | 60    | 95    | 135                        | nombre de rencontres internationales auxquelles le pays a participé selon les qualités et normes requis       |
|      | P 19.8.      | Nombre cumulé de Villages où le concept de Sport pour tous est implanté   | 1             | 16               | 9         | 76   | 136   | 196   | 250                        | nombre de villages bénéficiant d'encadrement et d'appui en matière de sport pour tous                         |
|      | P 19.9.      | Nombre cumulé des villages-pilotes où l'on observe une forte participation de la jeunesse dans les domaines de la paix, de la santé, de l'environnement | 1             | 16               | 9         | 76   | 136   | 196   | 250                        | nombre de villages où le sport pour tous est accessible et pratiqué par la majorité des jeunes de la localité |
|      | P 19.10.     | Nombre politiques nationales (jeunesse et sports) adoptées et effectivement appliquées  | 0             | 2                | 1         |      |       |       |                            | disponibilité d'une politique nationale de la jeunesse et d'une politique nationale de sport                  |
|      |              | Nombre des centres de formation réhabilités et restructurés   |               |                  | 7         | 2    | 1     |       | 3                          | nombre de centres de formation ayant bénéficié une réhabilitation et restructuré au moins une fois            |
|      |              | Nombre des cadres et techniciens (jeunesse, sport) formés   | 80            | 120              | 20        | 680  | 1240  | 1800  | 2 360                      | nombre de cadres et techniciens attestés, certifiés ou diplômés   |

| Axe 4: CAPITAL HUMAIN ADEQUAT ET INTEGRE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT                        |   |               |               |                  |         |         |         |                            |   |
|---|---|---------------|---------------|------------------|---------|---------|---------|----------------------------|---|
| Code  | Dénomination  | Indicateurs   |               |                  |         |         |         | Définition de l'indicateur |   |
|   |   | Baseline 2014 | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | 2016    | 2017    | 2018    | 2019                       |   |
| <b>Programme 18. Protection sociale, expression des droits humains et de l'équité sociale</b> |   |               |               |                  |         |         |         |                            |   |
| Effet 20.   | Nombre de bénéficiaires de filets de sécurité sociale   | 25.000        | 178.000       | 122 415          | 720.000 | 620.000 | 390.000 | 390.000                    | Nombre de populations bénéficiaires des programmes Trasfert Monétaire Conditionnel (TMC), Argent Contre Travail (ACT) et Argent Contre Travail Productif (ACTP) |
| P20.1   | Nombres des ménages bénéficiaires de Cash Transfert   | 5 000         | 5 000         | 5 831            | 44.000  | 44.000  | 39.000  | 39.000                     | Nombre de ménages bénéficiaires des programmes Trasfert Monétaire Conditionnel (TMC)  |
| P 20.2.   | Nombres des populations bénéficiaires de HIMMO/ACT  | ND            | 153.000       | 93 260           | 500.000 | 400.000 | 200.000 | 200.000                    | Nombre de populations bénéficiaires des programmes Argent Contre Travail (ACT) et Argent Contre Travail Productif (ACTP)  |
|   | Nombre de ménages bénéficiaires d'actions sociales  | 1000          | 10.000        | 20 000           | 20.000  | 30.000  | 40.000  | 50.000                     |   |
|   | Proportion de la population n'atteignant pas le munimum d'apport calorique (%)                                | 76            | 60            | ND               | 55      | 50      | 45      | 40                         |   |
|   | Proportion des ménages touchés par le programme dont la capacité de résilience est amélioré (%)               |               |               | 20               | ND      | 25      | 30      | 40                         | 50  |
| P20.3   | Nombre de dispositifs de promotion, de prévention, de protection et de transformations sociales opérationnels |               | 104           | ND               | 209     | 313     | 417     | 523                        |   |
|   | Nombre d'enfant retiré de l'environnement de travail  | 250           | 250           | ND               | 500     | 750     | 1 000   | 1 250                      |   |
| P20.4.  | Nombre de programme national d'amélioration du système national d'état-civil adopté                           | 0             |               | ND               | 0       |         |         | 1                          | (Sera concertée et fournie par le MID-EKA dans la semaine du 15 juin)   |
|   | Pourcentage d'enfants sans acte de naissance enregistrés à l'état-civil                                       | 0             |               | ND               |         | 13%     | 9%      | 0%                         | (Sera concertée et fournie par le MID-EKA dans la semaine du 15 juin)   |
|   | Taux du Code de travail actualisé (%)   | 10            | 20            | 20               | 35      | 75      | 80      | 100                        | Textes anciens et obsolètes à renouveler, adaptation du code au contexte actuel, révision de certains titre et articles de l'actuel code du travail             |
|   | Réduction des irrégularités sur les mouvements migratoires des travailleurs                                   | 100           | 80            |                  | 60      | 40      | 20      | 10                         | Actualisation et adoption du texte suivant les contextes, suivi des travailleurs sur place  |

| Axe 5: VALORISATION DU CAPITAL NATUREL ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AUX RISQUES DE CATASTROPHES |  |               |               |                  |           |      |      |                            |  |
|---|--|---------------|---------------|------------------|-----------|------|------|----------------------------|--|
| Code  | Dénomination   | Indicateurs   |               |                  |           |      |      | Définition de l'indicateur |  |
|   |  | Baseline 2014 | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | Prévision |      |      |                            |  |
|   |  |               |               |                  | 2016      | 2017 | 2018 | 2019                       |  |
| <b>Programme 19. Ressources naturelles, un legs assuré pour les générations futures</b>             |  |               |               |                  |           |      |      |                            |  |
| <b>Effet 21.</b>  | Recettes forestières et environnementales (millions ariary)  | 3000          | 3500          | 1 757,93         | 4000      | 4500 | 5000 | 6000                       | Somme de recettes perçues (non cumulée)  |
| <b>P 21.1.</b>  | Nombre de texte juridique, politique de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement élaboré/mis à jour        | 1             | 3             | 5                | 2         | 1    | 1    | 1                          | Somme texte juridique, politique de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement élaboré/mis à jour        |
|   | Textes réglementaires sur les bois énergie   | ND            | ND            | ND               | 1         | 1    | 1    | 1                          | Valeur non cumulé  |
|   | Nombre de texte juridique, politique de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement vulgarisé et mis en œuvre | 1             | 3             | 3                | 6         | 10   | 15   | 20                         | Somme texte juridique, politique de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement vulgarisé et mis en œuvre |
| <b>P 21.2.</b>  | Nombre de politiques sectorielles intégrant la dimension capital naturel   | 3             | 1             | ND               | 1         | 1    | 1    | 1                          | Somme de politiques sectorielles intégrant la dimension capital naturel  |
|   | Nombre de structure mise en place pour assurer l'intégration de la dimension environnementale                                      | 4             | 10            | 15               | 8         |      |      |                            | Somme structure mise en place pour assurer l'intégration de la dimension environnementale                                      |
| <b>P 21.3.</b>  | Nombre de sites de reforestation à des fins énergétiques identifiés  | 2             |               | ND               |           |      |      | 5                          | Reboisement d'espèce destiné aux bois énergies   |
|   | Recettes regénérées sur les visites touristique dans les aires protégées(millions Ar)  | 2000          | 2200          | 3106,24          | 2500      | 3000 | 3500 | 4000                       | Somme de recettes générées sur les visites touristique dans les aires protégées  |
| <b>P 21.4.</b>  | Nombre de politiques, plans, programmes et projets sectoriels intégrant la dimension changement climatique                         | 1             | 1             | 1                | 2         | 1    | 1    | 1                          | Somme de politiques, plans, programmes et projets sectoriels intégrant la dimension changement                                 |
|   | Nombre de campagne de sensibilisation sur les risques associés au changement climatique effectués                                  | 10            | 10            | 4                | 12        | 14   | 8    | 6                          | Somme de campagne de sensibilisation sur les risques associés au changement climatique effectués                               |

| Axe 5: VALORISATION DU CAPITAL NATUREL ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AUX RISQUES DE CATASTROPHES |  |               |               |                  |                                |                                 |                                 |                                 |  |
|---|--|---------------|---------------|------------------|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--|
| Code  | Dénomination   | Indicateurs   |               |                  |                                |                                 |                                 | Définition de l'indicateur      |  |
|   |  | Baseline 2014 | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | Prévision                      |                                 |                                 |                                 |  |
| <b>Programme 20. Capital naturel et résilience aux risques de catastrophes</b>                      |  |               |               |                  |                                |                                 |                                 |                                 |  |
| Effet 22.   | Superficies reboisées et restaurées (Ha)   | 4921          | 10000         | 4738,80          | 20000                          | 35000                           | 50000                           | 75000                           | Somme de superficies reboisées, restaurées, stabilisées (ha) (valeur cumulée)  |
| P 22.1.   | Nombre de plaintes reçues  | 36            | 35            | 83               | 38                             | 38                              | 40                              | 42                              | Somme des plaintes reçues, traitées avec obtention d'une convention consensuelle et mise en oeuvre des résolutions des litiges |
|   | Système de gestion de pollution mise en place et opérationnelle  | 0             | ND            | ND               |                                |                                 | 1                               |                                 | Système de gestion de pollution mise en place et opérationnelle  |
| P 22.2.   | Nombre d'Aires Protégées marines créées  | 18            | 7             | 11               | 6                              | 5                               | 4                               | 3                               | Somme Aires Protégées marines créées   |
|   | Nombre d'Aires protégées disposant d'un résultat de suivi écologique                                     | 54            | 30            | 42               | 35                             | 45                              | 64                              | 94                              | Somme de Aires protégées disposant d'un résultat de suivi écologique   |
|   | Superficie AP créées (ha)  |               | 7 000 000     | 7 082 525        | 7 500 000                      | 8 500 000                       | 9 000 000                       | 9 500 000                       | Superficie des aires protégées créées (en milliers d'ha) (valeur cumulée)  |
|   | Nombre de transferts de gestion des plans d'eau effectués  |               | 2             | nd               | 4                              | 6                               | 11                              | 17                              | Nombre de transfert  |
| P 22.3.   | Superficies reboisées et restaurées dans les bassins versants (Ha)                                       | 4921          | 10 000        | 4738,80          | 20 000                         | 35 000                          | 50 000                          | 75 000                          | Valeur cumulé  |
|   | Nombre de sites de reforestation à des fins énergétiques et de protection de bassins versants identifiés | 2             | 2             | nd               | 8                              | 18                              | 33                              | 53                              | Valeur cumulée   |
|   | Superficie incendiée (ha)  | 161438        | 160000        | 189327,98        | 155000                         | 150000                          | 140000                          | 130000                          | Somme Superficie incendiée   |
| P 22.4.   | Taux de réduction de délits au niveau des ressources naturelles  | 100%          | 80%           | 134%             | 60%                            | 50%                             | 45%                             | 40%                             | Taux obtenu à partir évolution des délits au niveau des ressources naturelles  |
|   | Nombre de contrôles forestier et environnemental effectués   | 617           | 400           | 892              | 450                            | 500                             | 550                             | 550                             | Somme de mission de controles forestiers et environnementaux effectués   |
|   | Nombre de jours de mer et d'heures de vol  | 60 jours mer  | 60 jours mer  |                  | 120 jours mer et 50 heures vol | 240 jours mer et 100 heures vol | 360 jours mer et 150 heures vol | 500 jours mer et 200 heures vol | Valeur quantitative  |
|   | Nombre de charbonniers formés en technique améliorée de carbonisation                                    | 40            | 40            | ND               | 60                             | 100                             | 100                             | 100                             | Augmentation de rendement à la carbonisation (valeur non cumulée)  |
|   | Nombre de postes avancés réhabilités ou créés  |               | 60            |                  | 120                            | 180                             | 240                             | 300                             | Valeur cumulée   |

## Axe 5: VALORISATION DU CAPITAL NATUREL ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AUX RISQUES DE CATASTROPHES

| Code           | Dénomination   | Indicateurs   |               |                  |           |      |      |       | Définition de l'indicateur   |                |
|----------------|--|---|---------------|------------------|-----------|------|------|-------|--|----------------|
|                |  | Baseline 2014   | Objectif 2015 | Réalisation 2015 | Prévision |      |      |       |  |                |
|                |  |   |               |                  | 2016      | 2017 | 2018 | 2019  |  |                |
| <b>P 22.5.</b> | Nombre de centres opérationnels de GRC mis en place  | 1   | 2             | 3                | 8         | 14   | 18   | 22    | Somme cumulée  |                |
|                | Nombre de projet d'adaptation et résilience au changement climatique mis en oeuvre   | 0   | 1             | 1                | 1         | 0    | 1    | 1     | Somme projet d'adaptation et résilience au changement climatique ayant des financements et mis en oeuvre |                |
|                | Nombre de communes et secteurs touchés par la sensibilisation/ayant reçus des renforcements de capacité/ayant des responsables formés en RRC | 0   | 30            | 60               | 105       | 215  | 340  | 465   | Somme cumulée  |                |
|                | Taux de pénétration de réchaud au niveau des ménages des Régions d'intervention  |   | 0,5           | ND               | 1,25      | 2,75 | 4    | 5,5   | Valeur cumulée   |                |
|                | Nombre d'exercice de simulation  |   | 4             | 5                | 6         | 8    | 10   | 12    | Indicateur de résultat   |                |
|                | Nombre de centres opérationnels régionaux mis en place et opérationnel   |   | 2             | 3                | 8         | 14   | 18   | 22    | Indicateur de résultat   |                |
|                | Nombre d'activités sectorielles ou projets intégrant le Climat et le changement climatique   | 4   | 9             | 3                | 16        | 20   | 23   | 25    | Valeur cumulée   |                |
|                | Nombre de stations climatologiques participant à la veille climatique et agrométéorologique  | 30  | 40            | 20               | 50        | 80   | 120  | 140   | Valeur cumulée   |                |
|                | <b>P 22.6.</b>   | Pourcentage de SIR équipés (informatiques et des moyens de communication) | 0             | 10               | 1         | 40   | 60   | 80    | 100  | Valeur cumulée |
| <b>P 22.7.</b> | Taux de données de qualité exploitables  | 40%   | 40%           | 20%              | 60%       | 80%  | 100% | 100%  | Valeur cumulée   |                |
|                | Pourcentage de personnels formés   |   | 100           | 18               | 170       | 270  | 335  | 400   | Valeur cumulée   |                |
|                | Nombre des acteurs ayant intégré la dimension GRC-RRC  | 20  | 45            | 45               | 135       | 225  | 315  | 405   | Indicateur de résultat   |                |
|                | Nombre de plans de communication élaborés  | 1   | 9             | 7                | 27        | 45   | 63   | 81    | Indicateur de résultat   |                |
|                | Nombre de personnel militaire formé en capacité de prévention, d'intervention et de mitigation   | 120   | 195           | ND               | 345       | 645  | 945  | 1 395 | Valeur cumulée   |                |

*www.mep.gov.mg*